12.6

QUESTIONS

SUR

L'ENCYCLOPÉDIE,

PAR

DES AMATEURS.

CINQUIEME PARTIE.

M. DCC. LXXI.

QUESTIONS

SUR

L'ENCYCLOPÉDIE,

PAR

DES AMATEURS.

ANCIENNE POÉTIE

M. DCC. LXXX.

QUESTIONS

SUR

L'ENCYCLOPEDIE.

DROIT CANONIQUE.

IDÉE GÉNÉRALE DU DROIT CANONIQUE, PAR MR. BERTRAND CI-DEVANT PREMIER PASTEUR DE L'ÉGLISE DE BERNE.

NOus ne prétendons ni adopter, ni contredire ſes principes; c'eſt au public d'en juger. Le *droit canonique* ou *canon* eſt ſuivant les idées vulgaires, la juriſprudence eccléſiaſtique. C'eſt le recueil des canons, des regles des conciles, des décrets des papes, & des maximes des pères.

Fauſſe idée du droit canon.

Véritable idée du droit canon.

Selon la raiſon, ſelon les droits des rois & des peuples, la juriſprudence eccléſiaſtique n'eſt & ne peut être que l'expoſé des privilèges accordés aux eccléſiaſtiques par les ſouverains repréſentans la nation.

Source du véritable droit canon.

S'il eſt deux autorités ſuprêmes, deux adminiſtrations qui ayent leurs droits ſéparés, l'une fera ſans ceſſe effort contre l'autre. Il en réſultera néceſſairement des chocs perpétuels, des guerres civiles, l'anarchie, la tyrannie, malheurs dont l'hiſtoire nous préſente l'affreux tableau.

Si un prêtre s'eſt fait ſouverain, ſi le dairi du Japon a été roi juſqu'à notre ſeiziéme ſiécle, ſi le dalai-lama eſt ſouverain au Thibet, ſi *Numa* fut roi & pontife, ſi les califes furent les chefs de l'état & de la religion, ſi les papes régnent dans Rome, ce ſont autant de preuves de ce que nous avançons; alors l'autorité n'eſt point diviſée, il n'y a qu'une puiſſance. Les ſouverains de Ruſſie & d'Angleterre préſident à la religion; l'unité eſſentielle de puiſſance eſt conſervée.

La vraie religion ne peut établir l'indépendance du clergé.

Toute religion eſt dans l'état, tout prêtre eſt dans la ſociété civile; & tous les eccléſiaſtiques ſont au nombre des ſujets du ſouverain chez lequel ils exercent leur miniſtère. S'il était une religion qui établit quelque indépendance en faveur des eccléſiaſtiques, en les ſouſtraiant à l'autorité ſouveraine &

légitime, cette religion ne saurait venir de DIEU auteur de la société, de DIEU par qui les rois régnent.

Il est par-là même de toute évidence que dans une religion, dont DIEU est représenté comme l'auteur, les fonctions des ministres, leurs personnes, leurs biens, leurs prétentions, la manière d'enseigner la morale, de prêcher le dogme, de célébrer les cérémonies, les peines spirituelles, que tout en un mot ce qui intéresse l'ordre civil doit être soumis à l'autorité du prince & à l'inspection des magistrats. De-là résultent toutes les règles du véritable droit canonique; & ce sont ces règles que nous développerons dans les sections de cet essai.

Tout ce qui regarde la religion & le clergé est soumis à l'autorité souveraine.

Si cette jurisprudence fait une science, on en trouvera ici les élémens.

C'est aux magistrats seuls d'autoriser les livres admissibles dans les écoles, selon la nature & la forme du gouvernement. C'est ainsi que Mr. *Paul-Joseph Rieger*, conseiller de cour, enseigne judicieusement le droit canonique dans l'université de Vienne. Ainsi nous voyons la république de Venise examiner & réformer toutes les règles établies dans ses états, qui ne lui conviennent plus. Il est à désirer que des exemples aussi sages soient enfin suivis dans toute la terre.

L'enseignement du droit canon soumis à l'inspection publique.

SECTION PREMIÈRE.

Du miniſtère eccléſiaſtique.

Idée de la religion.

La religion n'eſt inſtituée que pour maintenir les hommes dans l'ordre, & leur faire mériter les bontés de DIEU par la vertu. Tout ce qui dans une religion ne tend pas à ce but, doit être regardé comme peu eſſentiel, ou étranger, ou dangereux.

Moyens qu'ils doivent employer.

L'inſtruction, les exhortations, les menaces des peines à venir, les promeſſes d'une béatitude immortelle, les prières, les conſeils, les ſecours ſpirituels ſont les ſeuls moyens que les eccléſiaſtiques puiſſent mettre en uſage pour eſſayer de rendre les hommes vertueux ici-bas & heureux pour l'éternité.

La religion exclut toute contrainte.

Tout autre moyen répugne à la liberté de la raiſon, à la nature de l'ame, aux droits inaltérables de ſa conſcience, à l'eſſence de la religion, à celle du miniſtère eccléſiaſtique, à tous les droits du ſouverain.

La vertu ſuppoſe la liberté comme le tranſport d'un fardeau ſuppoſe la force active. Dans la contrainte point de vertu, & ſans vertu point de religion. Rends-moi eſclave, je n'en ſerai pas meilleur.

Le ſouverain même n'a aucun droit d'employer la contrainte pour amener les hommes à la religion qui ſuppoſe eſſentiellement

choix & liberté. Ma penſée n'eſt pas plus ſoumiſe à l'autorité que la maladie ou la ſanté.

Afin de démêler toutes les contradictons dont on a rempli les livres ſur le droit canonique, & de fixer nos idées ſur le miniſtère eccléſiaſtique, recherchons au milieu de mille équivoques ce que c'eſt que l'égliſe.

L'égliſe eſt l'aſſemblée de tous les fidèles appellés certains jours à prier en commun, & à faire en tout tems de bonnes actions. Ce que c'eſt que l'égliſe.

Les prêtres ſont des perſonnes établies ſous l'autorité du ſouverain pour diriger ces prières & tout le culte religieux. Ce que c'eſt qu'un eccléſiaſtiq.

Une égliſe nombreuſe ne ſaurait être ſans eccléſiaſtiques; mais ces eccléſiaſtiques ne ſont pas l'égliſe. 1re. conſéquence.

Il n'eſt pas moins évident que ſi les eccléſiaſtiques qui ſont dans la ſociété civile avaient acquis des droits qui allaſſent à troubler ou à détruire la ſociété, ces droits doivent être ſupprimés. 2de. conſéquence.

Il eſt encor de la plus grande évidence que ſi DIEU a attaché à l'égliſe des prérogatives ou des droits, ces droits ni ces prérogatives ne ſauraient appartenir privativement ni au chef de l'égliſe, ni aux eccléſiaſtiques, parce qu'ils ne ſont pas l'égliſe, comme les 3me. conſéquence.

magiſtrats ne ſont le ſouverain ni dans un état démocratique, ni dans une monarchie.

4me. conſéquence. Enfin, il eſt très évident que ce ſont nos ames qui ſont ſoumiſes aux ſoins du clergé, uniquement pour les choſes ſpirituelles.

Notre ame agit intérieurement, les actes ſont la penſée, les volontés, les inclinations, l'acquieſcement à certaines vérités. Tous ces actes ſont au-deſſus de toute contrainte, & ne ſont du reſſort du miniſtère eccléſiaſtique qu'autant qu'il doit inſtruire & jamais commander.

5me. conſéquence. Cette ame agit auſſi extérieurement. Les actions extérieures ſont ſoumiſes à la loi civile. Ici la contrainte peut avoir lieu; les peines temporelles ou corporelles maintiennent la loi en puniſſant les violateurs.

La docilité à l'ordre eccléſiaſtique doit par conſéquent toûjours être libre & volontaire; il ne ſaurait y en avoir d'autre. La ſoumiſſion au contraire à l'ordre civil peut être contrainte & forcée.

6me. conſéquence. Par la même raiſon, les peines eccléſiaſtiques toûjours ſpirituelles, n'atteignent ici-bas que celui qui eſt intérieurement convaincu de ſa faute. Les peines civiles au contraire accompagnées d'un mal phyſique & civil ont les mêmes effets civils, ſoit que le coupable en reconnaiſſe la juſtice ou non.

De-là il réſulte manifeſtement que l'autorité du clergé n'eſt, & ne peut être que ſpirituelle ; qu'il ne ſaurait avoir aucun pouvoir temporel ; qu'aucune force coactive ne convient à ſon miniſtère qui en ſerait détruit.

Il ſuit encor de-là que le ſouverain attentif à ne ſouffrir aucun partage de ſon autorité, ne doit permettre aucune entrepriſe qui mette les membres de la ſociété dans une dépendance extérieure & civile d'un corps eccléſiaſtique. 7me. conſéquence.

Tels ſont les principes inconteſtables du véritable droit canonique, dont les règles & les déciſions doivent en tout tems être jugés d'après ces vérités éternelles & immuables, fondées ſur le droit naturel & l'ordre néceſſaire de la ſociété.

SECTION SECONDE.

Des poſſeſſions des eccléſiaſtiques.

Remontons toûjours aux principes de la ſociété, qui dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux, ſont les fondemens de tous droits.

La ſociété en général eſt propriétaire du territoire d'un pays, ſource de la richeſſe nationale. Une portion de ce revenu national eſt attribuée au ſouverain pour ſoutenir les dépenſes de l'adminiſtration. Chaque particulier eſt Principe ſur la propriété.

possesseur de la partie du territoire & du revenu que les loix lui assurent ; & aucune possession, ni aucune jouïssance ne peut en aucun tems être soustraite à l'autorité de la loi.

Nous ne possédons pas par le droit de la nature.

Dans l'état de société nous ne tenons aucun bien, aucune possession de la seule nature, puisque nous avons renoncé aux droits naturels pour nous soumettre à l'ordre civil qui nous garantit & nous protège ; c'est de la loi que nous tenons toutes nos possessions.

Ni par la religion.

Personne non plus ne peut rien tenir sur la terre de la religion ; ni domaine, ni possessions, puisque ses biens sont tous spirituels. Les possessions du fidèle comme véritable membre de l'église, sont dans le ciel ; là est son trésor. Le royaume de JESUS-CHRIST qu'il annonça toûjours comme prochain, n'était & ne pouvait être de ce monde. Aucune possession ne peut donc être de droit divin.

Sous la loi de *Moïse*.

Les lévites sous la loi hébraïque, avaient, il est vrai, la dixme par une loi positive de DIEU ; mais c'était une théocratie qui n'existe plus ; & DIEU agissait comme le souverain de la terre. Toutes ces loix ont cessé, & ne sauraient être aujourd'hui un titre de possession.

Aucune possession n'est de droit divin.

Si quelque corps aujourd'hui, comme celui des ecclésiastiques, prétend posséder la dixme ou tout autre bien, de droit divin positif, il faut qu'il produise un titre enregistré dans une révélation divine, expresse & inconteſtable. Ce titre miraculeux ferait, j'en

conviens, exception à la loi civile, autorisée de DIEU, qui dit, *que toute personne doit être soumise aux puissances supérieures, parce qu'elles sont ordonnées de* DIEU, *& établies en son nom.*

Au défaut d'un titre pareil, un corps ecclésiastique quelconque ne peut donc jouïr sur la terre que du consentement du souverain, & sous l'autorité des loix civiles : ce sera là le seul titre de ses possessions. Si le clergé renonçait imprudemment à ce titre, il n'en aurait plus aucun ; & il pourait être dépouillé par quiconque aurait assez de puissance pour l'entreprendre. Son intérêt essentiel est donc de dépendre de la société civile qui seule lui donne du pain. Mais par la loi civile.

Par la même raison, puisque tous les biens du territoire d'une nation sont soumis sans exception aux charges publiques pour les dépenses du souverain & de la nation, aucune possession ne peut être exemptée que par la loi ; & cette loi même est toûjours révocable lorsque les circonstances viennent à changer. *Pierre* ne peut être exempté que la charge de *Jean* ne soit augmentée. Ainsi l'équité réclamant sans cesse pour la proportion contre toute surcharge, le souverain est à chaque instant en droit d'examiner les exemptions, & de remettre les choses dans l'ordre naturel & proportionnel, en abolissant les immunités accordées, souffertes ou extorquées. Tous les biens soumis aux charges publiques.

Loi injuste. Toute loi qui ordonnerait que le souverain fît tout aux fraix du public pour la sûreté & la conservation des biens d'un particulier ou d'un corps, sans que ce corps ou ce particulier contribuât aux charges communes, serait une subversion des loix.

Le magistrat doit avoir un état des biens ecclésiastiques. Je dis plus, la quotité quelconque de la contribution d'un particulier, ou d'un corps quelconque, doit être réglée proportionnellement, non par lui, mais par le souverain ou les magistrats, selon la loi & la forme générale. Ainsi le souverain doit connaître, & peut demander un état des biens & des possessions de tout corps, comme de tout particulier.

C'est donc encor dans ces principes immuables que doivent être puisées les règles du droit canonique, par rapport aux possessions & aux revenus du clergé.

L'église n'a point de biens temporels. Les ecclésiastiques doivent sans doute avoir dequoi vivre honorablement; mais ce n'est ni comme membres, ni comme représentans de l'église; car l'église par elle-même n'a ni règne ni possession sur cette terre.

Mais s'il est de la justice que les ministres de l'autel vivent de l'autel, il est naturel qu'ils soient entretenus par la société, tout comme les magistrats & les soldats le sont. C'est donc à la loi civile à faire la pension proportionnelle du corps ecclésiastique.

Biens donnés au clergé. Lors même que les possessions des ecclésiastiques leur ont été données par testament, ou

de quelque autre manière, les donateurs n'ont pu dénaturer les biens en les soustraisant aux charges publiques, ou à l'autorité des loix. C'est toûjours sous la garantie des loix, sans lesquelles il ne saurait y avoir possession assurée & légitime, qu'ils en jouïront.

C'est donc encor au souverain ou aux magistrats en son nom, à examiner en tout tems si les revenus ecclésiastiques sont suffisans; s'ils ne l'étaient pas, ils doivent y pourvoir par des augmentations de pensions; mais s'ils étaient manifestement excessifs, c'est à eux à disposer du superflu pour le bien commun de la société.

Les biens ecclésiastiques sont-ils sacrés?

Mais, selon les principes du droit vulgairement appellé *canonique*, qui a cherché à faire un état dans l'état, un empire dans l'empire, les biens ecclésiastiques sont sacrés & intangibles, parce qu'ils appartiennent à la religion & à l'église; ils viennent de DIEU & non des hommes.

D'abord, ils ne sauraient appartenir, ces biens terrestres, à la religion qui n'a rien de temporel. Ils ne sont pas à l'église qui est le corps universel de tous les fidèles, à l'église qui renferme les rois, les magistrats, les soldats, tous les sujets; car nous ne devons jamais oublier que les ecclésiastiques ne sont pas plus l'église que les magistrats ne sont l'état.

Enfin, ces biens ne viennent de DIEU,

que comme tous les autres biens en dérivent, parce que tout eſt ſoumis à ſa providence.

Ainſi, tout eccléſiaſtique poſſeſſeur d'un bien ou d'une rente, en jouït comme ſujet & citoyen de l'état, ſous la protection unique de la loi civile.

Un bien qui eſt quelque choſe de matériel & de temporel, ne ſaurait être ſacré ni ſaint, dans aucun ſens, ni au propre, ni au figuré. Si l'on dit qu'une perſonne, un édifice ſont ſacrés, cela ſignifie qu'ils ſont conſacrés, employés à des uſages ſpirituels.

Abuſer d'une métaphore pour autoriſer des droits & des prétentions deſtructives de toute ſociété, c'eſt une entrepriſe dont l'hiſtoire de la religion fournit plus d'un exemple, & même des exemples bien ſinguliers qui ne ſont pas ici de mon reſſort.

SECTION TROISIÉME.

Des aſſemblées eccléſiaſtiques ou religieuſes.

Ce qui fait la légitimité des aſſemblées.

Il eſt certain qu'aucun corps ne peut former dans l'état aucune aſſemblée publique & régulière, que du conſentement du ſouverain.

Les aſſemblées religieuſes pour le culte doivent être autoriſées par le ſouverain dans l'ordre civil, afin qu'elles ſoient légitimes.

Exemple de la Hollande.

En Hollande, où le ſouverain accorde à cet égard la plus grande liberté, de même

à-peu-près qu'en Ruſſie, en Angleterre, en Pruſſe, ceux qui veulent former une égliſe doivent en obtenir la permiſſion : dès-lors cette égliſe eſt dans l'état, quoi qu'elle ne ſoit pas la religion de l'état. En général, dès qu'il y a un nombre ſuffiſant de perſonnes ou de familles qui veulent avoir un certain culte & des aſſemblées, elles peuvent ſans doute en demander la permiſſion au magiſtrat ſouverain ; & c'eſt à ce magiſtrat à en juger. Ce culte une fois autoriſé, on ne peut le troubler ſans pécher contre l'ordre public. La facilité que le ſouverain a eue en Hollande d'accorder ces permiſſions, n'entraine aucun déſordre ; & il en ſerait ainſi partout, ſi le magiſtrat ſeul examinait, jugeait & protégeait.

Inſpection ſur ces aſſemblées.

Le ſouverain a le droit en tout tems de ſavoir ce qui ſe paſſe dans les aſſemblées, de les diriger ſelon l'ordre public, d'en réformer les abus, & d'abroger les aſſemblées s'il en naiſſait des déſordres. Cette inſpection perpétuelle eſt une portion eſſentielle de l'adminiſtration ſouveraine que toute religion doit reconnaître.

Sur les formulaires.

S'il y a dans le culte des formulaires de prières, des cantiques, des cérémonies, tout doit être ſoumis de même à l'inſpection du magiſtrat. Les eccléſiaſtiques peuvent compoſer ces formulaires ; mais c'eſt au ſouverain à les examiner, à les approuver, à les réformer au beſoin. On a vu des guerres ſanglantes

pour des formulaires, & elles n'auraient pas eu lieu si les souverains avaient mieux connu leurs droits.

Sur les fêtes. Les jours de fêtes ne peuvent pas non plus être établis sans le concours & le consentement du souverain, qui en tout tems peut les réformer, les abolir, les réunir, en régler la célébration selon que le bien public le demande. La multiplication de ces jours de fêtes fera toûjours la dépravation des mœurs, & l'appauvriſſement d'une nation.

Sur l'instruction publique. L'inſpection ſur l'inſtruction publique de vive voix, ou par des livres de dévotion, appartient de droit au ſouverain. Ce n'eſt pas lui qui enſeigne, mais c'eſt à lui à voir comment ſont enſeignés ſes ſujets. Il doit faire enſeigner ſurtout la morale, qui eſt auſſi néceſſaire que les diſputes ſur le dogme ont été ſouvent dangereuſes.

Sur les diſputes. S'il y a quelque diſpute entre les eccléſiaſtiques ſur la manière d'enſeigner, ou ſur certains points de doctrine, le ſouverain peut impoſer ſilence aux deux partis, & punir ceux qui déſobéiſſent.

Sur les prédications. Comme les aſſemblées religieuſes ne ſont point établies ſous l'autorité ſouveraine pour y traiter des matières politiques, les magiſtrats doivent réprimer les prédicateurs ſéditieux

qui échauffent la multitude par des déclamations punissables ; ils sont la peste des états.

Tout culte suppose une discipline pour y conserver l'ordre, l'uniformité & la décence. C'est au magistrat à maintenir cette discipline, & à y apporter les changemens que le tems & les circonstances peuvent exiger. Sur la discipline.

Pendant près de huit siécles, les empereurs d'Orient assemblèrent des conciles pour appaiser des troubles qui ne firent qu'augmenter, par la trop grande attention qu'on y apporta. Le mépris aurait plus sûrement fait tomber des vaines disputes que les passions avaient allumées. Depuis le partage des états d'Occident en divers royaumes, les princes ont laissé aux papes la convocation de ces assemblées. Les droits du pontife de Rome ne sont à cet égard que conventionnels, & tous les souverains réunis peuvent en tout tems en décider autrement. Aucun d'eux en particulier n'est obligé de soumettre ses états à aucun canon, sans l'avoir examiné & approuvé. Mais comme le concile de Trente sera apparemment le dernier, il est très inutile d'agiter toutes les questions qui pouraient regarder un concile futur & général. Sur les conciles.

Quant aux assemblées, ou synodes, ou conciles nationaux, ils ne peuvent sans contredit être convoqués que quand le souverain les juge nécessaires ; ses commissaires doivent y présider, & en diriger toutes les délibérations, Sur les synodes.

& c'eſt à lui à donner la ſanction aux décrets.

Sur les aſſemblées périodiques.

Il peut y avoir des aſſemblées périodiques du clergé pour le maintien de l'ordre & ſous l'autorité du ſouverain ; mais la puiſſance civile doit toûjours en déterminer les vues, en diriger les délibérations, & en faire exécuter les déciſions. L'aſſemblée périodique du clergé de France, n'eſt autre choſe qu'une aſſemblée de commiſſaires économiques pour tout le clergé du royaume.

Sur les vœux.

Les vœux par leſquels s'obligent quelques eccléſiaſtiques de vivre en corps ſelon une certaine règle, ſous le nom de *moines* ou de *religieux*, ſi prodigieuſement multipliés dans l'Europe ; ces vœux doivent auſſi être toûjours ſoumis à l'examen & à l'inſpection des magiſtrats ſouverains. Ces couvens qui renferment tant de gens inutiles à la ſociété, & tant de victimes qui regrettent la liberté qu'ils ont perdue, ces ordres qui portent tant de noms ſi bizarres, ne peuvent être établis dans un pays, & tous leurs vœux ne peuvent être valables, ou obligatoires, que quand ils ont été examinés & approuvés au nom du ſouverain.

Sur les couvens.

En tout tems le prince eſt donc en droit de prendre connaiſſance des règles de ces maiſons religieuſes, de leur conduite : il peut réformer ces maiſons & les abolir s'il les juge

juge incompatibles avec les circonſtances préſentes, & le bien actuel de la ſociété.

Les biens & les acquiſitions de ces corps religieux ſont de même ſoumis à l'inſpection des magiſtrats pour en connaître la valeur & l'emploi. Si la maſſe de ces richeſſes qui ne circulent plus était trop forte, ſi les revenus excédaient trop les beſoins raiſonnables de ces réguliers, ſi l'emploi de ces rentes était contraire au bien général, ſi cette accumulation appauvriſſait les autres citoyens, dans tous ces cas il ſerait du devoir des magiſtrats, pères communs de la patrie, de diminuer ces richeſſes, de les partager, de les faire rentrer dans la circulation qui fait la vie d'un état, de les employer même à d'autres uſages pour le bien de la ſociété. Sur les biens des moines.

Par les mêmes principes le ſouverain doit expreſſément défendre qu'aucun ordre religieux ait un ſupérieur dans le pays étranger, c'eſt preſque un crime de lèze-majeſté. Sur leurs règles ſpirituelles.

Le ſouverain peut preſcrire les règles pour entrer dans ces ordres; il peut, ſelon les anciens uſages, fixer un âge, & empêcher que l'on ne faſſe des vœux que du conſentement exprès des magiſtrats. Chaque citoyen naît ſujet de l'état, & il n'a pas le droit de rompre des engagemens naturels envers la ſociété ſans l'aveu de ceux qui la gouvernent. Sur l'admiſſion dans les ordres.

De la diſſolution d'un ordre.

Si le ſouverain abolit un ordre religieux, ces vœux ceſſent d'être obligatoires. Le premier vœu eſt d'être citoyen ; c'eſt un ſerment primordial & tacite, autoriſé de DIEU, un vœu dans l'ordre de la providence, un vœu inaltérable & impreſcriptible qui unit l'homme en ſociété avec la patrie & avec le ſouverain. Si nous avons pris un engagement poſtérieur, le vœu primitif a été réſervé ; rien n'a pu énerver ni ſuſpendre la force de ce ſerment primitif. Si donc le ſouverain déclare ce dernier vœu, qui n'a pu être que conditionnel & dépendant du premier, incompatible avec le ſerment naturel ; s'il trouve ce dernier vœu dangereux dans la ſociété, & contraire au bien public qui eſt la ſuprême loi, tous ſont dès lors déliés en conſcience de ce vœu ; pourquoi ? parce que la conſcience les attachait primitivement au ſerment naturel, & au ſouverain. Le ſouverain dans ce cas ne diſſout point un vœu ; il le déclare nul, il remet l'homme dans l'état naturel.

En voilà aſſez pour diſſiper tous les ſophiſmes par leſquels les canoniſtes ont cherché à embarraſſer cette queſtion ſi ſimple pour quiconque ne veut écouter que la raiſon.

SECTION QUATRIÉME.

Des peines eccléſiaſtiques.

Peines ſpirituelles.

Puiſque ni l'égliſe qui eſt l'aſſemblée de tous les fidèles, ni les eccléſiaſtiques qui ſont

miniſtres dans cette égliſe au nom du ſouverain & ſous ſon autorité, n'ont aucune force coactive, aucune puiſſance exécutrice, aucun pouvoir terreſtre, il eſt évident que ces miniſtres de la religion ne peuvent infliger que des peines uniquement ſpirituelles. Menacer les pécheurs de la colère du ciel, c'eſt la ſeule peine dont un paſteur peut faire uſage. Si l'on ne veut pas donner le nom de *peines* à ces cenſures, ou à ces déclamations, les miniſtres de la religion n'auront aucune peine à infliger.

De l'excommunication.

L'égliſe peut-elle bannir de ſon ſein ceux qui la deshonorent ou la troublent? Grande queſtion ſur laquelle les canoniſtes n'ont point héſité de prendre l'affirmative. Obſervons d'abord que les eccléſiaſtiques ne ſont pas l'égliſe. L'égliſe aſſemblée dans laquelle ſont les magiſtrats ſouverains, pourait ſans doute de droit, exclure de ſes congrégations un pécheur ſcandaleux, après des avertiſſemens charitables, réitérés & ſuffiſans. Cette excluſion ne peut dans ce cas même emporter aucune peine civile, aucun mal corporel, ni la privation d'aucun avantage terreſtre. Mais ce que peut l'égliſe de droit, les eccléſiaſtiques qui ſont dans l'égliſe ne le peuvent qu'autant que le ſouverain les y autoriſe & le leur permet.

C'eſt donc encor même dans ce cas au ſouverain à veiller ſur la manière dont ce droit ſera excercé; vigilance d'autant plus néceſ-

faire qu'il eſt plus aiſé d'abuſer de cette diſcipline. C'eſt par conſéquent à lui, en conſultant les règles du ſupport & de la charité, à preſcrire les formes & les reſtrictions convenables : ſans cela, toute déclaration du clergé, toute excommunication ſerait nulle & ſans effet, même dans l'ordre ſpirituel. C'eſt confondre des cas entiérement différens que de conclure de la pratique des apôtres la manière de procéder aujourd'hui. Le ſouverain n'était pas de la religion des apôtres, l'égliſe n'était pas encore dans l'état ; les miniſtres du culte ne pouvaient pas recourir au magiſtrat. D'ailleurs, les apôtres étaient des miniſtres extraordinaires tels qu'on n'en voit plus. Si l'on me cite d'autres exemples d'excommunications lancées ſans l'autorité du ſouverain, que dis-je, ſi l'on rappelle ce que l'on ne peut entendre ſans frémir d'horreur, des exemples mêmes d'excommunications fulminées inſolemment contre des ſouverains & des magiſtrats, je répondrai hardiment que ces attentats ſont une rébellion manifeſte, une violation ouverte des devoirs les plus ſacrés de la religion, de la charité, & du droit naturel.

L'excommunication appartient privativement à l'égliſe.

On voit donc évidemment que c'eſt au nom de toute l'égliſe que l'excommunication doit être prononcée contre les pécheurs publics, puiſqu'il s'agit ſeulement de l'excluſion de ce corps ; ainſi elle doit être prononcée

par les ecclésiastiques sous l'autorité des magistrats & au nom de l'église, pour les seuls cas dans lesquels on peut présumer que l'église entière bien instruite la prononcerait, si elle pouvait avoir en corps cette discipline qui lui appartient privativement.

Ajoutons encor pour donner une idée complette de l'excommunication, & des vraies règles du droit canonique à cet égard, que cette excommunication légitimement prononcée par ceux à qui le souverain au nom de l'église en a expressément laissé l'exercice, ne renferme que la privation des biens spirituels sur la terre. Elle ne saurait s'étendre à autre chose. Tout ce qui serait au-delà serait abusif, & plus ou moins tyrannique. Les ministres de l'église ne font que déclarer qu'un tel homme n'est plus membre de l'église. Il peut donc jouïr malgré l'excommunication de tous les droits naturels, de tous les droits civils, de tous les biens temporels comme homme, ou comme citoyen. Si le magistrat intervient & prive outre cela un tel homme d'une charge ou d'un emploi dans la société, c'est alors une peine civile ajoutée pour quelque faute contre l'ordre civil.

Ce n'est que la privation des biens spirituels sur la terre.

Supposons encor que les ecclésiastiques qui ont prononcé l'excommunication, ayent été séduits par quelque erreur ou quelque passion, (ce qui peut toûjours arriver puisqu'ils sont hommes) celui qui a été ainsi exposé à

L'excommunication peut être déclarée nulle par la conscience.

une excommunication précipitée eſt juſtifié par ſa conſcience devant DIEU. La déclaration faite contre lui n'eſt & ne peut être d'aucun effet pour la vie à venir. Privé de la communion extérieure avec les vrais fidèles, il peut encor jouïr ici-bas de toutes les conſolations de la communion intérieure. Juſtifié par ſa conſcience, il n'a rien à redouter dans la vie à venir du jugement de DIEU qui eſt ſon véritable juge.

Si le magiſtrat ou le ſouverain peut être excommunié.

C'eſt encor une grande queſtion dans le droit canonique, ſi le clergé, ſi ſon chef, ſi un corps eccléſiaſtique quelconque, peut excommunier les magiſtrats ou le ſouverain, ſous prétexte, ou pour raiſon de l'abus de leur pouvoir. Cette queſtion ſeule eſt ſcandaleuſe, & le ſimple doute une rébellion manifeſte. En effet, le premier devoir de l'homme en ſociété eſt de reſpecter & de faire reſpecter le magiſtrat; & vous prétendriez avoir le droit de le diffamer & de l'avilir! qui vous aurait donné ce droit auſſi abſurde qu'exécrable? ſerait-ce DIEU qui gouverne le monde politique par les ſouverains, qui veut que la ſociété ſubſiſte par la ſubordination?

Les premiers eccléſiaſtiques, à la naiſſance du chriſtianiſme, ſe ſont-ils crus autoriſés à excommunier les *Tibères*, les *Nérons*, les *Claudes*, & enſuite les *Conſtances* qui étaient hérétiques? Comment donc a-t-on pu ſouffrir ſi longtems des prétentions auſſi

monſtrueuſes, des idées auſſi atroces, & les attentats affreux qui en ont été la ſuite; attentats également réprouvés par la raiſon, le droit naturel & la religion ? S'il était une religion qui enſeignât de pareilles horreurs, elle devrait être proſcrite de la ſociété comme directement oppoſée au repos du genre-humain. Le cri des nations s'eſt déja fait entendre contre ces prétendues loix canoniques, dictées par l'ambition & le fanatiſme. Il faut eſpérer que les ſouverains mieux inſtruits de leurs droits, ſoutenus par la fidélité des peuples, mettront enfin un terme à des abus ſi énormes, & qui ont cauſé tant de malheurs. Le philoſophe inimitable qui nous a donné l'*Eſſai ſur l'hiſtoire générale & les mœurs des nations*, a été le premier qui a relevé avec force l'atrocité des entrepriſes de cette nature.

SECTION CINQUIÉME.

De l'inſpection ſur le dogme.

Attention du ſouverain ſur le dogme.

Le ſouverain n'eſt point le juge de la vérité du dogme; il peut juger pour lui-même comme tout autre homme; mais il doit prendre connaiſſance du dogme dans tout ce qui intéreſſe l'ordre civil, ſoit quant à la nature de la doctrine ſi elle avait quelque choſe de contraire au bien public, ſoit quant à la manière de la propoſer.

Règle générale dont les magiſtrats ſouverains n'auraient jamais dû ſe départir. Rien dans le dogme ne mérite l'attention de la police que ce qui peut intéreſſer l'ordre public; c'eſt l'influence de la doctrine ſur les mœurs qui décide de ſon importance. Toute doctrine qui n'a qu'un rapport éloigné avec la vertu, ne ſaurait être fondamentale. Les vérités qui ſont propres à rendre les hommes doux, humains, ſoumis aux loix, obéiſſans au ſouverain, intéreſſent l'état, & viennent évidemment de DIEU.

SECTION SIXIÉME.

Inſpection des magiſtrats ſur l'adminiſtration des ſacremens.

Inſpection néceſſaire.

L'adminiſtration des ſacremens doit être auſſi ſoumiſe à l'inſpection aſſidue du magiſtrat en tout ce qui intéreſſe l'ordre public.

Sur les régiſtres.

On convient d'abord que le magiſtrat doit veiller ſur la forme des régiſtres publics des mariages, des batêmes, des morts, ſans aucun égard à la croyance des divers citoyens de l'état.

Les mêmes raiſons de police & d'ordre n'exigeraient-elles pas qu'il y eût des régiſtres exacts entre les mains du magiſtrat, de tous ceux qui font des vœux pour entrer dans les cloîtres, dans les pays où les cloîtres ſont admis.

Dans le sacrement de la pénitence, le ministre qui refuse ou accorde l'absolution, n'est comptable de ses jugemens qu'à DIEU ; de même aussi le pénitent n'est comptable qu'à DIEU s'il communie ou non, & s'il communie bien ou mal.

Aucun pasteur pécheur ne peut avoir le droit de refuser publiquement & de son autorité privée, l'eucharistie à un autre pécheur. JESUS-CHRIST impeccable ne refusa pas la communion à *Judas*.

L'extrême-onction & le viatique demandés par les malades sont soumis aux mêmes règles. Le seul droit du ministre est de faire des exhortations au malade, & le devoir du magistrat est d'avoir soin que le pasteur n'abuse pas de ces circonstances pour persécuter les malades.

Autrefois c'était l'église en corps qui appellait ses pasteurs, & leur conférait le droit d'instruire & de gouverner le troupeau. Ce sont aujourd'hui des ecclésiastiques qui en consacrent d'autres, mais la police publique doit y veiller.

C'est sans doute un grand abus introduit depuis longtems, que de conférer les ordres sans fonction ; c'est enlever des membres à l'état sans en donner à l'église. Le magistrat est en droit de réformer cet abus.

De la nature du mariage.

Le mariage, dans l'ordre civil, est une union légitime de l'homme & de la femme pour

avoir des enfans, pour les élever, & pour leur assurer les droits des propriétés sous l'autorité de la loi. Afin de constater cette union, elle est accompagnée d'une cérémonie religieuse, régardée par les uns comme un sacrement, par les autres comme une pratique du culte public ; vraie logomachie qui ne change rien à la chose. Il faut donc distinguer deux parties dans le mariage, le contract civil ou l'engagement naturel, & le sacrement ou la cérémonie sacrée. Le mariage peut donc subsister avec tous ses effets naturels & civils, indépendamment de la cérémonie religieuse. Les cérémonies même de l'église ne sont devenues nécessaires dans l'ordre civil que parce que le magistrat les a adoptées. Il s'est même écoulé un longtems sans que les ministres de la religion ayent eu aucune part à la célébration des mariages. Du tems de *Justinien* le consentement des parties en présence de témoins, sans aucune cérémonie de l'église, légitimait encor le mariage parmi les chrétiens. C'est cet empereur qui fit vers le milieu du sixiéme siécle, les premières loix pour que les prêtres intervinssent comme simples témoins, sans ordonner encor de bénédiction nuptiale. L'empereur *Léon* qui mourut sur le trône en 886, semble être le premier qui ait mis la cérémonie religieuse au rang des conditions nécessaires. La loi même qu'il fit atteste que c'était un nouvel établissement.

De l'idée juſte que nous nous formons ainſi du mariage, il réſulte d'abord que le bon ordre & la piété même rendent aujourd'hui néceſſaires les formalités religieuſes, adoptées dans toutes les communions chrétiennes. Mais l'eſſence du mariage ne peut en être dénaturée; & cet engagement qui eſt le principal dans la ſociété eſt, & doit demeurer toûjours ſoumis dans l'ordre politique à l'autorité du magiſtrat.

Il ſuit de-là encor que deux époux élevés dans le culte même des infidèles & des hérétiques, ne ſont point obligés de ſe remarier s'ils l'ont été ſelon la loi de leur patrie; c'eſt au magiſtrat dans tous les cas d'examiner la choſe.

Le prêtre eſt aujourd'hui le magiſtrat que la loi a déſigné librement en certains pays pour recevoir la foi de mariage. Il eſt très évident que la loi peut modifier ou changer, comme il lui plait l'étendue de cette autorité eccléſiaſtique.

Des teſtamens & enterremens.

Les teſtamens & les enterremens ſont inconteſtablement du reſſort de la loi civile & de celui de la police. Jamais ils n'auraient dû ſouffrir que le clergé uſurpât l'autorité de la loi à aucun de ces égards. On peut voir encor dans le ſiécle de *Louïs XIV* & dans celui de *Louïs XV*, des exemples frappans des entrepriſes de certains eccléſiaſtiques fanatiques ſur la police des enterremens. On a vu

des refus de ſacremens, d'inhumation, ſous prétexte d'héréſie ; barbarie dont les payens mêmes auraient eu horreur.

SECTION SEPTIÉME.

Juriſdiction des eccléſiaſtiques.

Le ſouverain peut ſans doute abandonner à un corps eccléſiaſtique ou à un ſeul prêtre une juriſdiction ſur certains objets & ſur certaines perſonnes, avec une compétence convenable à l'autorité confiée. Je n'examine point s'il a été prudent de remettre ainſi une portion de l'autorité civile entre les mains d'un corps ou d'une perſonne, qui avait déja une autorité ſur les choſes ſpirituelles. Livrer à ceux qui devaient ſeulement conduire les hommes au ciel, une autorité ſur la terre, c'était réunir deux pouvoirs dont l'abus était trop facile : mais il eſt certain du moins qu'aucun homme en tant qu'eccléſiaſtique, ne peut avoir aucune ſorte de juriſdiction. S'il la poſſède, elle eſt ou concédée par le ſouverain, ou uſurpée, il n'y a point de milieu. Le royaume de JESUS-CHRIST n'eſt point de ce monde ; il a refuſé d'être jugé ſur la terre, il a ordonné de rendre à *Céſar* ce qui appartient à *Céſar* ; il a interdit à ſes apôtres toute domination ; il n'a prêché que l'humilité, la douceur & la dépendance. Les eccléſiaſtiques

ne peuvent tenir de lui ni puiſſance, ni autorité, ni domination, ni juriſdiction dans le monde. Ils ne peuvent donc poſſéder légitimement aucune autorité que par une conceſſion du ſouverain, de qui tout pouvoir doit dériver dans la ſociété.

Puiſque c'eſt du ſouverain ſeul que les eccléſiaſtiques tiennent quelque juriſdiction ſur la terre, il ſuit de-là que le ſouverain & ſes magiſtrats doivent veiller ſur l'uſage que le clergé fait de ſon autorité, comme nous l'avons prouvé.

Il fut un tems, dans l'époque malheureuſe du gouvernement féodal, où les eccléſiaſtiques s'étaient emparés en divers lieux des principales fonctions de la magiſtrature. On a borné dès-lors l'autorité des ſeigneurs de fiefs laïques, ſi redoutable au ſouverain, & ſi dure pour les peuples. Mais une partie de l'indépendance des juriſdictions eccléſiaſtiques a ſubſiſté. Quand donc eſt-ce que les ſouverains ſeront aſſez inſtruits, ou aſſez courageux pour reprendre à eux toute autorité uſurpée, & tant de droits dont on a ſi ſouvent abuſé pour vexer les ſujets qu'ils doivent protéger ?

C'eſt de cette inadvertence des ſouverains que ſont venues les entrepriſes audacieuſes de quelques eccléſiaſtiques contre le ſouverain même. L'hiſtoire ſcandaleuſe de ces attentats énormes eſt conſignée dans des monumens qui ne peuvent être conteſtés, & il eſt

à préſumer que les ſouverains éclairés aujourd'hui par les écrits des ſages, ne permettront plus des tentatives qui ont ſi ſouvent été accompagnées ou ſuivies de tant d'horreurs.

La bulle *in Cœna Domini* eſt encor en particulier une preuve ſubſiſtante des entrepriſes continuelles du clergé contre l'autorité ſouveraine & civile, &c. (Voyez *Bulle.*) Voyez ſurtout l'article des *Deux puiſſances.*

EXTRAIT DU TARIF DES DROITS *qu'on paye en France à la cour de Rome pour les bulles, diſpenſes, abſolutions &c., lequel tarif fut arrêté au conſeil du roi le 4 Septembre 1691, & qui eſt rapporté tout entier dans l'*Inſtruction de Jacques Le Pelletier, *imprimée à Lyon en 1699, avec approbation & privilège du roi; à Lyon chez* Antoine Boudet, *huitiéme édition. On en a retiré les exemplaires, & les taxes ſubſiſtent.*

1°. Pour abſolution du crime d'apoſtaſie, on payera au pape quatre-vingt livres.

2°. Un bâtard qui voudra prendre les ordres, payera pour la diſpenſe vingt-cinq livres; s'il veut poſſéder un bénéfice ſimple, il payera de plus cent quatre-vingt livres; s'il veut que dans la diſpenſe on ne faſſe pas mention de ſon illégitimité, il payera mille cinquante livres.

3°. Pour dispense & absolution de bigamie, mille cinquante livres.

4°. Pour dispense à l'effet de juger criminellement, ou d'exercer la médecine, quatre-vingt dix livres.

5°. Absolution d'hérésie, quatre-vingt livres.

6°. Bref de quarante heures pour sept ans, douze livres.

7°. Absolution pour avoir commis un homicide à son corps défendant ou sans mauvais dessein, quatre-vingt quinze livres. Ceux qui étaient dans la compagnie du meurtrier doivent aussi se faire absoudre & payer pour cela quatre-vingt cinq livres.

8°. Indulgences pour sept années, douze livres.

9°. Indulgences perpétuelles pour une confrairie, quarante livres.

10°. Dispense d'irrégularité ou d'inhabilité, vingt-cinq livres; si l'irrégularité est grande, cinquante livres.

11°. Permission de lire les livres défendus, vingt-cinq livres.

12°. Dispense de simonie, quarante livres; sauf à augmenter suivant les circonstances.

13°. Bref pour manger les viandes défendues, soixante-cinq livres.

14°. Dispense de vœux simples de chasteté ou de religion, quinze livres. Bref déclaratoire de la nullité de la profession d'un religieux ou

d'une religieuſe, cent livres : ſi on demande ce bref dix ans après la profeſſion, on paye le double.

DISPENSES DE MARIAGE.

Diſpenſe du quatriéme degré de parenté avec cauſe, ſoixante-cinq livres ; ſans cauſe quatre-vingt dix livres ; avec abſolution des familiarités que les futurs ont eues enſemble, cent quatre-vingt livres.

Pour les parens du troiſiéme au quatriéme degré, tant du côté du père que de celui de la mère, la diſpenſe ſans cauſe eſt de huit cent quatre-vingt livres ; avec cauſe cent quarante-cinq livres.

Pour les parens au ſecond degré d'un côté, & au quatriéme de l'autre, les nobles payeront mille quatre cent trente livres ; pour les roturiers mille cent cinquante-cinq livres.

Celui qui voudra épouſer la ſœur de la fille avec laquelle il a été fiancé, payera pour la diſpenſe mille quatre cent trente livres.

Ceux qui ſont parens au troiſiéme degré, s'ils ſont nobles, ou s'ils vivent honnêtement, payeront mille quatre cent trente livres ; ſi la parenté eſt tant du côté du père que de celui de la mère, deux mille quatre cent trente livres.

Parens au ſecond degré payeront quatre mille cinq cent trente livres ; ſi la future a accordé des faveurs au futur, ils payeront de plus pour l'abſolution deux mille trente livres.

Ceux

Ceux qui ont tenu ſur les fonts de batême l'enfant de l'un ou de l'autre, la diſpenſe eſt de deux mille ſept cent trente livres. Si l'on veut ſe faire abſoudre d'avoir pris des plaiſirs prématurés, on payera de plus mille trois cent trente livres.

Celui qui a joui des faveurs d'une veuve pendant la vie du premier mari, payera pour l'épouſer légitimement cent quatre-vingt dix livres.

En Eſpagne & en Portugal, les diſpenſes de mariage ſont beaucoup plus chères. Les couſins-germains ne les obtiennent pas à moins de deux mille écus de dix jules de Componade.

Les pauvres ne pouvant pas payer des taxes auſſi fortes, on leur fait des remiſes. Il vaut bien mieux tirer la moitié du droit que de ne rien avoir du tout en refuſant la diſpenſe.

On ne rapporte pas ici les ſommes que l'on paye pour les bulles des évêques, des abbés, des prieurs, des curés &c.; à la bonne heure que le pape perçoive quelques droits ſur les gens d'égliſe; mais on ne voit pas de quelle autorité il impoſe des taxes ſur les laïcs qui épouſent leurs couſines.

DU DROIT DE LA GUERRE.

Dialogue entre un Anglais & un Allemand.

L'ALLEMAND.

QU'entendez-vous par le droit de la guerre ?

L'ANGLAIS.

Votre *Grotius* en a fait un ample traité, dans lequel il cite plus de deux cent auteurs Grecs ou Latins, & même des auteurs Juifs.

L'ALLEMAND.

Croyez-vous que le prince *Eugène*, & le duc de *Marlborou* l'euſſent étudié quand ils vinrent humilier la fierté de *Louis XIV* ? Le droit de la paix je le connais aſſez ; c'eſt de tenir ſa parole, & de laiſſer tous les hommes jouïr des droits de la nature ; mais pour le droit de la guerre, je ne ſais ce que c'eſt. Le code du meurtre me ſemble une étrange imagination. J'eſpère que bientôt on nous donnera la juriſprudence des voleurs de grand chemin.

L'ANGLAIS.

Comment accorderons-nous donc cette horreur ſi ancienne, ſi univerſelle de la guerre,

avec des idées du juſte & de l'injuſte ? avec cette bienveillance pour nos ſemblables que nous prétendons être née avec nous ? avec le *to Kalon*, le beau & l'honnête ?

L'ALLEMAND.

N'allons pas ſi vîte. Ce crime qui conſiſte à commettre un ſi grand nombre de crimes en front de bandière, n'eſt pas tout-à-fait ſi univerſel qu'on le croit. Les brames & les primitifs nommés *quakres*, n'ont jamais été coupables de cette abomination. Les nations qui ſont au-delà du Gange verſent très rarement le ſang ; & je n'ai point lu que la république de San Marino ait jamais fait la guerre, quoiqu'elle ait à-peu-près autant de terrain qu'en avait *Romulus*. Les Lapons, les Samoyèdes, les peuples du Kamshatka n'ont jamais attaqué leurs voiſins. Les peuples de l'Indus & de l'Hidaſpe furent bien ſurpris de voir les premiers voleurs armés qui vinrent s'emparer de leur beau pays. Pluſieurs peuples de l'Amérique n'avaient jamais entendu parler de ce péché horrible, quand les Eſpagnols vinrent les exterminer l'Evangile à la main.

Il n'eſt point dit que les Cananéens euſſent jamais fait la guerre à perſonne, lorſqu'une horde de Juifs parut tout-d'un-coup, mit les bourgades en cendres, égorgea les femmes ſur les corps de leurs maris, & les enfans ſur le

ventre de leurs mères. Comment expliquerons-nous cette fureur dans nos principes ?

L'ANGLAIS.

Comme les médecins rendent raiſon de la peſte, des deux véroles & de la rage. Ce ſont des maladies attachées à la conſtitution de nos organes. On n'eſt pas toûjours attaqué de la rage & de la peſte ; il ſuffit ſouvent qu'un prétendu politique enragé ait mordu un autre miniſtre pour que la rage ſe communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes.

Mais quand on a ces maladies, il y a quelques remèdes. En connaiſſez-vous pour la guerre ?

L'ALLEMAND.

Je n'en connais que deux dont la tragédie s'eſt emparée. La crainte & la pitié. La crainte nous oblige ſouvent à faire la paix : & la pitié que la nature a miſe dans nos cœurs comme un contrepoiſon contre l'héroïſme carnaſſier, fait qu'on ne traite pas toûjours les vaincus à toute rigueur. Notre intérêt même eſt d'uſer envers eux de miſéricorde, afin qu'ils ſervent ſans trop de répugnance leurs nouveaux maîtres : je ſais bien qu'il y a eu des brutaux qui ont fait ſentir rudement le poids de leurs chaînes aux nations ſubjuguées. A cela je n'ai autre choſe à répondre que ce vers d'une

tragédie intitulée *Spartacus*, composée par un Français qui pense profondément.

La loi de l'univers est malheur aux vaincus.

J'ai dompté un cheval : si je suis sage je le nourris bien, je le caresse, & je le monte ; si je suis un fou furieux, je l'égorge.

L'ALLEMAND.

Cela n'est pas consolant : car nous avons presque tous été subjugués. Vous autres Anglais vous l'avez été par les Romains, par les Saxons & les Danois ; & ensuite par un bâtard de Normandie. Le berceau de notre religion est entre les mains des Turcs : une poignée de Francs a soumis la Gaule. Les Tyriens, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Arabes ont tour-à-tour subjugué l'Espagne ; des Latins vinrent des bords du Tibre voler les bestiaux des bords du Rhin & du Danube ; ils firent les cultivateurs esclaves. Enfin, de la Chine à Cadix, presque tout l'univers a toûjours appartenu au plus fort. Je ne connais aucun conquérant qui soit venu l'épée dans une main & un code dans l'autre ; ils n'ont fait des loix qu'après la victoire, c'est-à-dire, après la rapine ; & ces loix, ils les ont faites précisément pour soutenir leur tyrannie. Que diriez-vous, si quelque bâtard de Normandie venait

s'emparer de votre Angleterre pour venir vous donner ſes loix ?

L'ANGLAIS.

Je ne dirais rien ; je tâcherais de le tuer à ſa deſcente dans ma patrie ; s'il me tuait je n'aurais rien à repliquer : s'il me ſubjuguait, je n'aurais que deux partis à prendre, celui de me tuer moi-même, ou celui de le bien ſervir.

L'ALLEMAND.

Voilà de triſtes alternatives. Quoi ! point de loi de la guerre, point de droit des gens ?

L'ANGLAIS.

J'en ſuis fâché ; mais il n'y en a point d'autres que de ſe tenir continuellement ſur ſes gardes. Tous les rois, tous les miniſtres penſent comme moi ; & c'eſt pourquoi, douze cent mille mercenaires en Europe ſont aujourd'hui la parade tous les jours en tems de paix.

Qu'un prince licentie ſes troupes dans votre continent, qu'il laiſſe tomber ſes fortifications en ruines, & qu'il paſſe ſon tems à lire *Grotius*, vous verrez ſi dans un an ou deux il n'aura pas perdu ſon royaume.

L'ALLEMAND.

Quoi ! votre Angleterre ſerait perdue ſi vous n'aviez pas *a ſtanding army*, une armée ſur pied ?

L'ANGLAIS.

Oh ! nous ſommes dans un cas différent ; c'eſt une *ſtanding army* qui peut nous perdre ; il ne nous faut que des flottes. Mais de façon ou d'autre, il faut ſe mettre en état d'être auſſi injuſte que ſes voiſins. Alors l'ambition eſt contenue par l'ambition, alors les chiens d'égale force montrent les dents, & ne ſe déchirent que lorſqu'ils ont à diſputer une proie.

L'ALLEMAND.

Mais les Romains, les Romains ces grands légiſlateurs !

L'ANGLAIS.

Ils feſaient des loix, comme les Algériens aſſujettiſſent leurs eſclaves à la règle ; mais quand ils combattaient pour réduire les nations en eſclavage, leur loi était leur épée. Voyez le grand *Céſar*, le mari de tant de femmes, & la femme de tant d'hommes, il fait mettre en croix deux mille citoyens du pays de Vannes, afin que le reſte apprenne à être plus ſouple ; enſuite quand toute la nation eſt bien apprivoiſée, viennent les loix & les beaux réglemens. On bâtit des cirques, des amphithéâtres ; on élève des aquéducs, on conſtruit des bains publics ; & les peuples ſubjugués danſent avec leurs chaînes.

L'ALLEMAND.

On dit pourtant que dans la guerre il y a des loix qu'on obſerve. Par exemple, on fait une trêve de quelques jours pour enterrer ſes morts. On ſtipule qu'on ne ſe battra pas dans un certain endroit. On accorde une capitulation à une ville aſſiégée ; on lui permet de racheter ſes cloches. On n'éventre point les femmes groſſes quand on prend poſſeſſion d'une place qui s'eſt rendue. Vous faites des politeſſes à un officier bleſſé qui eſt tombé entre vos mains ; & s'il meurt vous le faites enterrer.

L'ANGLAIS.

Ne voyez-vous pas que ce ſont-là les loix de la paix, les loix de la nature, les loix primitives qu'on exécute réciproquement ? La guerre ne les a pas dictées ; elles ſe font entendre malgré la guerre ; & ſans cela les trois quarts du globe ne ſeraient qu'un déſert couvert d'oſſemens.

Si deux plaideurs acharnés & près d'être ruinés par leurs procureurs, font entre eux un accord qui leur laiſſe à chacun un peu de pain, appellerez-vous cet accord une *loi du barreau ?* Si une horde de théologiens allant faire brûler en cérémonie quelques raiſonneurs qu'ils appellent *hérétiques*, apprend que le lendemain le parti hérétique les fera brûler à

ſon tour, s'ils font grace afin qu'on la leur faſſe; direz-vous que c'eſt-là une loi théologique? Vous avouerez qu'ils ont écouté la nature & l'intérêt malgré la théologie. Il en eſt de même dans la guerre. Le mal qu'elle ne fait pas, c'eſt le beſoin & l'intérêt qui l'arrête. La guerre, vous dis-je, eſt une maladie affreuſe qui ſaiſit les nations l'une après l'autre, & que la nature guérit à la longue.

L'ALLEMAND.

Quoi! vous n'admettez donc point de guerre juſte?

L'ANGLAIS.

Je n'en ai jamais connu de cette eſpèce; cela me paraît contradictoire & impoſſible.

L'ALLEMAND.

Quoi! lorſque le pape *Alexandre VI* & ſon infame fils *Borgia* pillaient la Romagne, égorgeaient, empoiſonnaient tous les ſeigneurs de ce pays, en leur accordant des indulgences, il n'était pas permis de s'armer contre ces monſtres?

L'ANGLAIS.

Ne voyez-vous pas que c'étaient ces monſtres qui feſaient la guerre? Ceux qui ſe défendaient, la ſoutenaient. Il n'y a certainement dans ce monde que des guerres offenſives, la

défenſive n'eſt autre choſe que la réſiſtance à des voleurs armés.

L'ALLEMAND.

Vous vous moquez de nous. Deux princes ſe diſputent un héritage, leur droit eſt litigieux, leurs raiſons ſont également plauſibles ; il faut bien que la guerre en décide : alors cette guerre eſt juſte des deux côtés.

L'ANGLAIS.

C'eſt vous qui vous moquez. Il eſt impoſſible phyſiquement, que l'un des deux n'ait pas tort ; & il eſt abſurde & barbare que des nations périſſent parce que l'un de ces deux princes a mal raiſonné. Qu'ils ſe battent en champ clos s'ils veulent ; mais qu'un peuple entier ſoit immolé à leurs intérêts, voilà où eſt l'horreur. Par exemple, l'archiduc *Charles* diſpute le trône d'Eſpagne au duc d'*Anjou*, & avant que le procès ſoit jugé, il en coûte la vie à plus de cinq cent mille hommes. Je vous demande ſi la choſe eſt juſte ?

L'ALLEMAND.

J'avoue que non. Il falait trouver quelqu'autre biais pour accommoder le différend.

L'ANGLAIS.

Le tems ſeul amène la guériſon de cette horrible épidémie ; la nation & ceux qui

entrent dans la querelle ſont malades de la rage. Ses horribles ſymptomes durent douze ans juſqu'à ce que les enragés épuiſés n'en pouvant plus, ſoient forcés de s'accorder. Le hazard, le mélange de bons & de mauvais ſuccès, les intrigues, la laſſitude ont éteint cet incendie, que d'autres hazards, d'autres intrigues, la cupidité, la jalouſie, l'eſpérance avaient allumée. La guerre eſt comme le mont Véſuve; ſes éruptions engloutiſſent des villes, & ſes embraſemens s'arrêtent. Il y a des tems où les bêtes féroces deſcendues des montagnes dévorent une partie de vos travaux, enſuite elles ſe retirent dans leurs cavernes.

L'ALLEMAND.

Quelle funeſte condition que celle des hommes?

L'ANGLAIS.

Celle des perdrix eſt pire; les renards, les oiſeaux de proie les dévorent, les chaſſeurs les tuent, les cuiſiniers les rôtiſſent; & cependant il y en a toûjours. La nature conſerve les eſpèces, & ſe ſoucie très peu des individus.

L'ALLEMAND.

Vous êtes dur, & la morale ne s'accommode pas de ces maximes.

L'ANGLAIS.

Ce n'eſt pas moi qui ſuis dur ; c'eſt la deſtinée. Vos moraliſtes font très bien de crier toûjours, „ Miſérables mortels, ſoyez juſtes „ & bienfaiſans, cultivez la terre & ne l'enſanglantez pas. Princes, n'allez pas dévaſter l'héritage d'autrui, de peur qu'on ne „ vous tue dans le vôtre ; reſtez chez vous, „ pauvres gentillâtres, rétabliſſez votre maſure ; tirez de vos fonds le double de ce „ que vous en tiriez ; entourez vos champs „ de hayes vives ; plantez des meuriers ; que „ vos ſœurs vous faſſent des bas de ſoye ; améliorez vos vignes ; & ſi des peuples voiſins „ veulent venir boire votre vin malgré vous, „ défendez-vous avec courage ; mais n'allez „ pas vendre votre ſang à des princes qui „ ne vous connaiſſent pas, qui ne jetteront „ jamais ſur vous un coup d'œil, & qui vous „ traitent comme des chiens de chaſſe qu'on „ mène contre le ſanglier, & qu'on laiſſe enſuite mourir dans un chenil. "

Ces diſcours feront peut-être impreſſion ſur trois ou quatre têtes bien organiſées, tandis que cent mille autres ne les entendront ſeulement pas, & brigueront l'honneur d'être lieutenants de houzards.

Pour les autres moraliſtes à gages que l'on nomme *prédicateurs*, ils n'ont jamais ſeulement oſé prêcher contre la guerre. Ils

déclament contre les appétits ſenſuels après avoir pris leur chocolat. Ils anathématiſent l'amour, & au ſortir de la chaire où ils ont crié, geſticulé & ſué, ils ſe font eſſuyer par leurs dévotes. Ils s'époumonnent à prouver des myſtères dont ils n'ont pas la plus légère idée. Mais ils ſe gardent bien de décrier la guerre, qui réunit tout ce que la perfidie a de plus lâche dans les manifeſtes, tout ce que l'infâme friponnerie a de plus bas dans les fournitures des armées, tout ce que le brigandage a d'affreux dans le pillage, le viol, le larcin, l'homicide, la dévaſtation, la deſtruction. Au contraire, ces bons prêtres béniſſent en cérémonie les étendarts du meurtre: & leurs confrères chantent pour de l'argent des chanſons juives, quand la terre a été inondée de ſang.

Les Français nos voiſins ſont de grands comédiens en chaire; mais je ne me ſouviens point en effet d'avoir lu dans leur prolixe & argumentant *Bourdaloue*, le premier qui ait mis les apparences de la raiſon dans ſes ſermons, je ne me ſouviens point, dis-je, d'avoir lu une ſeule page contre la guerre.

Leur élégant & compaſſé *Maſſillon*, en béniſſant les drapeaux du régiment de *Catinat*, fait à la vérité quelques vœux pour la paix; mais il permet l'ambition. „ Ce déſir, dit-il, „ de voir vos ſervices récompenſés, s'il eſt „ modéré, s'il ne vous porte pas à vous frayer

„ des routes d'iniquité pour parvenir à vos „ fins, n'a rien dont la morale chrétienne „ puiſſe être bleſſée.“ Enfin il prie DIEU d'envoyer l'ange exterminateur au devant du régiment de *Catinat*. „O mon DIEU, faites „ le précéder toûjours de la victoire & de la „ mort; répandez ſur ſes ennemis les eſprits „ de terreur & de vertige.“

J'ignore ſi la victoire peut précéder un régiment & ſi DIEU répand des eſprits de vertige; mais je ſais que les prédicateurs Autrichiens en diſaient autant aux cuiraſſiers de l'empereur, & que l'ange exterminateur ne ſavait auquel entendre.

Les prédicateurs Juifs allèrent encore plus loin. On voit avec édification les prières humaines dont leurs pſaumes ſont remplis. Il n'eſt queſtion que de mettre l'épée divine ſur ſa cuiſſe, d'éventrer les femmes, d'écraſer les enfans à la mammelle contre la muraille. L'ange exterminateur ne fut pas heureux dans ſes campagnes; il devint l'ange exterminé; & les Juifs pour prix de leurs pſaumes furent toûjours vaincus & eſclaves. Ils ne réparèrent que par l'uſure le mal que leur avait fait la guerre.

De quelque côté que vous vous tourniez, vous verrez que les prêtres ont toûjours prêché le carnage, depuis un *Aaron* que *Toland* prétend avoir été pontife d'une horde d'Arabes, juſqu'au prédicant *Jurieu* prophète d'Amſterdam.

Les négocians de cette ville auſſi ſenſés que ce pauvre garçon était fou, le laiſſaient dire, & vendaient leur gérofle & leur canelle.

L'ALLEMAND.

Eh bien, n'allons point à la guerre; ne nous feſons point tuer au hazard pour avoir de quoi vivre. Contentons-nous de nous bien défendre contre les voleurs appellés *conquérans*.

ECONOMIE.

CE mot ne ſignifie dans l'acception ordinaire que la manière d'adminiſtrer ſon bien; elle eſt commune à un père de famille & à un ſurintendant des finances d'un royaume. Les différentes ſortes de gouvernement, les tracaſſeries de famille & de cour, les guerres injuſtes & mal conduites, l'épée de *Thémis* miſe dans les mains des bourreaux pour faire périr l'innocent, les diſcordes inteſtines, ſont des objets étrangers à l'économie.

Il ne s'agit pas ici des déclamations de ces politiques qui gouvernent un état du fond de leur cabinet par des brochures.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

La première économie, celle par qui subsistent toutes les autres, est celle de la campagne. C'est elle qui fournit les trois seules choses dont les hommes ont un vrai besoin, le vivre, le vêtir & le couvert; il n'y en a pas une quatriéme, à moins que ce ne soit le chauffage dans les pays froids. Toutes les trois bien entendues donnent la santé, sans laquelle il n'y a rien.

On appelle quelquefois le séjour de la campagne la *vie patriarcale*; mais dans nos climats cette vie patriarcale serait impraticable & nous ferait mourir de froid, de faim & de misere.

Abraham va de la Caldée au pays de Sichem; de-là il faut qu'il fasse un long voyage par des déserts arides jusqu'à Memphis pour aller acheter du bled. J'écarte toûjours respectueusement, comme je le dois, tout ce qui est divin dans l'histoire d'*Abraham* & de ses enfans; je ne considère ici que son économie rurale.

Je ne lui vois pas une seule maison: il quitte la plus fertile contrée de l'univers & des villes où il y avait des maisons commodes, pour aller errer dans des pays dont il ne pouvait entendre la langue.

Il va de Sodome dans le désert de Gerar sans avoir le moindre établissement. Lorsqu'il ren-

renvoye *Agar* & l'enfant qu'il a eu d'elle ; c'eſt encor dans un déſert ; & il ne leur donne pour tout viatique qu'un morceau de pain & une cruche d'eau. Lorſqu'il va ſacrifier ſon fils au Seigneur, c'eſt encor dans un déſert. Il va couper le bois lui-même pour brûler la victime, & le charge ſur le dos de ſon fils qu'il doit immoler.

Sa femme meurt dans un lieu nommé *Arbé* ou *Hébron* ; il n'a pas ſeulement ſix pieds de terre à lui pour l'enſevélir : il eſt obligé d'acheter une caverne pour y mettre ſa femme. C'eſt le ſeul morceau de terre qu'il ait jamais poſſédé.

Cependant il eut beaucoup d'enfans ; car ſans compter *Iſaac* & ſa poſtérité, il eut de ſon autre femme *Cethura* à l'âge de cent quarante ans ſelon le calcul ordinaire, cinq enfans mâles qui s'en allèrent vers l'Arabie.

Il n'eſt point dit qu'*Iſaac* eût un ſeul quartier de terre dans le pays où mourut ſon père ; au contraire, il s'en va dans le déſert de Gerar avec ſa femme *Rebecca*, chez ce même *Abimelec* roi de Gerar qui avait été amoureux de ſa mère.

Ce roi du déſert devient auſſi amoureux de ſa femme *Rebecca* qu'il fait paſſer pour ſa ſœur, comme *Abraham* avait donné ſa femme *Sara* pour ſa ſœur à ce même roi *Abimelec* quarante ans auparavant. Il eſt un peu étonnant que dans cette famille on faſſe toûjours paſſer ſa

femme pour sa sœur afin d'y gagner quelque chose ; mais puisque ces faits sont consacrés, c'est à nous de garder un silence respectueux.

L'Ecriture dit, qu'il s'enrichissait dans cette terre horrible devenue fertile pour lui, & qu'il devint extrêmement puissant. Mais il est dit aussi qu'il n'avait pas de l'eau à boire, qu'il eut une grande querelle avec les pasteurs du roitelet de Gerar pour un puits ; & on ne voit pas qu'il eût une maison en propre.

Ses enfans, *Esaü* & *Jacob*, n'ont pas plus d'établissement que leur père. *Jacob* est obligé d'aller chercher à vivre dans la Mésopotamie dont *Abraham* était sorti : il sert sept années pour avoir une des filles de *Laban*, & sept autres années pour obtenir la seconde fille. Il s'enfuit avec *Rachel* & les troupeaux de son beau-père qui court après lui. Ce n'est pas là une fortune bien assurée.

Esaü est représenté aussi errant que *Jacob*. Aucun des douze patriarches, enfans de *Jacob*, n'a de demeure fixe, ni un champ dont il soit propriétaire. Ils ne reposent que sous des tentes, comme les Arabes Bédouins.

Il est clair que cette vie patriarcale ne convient nullement à la température de notre air. Il faut à un bon cultivateur tel que les *Pignoux* d'Auvergne, une maison saine tour-

née à l'orient, de vaſtes granges, de non moins vaſtes écuries, des étables proprement tenues; & le tout peut aller à cinquante mille francs au moins de notre monnoie d'aujourd'hui. Il doit ſemer tous les ans cent arpens en blé, en mettre autant en bons pâturages, poſſéder quelques arpens de vignes, & environ cinquante arpens pour les menus grains & les légumes; une trentaine d'arpens de bois, une plantation de meuriers, des vers à ſoye, des ruches. Avec tous ces avantages bien économiſés, il entretiendra une nombreuſe famille dans l'abondance de tout. Sa terre s'améliorera de jour en jour; il ſupportera ſans rien craindre les dérangemens des ſaiſons & le fardeau des impôts; parce qu'une bonne année répare les dommages de deux mauvaiſes. Il jouïra dans ſon domaine d'une ſouveraineté réelle qui ne ſera ſoumiſe qu'aux loix. C'eſt l'état le plus naturel de l'homme, le plus tranquille, le plus heureux, & malheureuſement le plus rare.

Le fils de ce véritable patriarche ſe voyant riche, ſe dégoûte bientôt de payer la taxe humiliante de la taille; il a malheureuſement appris quelque latin; il court à la ville, achète une charge qui l'exempte de cette taxe & qui donnera la nobleſſe à ſon fils au bout de vingt ans. Il vend ſon domaine pour payer ſa vanité. Une fille élevée dans le luxe, l'é-

pouſe, le deshonore & le ruine; il meurt dans la mendicité; & ſon fils porte la livrée dans Paris.

Telle eſt la différence entre l'économie de la campagne & les illuſions des villes.

L'économie à la ville eſt toute différente. Vivez-vous dans votre terre, vous n'achetez preſque rien; le ſol vous produit tout, vous pouvez nourrir ſoixante perſonnes ſans preſque vous en appercevoir. Portez à la ville le même revenu, vous achetez tout chérement, & vous pouvez nourrir à peine cinq ou ſix domeſtiques. Un père de famille qui vit dans ſa terre avec douze mille livres de rente, aura beſoin d'une grande attention pour vivre à Paris dans la même abondance avec quarante mille. Cette proportion a toûjours ſubſiſté entre l'économie rurale & celle de la capitale. Il en faut toûjours revenir à la ſingulière lettre de madame de *Maintenon* à ſa belle-ſœur madame d'*Aubigné*, dont on a tant parlé; on ne peut trop la remettre ſous les yeux.

. . . . . .

. . . . . .

„ Vous croirez bien que je connais Paris
„ mieux que vous; dans ce même eſprit,
„ voici, ma chère ſœur, un projet de dépenſe,
„ tel que je l'exécuterais ſi j'étais hors de

„ la cour. Vous êtes douze perſonnes, mon-
„ ſieur & madame, trois femmes, quatre la-
„ quais, deux cochers, un valet de chambre.

„ Quinze livres de viande à		
„ cinq ſous la livre .	3 liv.	15 ſous.
„ Deux piéces de rôti .	2 -	10.
„ Du pain . . .	1 -	10.
„ Le vin . . .	2 -	10.
„ Le bois . . .	2.	
„ Le fruit . . .	1 -	10.
„ La bougie . . .	-	10.
„ La chandelle . . .	-	8.
	14 liv.	13 ſous.

„ Je compte quatre ſous en vin pour vos
„ quatre laquais & vos deux cochers. C'eſt
„ ce que madame de *Monteſpan* donne aux
„ ſiens. Si vous aviez du vin en cave il ne
„ vous coûterait pas trois ſous : j'en mets ſix
„ pour votre valet de chambre, & vingt pour
„ vous deux qui n'en buvez pas pour trois.

„ Je mets une livre de chandelle par jour,
„ quoiqu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je
„ mets dix ſous en bougie ; il y en a ſix à
„ la livre qui coûte une liv. dix ſous, & qui
„ dure trois jours.

„ Je mets deux livres pour le bois ; cepen-
„ dant vous n'en brûlerez que trois mois de
„ l'année ; & il ne faut que deux feux.

„ Je mets une livre dix ſous pour le fruit ; le

„ ſucre ne coûte que onze ſous la livre : & il
„ n'en faut qu'un quarteron pour une compôte.
„ Je mets deux piéces de rôti : on en épar-
„ gne une quand monſieur ou madame ſoupe
„ ou dîne en ville ; mais auſſi j'ai oublié une
„ volaille bouillie pour le potage. Nous en-
„ tendons le ménage. Vous pouvez fort bien
„ ſans paſſer quinze livres avoir une entrée,
„ tantôt de ſauciſſes, tantôt de langues de
„ mouton ou de fraiſe de veau, le gigot
„ bourgeois, la pyramide éternelle, & la
„ compôte que vous aimez tant. *a*)
„ Cela poſé, & ce que j'apprends à la
„ cour, ma chère enfant, votre dépenſe ne
„ doit pas paſſer cent livres par ſemaine :
„ c'eſt quatre cent livres par mois. Poſons
„ cinq cent, afin que les bagatelles que j'ou-
„ blie ne ſe plaignent point que je leur fais
„ injuſtice. Cinq cent livres par mois font,

„ Pour votre dépenſe de bouche	6000 L.
„ Pour vos habits . . .	1000.
„ Pour loyer de maiſon .	1000.
„ Pour gages & habits des gens	1000.
„ Pour les habits, l'opéra & les „ magnificences de monſieur .	3000.
	12000 L.

„ Tout cela n'eſt-il pas honnête ? &c.

a) Dans ce tems là, & c'était le plus brillant de *Louis XIV*, on ne ſervait d'entremêts que dans les grands repas d'appareil.

Le marc de l'argent valait alors à-peu-près la moitié du numéraire d'aujourd'hui ; tout le néceſſaire abſolu était de la moitié moins cher : & le luxe ordinaire qui eſt devenu néceſſaire & qui n'eſt plus luxe, coûtait trois à quatre fois moins que de nos jours. Ainſi le comte d'*Aubigné* aurait pu pour ſes douze mille livres de rente qu'il mangeait à Paris aſſez obſcurément, vivre en prince dans ſa terre.

Il y a dans Paris trois ou quatre cent familles municipales qui occupent la magiſtrature depuis un ſiécle, & dont le bien eſt en rentes ſur l'hôtel-de-ville. Je ſuppoſe qu'elles euſſent chacune vingt mille livres de rente, ces vingt mille livres feſaient juſte le double de ce qu'elles font aujourd'hui ; ainſi elles n'ont réellement que la moitié de leur ancien revenu. De cette moitié on retrancha une moitié dans le tems inconcevable du ſyſtême de *Laſs*. Ces familles ne jouïſſent donc réellement que du quart du revenu qu'elles poſſédaient à l'avénement de *Louïs XIV* au trône ; & le luxe étant augmenté des trois quarts, reſte à-peu-près rien pour elles ; à moins qu'elles n'ayent réparé leur ruine par de riches mariages, ou par des ſucceſſions, ou par une induſtrie ſecrette : & c'eſt ce qu'elles ont fait.

En tout pays tout ſimple rentier qui n'augmente pas ſon bien dans une capitale, le perd

à la longue. Les terriens ſe ſoutiennent parce que l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion ; mais ils ſont expoſés à un autre malheur ; & ce malheur eſt dans eux-mêmes. Leur luxe & leur inattention non moins dangereuſe encor, les conduiſent à la ruine. Ils vendent leurs terres à des financiers qui entaſſent, & dont les enfans diſſipent tout à leur tour. C'eſt une circulation perpétuelle d'élévation & de décadence ; le tout faute d'une économie raiſonnable qui conſiſte uniquement à ne pas dépenſer plus qu'on ne reçoit.

DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE.

L'économie d'un état n'eſt préciſément que celle d'une grande famille. C'eſt ce qui porta le duc de *Sulli* à donner le nom d'*économies* à ſes mémoires. Toutes les autres branches d'un gouvernement ſont plutôt des obſtacles que des ſecours à l'adminiſtration des deniers publics. Des traités qu'il faut quelquefois conclure à prix d'or, des guerres malheureuſes, ruinent un état pour longtems ; les heureuſes même l'épuiſent. Le commerce intercepté & mal entendu l'appauvrit encore ; les impôts exceſſifs comblent la miſère.

Qu'eſt-ce qu'un état riche & bien économiſé ? c'eſt celui où tout homme qui travaille eſt ſûr d'une fortune convenable à ſa

condition, à commencer par le roi & à finir par le manœuvre.

Prenons pour exemple l'état où le gouvernement des finances eſt le plus compliqué; l'Angleterre. Le roi eſt preſque ſûr d'avoir toûjours un million ſterling par an à dépenſer pour ſa maiſon, ſa table, ſes ambaſſadeurs & ſes plaiſirs. Ce million revient tout entier au peuple par la conſommation : car ſi les ambaſſadeurs dépenſent leurs appointemens ailleurs, les miniſtres étrangers conſument eur argent à Londres. Tout poſſeſſeur de terres eſt certain de jouïr de ſon revenu aux taxes près impoſées par ſes repréſentans en parlement, c'eſt-à-dire, par lui-même.

Le commerçant joue un jeu de hazard & d'induſtrie contre preſque tout l'univers; & il eſt longtems incertain s'il mariera ſa fille à un pair du royaume, ou s'il mourra à l'hôpital.

Ceux qui ſans être négocians placent leur fortune précaire dans les grandes compagnies de commerce, reſſemblent parfaitement aux oiſifs de la France qui achètent des effets royaux, & dont le ſort dépend de la bonne ou mauvaiſe fortune du gouvernement.

Ceux dont l'unique profeſſion eſt de vendre & d'acheter des billets publics ſur les nouvelles heureuſes ou malheureuſes qu'on débite, & de trafiquer la crainte & l'eſpérance,

ſont en ſous ordre dans le même cas que les actionnaires ; & tous ſont des joueurs, hors le cultivateur qui fournit de quoi jouer.

Une guerre ſurvient ; il faut que le gouvernement emprunte de l'argent comptant, car on ne paye pas des flottes & des armées avec des promeſſes. La chambre des communes imagine une taxe ſur la bierre, ſur le charbon, ſur les cheminées, ſur les fenêtres, ſur les acres de bled & de pâturage, ſur l'importation, &c.

On calcule ce que cet impôt poura produire à-peu-près ; toute la nation en eſt inſtruite ; un acte du parlement dit aux citoyens, Ceux qui voudront prêter à la patrie recevront quatre pour cent de leur argent pendant dix ans, au bout deſquels ils ſeront rembourſés.

Ce même gouvernement fait un fonds d'amortiſſement du ſurplus de ce que produiſent les taxes. Ce fonds doit ſervir à rembourſer les créanciers. Le tems du rembourſement venu, on leur dit, Voulez-vous votre fonds, ou voulez-vous nous le laiſſer à trois pour cent ? Les créanciers qui croyent leur dette aſſurée, laiſſent pour la plûpart leur argent entre les mains du gouvernement.

Nouvelle guerre, nouveaux emprunts, nouvelles dettes ; le fonds d'amortiſſement eſt vide, on ne rembourſe rien.

Enfin, ce monceau de papiers repréſentatifs d'un argent qui n'exiſte pas, a été porté juſqu'à cent trente millions de livres ſterling, qui font cent millions & demi de guinées en l'an 1770 de notre ère vulgaire.

Diſons en paſſant que la France eſt à-peu-près dans ce cas; elle doit de fonds environ cent vingt-ſept millions de louis-d'or; or ces deux ſommes montant à deux cent cinquante-quatre millions de louis-d'or, n'exiſte pas dans l'Europe. Comment payer? Examinons d'abord l'Angleterre.

Si chacun redemande ſon fonds, la choſe eſt viſiblement impoſſible à moins de la pierre philoſophale, ou de quelque multiplication pareille. Que faire? Une partie de la nation a prêté à toute la nation. L'Angleterre doit à l'Angleterre cent trente millions ſterling à trois pour cent d'intérêt: elle paye donc de ce ſeul article très modique trois millions neuf cent mille livres ſterling d'or chaque année. Les impôts ſont d'environ ſept millions; il reſte donc pour ſatisfaire aux charges de l'état, trois millions & cent mille livres ſterling, ſur quoi l'on peut en économiſant éteindre peu-à-peu une partie des dettes publiques. Ceci était écrit en 1770.

La banque de l'état en produiſant des avantages immenſes aux directeurs, eſt utile à la nation; parce qu'elle augmente le crédit, que

ſes opérations ſont connues, & qu'elle ne pourait faire plus de billets qu'il n'en faut ſans perdre ce crédit & ſans ſe ruiner elle-même. C'eſt-là le grand avantage d'un pays commerçant, où tout ſe fait en vertu d'une loi poſitive, où nulle opération n'eſt cachée, où la confiance eſt établie ſur des calculs faits par les repréſentans de l'état, examinés par tous les citoyens. L'Angleterre, quoiqu'on diſe, voit donc ſon opulence aſſurée, tant qu'elle aura des terres fertiles, des troupeaux abondans, & un commerce avantageux.

Si les autres pays parviennent à n'avoir pas beſoin de ſes blés & à tourner contre elle la balance du commerce, il peut arriver alors un très grand bouleverſement dans les fortunes des particuliers; mais la terre reſte, l'induſtrie reſte; & l'Angleterre alors moins riche en argent l'eſt toûjours en valeurs renaiſſantes que le ſol produit; elle revient au même état où elle était au ſeizième ſiécle.

Il en eſt abſolument de tout un royaume comme d'une terre d'un particulier; ſi le fonds de la terre eſt bon, elle ne ſera jamais ruinée; la famille qui la feſait valoir peut être réduite à l'aumône; mais le ſol proſpérera ſous une autre famille.

Il y a d'autres royaumes qui ne ſeront jamais riches, quelque effort qu'ils faſſent: ce

ſont ceux qui ſitués ſous un ciel rigoureux, ne peuvent avoir tout au plus que l'exact néceſſaire. Les citoyens n'y peuvent jouïr des commodités de la vie qu'en les feſant venir de l'étranger à un prix qui eſt exceſſif pour eux. Donnez à la Sibérie & au Kamshatka réunis, qui ſont quatre fois l'étendue de l'Allemagne, un *Cyrus* pour ſouverain, un *Solon* pour légiſlateur, un duc de *Sulli*, un *Colbert* pour ſurintendant des finances, un duc de *Choiſeul* pour miniſtre de la guerre & de la paix, un *Anſon* pour amiral; ils y mourront de faim avec tout leur génie.

Au contraire, faites gouverner la France par un fou ſérieux tel que *Laſs*, par un fou plaiſant tel que le cardinal *Dubois*, par des miniſtres tels que nous en avons vus quelquefois, on poura dire d'eux ce qu'un ſénateur de Veniſe diſait de ſes confrères au roi *Loüis XII*, à ce que prétendent les raconteurs d'anecdotes. *Loüis XII* en colère menaçait de ruiner la république; Je vous en défie, dit le ſénateur, la choſe me paraît impoſſible; il y a vingt ans que mes confrères font tous les efforts imaginables pour la détruire, & ils n'en ont pu venir à bout.

Il n'y eut jamais rien de plus extravagant ſans doute que de créer une compagnie imaginaire du Miſſiſſipi qui devait rendre au moins cent pour un à tout intéreſſé; de tripler

tout-d'un-coup la valeur numéraire des eſpèces, de rembourſer en papier chimérique les dettes & les charges de l'état, & de finir enfin par la défenſe auſſi folle que tyrannique à tout citoyen de garder chez ſoi plus de cinq cent francs en or ou en argent. Ce comble d'extravagances était inouï : le bouleverſement général fut auſſi grand qu'il devait l'être : chacun criait que c'en était fait de la France pour jamais. Au bout de dix ans il n'y paraiſſait pas.

Un bon pays ſe rétablit toûjours par lui-même, pour peu qu'il ſoit tolérablement régi : un mauvais ne peut s'enrichir que par une induſtrie extrême & heureuſe.

La proportion ſera toûjours la même entre l'Eſpagne, la France, l'Angleterre proprement dite, & la Suède. On compte communément vingt millions d'habitans en France, c'eſt peut-être trop. *Uſtaris* n'en admet que ſept en Eſpagne, *Nicols* en donne huit à l'Angleterre, on n'en attribue pas cinq à la Suède. L'Eſpagnol (l'un portant l'autre) a la valeur de quatre-vingt de nos livres à dépenſer par an. Le Français meilleur cultivateur a cent livres, l'Anglais cent quatre-vingt, le Suédois cinquante. Si nous voulions parler du Hollandais, nous trouverions qu'il n'a que ce qu'il gagne, parce que ce n'eſt pas ſon territoire qui le nourrit & qui l'habille.

La Hollande eſt une foire continuelle où perſonne n'eſt riche que de ſa propre induſtrie, ou de celle de ſon père.

Quelle énorme diſproportion entre les fortunes ! un Anglais qui a ſept mille guinées de revenu abſorbe la ſubſiſtance de mille perſonnes. Ce calcul effraye au premier coup d'œil ; mais au bout de l'année il a réparti ſes ſept mille guinées dans l'état ; & chacun a eu à-peu-près ſon contingent.

En général l'homme coûte très peu à la nature. Dans l'Inde où les rayas & les nababs entaſſent tant de tréſors, le commun peuple vit pour deux ſous par jour tout au plus.

Ceux des Américains qui ne ſont ſous aucune domination, n'ayant que leurs bras, ne dépenſent rien ; la moitié de l'Afrique a toûjours vécu de même ; & nous ne ſommes ſupérieurs à tous ces hommes-là que d'enviviron quarante écus par an. Mais ces quarante écus ſont une prodigieuſe différence ; c'eſt elle qui couvre la terre de belles villes, & la mer de vaiſſeaux.

C'eſt avec nos quarante écus que *Loüis XIV* eut deux cent vaiſſeaux, & bâtit Verſailles. Et tant que chaque individu, l'un portant l'autre, poura être cenſé joüir de quarante écus de rente, l'état poura être floriſſant.

Il eſt évident que plus il y a d'hommes & de richeſſes dans un état, plus on y voit d'abus. Les frottemens ſont ſi conſidérables dans les grandes machines, qu'elles ſont preſque toûjours détraquées. Ces dérangemens font une telle impreſſion ſur les eſprits, qu'en Angleterre, où il eſt permis à tout citoyen de dire ce qu'il penſe, il ſe trouve tous les mois quelque calculateur qui avertit charitablement ſes compatriotes que tout eſt perdu, & que la nation eſt ruinée ſans reſſource. La permiſſion de penſer étant moins grande en France, on s'y plaint en contrebande; on imprime furtivement, mais fort ſouvent, que jamais ſous les enfans de *Clotaire*, ni du tems du roi *Jean*, de *Charles VI*, de la bataille de Pavie, des guerres civiles & de la St. Barthelemi, le peuple ne fut ſi miſérable qu'aujourd'hui.

Si on répond à ces lamentations par une lettre de cachet qui ne paſſe pas pour une raiſon bien légitime, mais qui eſt très péremptoire, le plaignant s'enfuit en criant aux alguaſils qu'ils n'en ont pas pour ſix ſemaines, & que DIEU merci ils mourront de faim avant ce tems-là comme les autres.

Bois-Guilbert qui attribua ſi impudemment ſon inſenſée *Dixme royale* au maréchal de *Vauban*, prétendait dans ſon *Détail de la France*, que le grand miniſtre *Colbert* avait déja

déja appauvri l'état de quinze cent millions, en attendant pis.

Un calculateur de notre tems qui paraît avoir les meilleures intentions du monde, quoiqu'il veuille abſolument qu'on s'enyvre après la meſſe, prétend que les valeurs renaiſſantes de la France qui forment le revenu de la nation ne ſe montent qu'à environ quatre cent millions; en quoi il paraît qu'il ne ſe trompe que d'environ ſeize cent millions de livres à vingt ſous la piéce, le marc d'argent monnoié étant à quarante-neuf livres dix. Et il aſſure que l'impôt pour payer les charges de l'état ne peut être que de ſoixante & quinze millions, dans le tems qu'il l'eſt de trois cent, leſquels ne ſuffiſent pas à beaucoup près pour acquitter les dettes annuelles.

Une ſeule erreur dans toutes ces ſpéculations, dont le nombre eſt très conſidérable, reſſemble aux erreurs commiſes dans les meſures aſtronomiques priſes ſur la terre. Deux lignes répondent à des eſpaces immenſes dans le ciel.

C'eſt en France & en Angleterre que l'économie publique eſt le plus compliquée. On n'a pas d'idée d'une telle adminiſtration dans le reſte du globe depuis le mont Atlas juſqu'au Japon. Il n'y a guères que cent trente ans que commença cet art de rendre la moitié d'une nation débitrice de l'autre; de faire

paſſer avec du papier les fortunes de main en main, de rendre l'état créancier de l'état, de faire un chaos de ce qui devrait être ſoumis à une règle uniforme. Cette méthode s'eſt étendue en Allemagne & en Hollande. On a pouſſé ce rafinement & cet excès juſqu'à établir un jeu entre le ſouverain & les ſujets; & ce jeu eſt appellé *loterie*. Votre en-jeu eſt de l'argent comptant; ſi vous gagnez vous obtenez des eſpèces ou des rentes; qui perd ne ſouffre pas un grand dommage. Le gouvernement prend d'ordinaire dix pour cent pour ſa peine. On fait ces loteries les plus compliquées que l'on peut pour étourdir & pour amorcer le public. Toutes ces méthodes ont été adoptées en Allemagne & en Hollande; preſque tout état a été obéré tour-à-tour. Cela n'eſt pas trop ſage; mais qui l'eſt ? les petits qui n'ont pas le pouvoir de ſe ruiner.

ECONOMIE DE PAROLES.

PARLER PAR ÉCONOMIE.

C'Eſt une expreſſion conſacrée aux pères de l'égliſe & même aux premiers inſtituteurs de notre ſainte religion; elle ſignifie *parler ſelon les tems & ſelon les lieux.*

Par exemple, *St. Paul* étant chrétien vient dans le temple des Juifs s'acquitter des rites judaïques, pour faire voir qu'il ne s'écarte point de la loi mosaïque ; il est reconnu au bout de sept jours, & accusé d'avoir prophané le temple. Aussi-tôt on le charge de coups, on le traine en tumulte ; le tribun de la cohorte, *tribunus cohortis a*) arrive & le fait lier de deux chaînes. Le lendemain ce tribun fait assembler le sanhedrin, & amène *Paul* devant ce tribunal ; le grand-prêtre *Annaniah* commence par lui faire donner un soufflet, *b*) & *Paul* l'appelle *muraille blanchie.* Actes des apôtres chap. 21. Chap. 22. Chap. 23.

Il me donna un soufflet ; mais je lui dis bien son fait.

Or Paul sachant qu'une partie des juges était composée de saducéens, & l'autre de pharisiens, il s'écria, Je suis pharisien & fils de pharisien, on ne veut me condamner qu'à cause de l'es- Chap. 23.

a) Il n'y avait pas à la vérité dans la milice Romaine de tribun de cohorte. C'est comme si on disait parmi nous colonel d'une compagnie. Les centurions étaient à la tête des cohortes, & les tribuns à la tête des légions. Il y avait trois tribuns souvent dans une légion. Ils commandaient alors tour-à-tour, & étaient subordonnés les uns aux autres. L'auteur des *Actes* a probablement entendu que le tribun fit marcher une cohorte.

b) Un soufflet chez les peuples Asiatiques était une punition légale. Encor aujourd'hui à la Chine & dans les pays au-delà du Gange, on condamne un homme à une douzaine de soufflets.

pérance & de la réſurrection des morts. Paul ayant ainſi parlé il s'éleva une diſpute entre les phariſiens & les ſaducéens, & l'aſſemblée fut rompue ; car les ſaducéens diſent qu'il n'y a ni réſurrection, ni ange, ni eſprit ; & les phariſiens confeſſent le contraire.

Il eſt bien évident par le texte que *Paul* n'était point phariſien puiſqu'il était chrétien, & qu'il n'avait point du tout été queſtion dans cette affaire ni de réſurrection, ni d'eſpérance, ni d'ange, ni d'eſprit.

Le texte fait voir que *St. Paul* ne parlait ainſi que pour compromettre enſemble les phariſiens & les ſaducéens. C'était parler par *économie*, par prudence ; c'était un artifice pieux qui n'eût pas été peut-être permis à tout autre qu'à un apôtre.

C'eſt ainſi que preſque tous les pères de l'égliſe ont parlé par *économie*. St. Jérôme développe admirablement cette méthode dans ſa lettre cinquante-quatriéme à *Pammaque*. Peſez ſes paroles.

Après avoir dit qu'il eſt des occaſions où il faut préſenter un pain & jetter une pierre, voici comme il continue.

„ Liſez, je vous prie, *Démoſthène*, liſez
„ *Cicéron* ; & ſi les rhétoriciens vous déplai-
„ ſent parce que leur art eſt de dire le vrai-
„ ſemblable plutôt que le vrai, liſez *Platon*,
„ *Théophraſte*, *Xénophon*, *Ariſtote*, & tous

„ ceux qui ayant puisé dans la fontaine de
„ *Socrate* en ont tiré divers ruisseaux. Y a-t-il
„ chez eux quelque candeur, quelque sim-
„ plicité ? quels termes chez eux n'ont pas
„ deux sens ? & quels sens ne présentent-ils
„ pas pour remporter la victoire ? *Origène*,
„ *Méthodius*, *Eusèbe*, *Apollinaire* ont écrit
„ des milliers de versets contre *Celse* & *Por-*
„ *phyre*. Considérez avec quel artifice, avec
„ quelle subtilité problématique ils combat-
„ tent l'esprit du diable. Ils disent, non ce
„ qu'ils pensent, mais ce qui est nécessaire.
„ *Non quod sentiunt, sed quod necesse est dicunt.*
„ Je ne parle point des auteurs Latins, *Ter-*
„ *tullien*, *Cyprien*, *Minutius*, *Victorin*, *Lac-*
„ *tance*, *Hilaire*; je ne veux point les citer
„ ici; je ne veux que me défendre; je me
„ contenterai de vous rapporter l'exemple de
„ l'apôtre *St. Paul*, &c. "

St. Augustin écrit souvent par *économie*. Il se proportionne tellement au tems & aux lieux, que dans une de ses épîtres il avoue qu'il n'a expliqué la trinité que *parce qu'il fallait bien dire quelque chose*.

Ce n'est pas assurément qu'il doutât de la sainte Trinité; mais il sentait combien ce mystère est ineffable, & il avait voulu contenter la curiosité du peuple.

Cette méthode fut toûjours reçue en théologie. On employe contre les encratiques un

argument qui donnerait gain de cauſe aux carpocratiens : & quand on diſpute enſuite contre les carpocratiens, on change ſes armes.

Tantôt on dit que JESUS n'eſt mort que pour *pluſieurs*, quand on étale le grand nombre des réprouvés ; tantôt on affirme qu'il eſt mort pour *tous*, lorſqu'on veut manifeſter ſa bonté univerſelle. Là vous prenez le ſens propre pour le ſens figuré ; ici vous prenez le ſens figuré pour le ſens propre, ſelon que la prudence l'exige.

Un tel uſage n'eſt pas admis en juſtice. On punirait un témoin qui dirait le pour & le contre dans une affaire capitale. Mais il y a une différence infinie entre les vils intérêts humains qui exigent la plus grande clarté, & les intérêts divins qui ſont cachés dans un abîme impénétrable. Les mêmes juges qui veulent à l'audience des preuves indubitables approchantes de la démonſtration, ſe contenteront au ſermon de preuves morales & même de déclamations ſans preuves.

St. Auguſtin parle par *économie* quand il dit, *Je crois parce que cela eſt abſurde. Je crois parce que cela eſt impoſſible.* Ces paroles qui ſeraient extravagantes dans toute affaire mondaine, ſont très reſpectables en théologie. Elles ſignifient, ce qui eſt abſurde & impoſſible aux yeux mortels, ne l'eſt point aux yeux de DIEU : or DIEU m'a revélé ces prétendues

absurdités, ces impossibilités apparentes ; donc je dois les croire.

Un avocat ne serait pas reçu à parler ainsi au barreau. On enfermerait à l'hôpital des fous des témoins qui diraient, Nous affirmons qu'un accusé étant au berceau à la Martinique, a tué un homme à Paris ; & nous sommes d'autant plus certains de cet homicide qu'il est absurde & impossible. Mais la révélation, les miracles, la foi fondée sur des motifs de crédibilité, sont un ordre de choses tout différent.

Le même *St. Augustin* dit dans sa lettre cent cinquante-troisiéme ; *Il est écrit c) que le monde entier appartient aux fidèles ; & les infidèles n'ont pas une obole qu'ils possèdent légitimement.*

Si sur ce principe deux dépositaires viennent m'assurer qu'ils sont fidèles, & si en cette qualité ils me font banqueroute à moi misérable mondain, il est certain qu'ils seront condamnés par le châtelet & par le parlement malgré toute l'économie avec laquelle *St. Augustin* a parlé.

St. Irénée prétend qu'il ne faut condamner ni l'inceste des deux filles de *Loth* avec leur père, ni celui de *Thamar* avec son Liv. IV. ch. XXV.

c) Cela est écrit dans les Proverbes chapitre XVII; mais ce n'est que dans la traduction des septante, à laquelle toute l'église s'en tenait alors.

beau-père, par la raiſon que la ſainte Ecriture ne dit pas expreſſément que cette action ſoit criminelle. Cette économie n'empêchera pas que l'inceſte parmi nous ne ſoit puni par les loix. Il eſt vrai que ſi DIEU ordonnait expreſſément à des filles d'engendrer des enfans avec leur père, non-ſeulement elles ſeraient innocentes ; mais elles deviendraient très coupables en n'obéiſſant pas. C'eſt là où eſt l'économie d'*Irénée* ; ſon but très louable eſt de faire reſpecter tout ce qui eſt dans les ſaintes Ecritures hébraïques : mais comme DIEU qui les a dictées n'a donné nul éloge aux filles de *Loth* & à la bru de *Juda*, il eſt permis de les condamner.

Tous les premiers chrétiens ſans exception penſaient ſur la guerre comme les eſſéniens & les thérapeutes, comme penſent & agiſſent aujourd'hui les primitifs appellés *quakers*, & les autres primitifs appellés *dunkars*, comme ont toûjours penſé & agi les bracmanes. *Tertullien* eſt celui qui s'explique le plus fortement ſur ces homicides légaux que notre abominable nature a rendus néceſſaires ; *Il n'y a point de règle, point d'uſage qui puiſſe rendre légitime cet acte criminel.*

De l'idolatrie, ch. XIX.

Cependant après avoir aſſuré qu'il n'eſt aucun chrétien qui puiſſe porter les armes, il dit par économie dans le même livre, pour intimider l'empire Romain, *Nous*

sommes d'hier, & nou rempliſſons vos villes Ch. XLII.
& vos armées.

Cela n'était pas vrai, & ne fut vrai que sous *Conſtance-Clore*; mais l'économie exigeait que *Tertullien* exagérât dans la vue de rendre son parti redoutable,

C'eſt dans le même eſprit qu'il dit que *Pilate* était chrétien dans le cœur. Tout son apologétique eſt plein de pareilles aſſertions qui redoublaient le zèle des néophites. Apologét. chap. XXI.

Terminons tous ces exemples du ſtile économique qui sont innombrables, par ce paſſage de *St. Jérôme* dans sa diſpute contre *Jovinien* ſur les ſecondes noces. „ Si les organes „ de la génération dans les hommes, l'ouverture de la femme, le fond de sa vulve, „ & la différence des deux ſexes faits l'un „ pour l'autre, montrent évidemment qu'ils „ sont deſtinés pour former des enfans, voici „ ce que je réponds. Il s'enſuivrait que nous „ ne devons jamais ceſſer de faire l'amour, „ de peur de porter en vain des membres deſtinés pour lui. Pourquoi un mari s'abſtiendrait-il de sa femme? pourquoi une veuve „ perſévérerait-elle dans le veuvage ſi nous „ sommes nés pour cette action comme les „ autres animaux? en quoi me nuira un „ homme qui couchera avec ma femme? „ Certainement ſi les dents sont faites pour „ manger, & pour faire paſſer dans l'eſtomac Liv. I.

„ ce qu'elles ont broié ; s'il n'y a nul mal
„ qu'un homme donne du pain à ma femme,
„ il n'y en a pas davantage ſi étant plus
„ vigoureux que moi il appaiſe ſa faim d'une
„ autre maniere, & qu'il me ſoulage de mes
„ fatigues, puiſque les génitoires ſont faits
„ pour jouïr toûjours de leur deſtinée. "

Quoniam ipſa organa & genitalium fabrica & noſtra feminarumque diſcretio, & receptacula vulvæ, ad ſuſcipiendos & coalendos fœtus condita, ſexus differentiam prædicant, hoc breviter reſpondebo. Numquam ergo ceſſemus à libidine, ne fruſtra hujuſcemodi membra portemus. Cur enim maritus ſe abſtineat ab uxore ? Cur caſta vidua perſeveret, ſi ad hoc tantum nati ſumus, ut pecudum more vivamus ? Aut quid mihi nocebit ſi cum uxore meâ alius concubuerit ? Quomodo enim dentium officium eſt mandere, & in alvum ea, quæ ſunt menſa, tranſmittere, & non habet crimen, qui conjugi meæ panem dederit : ita ſi genitalium hoc eſt officium, ut ſemper fruantur naturâ ſuâ, meam laſſitudinem alterius vires ſuperent : & uxoris, ut ita dixerim, ardentiſſimam gulam, fortuita libido reſtinguat.

Après un tel paſſage il eſt inutile d'en citer d'autres. Remarquons ſeulement que ce ſtile économique qui tient de ſi près au polémique, doit être manié avec la plus grande circonſpection, & qu'il n'appartient point aux

prophanes d'imiter dans leurs diſputes ce que les ſaints ont hazardé, ſoit dans la chaleur de leur zèle, ſoit dans la naïveté de leur ſtile.

ECROUELLES.

ECrouelle, ſcrofules, appellées *humeurs froides*, quoi qu'elles ſoient très cauſtiques; l'une de ces maladies preſque incurables qui défigurent la nature humaine, & qui mènent à une mort prématurée par les douleurs & par l'infection.

On prétend que cette maladie fut traitée de divine, parce qu'il n'était pas au pouvoir humain de la guérir.

Peut-être quelques moines imaginèrent que des rois en qualité d'images de la Divinité, pouvaient avoir le droit d'opérer la cure des ſcrofuleux, en les touchant de leurs mains qui avaient été ointes. Mais pourquoi ne pas attribuer à plus forte raiſon ce privilège aux empereurs qui avaient une dignité ſi ſupérieure à celle des rois? pourquoi ne le pas donner aux papes qui ſe diſaient les maîtres des empereurs, & qui étaient bien autre choſe que de ſimples images de DIEU,

puiſqu'ils en étaient les vicaires. Il y a quelque apparence que quelque ſonge-creux de Normandie, pour rendre l'uſurpation de *Guillaume le bâtard* plus reſpectable, lui concéda de la part de DIEU la faculté de guérir les écrouelles avec le bout du doigt.

C'eſt quelque tems après *Guillaume* qu'on trouve cet uſage tout établi. On ne pouvait gratifier les rois d'Angleterre de ce don miraculeux, & le refuſer aux rois de France leurs ſuzerains. C'eût été bleſſer le reſpect dû aux loix féodales. Enfin, on fit remonter ce droit à *St. Edouard* en Angleterre, & à *Clovis* en France.

Appendix N°. 6. Le ſeul témoignage un peu croyable que nous ayons de l'antiquité de cet uſage, ſe trouve dans les écrits en faveur de la maiſon de *Lancaſter*, compoſés par le chevalier *Jean Forteſcue* ſous le roi *Henri VI*, reconnu roi de France à Paris dans ſon berceau & enſuite roi d'Angleterre, & qui perdit ſes deux royaumes. *Jean Forteſcue* grand chancelier d'Angleterre, dit que de tems immémorial les rois d'Angleterre étaient en poſſeſſion de toucher les gens du peuple malades des écrouelles. On ne voit pourtant pas que cette prérogative rendit leurs perſonnes plus ſacrées dans les guerres de la Roſe rouge & de la Roſe blanche.

Les reines qui n'étaient que femmes de rois ne guériſſaient pas les écrouelles, parce qu'elles n'étaient pas ointes aux mains comme les rois ; mais *Elizabeth* reine de ſon chef & ointe les guériſſait ſans difficulté.

Il arriva une choſe aſſez triſte à *Martorillo* le Calabrois, que nous nommons *St. François de Paule ;* le roi *Louïs XI* le fit venir au Pleſſis-les-Tours pour le guérir des ſuites de ſon apoplexie : le ſaint arriva avec les écrouelles : *Ipſe fuit detentus gravi inflatura quam in parte inferiori genæ ſuæ dextræ circa guttur patiebatur chirurgi dicebant morbum eſſe ſcrophariam.* *Acta St. Franciſci Pauli*, pag. 155.

Le ſaint ne guérit point le roi, & le roi ne guérit point le ſaint.

Quand le roi d'Angleterre *Jacques II* fut reconduit de Rocheſter à Wittehall, on propoſa de lui laiſſer faire quelque acte de royauté, comme de toucher les écrouelles ; il ne ſe préſenta perſonne. Il alla exercer ſa prérogative en France ; à St. Germain, où il toucha quelques Irlandaiſes. Sa fille *Marie*, le roi *Guillaume*, la reine *Anne*, les rois de la maiſon de *Brunſwick* ne guérirent perſonne. Cette mode ſacrée paſſa, quand le raiſonnement arriva.

EDUCATION.

Dialogue entre un conſeiller & un ex-jéſuite.

L'EX-JÉSUITE.

MOnſieur, vous voyez le triſte état où la banqueroute de deux marchands miſſionnaires m'ont réduit. Je n'avais aſſurément aucune correſpondance avec frère *La Valette* & frère *Saci*; j'étais un pauvre prêtre du collège de Clermont dit *Louïs le Grand*; je ſavais un peu de latin & de catéchiſme que je vous ai enſeignés pendant ſix ans, ſans aucun ſalaire : à peine ſorti du collège, à peine ayant fait ſemblant d'étudier en droit avez vous acheté une charge de conſeiller au parlement, que vous avez donné votre voix pour me faire mendier mon pain hors de ma patrie, ou pour me réduire à y vivre bafoué avec ſeize louis & ſeize francs par an, qui ne ſuffiſent pas pour me vêtir & me nourrir, moi & ma ſœur la couturière devenuë impotente. Tout le monde m'a dit que ce déſaſtre était advenu aux frères jéſuites non-ſeulement par la banqueroute de *La Valette* & *Saci* miſſionnaires; mais parce que frère *La Chaiſe* confeſſeur avait été un trigaud, & frère *Le Tellier* confeſſeur un per-

ſécuteur impudent : mais je n'ai jamais connu ni l'un ni l'autre ; ils étaient morts avant que je fuſſe né.

On prétend encore que des diſputes de janſéniſtes & de moliniſtes ſur la grace verſatile & ſur la ſcience moyenne, ont fort contribué à nous chaſſer de nos maiſons : mais je n'ai jamais ſu ce que c'était que la grace. Je vous ai fait lire autrefois *Deſpautère* & *Cicéron*, les vers de *Commire* & de *Virgile* ; le *Pédagogue chrétien* & *Sénèque* ; les pſaumes de *David* en latin de cuiſine, & les odes d'*Horace* à la brune Lalagé & au blond Ligurinus, *flavam religantis comam*, renoüant ſa blonde chevelure. En un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous bien élever ; & voilà ma récompenſe.

LE CONSEILLER.

Vraiment vous m'avez donné là une plaiſante éducation ; il eſt vrai que je m'accommodais fort du blond *Ligurinus*. Mais lorſque j'entrai dans le monde, je voulus m'aviſer de parler & on ſe moqua de moi ; j'avais beau citer les odes à *Ligurinus* & le *Pédagogue chrétien* : je ne ſavais ni ſi *François I* avait été fait priſonnier à Pavie, ni où eſt Pavie ; le pays même où je ſuis né était ignoré de moi ; je ne connaiſſais ni les loix principales, ni les intérêts de ma pa-

trie : pas un mot de mathématiques, pas un mot de saine philosophie ; je savais du latin & des sottises.

L'EX-JÉSUITE.

Je ne pouvais vous apprendre que ce qu'on m'avait enseigné. J'avais étudié au même collège jusqu'à quinze ans ; à cet âge un jésuite m'enquinauda ; je fus novice, on m'abêtit pendant deux ans, & ensuite on me fit régenter. Ne voudriez-vous pas que je vous eusse donné l'éducation qu'on reçoit dans l'école militaire ?

LE CONSEILLER.

Non, il faut que chacun apprenne de bonne heure tout ce qui peut le faire réussir dans la profession à laquelle il est destiné. *Clairaut* était le fils d'un maître de mathématiques ; dès qu'il sut lire & écrire, son pere lui montra son art : il devint très bon géomètre à douze ans ; il apprit ensuite le latin, qui ne lui servit jamais à rien. La célèbre marquise du *Châtelet* apprit le latin en un an & le savait très bien ; tandis qu'on nous tenait sept années au collège pour nous faire balbutier cette langue sans jamais parler à notre raison.

Quant à l'étude des loix dans laquelle nous entrions en sortant de chez vous, c'était encore pis. Je suis de Paris & on m'a fait

fait étudier pendant trois ans les loix oubliées de l'ancienne Rome ; ma coutume me ſuffirait s'il n'y avait pas dans notre pays cent quarante-quatre coutumes différentes.

J'entendis d'abord mon profeſſeur qui commence par diſtinguer la juriſprudence en droit naturel & droit des gens : le droit naturel eſt commun, ſelon lui, aux hommes & aux bêtes ; & le droit des gens commun à toutes les nations, dont aucune n'eſt d'accord avec ſes voiſins.

Enſuite on me parla de la loi des douze tables abrogée bien vîte chez ceux qui l'avaient faite, de l'édit du préteur quand nous n'avons point de préteur, de tout ce qui concerne les eſclaves quand nous n'avons point d'eſclaves domeſtiques, (au moins dans l'Europe chrétienne) du divorce quand le divorce n'eſt pas encore reçu chez nous, &c. &c. &c.

Je m'apperçus bientôt qu'on me plongeait dans un abîme dont je ne pourais jamais me tirer. Je vis qu'on m'avait donné une éducation très inutile pour me conduire dans le monde.

J'avoue que ma confuſion a redoublé quand j'ai lu nos ordonnances ; il y en a la valeur de quatre-vingt volumes, qui preſque toutes ſe contrediſent : je ſuis obligé quand je juge de m'en rapporter au peu de bon ſens &

d'équité que la nature m'a donné ; & avec ces deux ſecours je me trompe à preſque toutes les audiences.

J'ai un frère qui étudie en théologie pour être grand vicaire ; il ſe plaint bien davantage de ſon éducation : il faut qu'il conſume ſix années à bien ſtatuer s'il y a neuf chœurs d'anges, & quelle eſt la différence préciſe entre un trône & une domination ; ſi le Phiſon dans le paradis terreſtre était à droite ou à gauche de Géon ; ſi la langue dans laquelle le ſerpent eut des converſations avec *Eve* était la même que celle dont l'ânesſe ſe ſervit avec *Balaam :* comment *Melchiſédec* était né ſans père & ſans mère ; en quel endroit demeure *Enoch* qui n'eſt point mort : où ſont les chevaux qui tranſportèrent *Elie* dans un char de feu après qu'il eut ſéparé les eaux du Jourdain avec ſon manteau, & dans quel tems il doit revenir pour annoncer la fin du monde ? Mon frère dit que toutes ces queſtions l'embarraſſent beaucoup, & ne lui ont encor pu procurer un canonicat de Notre-Dame ſur lequel nous comptions.

Vous voyez entre nous que la plûpart de nos éducations ſont ridicules, & que celles qu'on reçoit dans les arts & métiers ſont infiniment meilleures.

L'EX-JESUITE.

D'accord ; mais je n'ai pas de quoi vivre avec mes quatre cent francs, qui font vingt-deux ſous deux deniers par jour ; tandis que tel homme, dont le père allait derrière un carroſſe, a trente-ſix chevaux dans ſon écurie, quatre cuiſiniers & point d'aumonier.

LE CONSEILLER.

Eh bien, je vous donne quatre cent autres francs de ma poche ; c'eſt ce que *Jean Deſpautère* ne m'avait point enſeigné dans mon éducation.

EGALITÉ.

SECTION PREMIÈRE.

IL eſt clair que tous les hommes jouïſſant des facultés attachées à leur nature, ſont égaux ; ils le ſont quand ils s'acquittent des fonctions animales, & quand ils exercent leur entendement. Le roi de la Chine, le grand-mogol, le pâdisha de Turquie, ne peut dire au dernier des hommes, Je te défends de digérer & de penſer. Tous les animaux de chaque eſpèce ſont égaux entre eux.

Un cheval ne dit point au cheval ſon confrère
Qu'on peigne mes beaux crins, qu'on m'étrille & me ferre ;
Toi, cours, & va porter mes ordres ſouverains
Aux mulets de ces bords, aux ânes mes voiſins.
Toi, prépare les grains dont je fais des largeſſes
A mes fiers favoris, à mes douces maîtreſſes.
Qu'on châtre les chevaux déſignés pour ſervir
Les coquettes jumens dont ſeul je dois jouïr.
Que tout ſoit dans la crainte & dans la dépendance.
Et ſi quelqu'un de vous hennit en ma préſence,
Pour punir cet impie & ce ſéditieux,
Qui foule aux pieds les loix des chevaux & des Dieux,
Pour venger dignement le ciel & la patrie,
Qu'il ſoit pendu ſur l'heure auprès de l'écurie.

Les animaux ont naturellement au deſſus de nous l'avantage de l'indépendance. Si un taureau qui courtiſe une geniſſe eſt chaſſé à coups de cornes par un taureau plus fort que lui, il va chercher une autre maîtreſſe dans un autre pré ; & il vit libre. Un coq battu par un coq, ſe conſole dans un autre poulaillier. Il n'en eſt pas ainſi de nous. Un petit viſir exile à Lemnos un boſtangi ; le viſir *Azem* exile le petit viſir à Tenedos. Le padisha exile le viſir *Azem* à Rhodes. Les janiſſaires mettent en priſon le padisha, & en éliſent un autre qui exilera les bons muſulmans à ſon choix ; encor lui ſera-t-on

bien obligé s'il ſe borne à ce petit exercice de ſon autorité ſacrée.

Si cette terre était ce qu'elle ſemble devoir être, ſi l'homme y trouvait partout une ſubſiſtance facile & aſſurée, & un climat convenable à ſa nature, il eſt clair qu'il eût été impoſſible à un homme d'en aſſervir un autre. Que ce globe ſoit couvert de fruits ſalutaires, que l'air qui doit contribuer à notre vie, ne nous donne point des maladies & une mort prématurée, que l'homme n'ait beſoin d'autre logis & d'autre lit que celui des daims & des chevreuils; alors les *Gengiskan* & les *Tamerlan* n'auront de valets que leurs enfans qui ſeront aſſez honnêtes gens pour les aider dans leur vieilleſſe.

Dans cet état naturel dont jouïſſent tous les quadrupèdes non-domptés, les oiſeaux & les reptiles, l'homme ſerait auſſi heureux qu'eux; la domination ſerait alors une chimère, une abſurdité à laquelle perſonne ne penſerait; car pourquoi chercher des ſerviteurs quand vous n'avez beſoin d'aucun ſervice?

S'il paſſait par l'eſprit de quelque individu à tête tyrannique & à bras nerveux, d'aſſervir ſon voiſin moins fort que lui, la choſe ſerait impoſſible; l'opprimé ſerait ſur le Danube, avant que l'oppreſſeur eût pris ſes meſures ſur le Volga.

Tous les hommes ſeraient donc néceſſairement égaux, s'ils étaient ſans beſoins; la miſère attachée à notre eſpèce ſubordonne un homme à un autre homme : ce n'eſt pas l'inégalité qui eſt un malheur réel, c'eſt la dépendance. Il importe fort peu que tel homme s'appelle *ſa hauteſſe*, tel autre *ſa ſainteté*; mais il eſt dur de ſervir l'un ou l'autre.

Une famille nombreuſe a cultivé un bon terroir; deux petites familles voiſines ont des champs ingrats & rebelles; il faut que les deux pauvres familles ſervent la famille opulente, ou qu'ils l'égorgent; cela va ſans difficulté. Une des deux familles indigentes va offrir ſes bras à la riche pour avoir du pain; l'autre va l'attaquer & eſt battue. La famille ſervante eſt l'origine des domeſtiques & des manœuvres; la famille battue eſt l'origine des eſclaves.

Il eſt impoſſible dans notre malheureux globe que les hommes vivans en ſociété ne ſoient pas diviſés en deux claſſes, l'une de riches qui commandent, l'autre de pauvres qui ſervent; & ces deux ſe ſubdiviſent en mille, & ces mille ont encor des nuances différentes.

Tu viens quand les lots ſont faits nous dire, Je ſuis homme comme vous, j'ai deux mains & deux pieds, autant d'orgueil & plus que vous, un eſprit auſſi déſordonné pour le

moins, auſſi inconſéquent, auſſi contradictoire que le vôtre. Je ſuis citoyen de St. Marin, ou de Raguſe, ou de Vaugirard; donnez-moi ma part de la terre. Il y a dans notre hémiſphère connu environ cinquante mille millions d'arpens à cultiver, tant paſſables que ſtériles. Nous ne ſommes qu'environ un milliard d'animaux à deux pieds ſans plumes ſur ce continent; ce ſont cinquante arpens pour chacun, faites-moi juſtice, donnez-moi mes cinquante arpens.

On lui répond, Va-t-en les prendre chez les Caffres, chez les Hottentots ou chez les Samoyèdes; arrange-toi avec eux à l'amiable; ici toutes les parts ſont faites. Si tu veux avoir parmi nous le manger, le vêtir, le loger & le chauffer, travaille pour nous comme feſait ton père; ſers-nous, ou amuſe-nous, & tu ſeras payé; ſinon tu ſerais obligé de demander l'aumône; ce qui dégraderait trop la ſublimité de ta nature, & t'empêcherait réellement d'être égal aux rois, & même aux vicaires de village, ſelon les prétentions de ta noble fierté.

SECTION SECONDE.

Tous les pauvres ne ſont pas malheureux. La plûpart ſont nés dans cet état, & le travail continuel les empêche de trop ſentir leur

ſituation ; mais quand ils la ſentent, alors on voit des guerres, comme celle du parti populaire contre le parti du ſénat à Rome; celles des payſans en Allemagne, en Angleterre, en France. Toutes ces guerres finiſſent tôt ou tard par l'aſſerviſſement du peuple, parce que les puiſſans ont l'argent, & que l'argent eſt maître de tout dans un état ; je dis dans un état, car il n'en eſt pas de même de nation à nation. La nation qui ſe ſervira le mieux du fer, ſubjuguera toûjours celle qui aura plus d'or & moins de courage.

Tout homme nait avec un penchant aſſez violent pour la domination, la richeſſe & les plaiſirs ; & avec beaucoup de goût pour la pareſſe : par conſéquent tout homme voudrait avoir l'argent & les femmes ou les filles des autres, être leur maître, les aſſujettir à tous ſes caprices, & ne rien faire, ou du moins ne faire que des choſes très agréables. Vous voyez bien qu'avec ces belles diſpoſitions il eſt auſſi impoſſible que les hommes ſoient égaux, qu'il eſt impoſſible que deux prédicateurs ou deux profeſſeurs de théologie ne ſoient pas jaloux l'un de l'autre.

Le genre-humain tel qu'il eſt, ne peut ſubſiſter à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne poſſèdent rien du tout. Car certainement un homme à ſon aiſe ne quittera pas ſa terre pour venir labourer la vôtre ; & ſi

vous avez beſoin d'une paire de ſouliers, ce ne ſera pas un maître de requêtes qui vous la fera. L'égalité eſt donc à la fois la choſe la plus naturelle, & en même tems la plus chimérique.

Comme les hommes ſont exceſſifs en tout quand ils le peuvent, on a outré cette inégalité, on a prétendu dans pluſieurs pays qu'il n'était pas permis à un citoyen de ſortir de la contrée où le hazard l'a fait naître; le ſens de cette loi eſt viſiblement, *Ce pays eſt ſi mauvais & ſi mal gouverné que nous défendons à chaque individu d'en ſortir, de peur que tout le monde n'en ſorte.* Faites mieux, donnez à tous vos ſujets envie de demeurer chez vous, & aux étrangers d'y venir.

Chaque homme dans le fond de ſon cœur a droit de ſe croire entiérement égal aux autres hommes: il ne s'enſuit pas de-là que le cuiſinier d'un cardinal doive ordonner à ſon maître de lui faire à dîner. Mais le cuiſinier peut dire: Je ſuis homme comme mon maître; je ſuis né comme lui en pleurant; il mourra comme moi dans les mêmes angoiſſes & les mêmes cérémonies. Nous feſons tout deux les mêmes fonctions animales. Si les Turcs s'emparent de Rome, & ſi alors je ſuis cardinal & mon maître cuiſinier, je le prendrai à mon ſervice. Tout ce diſcours eſt raiſonnable & juſte; mais en attendant que le grand Turc

s'empare de Rome, le cuisinier doit faire son devoir, ou toute société humaine est pervertie.

A l'égard d'un homme qui n'est ni cuisinier d'un cardinal, ni revêtu d'aucune autre charge dans l'état; à l'égard d'un particulier qui ne tient à rien, mais qui est fâché d'être reçu partout avec l'air de la protection ou du mépris, qui voit évidemment que plusieurs *monsignors* n'ont ni plus de science, ni plus d'esprit, ni plus de vertu que lui, & qui s'ennuie d'être quelquefois dans leur anti-chambre, quel parti doit-il prendre? celui de s'en aller.

EGLISE.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

NOus ne porterons point nos regards sur les profondeurs de la théologie; DIEU nous en préserve; l'humble foi seule nous suffit. Nous ne fesons jamais que raconter.

Dans les premières années qui suivirent la mort de JESUS-CHRIST Dieu & homme, on comptait chez les Hébreux neuf écoles ou neuf sociétés religieuses, pharisiens, saducéens, esséniens, judaïtes, thérapeutes,

récabites, hérodiens, disciples de *Jean*, & les disciples de JESUS, nommés les *frères*, les *Galiléens*, les *fidèles*, qui ne prirent le nom de *chrétiens* que dans Antioche vers l'an 60 de notre ère, conduits secrettement par DIEU même dans des voies inconnues aux hommes.

Les pharisiens admettaient la métempsicose, les saducéens niaient l'immortalité de l'ame & l'existence des esprits, & cependant étaient fidèles au Pentateuque.

Pline le naturaliste (apparemment sur la foi de *Flavien Joseph*) appelle les esséniens *gens æterna in quâ nemo nascitur*; famille éternelle dans laquelle il ne nait personne; parce que les esséniens se mariaient très rarement. Cette définition a été depuis appliquée à nos moines. Livre v. ch. XVII.

Il est difficile de juger si c'est des esséniens ou des judaïtes que parle *Joseph* quand il dit: *Ils méprisent les maux de la terre; ils triomphent des tourmens par leur constance; ils préfèrent la mort à la vie lorsque le sujet en est honorable. Ils ont souffert le fer & le feu, & vu briser leurs os, plutôt que de prononcer la moindre parole contre leur législateur, ni manger des viandes défenduës.* Hist. ch. XII.

Il paraît que ce portrait tombe sur les judaïtes, & non pas sur les esséniens. Car voici les paroles de Joseph: *Judas fut l'auteur d'une*

nouvelle secte, entiérement différente des trois autres, c'est-à-dire, *des saducéens, des pharisiens & des essénien*s. Il continue & dit; *Ils sont Juifs de nation; ils vivent unis entre eux, & regardent la volupté comme un vice*: le sens naturel de cette phrase fait croire que c'est des judaïtes dont l'auteur parle.

Quoiqu'il en soit, on connut ces judaïtes avant que les disciples du CHRIST commençassent à faire un parti considérable dans le monde. Quelques bonnes gens les ont pris pour des hérétiques qui adoraient *Judas Iscariote.*

Les thérapeutes étaient une société différente des esséniens & des judaïtes; ils ressemblaient aux gymnosophistes des Indes, & aux brames. *Ils ont*, dit Philon, *un mouvement d'amour céleste, qui les jette dans l'entousiasme des bacchantes & des coribantes, & qui les met dans l'état de la contemplation à laquelle ils aspirent. Cette secte nâquit dans Alexandrie qui était toute remplie de Juifs; & s'étendit beaucoup dans l'Egypte.*

Les récabites subsistaient encor; ils fesaient vœu de ne jamais boire de vin; & c'est peut-être à leur exemple que *Mahomet* défendit cette liqueur à ses musulmans.

Les hérodiens regardaient *Hérode* premier du nom comme un messie, un envoyé de

DIEU, qui avait rebâti le temple. Il eſt évident que les Juifs célébraient ſa fête à Rome du tems de *Néron*, témoins les vers de Perſe; *Herodi venere dies*, &c.

Voici le jour d'Hérode, où tout infâme Juif
Fait fumer ſa lanterne avec l'huile ou le ſuif.

Les diſciples de *Jean-Batiſte* s'étendirent un peu en Egypte, mais principalement dans la Syrie, dans l'Arabie & vers le golphe Perſique. On les connaît aujourd'hui ſous le nom de *chrétiens de St. Jean*; il y en eut auſſi dans l'Aſie mineure. Il eſt dit dans les *Actes des apôtres* (chap. IX), que *Paul* en rencontra pluſieurs à Ephèſe; il leur dit: *Avez-vous reçu le St. Eſprit?* Ils lui répondirent, *Nous n'avons pas ſeulement ouï dire qu'il y ait un St. Eſprit.* Il leur dit, *Quel batême avez-vous donc reçu?* Ils lui repondirent, *Le batême de Jean.*

Les véritables chrétiens cependant, jettaient, comme on ſait, les fondemens de la ſeule religion véritable.

Celui qui contribua le plus à fortifier cette ſociété naiſſante, fut ce *Paul* même qui l'avait perſécutée avec le plus de violence. Il était né à Tarſis en Cilicie, *a*) & fut élevé par le fameux docteur phariſien *Gamaliel* diſciple de

a) *St. Jérôme* dit qu'il était de Giſcala en Galilée.

Hillel. Les Juifs prétendent qu'il rompit avec *Gamaliel*, qui refusa de lui donner sa fille en mariage. On voit quelques traces de cette anecdote à la suite des *Actes de Ste. Thécle.* Ces actes portent qu'il avait le front large, la tête chauve, les sourcils joints, le nez aquilin, la taille courte & grosse, & les jambes torses. *Lucien*, dans son dialogue de *Philopatris*, semble faire un portrait assez semblable. On a douté qu'il fût citoyen Romain, car en ce tems-là on n'accordait ce titre à aucun Juif; ils avaient été chassés de Rome par *Tibère*: & Tarsis ne fut colonie romaine que près de cent ans après sous *Caracalla*, comme le remarque *Cellarius* dans sa Géographie livre III, & *Grotius* dans son commentaire sur les actes, auxquels seuls nous devons nous en rapporter.

DIEU qui était descendu sur la terre pour y être un exemple d'humilité & de pauvreté, donnait à son église les plus faibles commencemens, & la dirigeait dans ce même état d'humiliation, dans lequel il avait voulu naître. Tous les premiers fidèles furent des hommes obscurs; ils travaillaient tous de leurs mains. L'apôtre *St. Paul* témoigne qu'il gagnait sa vie à faire des tentes. *St. Pierre* ressuscita la couturière *Dorcas* qui faisait les robes des frères. L'assemblée des fidèles se tenait à Joppé, dans la maison d'un corroyeur

nommé *Simon*, comme on le voit au chap. IX. des *Actes des apôtres.*

Les fidèles se répandirent secrettement en Grèce, & quelques-uns allèrent de là à Rome, parmi les Juifs à qui les Romains permettaient une synagogue. Ils ne se séparèrent point d'abord des Juifs ; ils gardèrent la circoncision ; & comme on l'a déja remarqué ailleurs, les quinze premiers évêques secrets de Jérusalem furent tous circoncis, ou du moins de la nation Juive.

Lorsque l'apôtre *Paul* prit avec lui *Timothée* qui était fils d'un père gentil, il le circoncit lui-même dans la petite ville de Listre. Mais *Tite* son autre disciple, ne voulut point se soumettre à la circoncision. Les frères disciples de JESUS furent unis aux Juifs, jusqu'au tems où *Paul* essuia une persécution à Jérusalem, pour avoir amené des étrangers dans le temple. Il était accusé par les Juifs de vouloir détruire la loi mosaïque par JESUS-CHRIST. C'est pour se laver de cette accusation que l'apôtre *St. Jaques* proposa à l'apôtre *Paul* de se faire raser la tête, & de s'aller purifier dans le temple avec quatre Juifs qui avaient fait vœu de se raser ; *Prenez-les avec vous*, lui dit Jaques (chap. XXI. Act. des apôt.) *purifiez-vous avec eux, & que tout le monde sache que ce que l'on dit de vous est faux, & que vous continuez à garder la loi de Moïse.*

Ainſi donc *Paul* qui d'abord avait été le perſécuteur ſanguinaire de la ſainte ſociété établie par JESUS, *Paul* qui depuis voulut gouverner cette ſociété naiſſante ; *Paul* chrétien judaïſe *afin que le monde ſache qu'on le calomnie quand on dit qu'il ne ſuit plus la loi moſaïque.*

St. Paul n'en fut pas moins accuſé d'impiété & d'héréſie, & ſon procès criminel dura longtems ; mais on voit évidemment par les accuſations mêmes intentées contre lui, qu'il était venu à Jéruſalem pour obſerver les rites judaïques,

Il dit à *Feſtus* ces propres paroles (chap. XXV. des Actes :) *Je n'ai péché ni contre la loi juive, ni contre le temple.*

Les apôtres annonçaient JESUS-CHRIST comme un juſte indignement perſécuté, un prophète de DIEU, un fils de DIEU envoyé aux Juifs pour la réformation des mœurs.

La circonciſion eſt utile, dit l'apôtre St. Paul, (ch. II. Epit. aux Rom.) *ſi vous obſervez la loi ; mais ſi vous la violez, votre circonciſion devient prépuce. Si un incirconcis garde la loi, il ſera comme circoncis. Le vrai Juif eſt celui qui eſt Juif intérieurement.*

Quand cet apôtre parle de JESUS-CHRIST dans ſes épîtres, il ne révèle point le myſtère ineffable de ſa conſubſtantialité avec DIEU ; „ Nous ſommes délivrés par lui (dit-il

„ chap.

„ chap. V. épit. aux Rom.) de la colère de
„ DIEU : le don de DIEU s'eſt répandu ſur
„ nous, par la grace donnée à un ſeul homme
„ qui eſt JESUS-CHRIST..... La mort a
„ régné par le péché d'un ſeul homme, les
„ juſtes régneront dans la vie par un ſeul
„ homme qui eſt JESUS-CHRIST.

Et au chap. VIII. „ Nous les héritiers de
„ DIEU, & les cohéritiers de CHRIST. Et
„ au chap. XVI. A DIEU, qui eſt le ſeul
„ ſage, honneur & gloire par JESUS-
„ CHRIST..... Vous êtes à JESUS-CHRIST,
„ & JESUS-CHRIST à DIEU. (I. aux Co-
„ rinth. chap. III.)

Et, (I. aux Corinth. chap. XV. vſ. 27.)
„ Tout lui eſt aſſujetti, en exceptant ſans
„ doute DIEU qui lui a aſſujetti toutes
„ choſes. "

On a eu quelque peine à expliquer le paſſage de l'épître aux Philippiens ; *Ne faites rien par une vaine gloire ; croyez mutuellement par humilité que les autres vous ſont ſupérieurs, ayez les mêmes ſentimens que* CHRIST JESUS, *qui étant dans l'empreinte de* DIEU *n'a point cru ſa proye de s'égaler à* DIEU. Ce paſſage paraît très bien approfondi, & mis dans tout ſon jour, dans une lettre qui nous reſte des égliſes de Vienne & de Lyon, écrite l'an 117, & qui eſt un précieux monument de l'antiquité. On loüe

dans cette lettre la modeſtie de quelques fidèles : *Ils n'ont pas voulu*, dit la lettre, *prendre le grand titre de martyrs*, (pour quelques tribulations) *à l'exemple de* JESUS-CHRIST, *lequel étant empreint de* DIEU, *n'a pas cru ſa proye la qualité d'égal à* DIEU. Origène dit auſſi dans ſon commentaire ſur *Jean*; La grandeur de JESUS a plus éclaté quand il s'eſt humilié, *que s'il eût fait ſa proye d'être égal à* DIEU. En effet, l'explication contraire peut paraître un contre-ſens. Que ſignifierait, *Croyez les autres ſupérieurs à vous; imitez* JESUS *qui n'a pas cru que c'était une proye, une uſurpation, de s'égaler à* DIEU ? Ce ſerait viſiblement ſe contredire, ce ſerait donner un exemple de grandeur pour un exemple de modeſtie; ce ſerait pécher contre la dialectique.

La ſageſſe des apôtres fondait ainſi l'égliſe naiſſante. Cette ſageſſe ne fut point altérée par la diſpute qui ſurvint entre les apôtres *Pierre*, *Jaques* & *Jean* d'un côté, & *Paul* de l'autre. Cette conteſtation arriva dans Antioche. L'apôtre *Pierre*, autrement *Céphas*, ou *Simon Barjone*, mangeait avec les gentils convertis, & n'obſervait point avec eux les cérémonies de la loi, ni la diſtinction des viandes; il mangeait, lui, *Barnabé*, & d'autres diſciples, indifféremment du porc, des chairs étouffées, des animaux qui avaient

le pied fendu & qui ne ruminaient pas ; mais plusieurs Juifs chrétiens arrivés, *St. Pierre* se remit avec eux à l'abstinence des viandes défendues, & aux cérémonies de la loi mosaïque.

Cette action paraissait très prudente ; il ne voulait pas scandaliser les Juifs chrétiens ses compagnons ; mais *St. Paul* s'éleva contre lui avec un peu de dureté. *Je lui résistai*, dit-il, *à sa face, parce qu'il était blâmable.* (Epitre aux Galates chap. II.)

Cette querelle paraît d'autant plus extraordinaire de la part de *St. Paul*, qu'ayant été d'abord persécuteur, il devait être modéré, & que lui-même il était allé sacrifier dans le temple à Jérusalem, qu'il avait circoncis son disciple Timothée, qu'il avait accompli les rites juifs, lesquels il reprochait alors à *Céphas*. *St. Jérôme* prétend que cette querelle entre *Paul* & *Céphas* était feinte. Il dit dans sa première homélie, tom. III. qu'ils firent comme deux avocats qui s'échauffent & se piquent au barreau, pour avoir plus d'autorité sur leurs clients ; il dit que *Pierre Céphas* était destiné à prêcher aux Juifs, & *Paul* aux Gentils, ils firent semblant de se quereller, *Paul* pour gagner les Gentils, & *Pierre* pour gagner les Juifs. Mais *St. Augustin* n'est point du tout de cet avis. *Je suis fâché*, dit-il dans l'épitre à Jérôme, *qu'un aussi grand homme se rende le patron du mensonge, patronum mendacii.*

Cette dispute entre *St. Jérôme* & *St. Augustin* ne doit pas diminuer notre vénération pour eux, encor moins pour *St. Paul* & pour *St. Pierre*.

Au reste, si *Pierre* était destiné aux Juifs judaïsans, & *Paul* aux étrangers, il paraît probable que *Pierre* ne vint point à Rome. Les *Actes des apôtres* ne font aucune mention du voyage de *Pierre* en Italie.

Quoi qu'il en soit, ce fut vers l'an 60 de notre ère, que les chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive, & c'est ce qui leur attira tant de querelles & tant de persécutions de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Egypte & dans l'Asie. Ils furent accusés d'impiété, d'athéisme par leurs frères Juifs, qui les excommuniaient dans leurs synagogues trois fois les jours du sabbath. Mais DIEU les soutint toûjours au milieu des persécutions.

Petit à petit, plusieurs églises se formèrent, & la séparation devint entière entre les Juifs & les chrétiens, avant la fin du premier siécle; cette séparation était ignorée du gouvernement Romain. Le sénat de Rome, ni les empereurs n'entraient point dans ces querelles d'un petit troupeau que DIEU avait jusques-là conduit dans l'obscu-

rité, & qu'il élevait par des degrés insensibles.

Le christianisme s'établit en Grèce & dans Alexandrie. Les chrétiens y eurent à combattre une nouvelle secte de Juifs devenus philosophes à force de fréquenter les Grecs; c'était celle de la gnose ou des gnostiques; il s'y mêla de nouveaux chrétiens. Toutes ces sectes jouissaient alors d'une entière liberté de dogmatiser, de conférer & d'écrire quand les courtiers Juifs établis dans Rome & dans Alexandrie ne les accusaient pas auprès des magistrats; mais sous *Domitien* la religion chrétienne commença à donner quelque ombrage au gouvernement.

Le zèle de quelques chrétiens, qui n'était pas selon la science, n'empêcha pas l'église de faire les progrès que DIEU lui destinait. Les chrétiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit; de-là leur vint le titre de *lucifugaces* (selon Minutius Felix.) *Philon* les appelle *gessées*. Leurs noms les plus communs, dans les quatre premiers siécles chez les Gentils, étaient ceux de *Galiléens*, & de *Nazaréens*; mais celui de *chrétiens* a prévalu sur tous les autres.

Ni la hiérarchie, ni les usages ne furent établis tout-d'un-coup; les tems apostoli-

ques furent différens des tems qui les ſuivirent.

La meſſe, qui ſe célèbre au matin, était la cène qu'on feſait le ſoir ; ces uſages changèrent à meſure que l'égliſe ſe fortifia. Une ſociété plus étendue exigea plus de réglemens, & la prudence des paſteurs ſe conforma aux tems & aux lieux.

St. Jérôme & *Euſèbe* rapportent que quand les égliſes reçurent une forme, on y diſtingua peu-à-peu cinq ordres différens. Les ſurveillans, *epiſcopoi*, d'où ſont venus les évêques : les anciens de la ſociété, *presbiteroi*, les prêtres, les ſervans, ou diacres ; les *piſtoi*, croyans, initiés ; c'eſt-à-dire, les batiſés, qui avaient part aux ſoupers des agapes, les cathécumènes qui attendaient le batême, & les énergumènes qui attendaient qu'on les délivrât du démon. Aucun, dans ces cinq ordres, ne portait d'habit différent des autres ; aucun n'était contraint au célibat, témoin le livre de *Tertullien* dédié à ſa femme, témoin l'exemple des apôtres. Aucune repréſentation, ſoit en peinture, ſoit en ſculpture, dans leurs aſſemblées, pendant les deux premiers ſiécles ; point d'autels, encor moins de cierges, d'encens & d'eau luſtrale. Les chrétiens cachaient ſoigneuſement leurs livres aux Gentils ; ils ne les confiaient qu'aux initiés ; il n'était pas même permis

aux cathécumènes de réciter l'oraiſon dominicale.

DU POUVOIR DE CHASSER LES DIABLES DONNÉ A L'ÉGLISE.

Ce qui diſtinguait le plus les chrétiens, & ce qui a duré juſqu'à nos derniers tems, était le pouvoir de chaſſer les diables avec le ſigne de la croix. *Origène* dans ſon traité contre *Celſe*, avoue au nombre 133 qu'*Antinoüs* diviniſé par l'empereur *Adrien*, feſait des miracles en Egypte par la force des charmes & des preſtiges; mais il dit que les diables ſortent du corps des poſſedés à la prononciation du ſeul nom de JESUS.

Tertullien va plus loin, & du fond de l'Afrique où il était, il dit dans ſon apologétique, au chap. XXIII. *Si vos Dieux ne confeſſent pas qu'ils ſont des diables à la préſence d'un vrai chrétien, nous voulons bien que vous répandiez le ſang de ce chrétien. Y a-t-il une démonſtration plus claire?*

En effet, JESUS-CHRIST envoya ſes apôtres pour chaſſer les démons. Les Juifs avaient auſſi de ſon tems le don de les chaſſer; car lorſque JESUS eut délivré des poſſedés, & eut envoyé les diables dans les corps d'un troupeau de deux mille cochons; & qu'il eut opéré d'autres guériſons pareilles, les phariſiens dirent, il chaſſe les démons par la

puiſſance de Belzébut. *Si c'eſt par Belzébut que je les chaſſe*, répondit JESUS, *par qui vos fils les chaſſent-ils ?* Il eſt inconteſtable que les Juifs ſe vantaient de ce pouvoir : ils avaient des exorciſtes, & des exorciſmes. On invoquait le nom de DIEU, de *Jacob* & d'*Abraham*. On mettait des herbes conſacrées dans le nez des démoniaques, (*Joſeph* rapporte une partie de ces cérémonies.) Ce pouvoir ſur les diables, que les Juifs ont perdu, fut tranſmis aux chrétiens, qui ſemblent auſſi l'avoir perdu depuis quelque tems.

Dans le pouvoir de chaſſer les démons, était compris celui de détruire les opérations de la magie; car la magie fut toûjours en vigueur chez toutes les nations. Tous les peres de l'égliſe rendent témoignage à la magie. *St. Juſtin* avoüe dans ſon apologétique au livre III. qu'on évoque ſouvent les ames des morts, & il en tire un argument en faveur de l'immortalité de l'ame. *Lactance*, au liv. VII. de ſes inſtitutions divines, dit, *que ſi on oſait nier l'exiſtence des ames après la mort, le magicien vous en convaincrait bientôt en les feſant paraître.* Irenée, *Clément* Alexandrin, *Tertullien*, l'évêque *Cyprien*, tous affirment la même choſe. Il eſt vrai qu'aujourd'hui tout eſt changé, & qu'il n'y a pas plus de magiciens que de démoniaques.

Mais DIEU eſt le maître d'avertir les hommes par des prodiges dans certains tems, & de les faire ceſſer dans d'autres.

DES MARTYRS DE L'ÉGLISE.

Quand les ſociétés chrétiennes devinrent un peu nombreuſes, & que pluſieurs s'élevèrent contre le culte de l'empire Romain, les magiſtrats ſévirent contr'elles, & les peuples ſurtout les perſécutèrent. On ne perſécutait point les Juifs qui avaient des priviléges particuliers, & qui ſe renfermaient dans leurs ſynagogues; on leur permettait l'exercice de leur religion, comme on fait encor aujourd'hui à Rome; on ſouffrait tous les cultes divers répandus dans l'empire, quoique le ſénat ne les adoptât pas.

Mais les chrétiens ſe déclarant ennemis de tous ces cultes, & ſurtout de celui de l'empire, furent expoſés pluſieurs fois à ces cruelles épreuves.

Un des premiers, & des plus célèbres martyrs, fut *Ignace* évêque d'Antioche, condamné par l'empereur *Trajan* lui-même, alors en Aſie, & envoyé par ſes ordres à Rome, pour être expoſé aux bêtes, dans un tems où l'on ne maſſacrait point à Rome les autres chrétiens. On ne ſait point préciſément de quoi il était accuſé auprès de cet empereur, renommé d'ailleurs pour ſa clémen-

ce ; il falait que *St. Ignace* eût de bien violens ennemis. Quoi qu'il en soit, l'histoire de son martyre rapporte qu'on lui trouva le nom de JESUS-CHRIST gravé sur le cœur, en caractères d'or ; & c'est de là que les chrétiens prirent en quelques endroits le nom de *Théophores*, qu'*Ignace* s'était donné à lui-même.

On nous a conservé une lettre de lui, *b*) par laquelle il prie les évêques & les chrétiens de ne point s'opposer à son martyre ; soit que dès-lors les chrétiens fussent assez puissans pour le délivrer, soit que parmi eux quelques-uns eussent assez de crédit pour obtenir sa grace. Ce qui est encor très remarquable, c'est qu'on souffrit que les chrétiens de Rome vinssent au devant de lui, quand il fut amené dans cette capitale ; ce qui prouverait évidemment qu'on punissait en lui la personne, & non pas la secte.

Les persécutions ne furent pas continuées. *Origène* dans son livre III. contre *Celse*, dit, *On ne peut compter facilement les chrétiens qui sont morts pour leur religion, parce qu'il en est mort peu, & seulement de tems en tems, & par intervalle.*

DIEU eut un si grand soin de son église, que malgré ses ennemis, il fit ensorte qu'elle

b) *Du Pin* dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, prouve que cette lettre est autentique.

tint cinq conciles dans le premier ſiécle, ſeize dans le ſecond, & trente dans le troiſiéme ; c'eſt-à-dire, des aſſemblées ſecrettes & toléréés. Ces aſſemblées furent quelquefois défendues, quand la fauſſe prudence des magiſtrats craignit qu'elles ne devinſſent tumultueuſes. Il nous eſt reſté peu de procès verbaux des proconſuls & des préteurs qui condamnèrent les chrétiens à mort. Ce ſerait les ſeuls actes ſur leſquels on pût conſtater les accuſations portées contr'eux, & leurs ſupplices.

Nous avons un fragment de *Denys* d'Alexandrie, dans lequel il rapporte l'extrait du greffe d'un proconſul d'Egypte, ſous l'empereur *Valérien* ; le voici.

„ *Denys*, *Fauſte*, *Maxime*, *Marcel*, & „ *Cherémon*, ayant été introduits à l'audien„ ce, le préfet *Emilien* leur a dit : Vous „ avez pu connaître par les entretiens que „ j'ai eus avec vous, & par tout ce que „ je vous en ai écrit, combien nos princes „ ont témoigné de bonté à votre égard ; je „ veux bien encor vous le redire : ils font „ dépendre votre conſervation & votre ſalut „ de vous-mêmes, & votre deſtinée eſt entre „ vos mains : ils ne demandent de vous „ qu'une ſeule choſe, que la raiſon exige „ de toute perſonne raiſonnable, c'eſt que „ vous adoriez les Dieux protecteurs de leur

„ empire, & que vous abandonniez cet autre „ culte ſi contraire à la nature & au bon „ ſens. "

Denys a répondu : „ Chacun n'a pas les „ mêmes Dieux, & chacun adore ceux qu'il „ croit l'être véritablement. "

Le préfet *Emilien* a repris : „ Je vois bien „ que vous êtes des ingrats, qui abuſez des „ bontés que les empereurs ont pour vous. „ Eh bien, vous ne demeurerez pas davan- „ tage dans cette ville, & je vous envoye „ à Cephro dans le fond de la Lybie ; ce „ ſera là le lieu de votre banniſſement, ſelon „ l'ordre que j'en ai reçu de nos empereurs : „ au reſte, ne penſez pas y tenir vos aſſem- „ blées, ni aller faire vos prières dans ces „ lieux que vous nommez des cimetières, „ cela vous eſt abſolument défendu, & je „ ne le permettrai à perſonne. "

Rien ne porte plus les caractères de vérité, que ce procès verbal. On voit par-là qu'il y avait des tems où les aſſemblées étaient prohibées. C'eſt ainſi qu'en France il eſt défendu aux calviniſtes de s'aſſembler ; on a même quelquefois fait pendre & roüer des miniſtres, ou prédicans, qui tenaient des aſſemblées malgré les loix ; & depuis 1745 il y en a eu ſix de pendus. C'eſt ainſi qu'en Angleterre & en Irlande, les aſſemblées ſont défendües aux catholiques romains ; & il y

a eu des occaſions, où les délinquans ont été condamnés à la mort.

Malgré ces défenſes portées par les loix romaines, DIEU inſpira à pluſieurs empereurs de l'indulgence pour les chrétiens. *Dioclétien* même, qui paſſe chez les ignorans pour un perſécuteur, *Dioclétien* dont la première année de régne eſt encor l'époque de l'ère des martyrs, fut, pendant plus de dix-huit ans, le protecteur déclaré du chriſtianiſme, au point que pluſieurs chrétiens eurent des charges principales auprès de ſa perſonne. Il épouſa même une chrétienne, il ſouffrit que dans Nicomédie ſa réſidence, il y eût une ſuperbe égliſe, élevée vis-à-vis ſon palais.

Le céſar *Galérius* ayant malheureuſement été prévenu contre les chrétiens, dont il croyait avoir à ſe plaindre, engagea *Dioclétien* à faire détruire la cathédrale de Nicomédie. Un chrétien plus zélé que ſage, mit en piéces l'édit de l'empereur, & de-là vint cette perſécution ſi fameuſe, dans laquelle il y eut plus de deux cent perſonnes exécutées à mort dans l'empire Romain, ſans compter ceux que la fureur du petit peuple, toûjours fanatique, & toûjours barbare, fit périr, contre les formes juridiques. Il y eut en divers tems un ſi grand nombre de martyrs, qu'il faut bien ſe donner

de garde d'ébranler la vérité de l'hiſtoire de ces véritables confeſſeurs de notre ſainte religion, par un mêlange dangereux de fables, & de faux martyrs.

Le bénédictin *Dom Ruinart*, par exemple, homme d'ailleurs auſſi inſtruit qu'eſtimable & zélé, aurait dû choiſir avec plus de diſcrétion ſes actes ſincères. Ce n'eſt pas aſſez qu'un manuſcrit ſoit tiré de l'abbaye de St. Benoit ſur-Loire, ou d'un couvent de céleſtins de Paris, conforme à un manuſcrit des feuillans, pour que cet acte ſoit autentique; il faut que cet acte ſoit ancien, écrit par des contemporains, & qu'il porte d'ailleurs tous les caractères de la vérité.

Il aurait pu ſe paſſer de rapporter l'avanture du jeune *Romanus*, arrivée en 303. Ce jeune Romain avait obtenu ſon pardon de *Dioclétien* dans Antioche. Cependant, il dit que le juge *Aſclépiade* le condamna à être brûlé. Des Juifs préſens à ce ſpectacle, ſe moquèrent du jeune *St. Romanus*, & reprochèrent aux chrétiens que leur DIEU les laiſſait brûler, lui qui avait délivré *Sidrac*, *Miſac*, & *Abdenago* de la fournaiſe; qu'auſſitôt il s'éleva, dans le tems le plus ſerein, un orage qui éteignit le feu; qu'alors le juge ordonna qu'on coupat la langue au jeune *Romanus*; que le premier médecin de l'empereur ſe trouvant là, fit officieuſement la

fonction de bourreau, & lui coupa la langue dans la racine ; qu'auſſi-tôt le jeune homme qui était bègue auparavant, parla avec beaucoup de liberté ; que l'empereur fut étonné que l'on parlât ſi bien ſans langue ; que le médecin pour réitérer cette expérience coupa ſur le champ la langue à un paſſant, lequel en mourut ſubitement.

Euſèbe, dont le bénédictin *Ruinart* a tiré ce conte, devait reſpecter aſſez les vrais miracles, opérés dans l'ancien & dans le nouveau Teſtament (deſquels perſonne ne doutera jamais) pour ne pas leur aſſocier des hiſtoires ſi ſuſpectes, leſquelles pouraient ſcandaliſer les faibles.

Cette dernière perſécution ne s'étendit pas dans tout l'empire. Il y avait alors en Angleterre quelque chriſtianiſme, qui s'éclipſa bientôt pour reparaître enſuite ſous les rois Saxons. Les Gaules méridionales & l'Eſpagne, étaient remplies de chrétiens. Le céſar *Conſtance Clore* les protégea beaucoup dans toutes ces provinces. Il avait une concubine, qui était chrétienne, c'eſt la mère de *Conſtantin*, connue ſous le nom de *Ste. Hélène* ; car il n'y eut jamais de mariage avéré entre elle & lui, & il la renvoya même dès l'an 92 quand il épouſa la fille de *Maximien-Hercule* ; mais elle avait conſervé ſur lui beaucoup d'aſcendant, & lui avait inſpiré une grande affection pour notre ſainte religion.

DE L'ÉTABLISEMENT DE L'ÉGLISE SOUS CONSTANTIN.

La divine providence préparait ainſi, par des voies qui ſemblent humaines, le triomphe de ſon égliſe.

Conſtance Clore mourut en 306 à Yorck en Angleterre, dans un tems où les enfans qu'il avait de la fille d'un céſar étaient en bas âge, & ne pouvaient prétendre à l'empire. *Conſtantin* eut la confiance de ſe faire élire à Yorck par cinq ou ſix mille ſoldats Allemands, Gaulois & Anglais pour la plûpart. Il n'y avait pas d'apparence que cette élection faite ſans le conſentement de Rome, du ſénat, & des armées, pût prévaloir; mais DIEU lui donna la victoire ſur *Maxentius* élu à Rome, & le délivra enfin de tous ſes collègues. On ne peut diſſimuler qu'il ne ſe rendit d'abord indigne des faveurs du ciel, par le meurtre de tous ſes proches, de ſa femme & de ſon fils.

On peut douter de ce que *Zozime* rapporte à ce ſujet. Il dit que *Conſtantin* agité de remords, après tant de crimes, demanda aux pontifes de l'empire, s'il y avait quelques expiations pour lui, & qu'ils lui dirent qu'ils n'en connaiſſaient pas. Il eſt bien vrai qu'il n'y en avait point eu pour *Néron*, & qu'il n'avait oſé aſſiſter aux ſacrés myſtères en Grèce. Cependant, les tauroboles étaient en uſage; &

& il eſt bien difficile de croire qu'un empereur tout-puiſſant n'ait pu trouver un prêtre qui voulût lui accorder des ſacrifices expiatoires. Peut-être même eſt-il encor moins croyable que *Conſtantin* occupé de la guerre, de ſon ambition, de ſes projets, & environné de flatteurs, ait eu le tems d'avoir des remords. *Zozime* ajoute qu'un prêtre Egyptien arrivé d'Eſpagne, qui avait accès à ſa porte, lui promit l'expiation de tous ſes crimes dans la religion chrétienne. On a ſoupçonné que ce prêtre était *Ozius* évêque de Cordoüe.

Quoi qu'il en ſoit, DIEU réſerva *Conſtantin* pour l'éclairer & pour en faire le protecteur de l'égliſe. Ce prince fit bâtir ſa ville de Conſtantinople, qui devint le centre de l'empire & de la religion chrétienne. Alors l'égliſe prit une forme auguſte. Et il eſt à croire que lavé par ſon batême & repentant à ſa mort, il obtint miſéricorde.

Dès l'an 314, avant que *Conſtantin* réſidât dans ſa nouvelle ville, ceux qui avaient perſécuté les chrétiens furent punis par eux de leurs cruautés. Les chrétiens jettèrent la femme de *Maximien* dans l'Oronte; ils égorgèrent tous ſes parens; ils maſſacrèrent dans l'Egypte & dans la Paleſtine, les magiſtrats qui s'étaient le plus déclarés contre le chriſtianiſme. La veuve & la fille de *Dioclétien* s'étant cachées à Theſſalonique, furent reconnuës, & leurs corps jettés dans la mer. Il

eût été à souhaiter que les chrétiens eussent moins écouté l'esprit de vengeance; mais DIEU qui punit selon sa justice, voulut que les mains des chrétiens fussent teintes du sang de leurs persécuteurs, sitôt que ces chrétiens furent en liberté d'agir.

Constantin convoqua, assembla dans Nicée, vis-à-vis de Constantinople, le premier concile œcuménique, auquel présida *Ozius*. On y décida la grande question qui agitait l'église, touchant la divinité de JESUS-CHRIST. (Voyez *Arianisme*.)

On sait assez comment l'église ayant combattu trois cent ans contre les rites de l'empire Romain, combattit ensuite contre elle-même, & fut toûjours militante & triomphante.

Dans la suite des tems l'église grecque presque toute entière, & toute l'église d'Afrique devinrent esclaves sous les Arabes, & ensuite sous les Turcs, qui élevèrent la religion mahométane sur les ruines de la chrétienne. L'église romaine subsista, mais toûjours souillée de sang par plus de six cent ans de discorde entre l'empire d'Occident & le sacerdoce. Ces querelles mêmes la rendirent très puissante. Les évêques, les abbés en Allemagne se firent tous princes, & les papes acquirent peu-à-peu la domination absolue dans Rome & dans un pays considérable. Ainsi DIEU éprouva son église par les humiliations, par les troubles, par les crimes, & par la splendeur.

Cette égliſe latine perdit au ſeiziéme ſiécle la moitié de l'Allemagne, le Dannemarck, la Suède, l'Angleterre, l'Ecoſſe, l'Irlande, la meilleure partie de la Suiſſe, la Hollande; elle a gagné plus de terrain en Amérique par les conquêtes des Eſpagnols, qu'elle n'en a perdu en Europe, mais avec plus de territoire elle a bien moins de ſujets.

La providence divine ſemblait deſtiner le Japon, Siam, l'Inde & la Chine, à ſe ranger ſous l'obéiſſance du pape, pour le récompenſer de l'Aſie mineure, de la Syrie, de la Grèce, de l'Egypte, de l'Afrique, de la Ruſſie, & des autres états perdus, dont nous avons parlé. *St. François Xavier* qui porta le St. Evangile aux Indes orientales, & au Japon quand les Portugais y allèrent chercher des marchandiſes, fit un très grand nombre de miracles, tous atteſtés par les RR. PP. jéſuites; quelques-uns diſent qu'il reſſuſcita neuf morts; mais le R. P. *Ribadeneira*, dans ſa *Fleur des ſaints*, ſe borne à dire qu'il n'en reſſuſcita que quatre; c'eſt bien aſſez. La providence voulut qu'en moins de cent années il y eût des milliers de catholiques romains dans les iſles du Japon. Mais le diable ſema ſon yvroie au milieu du bon grain. Les jéſuites, à ce qu'on croit, formèrent une conjuration ſuivie d'une guerre civile, dans laquelle tous les chrétiens furent exterminés en 1638.

Alors la nation ferma ſes ports à tous les étrangers, excepté aux Hollandais qu'on regardait comme des marchands, & non pas comme des chrétiens, & qui furent d'abord obligés de marcher ſur la croix pour obtenir la permiſſion de vendre leurs denrées dans la priſon où on les renferme lorſqu'ils abordent à Nangazaki.

La religion catholique, apoſtolique & romaine fut proſcrite à la Chine dans nos derniers tems, mais d'une manière moins cruelle. Les RR. PP. jéſuites n'avaient pas à la vérité reſſuſcité des morts à la cour de Pékin, ils s'étaient contentés d'enſeigner l'aſtronomie, de fondre du canon, & d'être mandarins. Leurs malheureuſes diſputes avec des dominicains & d'autres, ſcandaliſèrent à tel point le grand empereur *Yontchin*, que ce prince qui était la juſtice & la bonté même, fut aſſez aveugle pour ne plus permettre qu'on enſeignât notre ſainte religion, dans laquelle nos miſſionnaires ne s'accordaient pas. Il les chaſſa avec une bonté paternelle, leur fourniſſant des ſubſiſtances & des voitures juſqu'aux confins de ſon empire.

Toute l'Aſie, toute l'Afrique, la moitié de l'Europe, tous ce qui appartient aux Anglais, aux Hollandais dans l'Amérique, toutes les hordes Américaines non domptées, toutes les terres auſtrales, qui ſont une cinquiéme

partie du globe, ſont demeurées la proye du démon, pour vérifier cette ſainte parole : *Il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.*

DE LA SIGNIFICATION DU MOT EGLISE. PORTRAIT DE L'ÉGLISE PRIMITIVE. DÉGÉNÉRATION. EXAMEN DES SOCIÉTÉS QUI ONT VOULU RÉTABLIR L'ÉGLISE PRIMITIVE, ET PARTICULIÉREMENT DES PRIMITIFS APPELLÉS QUAKERS.

Ce mot grec ſignifiait chez les Grecs *aſſemblée du peuple.* Quand on traduiſit les livres hébreux en grec, on rendit ſynagogue par égliſe, & on ſe ſervit du même nom pour exprimer la *ſociété juive*, la *congrégation politique*, l'*aſſemblée juive*, le *peuple Juif.* Ainſi il eſt dit dans les Nombres : *Pourquoi avez-vous mené l'égliſe dans le déſert ?* Et dans le Deuteronome : *L'eunuque, le Moabite, l'Ammonite n'entreront pas dans l'égliſe ; les Iduméens, les Egyptiens n'entreront dans l'égliſe qu'à la troiſiéme génération.*

Ch. XX. ℣. 4.
C. XXIII. ℣. 1. 2. 3.

JESUS-CHRIST dit dans St. Matthieu : „ Si votre frère a péché contre vous, (vous a „ offenſé) reprenez-le entre vous & lui. „ Prenez, amenez avec vous un ou deux té„ moins, afin que tout s'éclairciſſe par la bou„ che de deux ou trois témoins ; & s'il ne „ les écoute pas, plaignez-vous à l'aſſem„ blée du peuple, à l'égliſe : & s'il n'écoute

Chapitre XXXVIII.

„ pas l'égliſe, qu'il ſoit comme un gentil „ ou un receveur des deniers publics. Je vous „ dis, ainſi ſoit-il, en vérité, tout ce que „ vous aurez lié ſur terre ſera lié au ciel; & „ ce que vous aurez délié ſur terre ſera dé- „ lié au ciel. (Alluſion aux clés des portes „ dont on liait & déliait la courroie.) "

Il s'agit ici de deux hommes dont l'un a offenſé l'autre & perſiſte. On ne pouvait le faire comparaître dans l'aſſemblée, dans l'égliſe chrétienne, il n'y en avait point encore; on ne pouvait faire juger cet homme dont ſon compagnon ſe plaignait, par un évêque & par les prêtres qui n'exiſtaient pas encore; de plus, ni les prêtres Juifs, ni les prêtres chrétiens ne furent jamais juges des querelles entre particuliers; c'était une affaire de police. Les évêques ne devinrent juges que vers le tems de *Valentinien III.*

Les commentateurs ont donc conclu que l'écrivain ſacré de cet Evangile fait parler ici notre Seigneur par anticipation, que c'eſt une allégorie, une prédiction de ce qui arrivera quand l'égliſe chrétienne ſera formée & établie.

In Sinedriis hebreorum, liv. II.

Selden fait une remarque importante ſur ce paſſage; c'eſt qu'on n'excommuniait point chez les Juifs les publicains, les receveurs des deniers royaux. Le petit peuple pouvait les déteſter; mais étant des officiers néceſſaires

nommés par le prince, il n'était jamais tombé dans la tête de perſonne de vouloir les ſéparer de l'*aſſemblée*. Les Juifs étaient alors ſous la domination du proconſul de Syrie, qui étendait ſa juriſdiction juſqu'aux confins de la Galilée & juſques dans l'iſle de Chypre, où il avait des vice-gérens. Il aurait été très imprudent de marquer publiquement ſon horreur pour les officiers légaux du proconſul. L'injuſtice même eût été jointe à l'imprudence : car les chevaliers Romains fermiers du domaine public, les receveurs de l'argent de *Céſar* étaient autoriſés par les loix.

St. Auguſtin dans ſon ſermon LXXXI, peut fournir des réflexions pour l'intelligence de ce paſſage. Il parle de ceux qui gardent leur haine, qui ne veulent point pardonner. *Cœpiſti habere fratrem tuum tanquam publicanum. Ligas illum in terrâ ; ſed ut juſte alliges, vide : nam injuſta vincula diſrumpit juſtitia. Cum autem correxeris & concordaveris cum fratre tuo, ſolviſti eum in terra.*

„ Vous regardez votre frère comme un „ publicain. C'eſt l'avoir lié ſur la terre. „ Mais voyez ſi vous le liez juſtement : car la „ juſtice rompt les liens injuſtes. Mais ſi vous „ avez corrigé votre frère, ſi vous vous êtes ac- „ cordé avec lui, vous l'avez délié ſur la terre."

Il ſemble par la manière dont *St. Auguſtin* s'explique, que l'offenſé ait fait mettre l'offen-

ſeur en priſon, & qu'on doive entendre que s'il eſt jetté dans les liens ſur la terre, il eſt auſſi dans les liens céleſtes; mais que ſi l'offenſé eſt inexorable, il devient lié lui-même. Il n'eſt point queſtion de l'égliſe dans l'explication de *St. Auguſtin*; il ne s'agit que de pardonner ou de ne pardonner pas une injure. *St. Auguſtin* ne parle point ici du droit ſacerdotal de remettre les péchés de la part de DIEU. C'eſt un droit reconnu ailleurs, un droit dérivé du ſacrement de la confeſſion. *St. Auguſtin* tout profond qu'il eſt dans les types & dans les allégories, ne regarde pas ce fameux paſſage comme une alluſion à l'abſolution donnée ou refuſée par les miniſtres de l'égliſe catholique romaine dans le ſacrement de pénitence.

DU NOM D'EGLISE DANS LES SOCIÉTÉS CHRÉTIENNES.

On ne reconnait dans pluſieurs états chrétiens que quatre égliſes, la grecque, la romaine, la luthérienne, la réformée ou calviniſte. Il en eſt ainſi en Allemagne; les primitifs ou quakers, les anabatiſtes, les ſociniens, les memnoniſtes, les piétiſtes, les moraves, les Juifs & autres, ne forment point d'égliſe. La religion juive a conſervé le titre de ſynagogue. Les ſectes chrétiennes qui ſont tolérées, n'ont que des aſſemblées ſecrettes, des conventicles; il en eſt de même à Londres.

On ne reconnait l'égliſe catholique ni en Suède ni en Dannemarck, ni dans les parties ſeptentrionales de l'Allemagne, ni en Hollande, ni dans les trois quarts de la Suiſſe, ni dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

DE LA PRIMITIVE ÉGLISE, ET DE CEUX QUI ONT CRU LA RÉTABLIR.

Les Juifs, ainſi que tous les peuples de Syrie, furent diviſés en pluſieurs petites congrégations religieuſes, comme nous l'avons vu: toutes tendaient à une perfection myſtique.

Un rayon plus pur de lumière anima les diſciples de *St. Jean*, qui ſubſiſtent encor vers Moſul. Enfin vint ſur la terre le fils de DIEU annoncé par *St. Jean*. Ses diſciples furent conſtamment tous égaux. JESUS leur avait dit expreſſément: *Il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier... Je ſuis venu pour ſervir & non pour être ſervi... Celui qui voudra être le maître des autres les ſervira.* Matth. ch. XX. & Marc ch. IX & X.

Une preuve d'égalité c'eſt que les chrétiens, dans les commencemens, ne prirent d'autre nom que celui de *frères*. Ils s'aſſemblaient & attendaient l'eſprit: ils prophétiſaient quand ils étaient inſpirés. *St. Paul* dans ſa première lettre aux Corinthiens, leur dit: *Si dans votre aſſemblée chacun de vous a le don du cantique, celui de la doctrine, celui de l'apocalypſe, celui* Ch. XIV.

des langues, celui d'interprêter, que tout soit à l'édification. Si quelqu'un parle de la langue comme deux ou trois & par parties, qu'il y en ait un qui interprête.

Que deux ou trois prophètes parlent, que les autres jugent ; & que si quelque chose est révélée à un autre, que le premier se taise : car vous pouvez tous prophétiser chacun à part ; afin que tous apprennent & que tous exhortent, l'esprit de prophétie est soumis aux prophètes : car le Seigneur est un DIEU *de paix.... Ainsi donc, mes frères, ayez tous l'émulation de prophétiser, & n'empêchez point de parler des langues.*

J'ai traduit mot-à-mot, par respect pour le texte, & pour ne point entrer dans des disputes de mots.

Chap. XI. V. 5. *St. Paul*, dans la même épitre, convient que les femmes peuvent prophétiser, quoi qu'il leur défende au chapitre XIV de parler dans les assemblées. *Toute femme*, dit-il, *priant ou prophétisant sans avoir un voile sur la tête, souille sa tête : car c'est comme si elle était chauve.*

Il est clair par tous ces passages & par beaucoup d'autres, que les premiers chrétiens étaient tous égaux, non-seulement comme frères en JESUS-CHRIST, mais comme également partagés. L'esprit se communiquait également à eux ; ils parlaient également diverses langues ; ils avaient également le don de

prophétiſer, ſans diſtinction de rang ni d'âge, ni de ſexe.

Les apôtres qui enſeignaient les néophites, avaient ſans doute ſur eux cette prééminence naturelle que le précepteur a ſur l'écolier; mais de juriſdiction, de puiſſance temporelle, de ce qu'on appelle *honneurs* dans le monde, de diſtinction dans l'habillement, de marque de ſupériorité, ils n'en avaient aſſurément aucune, ni ceux qui leur ſuccédèrent. Ils poſſédaient une autre grandeur bien différente, celle de la perſuaſion.

Les frères mettaient leur argent en commun. Ce furent eux-mêmes qui choiſirent ſept d'entre eux pour avoir ſoin des tables & de pourvoir aux néceſſités communes. Ils élurent dans Jéruſalem même ceux que nous nommons *Etienne*, *Philippe*, *Procore*, *Nicanor*, *Timon*, *Parmenas* & *Nicolas*. Ce qu'on peut remarquer, c'eſt que parmi ces ſept élus par la communauté juive, il y a ſix Grecs. Act. des apôtres, chap. VI.

Après les apôtres on ne trouve aucun exemple d'un chrétien qui ait eu ſur les autres chrétiens d'autre pouvoir que celui d'enſeigner, d'exhorter, de chaſſer les démons du corps des énergumènes, de faire des miracles. Tout eſt ſpirituel; rien ne ſe reſſent des pompes du monde. Ce n'eſt guères que dans le troiſiéme ſiécle que l'eſprit d'orgueil, de vanité,

d'intérêt se manifesta de tous côtés chez les fidèles.

Les agapes étaient déja de grands festins, on leur reprochait le luxe & la bonne chère. *Tertullien* l'avoue. „ Oui, dit-il, nous fesons „ grande chère ; mais dans les mystères d'A- „ thènes & d'Egypte ne fait-on pas bonne „ chère aussi ? Quelque dépense que nous fas- „ sions, elle est utile & pieuse, puisque les „ pauvres en profitent. " *Quantiscumque sumptibus constet, lucrum est pietatis, siquidem inopes refrigerio isto juvamus.*

Tertullien chapitre XXXIX.

Dans ce tems-là même des sociétés de chrétiens qui osaient se dire plus parfaites que les autres, les montanistes, par exemple, qui se vantaient de tant de prophéties & d'une morale si austère, qui regardaient les secondes noces comme des adultères, & la fuite de la persécution comme une apostasie, qui avaient si publiquement des convulsions sacrées & des extases, qui prétendaient parler à DIEU face à face, furent convaincus, à ce qu'on prétend, de mêler le sang d'un enfant d'un an au pain de l'eucharistie. Ils attirèrent sur les véritables chrétiens ce cruel reproche qui les exposa aux persécutions.

Voici comme ils s'y prenaient, selon *St. Augustin* ; ils piquaient avec des épingles tout le corps de l'enfant, ils paitrissaient la farine avec ce sang & en fesaient un pain ; s'il

Augustin *de Heresibus. Heresi* XXVI.

en mourait, ils l'honoraient comme un martyr.

Les mœurs étaient si corrompues, que les saints pères ne cessaient de s'en plaindre. Ecoutez *St. Cyprien* dans son livre des *Tombés* :

„ Chaque prêtre, dit-il, court après les biens
„ & les honneurs avec une fureur insatiable.
„ Les évêques sont sans religion, les femmes
„ sans pudeur, la friponnerie régne; on jure,
„ on se parjure; les animosités divisent les
„ chrétiens; les évêques abandonnent les
„ chaires pour courir aux foires, & pour
„ s'enrichir par le négoce; enfin, nous nous
„ plaisons à nous seuls, & nous déplaisons à
„ tout le monde. "

Voyez les œuvres de *St. Cyprien* & l'*Hist. ecclésiast. de Fleuri*, tome II. pag. 168. édition *in-12°.* 1725.

Avant ces scandales, le prêtre *Novatien* en avait donné un bien funeste aux fidèles de Rome : il fut le premier antipape. L'épiscopat de Rome quoique secret, & exposé à la persécution, était un objet d'ambition & d'avarice par les grandes contributions des chrétiens, & par l'autorité de la place.

Ne répétons point ici ce qui est déposé dans tant d'archives, ce qu'on entend tous les jours dans la bouche des personnes instruites; ce nombre prodigieux de shismes & de guerres; six cent années de querelles sanglantes entre l'empire & le sacerdoce; l'argent des nations coulant par mille canaux, tantôt à Rome, tantôt dans Avignon lorsque les papes y fixèrent leur séjour pendant soixante & douze

ans ; & le ſang coulant dans toute l'Europe ſoit pour l'intérêt d'une thiare ſi inconnue à JESUS-CHRIST, ſoit pour des queſtions inintelligibles dont il n'a jamais parlé. Notre religion n'en eſt pas moins vraie, moins ſacrée, moins divine, pour avoir été ſouillée ſi long-tems dans le crime, & plongée dans le carnage.

Quand la fureur de dominer, cette terrible paſſion du cœur humain, fut parvenue à ſon dernier excès, lorſque le moine *Hildebrand* élu contre les loix évêque de Rome, arracha cette capitale aux empereurs, & défendit à tous les évêques d'Occident de porter l'ancien nom de pape pour ſe l'attribuer à lui ſeul, lorſque les évêques d'Allemagne à ſon exemple ſe rendirent ſouverains, que tous ceux de France & d'Angleterre tâchèrent d'en faire autant, il s'éleva depuis ces tems affreux juſqu'à nos jours, des ſociétés chrétiennes, qui ſous cent noms différens voulurent rétablir l'égalité primitive dans le chriſtianiſme.

Mais ce qui avait été praticable dans une petite ſociété cachée au monde, ne l'était plus dans de grands royaumes. L'égliſe militante & triomphante ne pouvait plus être l'égliſe ignorée & humble. Les évêques, les grandes communautés monaſtiques riches & puiſſantes ſe réuniſſant ſous les étendarts du pontife de

la Rome nouvelle, combattirent alors *pro aris & pro focis*, pour leurs autels & pour leurs foyers. Croisades, armées, siéges, batailles, rapines, tortures, assassinats par la main des bourreaux, assassinats par la main des prêtres des deux partis, poisons, dévastations par le fer & par la flamme, tout fut employé pour soutenir ou pour humilier la nouvelle administration ecclésiastique; & le berceau de la primitive église fut tellement caché sous les flots de sang & sous les ossemens des morts, qu'on put à peine le retrouver.

Des Primitifs appellés Quakers.

Les guerres religieuses & civiles de la Grande-Bretagne, ayant désolé l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande dans le règne infortuné de *Charles I*; *Guillaume Penn*, fils d'un vice-amiral, résolut d'aller rétablir ce qu'il appellait la *primitive église*, sur les rivages de l'Amérique septentrionale, dans un climat doux, qui lui parut fait pour ses mœurs. Sa secte était nommée celle des *trembleurs*; dénomination ridicule, mais qu'ils méritaient par les tremblemens de corps qu'ils affectaient en prêchant, & par un nazillonnement qui ne fut dans l'église romaine que le partage d'une espèce de moines appellés *capucins*. Mais on peut en parlant du nez & en se secouant, être doux, frugal, modeste, juste, charitable.

Perſonne ne nie que cette ſociété de primitifs ne donnât l'exemple de toutes ces vertus.

Penn voyait que les évêques anglicans & les presbytériens avaient été la cauſe d'une guerre affreuſe pour un ſurplis, des manches de linon, & une liturgie ; il ne voulut ni liturgie, ni linon, ni ſurplis. Les apôtres n'en avaient point. JESUS-CHRIST n'avait batiſé perſonne ; les aſſociés de *Penn* ne voulurent point être batiſés.

Les premiers fidèles étaient égaux ; ces nouveaux venus prétendirent l'être autant qu'il eſt poſſible. Les premiers diſciples reçurent l'eſprit & parlaient dans l'aſſemblée ; ils n'avaient ni autels, ni temples, ni ornemens, ni cierges, ni encens, ni cérémonies ; *Penn* & les ſiens ſe flattèrent de recevoir l'eſprit, & renoncèrent à toute cérémonie, à tout appareil. La charité était précieuſe aux diſciples du Sauveur ; ceux de *Penn* firent une bourſe commune pour ſecourir les pauvres. Ainſi ces imitateurs des eſſéniens & des premiers chrétiens, quoi qu'errans dans les dogmes & dans les rites, étaient pour toutes les autres ſociétés chrétiennes un modèle étonnant de morale & de police.

Enfin, cet homme ſingulier alla s'établir avec cinq cent des ſiens dans le canton alors le plus ſauvage de l'Amérique. La reine *Chriſtine* de

de Suède avait voulu y fonder une colonie qui n'avait pas réuſſi ; les primitifs de *Penn* eurent plus de ſuccès.

C'était ſur les bords de la rivière Laware, vers le quarantiéme degré. Cette contrée n'appartenait au roi d'Angleterre que parce qu'elle n'était réclamée alors par perſonne, & que les peuples nommés par nous *ſauvages*, qui auraient pu la cultiver, avaient toûjours demeuré aſſez loin dans l'épaiſſeur des forêts. Si l'Angleterre n'avait eu ce pays que par droit de conquête, *Penn* & ſes primitifs auraient eu en horreur un tel aſyle. Ils ne regardaient ce prétendu droit de conquête que comme une violation du droit de la nature, & comme une rapine.

Le roi *Charles II* déclara *Penn* ſouverain de tout ce pays déſert, par l'acte le plus autentique du 4 Mars 1681. *Penn*, dès l'année ſuivante y promulgua ſes loix. La première fut la liberté civile entière, de ſorte que chaque colon poſſédant cinquante acres de terre était membre de la légiſlation ; la ſeconde une défenſe expreſſe aux avocats & aux procureurs de prendre jamais d'argent ; la troiſiéme l'admiſſion de toutes les religions, & la permiſſion même à chaque habitant d'adorer DIEU dans ſa maiſon, ſans aſſiſter jamais à aucun culte public.

Voici cette loi telle qu'elle eſt portée.

„ La liberté de conſcience étant un droit „ que tous les hommes ont reçu de la nature „ avec l'exiſtence, & que tous les gens paiſibles doivent maintenir ; il eſt fermement „ établi, que perſonne ne ſera forcé d'aſſiſter „ à aucun exercice public de religion.

„ Mais il eſt expreſſément donné plein pouvoir à chacun de faire librement l'exercice „ public ou privé de ſa religion, ſans qu'on „ puiſſe y apporter aucun trouble ni empêchement ſous aucun prétexte ; pourvu qu'il „ faſſe profeſſion de croire en un ſeul DIEU „ éternel, tout-puiſſant, créateur, conſervateur, gouverneur de l'univers, & qu'il „ rempliſſe tous les devoirs de la ſociété civile, auxquels on eſt obligé envers ſes „ compatriotes. "

Cette loi eſt encor plus indulgente, plus humaine que celle qui fut donnée aux peuples de la Caroline par *Locke* le *Platon* de l'Angleterre, ſi ſupérieur au *Platon* de la Grèce. *Locke* n'a permis d'autres religions publiques que celles qui ſeraient approuvées par ſept pères de famille. C'eſt une autre ſorte de ſageſſe que celle de *Penn*.

Mais ce qui eſt pour jamais honorable pour ces deux légiſlateurs, & ce qui doit ſervir d'exemple éternel au genre-humain, c'eſt que cette liberté de conſcience n'a pas cauſé le

moindre trouble. On dirait au contraire que DIEU a répandu ſes bénédictions les plus ſenſibles ſur la colonie de la Penſilvanie. Elle était de cinq cent perſonnes en 1682 ; & en moins d'un ſiécle elle s'eſt accrue juſqu'à près de trois cent mille : c'eſt la proportion de cent cinquante à un. La moitié des colons eſt de la religion primitive ; vingt autres religions compoſent l'autre moitié. Il y a douze beaux temples dans Philadelphie, & d'ailleurs chaque maiſon eſt un temple. Cette ville a mérité ſon nom d'*amitié fraternelle.* Sept autres villes & mille bourgades fleuriſſent ſous cette loi de concorde. Trois cent vaiſſeaux partent du port tous les ans.

Cet établiſſement qui ſemble mériter une durée éternelle, fut ſur le point de périr dans la funeſte guerre de 1755, quand d'un côté les Français avec leurs alliés ſauvages, & les Anglais avec les leurs commencèrent par ſe diſputer quelques glaçons de l'Acadie.

Les primitifs, fidèles à leur chriſtianiſme pacifique, ne voulurent point prendre les armes. Des ſauvages tuèrent quelques-uns de leurs colons ſur la frontière. Les primitifs n'uſèrent point de repréſailles ; ils refuſèrent même longtems de payer des troupes ; ils dirent au général Anglais ces propres paroles : *Les hommes ſont des morceaux d'argile qui ſe briſent les uns contre*

les autres, pourquoi les aiderons-nous à ſe briſer ?

Enfin, dans l'aſſemblée générale par qui tout ſe règle, les autres religions l'emportèrent; on leva des milices; les primitifs contribuèrent; mais ils ne s'armèrent point. Ils obtinrent ce qu'ils s'étaient propoſé, la paix avec leurs voiſins. Ces prétendus ſauvages leur dirent, *Envoyez-nous quelque deſcendant du grand Penn qui ne nous trompa jamais; nous traiterons avec lui.* On leur députa un petit-fils de ce grand-homme, & la paix fut conclue.

Pluſieurs primitifs avaient des eſclaves nègres pour cultiver leurs terres; mais ils ont été honteux d'avoir en cela imité les autres chrétiens; ils ont donné la liberté à leurs eſclaves en 1769.

Toutes les autres colonies les imitent aujourd'hui dans la liberté de conſcience; & quoiqu'il y ait des presbytériens & des gens de la haute égliſe, perſonne n'eſt gêné dans ſa croyance. C'eſt ce qui a égalé le pouvoir des Anglais en Amérique à la puiſſance Eſpagnole qui poſſède l'or & l'argent. Il y aurait un moyen ſûr d'énerver toutes les colonies anglaiſes, ce ſerait d'y établir l'inquiſition.

NB. L'exemple des primitifs nommés *quakers* a produit dans la Penſilvanie une ſociété

nouvelle dans un canton qu'elle appelle *Eufrate*, c'eſt la ſecte des dunkards, ou des dumplers, beaucoup plus détachée du monde que celle de *Penn*, eſpèce de religieux hoſpitaliers, tous vêtus uniformément; elle ne permet pas aux mariés d'habiter la ville d'Eufrate, ils vivent à la campagne qu'ils cultivent. Le tréſor public fournit à tous leurs beſoins dans les diſettes. Cette ſociété n'adminiſtre le batême qu'aux adultes; elle rejette le péché originel comme une impiété, & l'éternité des peines comme une barbarie. Leur vie pure ne leur laiſſe pas imaginer que DIEU puiſſe tourmenter ſes créatures cruellement, & éternellement. Egarés dans un coin du nouveau monde, loin du troupeau de l'égliſe catholique; ils ſont juſqu'à préſent, malgré cette malheureuſe erreur, les plus juſtes & les plus inimitables des hommes.

QUERELLES ENTRE L'ÉGLISE GRECQUE ET LA LATINE, DANS L'ASIE ET DANS L'EUROPE.

Les gens de bien gémiſſent depuis environ quatorze ſiécles que les deux égliſes grecque & latine ayent été toûjours rivales, & que la robe de JESUS-CHRIST qui était ſans couture ait été toûjours déchirée. Cette diviſion eſt bien naturelle. Rome & Conſtantinople ſe haïſſaient; quand les maîtres ſe

déteſtent, leurs aumôniers ne s'aiment pas. Les deux communions ſe diſputaient la ſupériorité de la langue, l'antiquité des ſiéges, la ſcience, l'éloquence, le pouvoir.

Il eſt vrai que les Grecs eurent longtems tout l'avantage ; ils ſe vantaient d'avoir été les maîtres des Latins, & de leur avoir tout enſeigné. Les Evangiles furent écrits en grec. Il n'y avait pas un dogme, un rite, un myſtère, un uſage qui ne fût grec ; depuis le mot de *batême* juſqu'au mot d'*euchariſtie*, tout était grec. On ne connut de pères de l'égliſe que parmi les Grecs juſqu'à *St. Jérôme* qui même n'était pas Romain, puiſqu'il était de Dalmatie. *St. Auguſtin* qui ſuivit de près *St. Jérôme*, était Africain. Les ſept grands conciles œcuméniques furent tenus dans des villes grecques ; les évêques de Rome n'y parurent jamais, parce qu'ils ne ſavaient que leur latin, qui même était déja très corrompu.

L'inimitié entre Rome & Conſtantinople éclata dès l'an 452 au concile de Calcédoine, aſſemblé pour décider ſi JESUS-CHRIST avait eu deux natures & une perſonne, ou deux perſonnes avec une nature. On y décida que l'égliſe de Conſtantinople était en tout égale à celle de Rome pour les honneurs ; & le patriarche de l'une égal en tout au patriarche de l'autre. Le pape *St. Léon* ſouſcrivit aux deux natures ; mais ni lui, ni ſes ſucceſſeurs

ne souscrivirent à l'égalité. On peut dire que dans cette dispute de rang & de prééminence on allait directement contre les paroles de JESUS-CHRIST rapportées dans l'Evangile, *Il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier.* Les saints sont saints ; mais l'orgueil se glisse partout : le même esprit qui fait écumer de colère le fils d'un maçon devenu évêque d'un village, quand on ne l'appelle pas *monseigneur*, a brouillé l'univers chrétien.

Les Romains furent toûjours moins disputeurs, moins subtils que les Grecs ; mais ils furent bien plus politiques. Les évêques d'Orient en argumentant demeurèrent sujets, celui de Rome sans argumens sut établir enfin son pouvoir sur les ruines de l'empire d'Occident. Et on pouvait dire des papes ce que *Virgile* dit des *Scipions* & des *Césars ;*

Romanos rerum dommos, gentemque togatam.

Vers digne de *Virgile*, rendu comiquement par un de nos vieux traducteurs.

Tous gens en robe & souverains des rois.

La haine devint une scission du tems de *Photius* pâpa ou surveillant de l'église bizantine, & *Nicolas I* pâpa ou surveillant de l'église romaine. Comme malheureusement il n'y eut presque jamais de querelle ecclésiastique sans ridicule, il arriva que le combat commença

par deux patriarches qui étaient tout deux eunuques ; *Ignace* & *Photius* qui se disputaient la chaire de Constantinople étaient tout deux chaponnés. Cette mutilation leur interdisant la vraie paternité, ils ne pouvaient être que pères de l'église.

On dit que les châtrés sont tracassiers, malins, intrigans. *Ignace* & *Photius* troublèrent toute la cour Grecque.

Le Latin *Nicolas I* ayant pris le parti d'*Ignace*, *Photius* déclara ce pape hérétique, attendu qu'il admettait la procession du soufle de DIEU, du St. Esprit par le Père & par le Fils, contre la décision unanime de toute l'église, qui ne l'avait fait procéder que du Père. Outre cette procession hérétique, *Nicolas* mangeait & fesait manger des œufs & du fromage en carême. Enfin, pour comble d'infidélité, le pâpa Romain se fesait raser la barbe ; ce qui était une apostasie manifeste aux yeux des pâpas Grecs, vu que *Moïse*, les patriarches & JESUS-CHRIST étaient toûjours peints barbus par les peintres Grecs & Latins.

Lorsqu'en 879 le patriarche *Photius* fut rétabli dans son siége par le huitiéme concile œcuménique grec, composé de quatre cent évêques, dont trois cent l'avaient condamné dans le concile œcuménique précédent ; alors le pape *Jean VIII* le reconnut pour son frère. Deux légats envoyés par lui à ce concile, se

joignirent à l'égliſe grecque, & déclarèrent *Judas*, quiconque dirait que le St. Eſprit procède du Père & du Fils. Mais ayant perſiſté dans l'uſage de ſe raſer le menton & de manger des œufs en carême, les deux égliſes reſtèrent toûjours diviſées.

Le ſchiſme fut entiérement conſommé l'an 1053 & 1054, lorſque *Michel Cerularius* patriarche de Conſtantinople condamna publiquement l'évêque de Rome *Léon IX* & tous les Latins, ajoutant à tous les reproches de *Photius*, qu'ils oſaient ſe ſervir de pain azime dans l'euchariſtie contre la pratique des apôtres; qu'ils commettaient le crime de manger du boudin, & de tordre le cou aux pigeons au-lieu de le leur couper pour les cuire. On ferma toutes les égliſes latines dans l'empire Grec, & on défendit tout commerce avec quiconque mangeait du boudin.

Le pape *Léon IX* négocia ſérieuſement cette affaire avec l'empereur *Conſtantin Monomaque*, & obtint quelques adouciſſemens. C'était préciſément le tems où ces célèbres gentilhommes Normands, enfans de *Tancrède de Hauteville*, ſe moquant du pape & de l'empereur Grec, prenaient tout ce qu'ils pouvaient dans la Pouille & dans la Calabre, & mangeaient du boudin effrontément. L'empereur Grec favoriſa le pape autant qu'il put; mais rien ne réconcilia les Grecs avec nos Latins. Les

Grecs regardaient leurs adverſaires comme des barbares qui ne ſavaient pas un mot de grec.

L'irruption des croiſés ſous prétexte de délivrer les ſaints lieux, & dans le fond pour s'emparer de Conſtantinople, acheva de rendre les Romains odieux.

Mais la puiſſance de l'égliſe latine augmenta tous les jours, & les Grecs furent enfin conquis peu-à-peu par les Turcs. Les papes étaient depuis longtems de puiſſans & riches ſouverains; toute l'égliſe grecque fut eſclave depuis *Mahomet II*, excepté la Ruſſie qui était alors un pays barbare, & dont l'égliſe n'était pas comptée.

Quiconque eſt un peu inſtruit des affaires du Levant, ſait que le ſultan confère le patriarchat des Grecs par la croſſe & par l'anneau, ſans crainte d'être excommunié, comme le furent les empereurs Allemands par les papes pour cette cérémonie.

Bien eſt-il vrai que l'égliſe de Stamboul a conſervé en apparence la liberté d'élire ſon archevêque; mais elle n'élit que celui qui eſt indiqué par la porte Ottomane. Cette place coûte à préſent environ quatre-vingt mille francs, qu'il faut que l'élu reprenne ſur les Grecs. S'il ſe trouve quelque chanoine accrédité qui offre plus d'argent au grand-viſir, on dépoſſède le titulaire & on donne la place

au dernier encherisseur, précisément comme *Marozia* & *Théodora* donnaient le siége de Rome dans le dixiéme siécle. Si le patriarche titulaire résiste, on lui donne cinquante coups de bâton sur la plante des pieds & on l'exile. Quelquefois on lui coupe la tête, comme il arriva au patriarche *Lucas Cyrille* en 1638.

Le grand Turc donne ainsi tous les autres évêchés moiennant finance; & la somme à laquelle chaque évêché fut taxé sous *Mahomet II*, est toûjours exprimée dans la patente; mais le supplément qu'on a payé n'y est pas énoncé. On ne sait jamais au juste combien un prêtre Grec achète son évêché.

Ces patentes sont plaisantes. *J'accorde à N*** prêtre chrétien le présent mandement pour perfection de félicité. Je lui commande de résider en la ville ci-nommée, comme évêque des infidèles chrétiens, selon leur ancien usage & leurs vaines & extravagantes cérémonies; voulant & ordonnant que tous les chrétiens de ce district le reconnaissent, & que nul prêtre ni moine ne se marie sans sa permission.* (C'est-à-dire sans payer.)

L'esclavage de cette église est égal à son ignorance; mais les Grecs n'ont que ce qu'ils ont mérité. Ils ne s'occupaient que de leurs disputes sur la lumière du Tabor & sur celle de leur nombril, lorsque Constantinople fut prise.

On eſpère qu'au moment où nous écrivons ces douloureuſes vérités, l'impératrice de Ruſſie *Catherine II* rendra aux Grecs leur liberté. On ſouhaite qu'elle puiſſe leur rendre le courage & l'eſprit qu'ils avaient du tems de *Miltiade*, de *Thémiſtocle*, & qu'ils ayent de bons ſoldats & moins de moines au mont Athos.

DE LA PRESENTE ÉGLISE GRECQUE.

Si quelque choſe peut nous donner une grande idée des mahométans, c'eſt la liberté qu'ils ont laiſſée à l'égliſe grecque. Ils ont paru dignes de leurs conquêtes puiſqu'ils n'en ont point abuſé. Mais il faut avouer que les Grecs n'ont pas trop mérité la protection que les muſulmans leur accordent; voici ce qu'en dit Mr. *Porter* ambaſſadeur d'Angleterre en Turquie.

„ Je voudrais tirer le rideau ſur ces diſ-
„ putes ſcandaleuſes des Grecs & des Ro-
„ mains au ſujet de Bethléem & de la Terre
„ ſainte, comme ils l'appellent. Les procédés
„ iniques, odieux qu'elles occaſionnent entre
„ eux, ſont la honte du nom chrétien. Au
„ milieu de ces débats, l'ambaſſadeur chargé
„ de protéger la communion romaine, mal-
„ gré ſa dignité éminente, devient véritable-
„ ment un objet de compaſſion.

„ Il ſe léve dans tous les pays de la

» croyance romaine des ſommes immenſes
» pour ſoutenir contre les Grecs des préten-
» tions équivoques à la poſſeſſion précaire
» d'un coin de terre réputée ſacrée, & pour
» conſerver entre les mains des moines de
» leur communion les reſtes d'une vieille
» étable à Bethléem, où l'on a érigé une
» chapelle, & où, ſur l'autorité incertaine
» d'une tradition orale, on prétend que
» nâquit le CHRIST; de même qu'un tom-
» beau, qui peut être, & plus vraiſembla-
» blement peut n'être pas, ce qu'on appelle
» ſon *ſepulcre*. Car la ſituation exacte de
» ces deux endroits eſt auſſi peu certaine
» que la place qui recèle les cendres de
» *Céſar*. "

Ce qui rend les Grecs encor plus mépriſables aux yeux des Turcs, c'eſt le miracle qu'ils font tous les ans au tems de pâques. Le malheureux évêque de Jéruſalem s'enferme dans le petit caveau qu'on fait paſſer pour le tombeau de notre Seigneur JESUS-CHRIST, avec des paquets de petite bougie; il bat le briquet, allume un de ces petits cierges, & ſort de ſon caveau en criant, *Le feu du ciel eſt deſcendu, & la ſainte bougie eſt allumée.* Tous les Grecs auſſi tôt achètent de ces bougies, & l'argent ſe partage entre le commandant Turc & l'évêque.

On peut juger par ce ſeul trait de l'état

déplorable de cette égliſe ſous la domination du Turc.

L'égliſe grecque, en Ruſſie, a pris depuis peu une conſiſtance beaucoup plus reſpectable depuis que l'impératrice *Catherine II* l'a délivrée du ſoin de ſon temporel ; elle lui a ôté quatre cent mille eſclaves qu'elle poſſédait. Elle eſt payée aujourd'hui du tréſor impérial, entiérement ſoumiſe au gouvernement, contenue par des loix ſages ; elle ne peut faire que du bien ; elle devient tous les jours ſavante & utile. Elle a aujourd'hui un prédicateur nommé *Platon* qui a fait des ſermons que l'ancien *Platon* Grec n'aurait pas déſavoués.

EGLOGUE.

IL ſemble qu'on ne doive rien ajouter à ce que Mr. le chevalier de *Jaucourt* & Mr. *Marmontel* ont dit de l'églogue dans le Dictionnaire encyclopédique ; il faut après les avoir lus, lire *Théocrite* & *Virgile*, & ne point faire d'églogues. Elles n'ont été juſqu'à préſent parmi nous que des madrigaux amoureux, qui auraient beaucoup mieux convenu aux filles d'honneur de la reine-mère qu'à des bergers.

L'ingénieux *Fontenelle*, auſſi galant que philoſophe, qui n'aimait pas les anciens, donne le plus de ridicules qu'il peut au tendre *Théocrite* le maître de *Virgile*; il lui reproche une églogue qui eſt entiérement dans le goût ruſtique; mais il ne tenait qu'à lui de donner de juſtes éloges à d'autres églogues qui reſpirent la paſſion la plus naïve exprimée avec toute l'élégance & la molle douceur convenable aux ſujets.

Il y en a de comparables à la belle ode de *Sapho* traduite dans toutes les langues. Que ne nous donnait-il une idée de la pharmaceutrée imitée par *Virgile*, & non égalée peut-être? on ne pourait pas en juger par ce morceau que je vais rapporter; mais c'eſt une eſquiſſe qui fera connaître la beauté du tableau à ceux dont le goût démêle la force de l'original dans la faibleſſe même de la copie.

Reine des nuits dis quel fut mon amour;
Comme en mon ſein les friſſons & la flamme
Se ſuccédaient, me perdaient tour-à-tour,
Quels doux tranſports égarèrent mon ame;
Comment mes yeux cherchaient envain le jour;
Comme j'aimais, & ſans ſonger à plaire!
Je ne pouvais ni parler ni me taire.....
Reine des nuits dis quel fut mon amour.
Mon amant vint. O momens délectables!

Il prit mes mains, tu le ſais, tu le vis
Tu fus témoin de ſes ſermens coupables,
De ſes baiſers, de ceux que je rendis,
Des voluptés dont je fus enyvrée.
Momens charmans paſſez-vous ſans retour ?
Daphnis trahit la foi qu'il m'a jurée.
Reine des cieux dis quel fut mon amour.

Ce n'eſt là qu'un échantillon de ce *Théocrite* dont *Fontenelle* feſait ſi peu de cas. Les Anglais qui nous ont donné des traductions en vers de tous les poëtes anciens, en ont auſſi une de *Théocrite ;* elle eſt de Mr. *Fawkes :* toutes les graces de l'original s'y retrouvent. Il ne faut pas omettre qu'elle eſt en vers rimés ainſi que celles de *Virgile* & d'*Homère.* Les vers blancs dans tout ce qui n'eſt pas tragédie, ne ſont, comme diſait *Pope*, que le partage de ceux qui ne peuvent pas rimer.

Je ne ſais ſi après avoir parlé des églogues qui enchantèrent la Grèce & Rome, il ſera bien convenable de citer une églogue allemande, & ſurtout une églogue dont l'amour n'eſt pas le principal ſujet ; elle fut écrite dans une ville qui venait de paſſer ſous une domination étrangère.

EGLOGUE ALLEMANDE.

HERNAND, DERNIN.

DERNIN.

Conſolons-nous, Hernand, l'aſtre de la nature
Va de nos aquilons tempérer la froidure;
Le zéphyre à nos champs promet quelques beaux jours.
Nous chanterons auſſi nos vins & nos amours:
Nous n'égalerons point la Grèce & l'Auſonie;
Nous ſommes ſans printems, ſans fleurs & ſans génie;
Nos voix n'ont jamais eu ces ſons harmonieux
Qu'aux paſteurs de Sicile ont accordé les Dieux.
Ne pourons-nous jamais, en liſant leurs ouvrages,
Surmonter l'âpreté de nos climats ſauvages,
Vers ces coteaux du Rhin que nos ſoins aſſidus
Ont forcés à s'orner des tréſors de Bacchus?
Forçons le Dieu des vers exilé de la Grèce,
A venir de nos chants adoucir la rudeſſe.
Nous connaiſſons l'amour, nous connaîtrons les vers.
Orphée était de Thrace; il brava les hyvers;
Il aimait; c'eſt aſſez: Vénus monta ſa lyre.
Il polit ſon pays; il eut un doux empire
Sur des cœurs étonnés de céder à ſes loix.

HERNAND.

On dit qu'il amollit les tigres de ſes bois.
Humaniſerons-nous les loups qui nous déchirent?
Depuis qu'aux étrangers les deſtins nous ſoumirent,

Depuis que l'eſclavage affaiſſa nos eſprits,
Nos chants furent changés en de lugubres cris.
D'un commis odieux l'inſolence affamée
Vient ravir la moiſſon que nous avons ſemée,
Vient décimer nos fruits, notre lait, nos troupeaux;
C'eſt pour lui que ma main couronna ces coteaux
Des pampres conſolans de l'amant d'Ariane.
Si nous oſons nous plaindre, un traitant nous condamne;
Nous craignons de gémir, nous dévorons nos pleurs.
Ah! dans la pauvreté, dans l'excès des douleurs,
Le moyen d'imiter Théocrite & Virgile!
Il faut pour un cœur tendre un eſprit plus tranquile.
Le roſſignol tremblant dans ſon obſcur ſéjour,
N'élève point ſa voix ſous le bec du vautour.
Fuyons, mon cher Dernin, ces malheureuſes rives.
Portons nos chalumeaux & nos lyres plaintives
Aux bords de l'Adigé loin des yeux des tyrans.
Et le reſte.

Voici une choſe plus extraordinaire; une églogue françaiſe ſans madrigaux & ſans galanterie.

EGLOGUE A MR. DE ST. LAMBERT,
auteur du poëme des quatre ſaiſons.

Chantre des vrais plaiſirs, harmonieux émule
Du paſteur de Mantoue & du tendre Tibulle,
Qui peignez la nature & qui l'embelliſſez;

Que vos SAISONS m'ont plu! que mes ſens émouſſés,
A votre aimable voix ſe ſentirent renaître!
Que j'aime, en vous liſant, ma retraite champêtre!
Je ſais, depuis quinze ans, tout ce que vous chantez.

Dans ces champs malheureux ſi longtems déſertés,
Sur les pas du travail j'ai conduit l'abondance,
J'ai ſéché de mes mains les pleurs de l'innocence.
Ces vignobles, ces bois, ma main les a plantés,
Ces granges, ces hameaux déſormais habités,
Ces landes, ces marais changés en pâturages,
Ces colons raſſemblés, ce ſont-là mes ouvrages;
Ouvrages fortunés dont le ſuccès conſtant
De la mode & du goût n'eſt jamais dépendant;
Ouvrages plus chéris que Mérope & Zaïre,
Et que n'atteindront point les traits de la ſatire.

Heureux qui peut chanter les jardins & les bois,
Les charmes des amours, l'honneur des grands exploits!
Et parcourant des arts la flatteuſe carrière
Aux mortels aveuglés rendre un peu de lumière.
Mais encor plus heureux qui peut loin de la cour,
Embellir ſagement un champêtre ſéjour,
Entendre autour de lui cent voix qui le béniſſent!
De ſes heureux ſuccès quelques fripons gémiſſent,
Un vil cagot titré, tyran des gens de bien,
Va l'accuſer en cour de n'être pas chrétien;
Le ſage miniſtère écoute avec ſurpriſe,

Il reconnait Tartuffe & rit de ſa ſotiſe. *a*)
Cependant le vieillard achève ſes moiſſons,
Le pauvre en eſt nourri : ſes chanvres, ſes toiſons,
Habillent décemment le berger, la bergère,
Il unit par l'himen Méris avec Glicère,
Il donne une chaſuble au bon curé du lieu,
Qui, buvant avec lui, voit bien qu'il croit en Dieu ;
Ainſi dans l'allégreſſe il achève ſa vie.

Ce n'eſt qu'au ſucceſſeur du chantre d'Auſonie,
De peindre ces tableaux ignorés dans Paris,
D'en ranimer les traits par ſon beau coloris,
D'inſpirer aux humains le goût de la retraite.
Mais de nos chers Français la nobleſſe inquiète
Pouvant régner chez ſoi, va ramper dans les cours,
Les folles vanités conſument ſes beaux jours,
Le vrai ſéjour de l'homme eſt un exil pour elle.
Plutus eſt dans Paris : c'eſt de-là qu'il appelle,
Les voiſins de l'Adour, & du Rhône & du Var.
Tous viennent à genoux environner ſon char.
Les uns montent deſſus, les autres dans la boue
Baiſent en ſoupirant les rayons de ſa roue.
Le fils de mon manœuvre en ma ferme élevé,
A d'utiles travaux à quinze ans enlevé,
Des laquais de Paris s'en va groſſir l'armée,
Il ſert d'un vieux traitant la maîtreſſe affamée,
De ſergent des impôts il obtient un emploi,

a) On ne ſait quel eſt le miſérable brouillon dont l'auteur veut parler ici.

Il vient dans ſon hameau tout fier *de par le roi*,
Fait des procès verbaux, tyranniſe, empriſonne,
Ravit aux citoyens le pain que je leur donne,
Entraîne en des cachots le père & les enfans.
Vous le ſavez, grand Dieu, j'ai vu des innocens;
Sur le faux expoſé de ces loups mercenaires,
Pour cinq ſous de tabac envoyés aux galères.

Chers enfans de Cérès, ô chers agriculteurs,
Vertueux nourriciers de vos perſécuteurs,
Juſqu'à quand ſerez-vous vers ces triſtes frontières,
Ecraſés ſans pitié ſous ces mains meurtrières;
Ne vous ai-je aſſemblés que pour vous voir périr;
En maudiſſant les champs que vos mains font fleurir?
Un tems viendra ſans doute, où des loix plus humaines
De vos bras opprimés relâcheront les chaînes.
Dans un monde nouveau vous aurez un ſoutien,
Car pour ce monde-ci je n'en eſpère rien.

ELIE & ENOCH.

Elie & *Enoch* ſont deux perſonnages bien importans dans l'antiquité. Ils ſont tout deux les ſeuls qui n'ayent point goûté de la mort, & qui ayent été tranſportés hors du monde. Un très ſavant homme a prétendu que ce ſont des perſonnages allégoriques. Le père & la mère d'*Elie* ſont incon-

nus. Il croit que son pays *Galaad* ne veut dire autre chose que la circulation des tems; on le fait venir de *Galgala* qui signifie *révolution*. Mais le nom du village de Galgala signifiait-il quelque chose?

Le mot d'*Elie* a un rapport sensible avec celui d'*Elios*, le Soleil. L'holocauste offert par *Elie* & allumé par le feu du ciel, est une image de ce que peuvent les rayons du soleil réunis. La pluye qui tombe après de grandes chaleurs est encor une vérité physique.

Le char de feu, & les chevaux enflammés qui enlèvent *Elie* au ciel, sont une image frappante des quatre chevaux du soleil. Le retour d'*Elie* à la fin du monde, semble s'accorder avec l'ancienne opinion que le soleil viendrait s'éteindre dans les eaux, au milieu de la destruction générale que les hommes attendaient: car presque toute l'antiquité fut longtems persuadée que le monde serait bientôt détruit.

Nous n'adoptons point ces allégories, & nous nous en tenons à ce qui est rapporté dans l'ancien Testament.

Enoch est un personnage aussi singulier qu'*Elie*, à cela près que la Genèse nomme son père & son fils, & que la famille d'*Elie* est inconnue. Les Orientaux & les Occidentaux ont célébré cet *Enoch*.

La sainte Ecriture qui est toûjours notre guide infaillible, nous apprend qu'*Enoch* fut père de *Mathusala* ou *Mathusalem*, & qu'il ne vécut sur la terre que trois cent soixante & cinq ans, ce qui a paru une vie bien courte pour un des premiers patriarches. Il est dit, qu'il marcha avec DIEU & qu'il ne parut plus parce que DIEU l'enleva. „ C'est „ ce qui fait, dit *Dom Calmet*, que les pères „ & le commun des commentateurs assu- „ rent qu'*Enoch* est encor en vie, que DIEU „ l'a transporté hors du monde aussi bien „ qu'*Elie*, qu'ils viendront avant le juge- „ ment dernier s'opposer à l'antechrist, qu'*E- „ lie* prêchera aux Juifs, & *Enoch* aux „ Gentils. "

St. Paul, dans son Epître aux Hébreux, (qu'on lui a contestée) dit expressément, *c'est par la foi qu'Enoch fut enlevé, afin qu'il ne vît point la mort; & on ne le vit plus parce que le Seigneur le transporta.*

St. Justin, ou celui qui a pris son nom, dit qu'*Enoch* & *Elie* sont dans le paradis terrestre, & qu'ils y attendent le second avénement de JESUS-CHRIST.

St. Jérôme au contraire croit qu'*Enoch* & *Elie* sont dans le ciel. C'est ce même *Enoch* septiéme homme après *Adam*, qu'on prétend avoir écrit un livre cité par *St. Jude.* (Voyez *Livres apocryphes.*) *Jérôme* commentaire sur *Amos.*

Liv. 1. *de cultu fœminarum*, &c.

Tertullien dit que cet ouvrage fut conservé dans l'arche, & qu'*Enoch* en fit même une seconde copie après le déluge.

Voilà ce que la sainte Ecriture & les pères nous disent d'*Enoch*; mais les prophanes de l'Orient en disent bien davantage. Ils croyent en effet qu'il y a eu un *Enoch*, & qu'il fut le premier qui fit des esclaves à la guerre; ils l'appellent tantôt *Enoc*, tantôt *Edris*; ils disent que c'est lui qui donna des loix aux Egyptiens sous le nom de ce *Thaut*, appellé par les Grecs *Hermès Trismégiste*. On lui donne un fils nommé *Sabi* auteur de la religion des Sabiens ou Sabéens.

Il y avait une ancienne tradition en Phrygie sur un certain *Anach*, dont on disait que les Hébreux avaient fait *Enoch*. Les Phrygiens tenaient cette tradition des Caldéens ou Babiloniens, qui reconnaissaient aussi un *Enoch* ou *Anach* pour inventeur de l'astronomie.

On pleurait *Enoch* un jour de l'année en Phrygie, comme on pleurait *Adoni* ou *Adonis* chez les Phéniciens.

L'écrivain ingénieux & profond qui croit *Elie* un personnage purement allégorique, pense la même chose d'*Enoch*. Il croit qu'*Enoch*, *Anach*, *Annoch*, signifiait l'*année*; que les Orientaux le pleuraient ainsi qu'*Adonis*,

& qu'ils se réjouïssaient au commencement de l'année nouvelle.

Que le *Janus* connu ensuite en Italie, était l'ancien *Anach*, ou *Annoch* de l'Asie.

Que non-seulement *Enoch* signifiait autrefois chez tous ces peuples le commencement & la fin de l'an, mais le dernier jour de la semaine.

Que les noms d'*Anne*, de *Jean*, de *Januarius*, *Janvier*, ne sont venus que de cette source.

Il est difficile de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire ancienne. Quand on y saisirait la vérité à tâtons, on ne serait jamais sûr de la tenir. Il faut absolument qu'un chrétien s'en tienne à l'Ecriture, quelque difficulté qu'on trouve à l'entendre.

ELOQUENCE.

(Cet article a paru dans le grand Dictionnaire encyclopédique.)

Il y a dans celui-ci des additions & , ce qui vaut bien mieux, des retranchemens.

L'Eloquence est née avant les régles de la rhétorique, comme les langues se sont formées avant la grammaire.

La nature rend les hommes éloquens dans les grands intérêts & dans les grandes paſſions. Quiconque eſt vivement ému voit les choſes d'un autre œil que les autres hommes. Tout eſt pour lui objet de comparaiſon rapide & de métaphore, ſans qu'il y prenne garde : il anime tout, & fait paſſer dans ceux qui l'écoutent une partie de ſon entouſiaſme.

Un philoſophe très éclairé a remarqué que le peuple même s'exprime par des figures ; que rien n'eſt plus commun, plus naturel que les tours qu'on appelle *Tropes*.

Ainſi, dans toutes les langues, *le cœur brûle*, *le courage s'allume*, *les yeux étincellent*, *l'eſprit eſt accablé*, *il ſe partage*, *il s'épuiſe*, *le ſang ſe glace*, *la tête ſe renverſe*, *on eſt enflé d'orgueil*, *enyvré de vengeance* : la nature ſe peint partout dans ces images fortes, devenues ordinaires.

C'eſt elle dont l'inſtinct enſeigne à prendre d'abord un air, un ton modeſte avec ceux dont on a beſoin. L'envie naturelle de captiver ſes juges & ſes maîtres, le recueillement de l'ame profondément frappée, qui ſe prépare à déployer les ſentimens qui la preſſent, ſont les premiers maîtres de l'art.

C'eſt cette même nature qui inſpire quelquefois des débuts vifs & animés ; une forte paſſion, un danger preſſant, appellent tout-

d'un-coup l'imagination : ainſi un capitaine des premiers califes voyant fuir les muſulmans, s'écria, „ Où courez-vous ? ce n'eſt „ pas là que ſont les ennemis. "

On attribue ce même mot à pluſieurs capitaines ; on l'attribue à *Cromwell.* Les ames fortes ſe rencontrent beaucoup plus ſouvent que les beaux eſprits.

Rafi, un capitaine muſulman du tems même de *Mahomet*, voit les Arabes effrayés qui s'écrient que leur général *Dérar* eſt tué; *Qu'importe*, dit-il, *que Dérar ſoit mort*, DIEU *eſt vivant & vous regarde, marchez.*

C'était un homme bien éloquent que ce matelot Anglais qui fit réſoudre la guerre contre l'Eſpagne en 1740. *Quand les Eſpagnols m'ayant mutilé me préſentèrent la mort, je recommandai mon ame à* DIEU *& ma vengeance à ma patrie.*

La nature fait dont l'éloquence ; & ſi on a dit que les poëtes naiſſent, & que les orateurs ſe forment, on l'a dit quand l'éloquence a été forcée d'étudier les loix, le génie des juges, & la méthode du tems : la nature ſeule n'eſt éloquente que par élans.

Les préceptes ſont toûjours venus après l'art. *Tibias* fut le premier qui recueillit les loix de l'éloquence, dont la nature donne les premières règles.

Platon dit enſuite dans ſon *Gorgias*, qu'un orateur doit avoir la ſubtilité des dialecticiens, la ſcience des philoſophes, la diction preſque des poëtes, la voix & les geſtes des plus grands acteurs.

Ariſtote fit voir enſuite que la véritable philoſophie eſt le guide ſecret de l'eſprit de tous les arts : il creuſa les ſources de l'éloquence dans ſon livre de la *rhétorique ;* il fit voir que la dialectique eſt le fondement de l'art de perſuader, & qu'être éloquent c'eſt ſavoir prouver.

Il diſtingua les trois genres, le délibératif, le démonſtratif, & le judiciaire. Dans le déliberatif il s'agit d'exhorter ceux qui délibèrent, à prendre un parti ſur la guerre & ſur la paix, ſur l'adminiſtration publique, &c. ; dans le démonſtratif, de faire voir ce qui eſt digne de louange ou de blâme ; dans le judiciaire, de perſuader, d'abſoudre ou de condamner, &c. On ſent aſſez que ces trois genres rentrent ſouvent l'un dans l'autre.

Il traite enſuite des paſſions & des mœurs que tout orateur doit connaître.

Il examine quelles preuves on doit employer dans ces trois genres d'*éloquence*. Enfin, il traite à fond de l'élocution, ſans laquelle tout languit ; il recommande les métaphores, pourvu qu'elles ſoient juſtes &

nobles ; il exige ſurtout la convenance & la bienſéance.

Tous ces préceptes reſpirent la juſteſſe éclairée d'un philoſophe, & la politeſſe d'un Athénien ; & en donnant les règles de l'*éloquence*, il eſt éloquent avec ſimplicité.

Il eſt à remarquer que la Grèce fut la ſeule contrée de la terre, où l'on connût alors les loix de l'*éloquence*, parce que c'était la ſeule où la véritable *éloquence* exiſtât.

L'art groſſier était chez tous les hommes ; des traits ſublimes ont échappé partout à la nature dans tous les tems : mais remuer les eſprits de toute une nation polie, plaire, convaincre & toucher à la fois, cela ne fut donné qu'aux Grecs.

Les Orientaux étaient preſque tous eſclaves : c'eſt un caractère de la ſervitude de tout exagérer ; ainſi l'*éloquence* aſiatique fut monſtrueuſe. L'Occident était barbare du tems d'*Ariſtote*.

L'*éloquence* véritable commença à ſe montrer dans Rome du tems des *Gracques*, & ne fut perfectionnée que du tems de *Cicéron*. *Marc-Antoine* l'orateur, *Hortenſius*, *Curion*, *Céſar* & pluſieurs autres furent des hommes éloquens.

Cette *éloquence* périt avec la république, ainſi que celle d'Athènes. L'*éloquence* ſublime

n'appartient, dit-on, qu'à la liberté ; c'eſt qu'elle conſiſte à dire des vérités hardies, à étaler des raiſons & des peintures fortes. Souvent un maître n'aime pas la vérité, craint les raiſons, & aime mieux un compliment délicat que de grands traits.

Cicéron, après avoir donné les exemples dans ſes harangues, donna les préceptes dans ſon livre de l'*Orateur* ; il ſuit preſque toute la méthode d'*Ariſtote*, & s'explique avec le ſtile de *Platon.*

Il diſtingue le genre ſimple, le tempéré, & le ſublime.

Rollin a ſuivi cette diviſion dans ſon *Traité des Etudes* ; &, ce que *Cicéron* ne dit pas, il prétend que *le tempéré* eſt *une belle rivière ombragée de vertes forêts des deux côtés ; le ſimple, une table ſervie proprement, dont tous les mêts ſont d'un goût excellent, & dont on bannit tout rafinement ; que le ſublime foudroye, & que c'eſt un fleuve impétueux qui renverſe tout ce qui lui réſiſte.*

Sans ſe mettre à *cette table*, ſans ſuivre *ce foudre*, *ce fleuve* & *cette rivière*, tout homme de bon ſens voit que l'*éloquence ſimple* eſt celle qui a des choſes ſimples à expoſer, & que la clarté & l'élégance ſont tout ce qui lui convient.

Il n'eſt pas beſoin d'avoir lu *Ariſtote*, *Cicéron* & *Quintilien*, pour ſentir qu'un avo-

cat qui débute par un exorde pompeux au ſujet d'un mur mitoyen, eſt ridicule : c'était pourtant le vice du barreau juſqu'au milieu du dix-ſeptiéme ſiécle ; on diſait avec emphaſe des choſes triviales. On pourait compiler des volumes de ces exemples ; mais tous ſe réduiſent à ce mot d'un avocat, homme d'eſprit, qui voyant que ſon adverſaire parlait de la guerre de Troye & du Scamandre, l'interrompit en diſant : *La cour obſervera que ma partie ne s'appelle pas* Scamandre, *mais* Michaut.

Le genre ſublime ne peut regarder que de puiſſans intérêts, traités dans une grande aſſemblée.

On en voit encore de vives traces dans le parlement d'Angleterre ; on a quelques harangues qui y furent prononcées en 1739, quand il s'agiſſait de déclarer la guerre à l'Eſpagne. L'eſprit de *Démoſthène* & de *Cicéron* ſemble avoir dicté pluſieurs traits de ces diſcours ; mais ils ne paſſeront pas à la poſtérité comme ceux des Grecs & des Romains, parce qu'ils manquent de cet art & de ce charme de la diction qui mettent le ſceau de l'immortalité aux bons ouvrages.

Le genre tempéré eſt celui de ces diſcours d'appareil, de ces harangues publiques, de ces complimens étudiés, dans leſquels il faut couvrir de fleurs la futilité de la matière.

Ces trois genres rentrent encore ſouvent l'un dans l'autre, ainſi que les trois objets de l'*éloquence* qu'*Ariſtote* conſidère ; & le grand mérite de l'orateur eſt de les mêler à propos.

La grande *éloquence* n'a guères pu en France être connue au barreau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs comme dans Athènes, dans Rome, & comme aujourd'hui dans Londres, & n'a point pour objet de grands intérêts publics : elle s'eſt réfugiée dans les oraiſons funèbres, où elle tient un peu de la poëſie.

Boſſuet, & après lui *Fléchier*, ſemblent avoir obéï à ce précepte de *Platon*, qui veut que l'élocution d'un orateur ſoit quelquefois celle même d'un poëte.

L'éloquence de la chaire avait été preſque barbare juſqu'au *P. Bourdaloue* ; il fut un des premiers qui firent parler la raiſon.

Les Anglais ne vinrent qu'enſuite, comme l'avoue *Burnet* évêque de Salisburi. Ils ne connurent point l'oraiſon funèbre ; ils évitèrent dans les ſermons les traits véhémens qui ne leur parurent point convenables à la ſimplicité de l'Evangile ; & ils ſe défièrent de cette méthode des diviſions recherchées, que l'archevêque *Fénelon* condamne dans ſes *Dialogues ſur l'éloquence.*

Quoi-

Quoique nos ſermons roulent ſur l'objet le plus important à l'homme, cependant il s'y trouve peu de morceaux frappans, qui comme les beaux endroits de *Cicéron* & de *Démoſthène*, ſont devenus les modèles de toutes les nations occidentales. Le lecteur ſera pourtant bien aiſe de trouver ici ce qui arriva la première fois que M. *Maſſillon*, depuis évêque de Clermont, prêcha ſon fameux ſermon du petit nombre des élus : il y eut un endroit où un tranſport de ſaiſiſſement s'empara de tout l'auditoire ; preſque tout le monde ſe leva à moitié par un mouvement involontaire ; le murmure d'acclamation & de ſurpriſe fut ſi fort, qu'il troubla l'orateur, & ce trouble ne ſervit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau : le voici.

„ Je ſuppoſe que ce ſoit ici notre dernière
„ heure à tous, que les cieux vont s'ouvrir
„ ſur nos têtes, que le tems eſt paſſé, &
„ que l'éternité commence, que JESUS-
„ CHRIST va paraître pour nous juger ſelon
„ nos œuvres, & que nous ſommes tous ici
„ pour attendre de lui l'arrêt de la vie ou
„ de la mort éternelle : je vous le demande,
„ frappé de terreur comme vous, ne ſépa-
„ rant point mon ſort du vôtre, & me
„ mettant dans la même ſituation où nous
„ devons tous paraître un jour devant DIEU
„ notre juge : ſi JESUS-CHRIST, dis-je, pa-
„ raiſſait dès-à-préſent pour faire la terrible

„ ſéparation des juſtes & des pécheurs, „ croyez-vous que le plus grand nombre „ fût ſauvé ? Croyez-vous que le nombre „ des juſtes fût au moins égal à celui des „ pécheurs ? Croyez-vous que s'il feſait maintenant la diſcuſſion des œuvres du grand „ nombre qui eſt dans cette égliſe, il trouvât „ ſeulement dix juſtes parmi nous ? En trouverait-il un ſeul ? " (Il y a eu pluſieurs éditions différentes de ce diſcours, mais le fonds eſt le même dans toutes.)

Cette figure, la plus hardie qu'on ait jamais employée, & en même tems la plus à ſa place, eſt un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puiſſe lire chez les nations anciennes & modernes ; & le reſte du diſcours n'eſt pas indigne de cet endroit ſi ſaillant.

De pareils chefs-d'œuvre ſont très rares ; tout eſt d'ailleurs devenu lieu commun.

Les prédicateurs qui ne peuvent imiter ces grands modèles, feraient mieux de les apprendre par cœur & de les débiter à leur auditoire, (ſuppoſé encore qu'ils euſſent ce talent ſi rare de la déclamation) que de prêcher dans un ſtile languiſſant des choſes auſſi rebattues qu'utiles.

On demande ſi l'*éloquence* eſt permiſe aux hiſtoriens ; celle qui leur eſt propre conſiſte dans l'art de préparer les événemens, dans leur expoſition toûjours élégante, tantôt vive

& preſſée, tantôt étendue & fleurie, dans la peinture vraie & forte des mœurs générales & des principaux perſonnages, dans les réflexions incorporées naturellement au récit, & qui n'y paraiſſent point ajoutées. L'*éloquence* de *Démoſthène* ne convient point à *Thucidide*; une harangue directe qu'on met dans la bouche d'un héros qui ne la prononça jamais, n'eſt guères qu'un beau défaut, au jugement de pluſieurs eſprits éclairés.

EMBLÊME,

FIGURE, ALLÉGORIE, SYMBOLE, &c.

TOut eſt emblême & figure dans l'antiquité. On commence en Caldée par mettre un bêlier, deux chevreaux, un taureau dans le ciel pour marquer les productions de la terre au printems. Le feu eſt le ſymbole de la divinité dans la Perſe, le chien céleſte avertit les Egyptiens de l'inondation du Nil; le ſerpent qui cache ſa queue dans ſa tête, devient l'image de l'éternité. La nature entière eſt peinte & déguiſée.

Vous retrouvez encor dans l'Inde pluſieurs de ces anciennes ſtatues effrayantes & groſſières dont nous avons déja parlé, qui repré-

ſentent la vertu munie de dix grands bras avec leſquels elle doit combattre les vices, & que nos pauvres miſſionnaires ont priſes pour le portrait du diable, ne doutant pas que tous ceux qui ne parlaient pas français ou italien n'adoraſſent le diable.

Mettez tous ces ſymboles de l'antiquité ſous les yeux de l'homme du ſens le plus droit qui n'en aura jamais entendu parler, il n'y comprendra rien; c'eſt une langue qu'il faut apprendre.

Les anciens poëtes théologiens furent dans la néceſſité de donner des yeux à DIEU, des mains, des pieds, de l'annoncer ſous la figure d'un homme.

Stromates liv. v. *St. Clément* d'Alexandrie rapporte ces vers de *Xénophanes* le Colophonien, dignes de toute notre attention.

Grand Dieu, quoi que l'on faſſe, & quoi qu'on oſe feindre,
On ne peut te comprendre, & moins encor te peindre.
Chacun figure en toi ſes attributs divers,
Les oiſeaux te feraient voltiger dans les airs,
Les bœufs te prêteraient leurs cornes menaçantes,
Les lions t'armeraient de leurs dents déchirantes,
Les chevaux dans les champs te feraient galopper.

On voit par ces vers de *Xénophanes*, que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les hommes ont fait DIEU à leur image. L'ancien *Orphée* de

Thrace, ce premier théologien des Grecs, fort antérieur à *Homère*, s'exprime ainſi ſelon le même *Clément* d'Alexandrie.

Sur ſon trône éternel aſſis dans les nuages,
Immobile, il régit les vents & les orages;
Ses pieds preſſent la terre; & du vague des airs
Sa main touche à la fois aux rives des deux mers;
Il eſt principe, fin, milieu de toutes choſes.

Tout étant donc figure & emblême, les philoſophes, & ſurtout ceux qui avaient voyagé dans l'Inde, employèrent cette méthode; leurs préceptes étaient des emblêmes, des énigmes.

N'attiſez pas le feu avec une épée, c'eſt-à-dire, N'irritez point des hommes en colère.

Ne mettez point la lampe ſous le boiſſeau. — Ne cachez point la vérité aux hommes.

Abſtenez-vous des fèves. — Fuyez ſouvent les aſſemblées publiques dans leſquelles on donnait ſon ſuffrage avec des fèves blanches ou noires.

N'ayez point d'hirondelles dans votre maiſon. — Qu'elle ne ſoit point remplie de babillards.

Dans la tempête adorez l'écho. — Dans les troubles civils retirez-vous à la campagne.

N'écrivez point ſur la neige. — N'enſeignez point les eſprits mous & faibles.

Ne mangez ni votre cœur, ni votre cervelle. — Ne vous livrez ni au chagrin ni à des entrepriſes trop difficiles, &c.

Telles sont les maximes de *Pythagore*, dont le sens n'est pas difficile à comprendre.

Le plus beau de tous les emblèmes est celui de DIEU, que *Timée* de Locres figure par cette idée ; *Un cercle dont le centre est partout, & la circonférence nulle part.* Platon adopta cet emblème ; Pascal l'avait inséré parmi les matériaux dont il voulait faire usage & qu'on a intitulé ses *pensées.*

En métaphysique, en morale, les anciens ont tout dit. Nous nous rencontrons avec eux, ou nous les répétons. Tous les livres modernes de ce genre ne sont que des redites.

Plus vous avancez dans l'Orient, plus vous trouvez cet usage des emblèmes & des figures établi ; mais plus aussi ces images sont-elles éloignées de nos mœurs & de nos coutumes.

C'est surtout chez les Indiens, les Egyptiens, les Syriens que les emblèmes qui nous paraissent les plus étranges, étaient consacrés. C'est là qu'on portait en procession avec le plus profond respect les deux organes de la génération, les deux symboles de la vie. Nous en rions, nous osons traiter ces peuples d'idiots barbares, parce qu'ils remerciaient DIEU innocemment de leur avoir donné l'être. Qu'auraient-ils dit, s'ils nous avaient vus entrer dans nos temples avec l'instrument de la destruction à notre côté ?

A Thèbes on repréſentait les péchés du peuple par un bouc. Sur la côte de Phénicie une femme nue avec une queue de poiſſon était l'emblème de la nature.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi cet uſage des ſymboles pénétra chez les Hébreux, lorſqu'ils eurent formé un corps de peuple vers le déſert de la Syrie.

DE QUELQUES EMBLÊMES DANS LA NATION JUIVE.

Un des plus beaux emblèmes des livres judaïques eſt ce morceau de l'Eccléſiaſte.

Quand les travailleuſes au moulin ſeront en petit nombre & oiſives, quand ceux qui regardaient par les trous s'obſcurciront, que l'amandier fleurira, que la ſauterelle s'engraiſſera, que les capres tomberont, que la cordelette d'argent ſe caſſera, que la bandelette d'or ſe retirera, ... & que la cruche ſe briſera ſur la fontaine. . . . . .

Cela ſignifie que les vieillards perdent leurs dents, que leur vue s'affaiblit, que leurs cheveux blanchiſſent comme la feuille de l'amandier, que leurs pieds s'enflent comme la ſauterelle, que leurs cheveux tombent comme les feuilles du caprier, qu'ils ne ſont plus propres à la génération, & qu'alors il faut ſe préparer au grand voyage.

Le Cantique des cantiques eſt (comme on ſait) un emblême continuel du mariage de JESUS-CHRIST avec l'égliſe.

Qu'il me baiſe d'un baiſer de ſa bouche, car vos tetons ſont meilleurs que du vin — qu'il mette ſa main gauche ſous ma tête, & qu'il m'embraſſe de la main droite — que tu es belle, ma chère, tes yeux ſont des yeux de colombe — tes cheveux ſont comme des troupeaux de chèvres, ſans parler de ce que tu nous caches — tes lèvres ſont comme un petit ruban d'écarlate, tes joues ſont comme des moitiés de pommes d'écarlate, ſans parler de ce que tu nous caches — que ta gorge eſt belle! — que tes lèvres diſtilent le miel. — Mon bien aimé mit ſa main au trou, & mon ventre treſſaillit à ſes attouchemens — ton nombril eſt comme une coupe faite au tour — ton ventre eſt comme un monceau de froment entouré de lis — tes deux tetons ſont comme deux fans gemeaux de chevreuil — ton cou eſt comme une tour d'yvoire — ton nez eſt comme la tour du mont Liban — ta tête eſt comme le mont Carmel, ta taille eſt celle d'un palmier. — J'ai dit, je monterai ſur le palmier & je cueillerai de ſes fruits, &c.

Il faudrait traduire tout le cantique pour voir qu'il eſt un emblême d'un bout à l'autre; ſurtout l'ingénieux *Dom Calmet* démontre que le palmier ſur lequel monte le bien aimé, eſt la croix à laquelle on condamna notre

Seigneur JESUS-CHRIST. Mais il faut avouer qu'une morale saine & pure est encor préférable à ces allégories.

On voit dans les livres de ce peuple une foule d'emblèmes typiques qui nous révoltent aujourd'hui, & qui exercent notre incrédulité & notre raillerie; mais qui paraissaient communs & simples aux peuples asiatiques.

DIEU apparaît à *Isaïe* fils d'*Amos*, & lui dit, „ Va, détache ton sac de tes reins, & tes „ sandales de tes pieds; & il le fit ainsi mar- „ chant tout nud & déchaux. Et DIEU dit, „ Ainsi que mon serviteur *Isaïe* a marché tout „ nud & déchaux, comme un signe de trois „ ans sur l'Egypte & l'Ethiopie, ainsi le roi „ des Assiriens emménera des captifs d'Egypte & d'Ethiopie, jeunes & vieux, les fesses „ découvertes à la honte de l'Egypte. " *Isaïe* ch. xx. ℣. 2. & suivans.

Cela nous semble bien étrange; mais informons-nous seulement de ce qui se passe encor de nos jours chez les Turcs & chez les Africains, & dans l'Inde où nous allons commercer avec tant d'acharnement & si peu de succès. On apprendra qu'il n'est pas rare de voir des santons absolument nuds, non-seulement prêcher les femmes, mais se laisser baiser les parties naturelles avec respect, sans que ces baisers inspirent ni à la femme, ni au santon le moindre désir impudique. On

verra sur les bords du Gange une foule innombrable d'hommes & de femmes nuds de la tête jusqu'aux pieds, les bras étendus vers le ciel, attendre le moment d'une éclipse pour se plonger dans le fleuve.

Le bourgeois de Paris ou de Rome ne doit pas croire que le reste de la terre soit tenu de vivre & de penser en tout comme lui.

Jérém. ch. xxvii. v. 2 & suiv.

Jérémie qui prophétisait du tems de *Joakim* melk de Jérusalem, en faveur du roi de Babilone, se met des chaînes & des cordes au cou par ordre du Seigneur, & les envoye aux rois d'Edom, d'Ammon, de Tyr, de Sidon par leurs ambassadeurs qui étaient venus à Jérusalem vers *Sédécias*; il leur ordonne de parler ainsi à leurs maîtres :

Voici ce que dit le Seigneur des armées, le DIEU *d'Israël, vous direz ceci à vos maîtres; J'ai fait la terre, les hommes, les bêtes de somme qui sont sur la face de la terre dans ma grande force & dans mon bras étendu, & j'ai donné la terre à celui qui a plu à mes yeux; & maintenant donc j'ai donné toutes ces terres dans la main de Nabucodonosor, roi de Babilone mon serviteur, & par-dessus je lui ai donné toutes les bêtes des champs afin qu'elles le servent. J'ai parlé selon toutes ces paroles à Sédécias roi de Juda, lui disant; Soumettez votre cou sous le joug du roi de Babilone, servez-le, lui & son peuple, & vous vivrez*, &c.

Auſſi *Jérémie* fut-il accuſé de trahir ſon roi & ſa patrie, & de prophétiſer en faveur de l'ennemi pour de l'argent : on a même prétendu qu'il fut lapidé.

Il eſt évident que ces cordes & ces chaînes étaient l'emblême de cette ſervitude à laquelle *Jérémie* voulait qu'on ſe ſoumît.

C'eſt ainſi qu'*Hérodote* nous raconte qu'un roi des Scythes envoya pour préſent à *Darius* un oiſeau, une ſouris, une grenouille & cinq flèches. Cet emblême ſignifiait que ſi *Darius* ne fuiait auſſi vite qu'un oiſeau, qu'une grenouille, qu'une ſouris, il ſerait percé par les flèches des Scythes. L'allégorie de *Jérémie* était celle de l'impuiſſance, & l'emblême des Scythes était celui du courage.

C'eſt ainſi que *Sextus Tarquinius* conſultant ſon père, que nous appellons *Tarquin le ſuperbe*, ſur la manière dont il devait ſe conduire avec les Jabiens ; *Tarquin* qui ſe promenait dans ſon jardin, ne repondit qu'en abattant les têtes des plus hauts pavots. Son fils l'entendit & fit mourir les principaux citoyens. C'était l'emblême de la tyrannie.

Pluſieurs ſavans ont cru que l'hiſtoire de *Daniel*, du dragon, de la foſſe aux ſept lions auxquels on donnait chaque jour deux brebis & deux hommes à manger, & l'hiſtoire de l'ange qui enleva *Habacuc* par les cheveux

pour porter à dîner à *Daniel* dans la fosse aux lions, ne sont qu'une allégorie visible, un emblème de l'attention continuelle avec laquelle DIEU veille sur ses serviteurs. Mais il nous semble plus pieux de croire que c'est une histoire véritable, telle qu'il en est plusieurs dans la sainte Ecriture, qui déploye sans figure & sans type la puissance divine: & qu'il n'est pas permis aux esprits profanes d'approfondir. Bornons-nous aux emblèmes, aux allégories véritables, indiquées comme telles par la sainte Ecriture elle-même.

Ezéchiel chap. 1. *En la trentième année le cinquième jour du quatrième mois, comme j'étais au milieu des captifs sur le fleuve Chobar, les cieux s'ouvrirent, & je vis les visions de* DIEU, *&c. Le Seigneur adressa la parole à Ezéchiel prêtre, fils de Buzi, dans le pays des Caldéens près du fleuve Chobar, & la main de* DIEU *se fit sur lui.*

C'est ainsi qu'*Ezéchiel* commence sa prophétie, & après avoir vu un feu, un tourbillon, & au milieu du feu les figures de quatre animaux ressemblans à un homme, lesquels avaient quatre faces & quatre aîles avec des pieds de veau, & une roue qui était sur la terre & qui avait quatre faces, les quatre parties de la roue allant en même tems, & ne retournant point lorsqu'elles marchaient, &c.

Il dit : *L'esprit entra dans moi, & m'affermit sur mes pieds ; ensuite le Seigneur me dit ; Fils de l'homme, mange tout ce que tu trouveras, mange ce livre & va parler aux enfans d'Israël. En même tems j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce livre ; & l'esprit entra dans moi & me fit tenir sur mes pieds. Et il me dit, Va te faire enfermer au milieu de ta maison. Fils de l'homme, voici des chaînes dont on te liera, &c. Et toi, fils de l'homme, prends une brique, place-la devant toi, & trace dessus la ville de Jérusalem, &c.*

Ezéch. ch. III. ℣. 1. & suiv.

Ch. IV. ℣. 1. & suiv.

Prends aussi un poëlon de fer ; & tu le mettras comme un mur de fer entre toi & la ville ; tu affermiras ta face, tu seras devant Jérusalem comme si tu l'assiégeais ; c'est un signe à la maison d'Israël.

Après cet ordre, DIEU lui ordonne de dormir trois cent quatre-vingt dix jours sur le côté gauche pour les iniquités d'Israël, & de dormir sur le côté droit pendant quarante jours, pour l'iniquité de la maison de Juda.

Avant d'aller plus loin, transcrivons ici les paroles du judicieux commentateur *Dom Calmet* sur cette partie de la prophétie d'*Ezéchiel*, qui est à la fois une histoire & une allégorie, une vérité réelle & un emblème. Voici comment ce savant bénédictin s'explique :

„ Il y en a qui croyent qu'il n'arriva rien

„ de tout cela qu'en vision, qu'un homme
„ ne peut demeurer si longtems couché sur
„ un même côté sans miracle ; que l'Ecri-
„ ture ne nous marquant point qu'il y ait
„ eu ici du prodige, on ne doit point mul-
„ tiplier les actions miraculeuses sans néces-
„ sité ; que s'il demeura couché ces trois cent
„ quatre-vingt dix jours, ce ne fut que
„ pendant les nuits ; le jour il vaquait à ses
„ affaires. Mais nous ne voyons nulle néces-
„ sité ni de recourir au miracle, ni de cher-
„ cher des détours pour expliquer le fait dont
„ il est parlé ici. Il n'est nullement impossi-
„ ble qu'un homme demeure enchaîné &
„ couché sur son côté pendant trois cent
„ quatre-vingt dix jours. On a tous les
„ jours des expériences qui en prouvent la
„ possibilité, dans les prisonniers, dans di-
„ vers malades, & dans quelques personnes
„ qui ont l'imagination blessée, & qu'on
„ enchaîne comme des furieux. *Prado* té-
„ moigne qu'il a vu un fou qui demeura
„ lié & couché tout nud sur son côté pen-
„ dant plus de quinze ans. Si tout cela n'é-
„ tait arrivé qu'en vision, comment les Juifs
„ de la captivité auraient-ils compris ce que
„ leur voulait dire *Ezéchiel* ? comment ce
„ prophète aurait-il exécuté les ordres de
„ DIEU ? Il faut donc dire aussi qu'il ne
„ dressa le plan de Jérusalem, qu'il ne re-
„ présenta le siége, qu'il ne fut lié, qu'il ne

„ mangea du pain de différens grains qu'en „ eſprit & en idée. "

Il faut ſe rendre au ſentiment du ſavant *Calmet*, qui eſt celui des meilleur interprètes. Il eſt clair que la ſainte Ecriture raconte le fait comme une vérité réelle, & que cette vérité eſt l'emblème, le type, la figure d'une autre vérité.

Prends du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, de la veſce, fais-en des pains pour autant de jours que tu dormiras ſur le côté. Tu mangeras pendant trois cent quatre-vingt dix jours; tu le mangeras comme un gâteau d'orge, & tu le couvriras de l'excrément qui ſort du corps de l'homme. Les enfans d'Iſraël mangeront ainſi leur pain ſouillé. Ezéch. ch. IV. ℣. 9. & 12.

Il eſt évident que le Seigneur voulait que les Iſraëlites mangeaſſent leur pain ſouillé; il falait donc que le pain du prophète fût ſouillé auſſi. Cette ſouillure était ſi réelle, qu'*Ezéchiel* en eut horreur. Il s'écria, *Ah! ah! ma vie (mon ame) n'a pas encor été pollue, &c. Et le Seigneur lui dit, Va, je te donne de la fiente de bœuf au-lieu de fiente d'homme, & tu la mettras avec ton pain.* ℣. 14. & 15.

Il falait donc abſolument que cette nourriture fût ſouillée pour être un emblème, un type. Le prophète mit donc en effet de la fiente de bœuf avec ſon pain pendant trois cent quatre-vingt dix jours, & ce fut à

la fois une réalité & une figure symbolique.

DE L'EMBLÊME D'OOLLA ET D'OLIBA.

Ezéch. ch. XVI. ℣. 1. & suiv. La sainte Ecriture déclare expressément qu'Oolla est l'emblème de Jérusalem. *Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations; ton père était un Amorrhéen & ta mère une Cethéenne.* Ensuite le prophète sans craindre des prétentions malignes, des plaisanteries alors inconnues, parle à la jeune *Oolla* en ces termes.

Ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit, & eras nuda, & confusione plena.

Ta gorge s'enfla, ton poil germa, tu étais nue & confuse.

Et transivi per te, & vidi te, & ecce tempus tuum, tempus amantium: & expandi amictum meum super te; & operui ignominiam tuam; & juravi tibi, & ingressus sum pactum tecum (ait dominus DEUS*) & facta es mihi.*

Je passai, je te vis, voici ton tems, voici le tems des amans; j'étendis sur toi mon manteau, je couvris ta vilenie, je te jurai, je fis marché avec toi, dit le Seigneur, & tu fus à moi.

Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo; & expostuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.

Mais fière de ta beauté tu forniquas en ton nom, tu exposas ta fornication à tout passant pour être à lui.

Et

Et ædificasti tibi lupanar, & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.

Et tu bâtis un mauvais lieu, tu fis une prostitution dans tous les carrefours.

Et divisiti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.

Et tu ouvris les jambes à tous les passans, & tu multiplias tes fornications.

Et fornicata es cum filiis Ægypti, vicinis tuis, magnarum carnium; & multiplicasti fornicationem tuam, ad irritandum me.

Et tu forniquas avec les Egyptiens tes voisins qui avaient de grands membres, &c. Tu multiplias ta fornication pour m'irriter.

L'article d'Oliba, qui signifie *Samarie*, est beaucoup plus fort & plus éloigné des bienséances de notre stile.

Denudavit quoque fornicationes suas, discooperuit ignominiam suam.

Et elle mit à nud ses fornications, & découvrit sa turpitude.

Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ.

Elle multiplia ses fornications comme dans son adolescence.

Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum; & sicut fluxus equorum fluxus eorum.

Et elle fut épriſe de fureur pour le coït de ceux dont les membres sont comme les

membres des ânes, & dont l'émiſſion eſt comme l'émiſſion des chevaux.

Ces images nous paraiſſent licentieuſes & révoltantes ; elles n'étaient alors que naïves. Il y en a trente exemples dans le Cantique des cantiques, modèle de l'union la plus chaſte. Remarquez attentivement que ces expreſſions, ces images ſont toûjours très ſérieuſes, & que dans aucun livre de cette haute antiquité, vous ne trouverez jamais la moindre raillerie ſur le grand objet de la génération. Quand la luxure eſt condamnée c'eſt avec les termes propres, mais ce n'eſt jamais ni pour exciter à la volupté, ni pour faire la moindre plaiſanterie. Cette haute antiquité n'a ni de *Martial*, ni de *Catulle*, ni de *Pétrone*.

D'OSÉE ET DE QUELQUES AUTRES EMBLÊMES.

On ne regarde pas comme une ſimple viſion, comme une ſimple figure, l'ordre poſitif donné par le Seigneur au prophète *Oſée* de prendre une proſtituée, & d'en avoir trois enfans. On ne fait point d'enfans en viſion ; ce n'eſt point en viſion qu'il fit marché avec *Gomer* fille d'*Ebalaïm*, dont il eut deux garçons & une fille. Ce n'eſt point en viſion qu'il prit enſuite une femme adultère par le commandement exprès du Seigneur, qu'il lui donna quinze petites piéces d'argent, & une

Voyez les premiers chapitres du petit prophête *Oſée*.

meſure & demi d'orge. La première proſtituée ſignifiait Jéruſalem, & la ſeconde proſtituée ſignifiait Samarie. Mais ces proſtitutions, ces trois enfans, ces quinze piéces d'argent, ce boiſſeau & demi d'orge n'en ſont pas moins des choſes très réelles.

Ce n'eſt point en viſion que le patriarche *Salmon* épouſa la proſtituée *Rahab* ayeule de *David*. Ce n'eſt point en viſion que le patriarche *Juda* commit un inceſte avec ſa belle-fille *Thamar*, inceſte dont nâquit *David*. Ce n'eſt point en viſion que *Ruth*, autre ayeule de *David*, ſe mit dans le lit de *Booz*. Ce n'eſt point en viſion que *David* fit tuer *Urie*, & ravit *Betzabée* dont nâquit le roi *Salomon*. Mais enſuite tous ces événemens devinrent des emblèmes, des figures, lorſque les choſes qu'ils figuraient furent accomplies.

Il réſulte évidemment d'*Ezéchiel*, d'*Oſée*, de *Jérémie*, de tous les prophètes juifs, & de tous les livres juifs, comme de tous les livres qui nous inſtruiſent des uſages caldéens, perſans, phéniciens, ſyriens, indiens, égyptiens; il réſulte, dis-je, que leurs mœurs n'étaient pas les nôtres, que ce monde ancien ne reſſemblait en rien à notre monde.

Paſſez ſeulement de Gibraltar à Mequinès, les bienſéances ne ſont plus les mêmes; on ne trouve plus les mêmes idées; deux lieuës de mer ont tout changé. (Voyez *Figure.*)

EMPOISONNEMENS.

REpétons ſouvent des vérités utiles. Il y a toûjours eu moins d'empoiſonnemens qu'on ne l'a dit ; il en eſt preſque comme des parricides. Les accuſations ont été communes, & ces crimes ont été très rares. Une preuve, c'eſt qu'on a pris longtems pour poiſon ce qui n'en eſt pas. Combien de princes ſe ſont défaits de ceux qui leur étaient ſuſpects en leur feſant boire du ſang de taureau ? combien d'autres princes en ont avalé pour ne point tomber dans les mains de leurs ennemis ? Tous les hiſtoriens anciens & même *Plutarque* l'atteſtent.

J'ai été tant bercé de ces contes dans mon enfance, qu'à la fin j'ai fait ſaigner un de mes taureaux, dans l'idée que ſon ſang m'appartenait, puiſqu'il était né dans mon étable : (ancienne prétention dont je ne diſcute pas ici la validité) je bus de ce ſang comme *Atrée* & Mlle. de *Vergi*. Il ne me fit pas plus de mal que le ſang de cheval n'en fait aux Tartares, & que le boudin ne nous en fait tous les jours, ſurtout lorſqu'il n'eſt pas trop gras.

Pourquoi le ſang de taureau ſerait-il un poiſon quand le ſang de bouquetin paſſe pour un remède ? Les payſans de mon canton ava-

lent tous les jours du ſang de bœuf qu'ils appellent de la *fricaſſée* ; celui de taureau n'eſt pas plus dangereux. Soyez ſûr, cher lecteur, que *Thémiſtocle* n'en mourut pas.

Quelques ſpéculatifs de la cour de *Louïs XIV* crurent deviner que ſa belle-ſœur *Henriette d'Angleterre* avait été empoiſonnée avec de la poudre de diamant, qu'on avait miſe dans une jatte de fraiſes au-lieu de ſucre rapé ; mais ni la poudre impalpable de verre ou de diamans, ni celle d'aucune production de la nature qui ne ſerait pas venimeuſe par elle-même, ne pourait être nuiſible.

Il n'y a que les pointes aigues, tranchantes, actives qui puiſſent devenir des poiſons violens. L'exact obſervateur *Mead* (que nous prononçons *Mide*) célèbre médecin de Londres, a vu au microſcope la liqueur dardée par les gencives des vipères irritées ; il prétend qu'il les a toûjours trouvées ſemées de ces lames coupantes & pointues, dont le nombre innombrable déchire & perce les membranes internes.

La *cantarella* dont on prétend que le pape *Alexandre VI*, & ſon bâtard le duc de *Borgia* feſaient un grand uſage, était, dit-on, la bâve d'un cochon rendu enragé en le ſuſpendant par les pieds la tête en bas, & en le battant longtems juſqu'à la mort ; c'était

un poiſon auſſi prompt & auſſi violent que celui de la vipère. Un grand apoticaire m'aſſure que la *Taphana*, cette célèbre empoiſonneuſe de Naples, ſe ſervait principalement de cette recette. Peut-être tout cela n'eſt-il pas vrai. Cette ſcience eſt de celles qu'il faudrait ignorer.

Les poiſons qui coagulent le ſang au-lieu de déchirer les membranes, ſont l'opium, la cigue, la juſquiame, l'aconit & pluſieurs autres. Les Athéniens avaient rafiné juſqu'à faire mourir par ces poiſons réputés froids leurs compatriotes condamnés à mort. Un apoticaire était le bourreau de la république. On dit que *Socrate* mourut fort doucement, & comme on s'endort; j'ai peine à le croire.

Je fais une remarque ſur les livres juifs, c'eſt que chez ce peuple vous ne voyez perſonne qui ſoit mort empoiſonné. Une foule de rois & de pontifes périt par des aſſaſſinats. L'hiſtoire de cette nation eſt l'hiſtoire des meurtres & du brigandage; mais il n'eſt parlé qu'en un ſeul endroit d'un homme qui ſe ſoit empoiſonné lui-même; & cet homme n'eſt point un Juif; c'était un Syrien nommé *Lizias*, général des armées d'*Antiochus Epiphane*. Le ſecond livre des Maccabées dit qu'il s'empoiſonna; *vitam venena finivit.*

Chap. x. ℣. 13.

Ce qui m'étonnerait le plus dans l'hiſtoire des mœurs des anciens Romains, ce ſerait la conſpiration des femmes Romaines pour faire périr par le poiſon, non pas leurs maris, mais en général les principaux citoyens. C'était, dit *Tite-Live*, en l'an 423 de la fondation de Rome; c'était donc dans le tems de la vertu la plus auſtère; c'était avant qu'on eût entendu parler d'aucun divorce, quoique le divorce fût autoriſé; c'était lorſque les femmes ne buvaient point de vin, ne ſortaient preſque jamais de leurs maiſons que pour aller aux temples. Comment imaginer que tout-à-coup elles ſe fuſſent appliquées à connaître les poiſons, qu'elles s'aſſemblaſſent pour en compoſer, & que ſans aucun intérêt apparent elles donnaſſent ainſi la mort aux premiers de Rome?

Laurent Echard dans ſa compilation abrégée, ſe contente de dire que *la vertu des dames Romaines ſe démentit étrangement; que cent ſoixante & dix d'entre elles ſe mêlant de faire le métier d'empoiſonneuſes, & de réduire cet art en préceptes, furent tout à la fois accuſées, convaincues & punies.*

Tite-Live ne dit pas aſſurément qu'elles réduiſirent cet art en préceptes. Cela ſignifierait qu'elles tinrent école de poiſons, qu'elles profeſſèrent cette ſcience, ce qui eſt ridicule. Il ne parle point de cent ſoixante & dix profeſſeuſes en ſublimé corroſif ou en verd-

de-gris. Enfin, il n'affirme point qu'il y eût des empoiſonneuſes parmi les femmes des ſénateurs & des chevaliers.

Le peuple était extrêmement ſot & raiſonneur à Rome comme ailleurs ; voici les paroles de *Tite-Live :*

1. décade liv. VIII. „ L'année 423 fut au nombre des mal-„ heureuſes ; il y eut une mortalité cauſée „ par l'intempérie de l'air, ou par la malice „ humaine. Je voudrais qu'on pût affirmer „ avec quelques auteurs que la corruption „ de l'air cauſa cette épidémie, plutôt que „ d'attribuer la mort de tant de Romains „ au poiſon, comme l'ont écrit fauſſement „ des hiſtoriens pour décrier cette année. "

On a donc écrit *fauſſement*, ſelon *Tite-Live*, que les dames de Rome étaient des empoiſonneuſes ; il ne le croit donc pas : mais quel intérêt avaient ces auteurs à décrier cette année ? C'eſt ce que j'ignore.

Je vais rapporter le fait, continue-t-il, *tel qu'on l'a rapporté avant moi.* Ce n'eſt pas là le diſcours d'un homme perſuadé. Ce fait d'ailleurs reſſemble bien à une fable. Une eſclave accuſe environ ſoixante & dix femmes, parmi leſquelles il y en a de patriciennes, d'avoir mis la peſte dans Rome en préparant des poiſons. Quelques-unes des accuſées demandent permiſſion d'avaler leurs drogues, & elles expirent ſur le champ.

Leurs complices ſont condamnées à mort ſans qu'on ſpécifie le genre du ſupplice.

J'oſe ſoupçonner que cette hiſtoriette, à laquelle *Tite-Live* ne croit point du tout, mérite d'être reléguée à l'endroit où l'on conſervait le vaiſſeau qu'une veſtale avait tiré ſur le rivage avec ſa ceinture ; où *Jupiter* en perſonne avait arrêté la fuite des Romains ; où *Caſtor* & *Pollux* étaient venus combattre à cheval ; où l'on avait coupé un caillou avec un raſoir, &c. &c. &c.

Il n'y a guères de poiſon dont on ne puiſſe prévenir les ſuites en le combattant incontinent. Il n'y a point de médecine qui ne ſoit un poiſon quand la doſe eſt trop forte.

Toute indigeſtion eſt un empoiſonnement.

Un médecin ignorant & même ſavant, mais inattentif, eſt ſouvent un empoiſonneur ; un bon cuiſinier eſt à coup ſûr un empoiſonneur à la longue, ſi vous n'êtes pas tempérant.

Un jour le marquis d'*Argenſon* miniſtre d'état au département étranger, lorſque ſon frère était miniſtre de la guerre, reçut de Londres une lettre d'un fou ; (comme les miniſtres en reçoivent à chaque poſte) ce fou propoſait un moyen infaillible d'empoiſonner tous les habitans de la capitale d'An-

gleterre. Ceci ne me regarde pas, nous dit le marquis d'*Argenſon*, c'eſt un placet à mon frère.

ENCHANTEMENT,

MAGIE, ÉVOCATION, SORTILÈGE, &c.

IL n'eſt guères vraiſemblable que toutes ces abominables abſurdités viennent, comme le dit *Pluche*, des feuillages dont on couronna autrefois les têtes d'*Iſis* & d'*Oſiris*. Quel rapport ces feuillages pouvaient-ils avoir avec l'art d'enchanter des ſerpens, avec celui de reſſuſciter un mort, ou de tuer des hommes avec des paroles, ou d'inſpirer de l'amour, ou de métamorphoſer des hommes en bêtes?

Enchantement, *incantatio*, vient, dit-on, d'un mot caldéen que les Grecs avaient traduit par *epodi-gonteïa*, *chanſon productrice*.

Une grande partie des ſuperſtitions abſurdes ne doit-elle pas ſon origine à des choſes naturelles? Il n'y a guères d'animaux qu'on n'accoutume à venir au ſon d'une muſette ou d'un ſimple cornet pour recevoir ſa nourriture. *Orphée*, ou quelqu'un de ſes prédéceſſeurs, joua de la muſette mieux que les autres bergers; ou bien il ſe ſervit

du chant. Tous les animaux domeſtiques accouraient à ſa voix. On ſuppoſa bien vite que les ours & les tigres étaient de la partie : ce premier pas aiſément fait, on n'eut pas de peine à croire que les *Orphées* feſaient danſer les pierres & les arbres.

Si on fait danſer un ballet à des rochers & à des ſapins, il en coûte peu de bâtir des villes en cadence. Les pierres de taille viennent s'arranger d'elles-mêmes, lors qu'*Amphion* chante : il ne faut qu'un violon pour conſtruire une ville, & un cornet à bouquin pour la détruire.

L'enchantement des ſerpens doit avoir une cauſe encor plus ſpécieuſe. Le ſerpent n'eſt point un animal vorace & porté à nuire. Tout reptile eſt timide. La première choſe que fait un ſerpent (du moins en Europe) dès qu'il voit un homme, c'eſt de ſe cacher dans un trou comme un lapin & un lézard. L'inſtinct de l'homme eſt de courir après tout ce qui s'enfuit, & de fuir lui-même devant tout ce qui court après lui, excepté quand il eſt armé, qu'il ſent ſa force, & ſurtout qu'on le regarde.

Loin que le ſerpent ſoit avide de ſang & de chair, il ne ſe nourrit que d'herbe, & paſſe un tems très conſidérable ſans manger : s'il avale quelques inſectes comme font les lézards, les caméléons, en cela il nous rend ſervice.

Tous les voyageurs disent qu'il y en a de très longs & de très gros ; mais nous n'en connaissons point de tels en Europe. On n'y voit point d'homme, point d'enfant qui ait été attaqué par un gros serpent ni par un petit ; les animaux n'attaquent que ce qu'ils veulent manger, & les chiens ne mordent les passans que pour défendre leurs maîtres. Que ferait un serpent d'un petit enfant ? quel plaisir aurait-il à le mordre ? il ne pourait en avaler le petit doigt.

Je veux croire qu'il y a eu des monstres dans l'espèce des serpens comme dans celle des hommes ; je consens que l'armée de *Régulus* se soit mise sous les armes en Afrique contre un dragon, & que depuis il y ait eu un Normand qui ait combattu contre la gargouille. Mais on m'avouera que ces cas sont rares.

Les deux serpens qui vinrent de Tenedos exprès pour dévorer *Laocoon*, & deux grands garçons de vingt ans, aux yeux de toute l'armée Troyenne, sont un beau prodige, digne d'être transmis à la postérité par des vers hexamètres & par des statues qui représentent *Laocoon* comme un géant, & ses grands enfans comme des pygmées.

Je conçois que cet événement devait arriver lorsqu'on prenait avec un grand vilain

cheval de bois *a*) des villes bâties par des Dieux.

Tout ce qu'on a conté des ſerpens était très probable dans des pays où *Apollon* était deſcendu du ciel pour tuer le ſerpent *Python*. Ils paſſèrent auſſi pour être très prudens. Leur prudence conſiſte à ne pas courir ſi vîte que nous, & à ſe laiſſer couper en morceaux.

La morſure des ſerpens, & ſurtout des vipères, n'eſt dangereuſe que lorſqu'une eſpèce de rage a fait fermenter un petit reſervoir d'une liqueur extrêmement acre qu'ils ont ſous leurs gencives. Hors de-là un ſerpent n'eſt pas plus dangereux qu'une anguille.

Pluſieurs dames ont apprivoiſé & nourri des ſerpens, les ont placés ſur leur toilette, les ont entortillés autour de leurs bras.

Les nègres de Guinée adorent un gros ſerpent qui ne fait de mal à perſonne.

Il y a pluſieurs ſortes de ces reptiles; & quelques-unes ſont plus dangereuſes que les autres dans les pays chauds; mais en général le ſerpent eſt un animal craintif &

a) Le cheval de bois était une machine ſemblable à ce qu'on appella depuis le *belier*. C'était une longue poutre, terminée en tête de cheval: elle fut conſervée en Grèce, & *Pauſanias* dit qu'il l'a vue.

doux ; il n'eſt pas rare d'en voir qui tettent les vaches.

Les premiers hommes qui virent des gens plus hardis qu'eux apprivoiſer & nourrir des ſerpens, & les faire venir d'un coup de ſifflet comme nous appellons les abeilles, prirent ces gens-là pour des ſorciers. Les pſilles & les marſes, qui ſe familiariſèrent avec les ſerpens, eurent la même réputation. Il ne tiendrait qu'aux apoticaires du Poitou, qui prennent des vipères par la queue, de ſe faire reſpecter auſſi comme des magiciens du premier ordre.

L'enchantement des ſerpens paſſa pour une choſe conſtante. La ſainte Ecriture même, qui entre toûjours dans nos faibleſſes, daigna ſe conformer à cette idée vulgaire. *b) L'aſpic ſourd qui ſe bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix du ſavant enchanteur.*

Pſ. 57.

J'enverrai contre vous des ſerpens qui réſiſteront aux enchantemens.

Jérém. ch. VIII. ℣. 17.

Le médiſant eſt ſemblable au ſerpent qui ne cède point à l'enchanteur.

Eccléſiaſte.

L'enchantement était quelquefois aſſez fort pour faire crever les ſerpens. Selon l'ancienne phyſique cet animal était immortel. Si quelque ruſtre trouvait un ſerpent mort dans ſon chemin, il falait bien que ce

fût quelque enchanteur qui l'eût dépouillé du droit de l'immortalité :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

ENCHANTEMENT DES MORTS.

Enchanter un mort, le reſſuſciter, ou s'en tenir à évoquer ſon ombre pour lui parler, était la choſe du monde la plus ſimple. Il eſt très ordinaire que dans ſes rêves on voye des morts, qu'on leur parle, qu'ils vous répondent. Si on les a vus pendant le ſommeil, pourquoi ne les verra-t-on point pendant la veille ? Il ne s'agit que d'avoir un eſprit de *Python*. Et pour faire agir cet eſprit de *Python*, il ne faut qu'être un fripon, & avoir affaire à un eſprit faible ; or perſonne ne niera que ces deux choſes n'ayent été extrémement communes.

Quand on eſt aſſez habile pour évoquer des morts avec des paroles, on peut à plus forte raiſon faire mourir des vivans, ou du moins les en menacer, comme le *Médecin malgré lui* dit à *Lucas* qu'il lui donnera la fiévre. Du moins il n'était pas douteux que les ſorciers n'euſſent le pouvoir de faire mourir les beſtiaux ; & il falait oppoſer ſortilège à ſortilège pour garantir ſon bétail. Mais ne nous moquons point des anciens ; pauvres gens que nous ſommes, ſortis à peine de la barbarie ! Il n'y a pas cent ans que nous

avons fait brûler des ſorciers dans toute l'Europe ; & on vient encor de brûler une ſorciere vers l'an 1750 à Vurtzbourg. Il eſt vrai que certaines paroles & certaines cérémonies ſuffiſent pour faire périr un troupeau de moutons, pourvu qu'on y ajoute de l'arſenic.

L'hiſtoire critique des cérémonies ſuperſtitieuſes par *Le Brun* de l'oratoire, eſt bien étrange ; il veut combattre le ridicule des ſortilèges, & il a lui-même le ridicule de croire à leur puiſſance. Il prétend que *Marie Bucaille* la ſorcière, étant en priſon à Vallogne, parut à quelques lieuës de-là dans le même tems, ſelon le témoignage juridique du juge de Vallogne. Il rapporte le fameux procès des bergers de Brie condamnés à être pendus & brûlés par le parlement de Paris en 1691. Ces bergers avaient été aſſez ſots pour ſe croire ſorciers, & aſſez méchans pour mêler des poiſons réels à leurs ſorcelleries imaginaires.

Voyez le procès des bergers de Brie, depuis la page 516.

Le père *Le Brun* proteſte qu'il y eut beaucoup de *ſurnaturel dans leur fait*, & qu'ils furent pendus en conſéquence. L'arrêt du parlement eſt directement contraire à ce que dit l'auteur : *La cour déclare les accuſés duement atteints & convaincus de ſuperſtitions, d'impiétés, ſacrilèges, prophanations, empoiſonnemens.*

L'ar-

L'arrêt ne dit pas que ce ſoient les profanations qui ayent fait périr les animaux : il dit, que ce ſont les empoiſonnemens. On peut commettre un ſacrilège ſans être ſorcier, comme on empoiſonne ſans être ſorcier.

D'autres juges firent brûler, à la vérité, le curé *Gaufrédi*, & ils crurent fermement que le diable l'avait fait jouïr de toutes ſes pénitentes. Le curé *Gaufrédi* croyait auſſi en avoir obligation au diable ; mais c'était en 1611 : c'était dans le tems où la plûpart de nos provinciaux n'étaient pas fort au deſſus des Caraïbes & des Nègres. Il y en a eu encor de nos jours quelque-uns de cette eſpèce, comme le jéſuite *Girard*, l'ex-jéſuite *Nonotte*, le jéſuite *Du Pleſſis*, l'ex-jéſuite *Malagrida* ; mais cette eſpèce de fous devient fort rare de jour en jour.

A l'égard de la *licantropie*, c'eſt-à-dire des hommes métamorphoſés en loups par des enchantemens, il ſuffit qu'un jeune berger, ayant tué un loup, & s'étant revêtu de ſa peau, ait fait peur à de vieilles femmes, pour que la réputation du berger devenu loup ſe ſoit répandue dans toute la province, & de là dans d'autres. Bientôt *Virgile* dira :

His ego ſæpè lupum fieri & ſe condere ſylvis *Ecloga*
Mœrin, ſæpè animas imis excire ſepulcris. VIII.

Mœris devenu loup ſe cachait dans les bois :
Du creux de leurs tombeaux j'ai vu ſortir des ames,

Voir un homme loup eſt une choſe curieuſe ; mais voir des ames eſt encor plus beau. Des moines du mont Caſſin ne virent-ils pas l'ame de *St. Bénédict*, ou *Benoit ?* Des moines de Tours ne virent-ils pas celle de *St. Martin ?* Des moines de St. Denis ne virent-ils pas celle de *Charles Martel ?*

ENCHANTEMENT POUR SE FAIRE AIMER.

Il y en eut pour les filles & pour les garçons. Les Juifs en vendaient à Rome, & dans Alexandrie ; & ils en vendent encor en Aſie. Vous trouverez quelques-uns de ces ſecrets dans le petit *Albert ;* mais vous vous mettrez plus au fait, ſi vous liſez le plaidoyer qu'*Apulée* compoſa lorſqu'il fut accuſé par un chrétien, dont il avait épouſé la fille, de l'avoir enſorcelée par des philtres. Son beau-père *Emilien* prétendait qu'*Apulée* s'était ſervi principalement de certains poiſſons, attendu que *Vénus* étant née de la mer, les poiſſons devaient exciter prodigieuſement les femmes à l'amour.

On ſe ſervait d'ordinaire de vervenne, de tœnia, de l'hyppomane qui n'était autre choſe qu'un peu de l'arrière-faix d'une jument lorſqu'elle produit ſon poulain, d'un petit oiſeau nommé parmi nous *hoche-queue*, en latin, *motacilla*.

Mais *Apulée* était principalement accuſé d'avoir employé des coquillages, des pattes d'écreviſſes, des hériſſons de mer, des huîtres cannelées, du calmar qui paſſe pour avoir beaucoup de ſemence, &c.

Apulée fait aſſez entendre quel était le véritable philtre qui avait engagé *Pudentilla* à ſe donner à lui. Il eſt vrai qu'il avoue dans ſon plaidoyer que ſa femme l'avait appellé un jour *magicien*. Mais quoi! dit-il, ſi elle m'avait appellé *conſul*, ſerais-je conſul pour cela?

Le ſatyrion fut regardé chez les Grecs & chez les Romains comme le philtre le plus puiſſant; on l'appellait la *plante aphrodiſia*, *racine de Vénus*. Nous y ajoutons la roquette ſauvage; c'eſt l'*eruca* des Latins: *Et venerem revocans eruca morantem.* Nous y mêlons ſurtout un peu d'eſſence d'ambre. La mandragore eſt paſſée de mode. Quelques vieux débauchés ſe ſont ſervis de mouches cantarides, qui portent en effet aux parties génitales; mais qui portent beaucoup plus à la veſſie, qui l'excorient & qui font uriner du ſang: ils ont été cruellement punis d'avoir voulu pouſſer l'art trop loin. *Martial.*

La jeuneſſe & la ſanté ſont les véritables philtres.

Le chocolat a paſſé pendant quelque tems pour ranimer la vigueur endormie de nos

petits-maîtres vieillis avant l'âge ; mais on aurait beau prendre vingt tasses de chocolat, on n'en inspirera pas plus de goût pour sa personne.

Ut ameris, amabilis esto.

Pour être aimé, soyez aimable.

Voyez l'article *Sorcier*.

ENFER.

INferum, souterrain : les peuples qui enterraient les morts les mirent dans le souterrain ; leur ame y était donc avec eux. Telle est la première physique & la première métaphysique des Egyptiens & des Grecs.

Les Indiens, beaucoup plus anciens, qui avaient inventé le dogme ingénieux de la métempsicose, ne crurent jamais que les ames fussent dans le souterrain.

Les Japonois, les Coréens, les Chinois, les peuples de la vaste Tartarie orientale & occidentale, ne furent pas un mot de la philosophie du souterrain.

Les Grecs avec le tems firent du souterrain un vaste royaume, qu'ils donnèrent libéralement à *Pluton* & à *Proserpine* sa femme. Ils leur assignèrent trois conseillers d'état, trois femmes de charge nommées les *furies*,

trois parques pour filer, dévider & couper le fil de la vie des hommes. Et comme dans l'antiquité chaque héros avait son chien pour garder sa porte, on donna à *Pluton* un gros chien qui avait trois têtes; car tout allait par trois. Des trois conseillers d'état *Minos*, *Eaque* & *Radamante*, l'un jugeait la Grèce, l'autre l'Asie mineure, (car les Grecs ne connaissaient pas alors la grande Asie) le troisiéme était pour l'Europe.

Les poëtes ayant inventé ces enfers s'en moquèrent les premiers. Tantôt *Virgile* parle sérieusement des enfers dans l'Enéïde, parce qu'alors le sérieux convient à son sujet; tantôt il en parle avec mépris dans ses géorgiques.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes & inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!

Heureux qui peut sonder les loix de la nature,
Qui des vains préjugés foule aux pieds l'imposture,
Qui regarde en pitié le Styx & l'Acheron,
Et le triple Cerbère & la barque à Caron!

On déclamait sur le théâtre de Rome ces vers de la *Troade*, auxquels quarante mille mains applaudissaient.

Tenara & aspero
Regnum sub domino limen & obsident
Custos, non facili Cerberus ostio.

Rumores vacui, verbaque inania;
Et par sollicito fabula somnio.

Le palais de Pluton, son portier à trois têtes,
Les couleuvres d'enfer à mordre toûjours prêtes;
Le Styx, le Phlegeton sont des contes d'enfans,
Des songes importuns, des mots vides de sens.

Lucrèce, *Horace* s'expriment avec la même force. *Cicéron*, *Sénèque* en parlent de même en vingt endroits. Le grand empereur *Marc-Aurèle* raisonne encor plus philosophiquement qu'eux tous. „ Celui qui craint la mort craint „ ou d'être privé de tout sens, ou d'éprou- „ ver d'autres sensations. Mais si tu n'as plus „ tes sens tu ne seras plus sujet à aucune „ peine, à aucune misère. Si tu as des sens „ d'une autre espèce, tu seras une autre „ créature. "

Liv. VIII. N°. 62.

Il n'y avait pas un mot à répondre à ce raisonnement dans la philosophie prophane. Cependant par la contradiction attachée à l'espèce humaine, & qui semble faire la base de notre nature, dans le tems même que *Cicéron* disait publiquement, *Il n'y a point de vieille femme qui croye ces inepties*, Lucrèce avouait que ces idées faisaient une grande impression sur les esprits; il vient, dit-il, pour les détruire.

Si certam finem esse viderent
Ærumnarum homines, aliqua ratione valerent

Religionibus atque minis obſiſtere vatum.
Nunc ratio nulla eſt reſtandi nulla facultas ;
Æternas quoniam pœnas in morte timendum eſt.

Si l'on voyait du moins un terme à ſon malheur,
On ſoutiendrait ſa peine, on combattrait l'erreur,
On pourait ſupporter le fardeau de la vie.
Mais d'un plus grand ſupplice elle eſt, dit-on, ſuivie.
Après de triſtes jours on craint l'éternité.

Il était donc vrai que parmi les derniers du peuple les uns riaient de l'enfer, les autres en tremblaient. Les uns regardaient *Cerbère*, les furies & *Pluton* comme des fables ridicules; les autres ne ceſſaient de porter des offrandes aux Dieux infernaux. C'était tout comme chez nous.

Et quocumque tamen miſeri venere parentant
Et nigras mactant pecudes, & manibu divis
Inferias mittunt multoque in rebus acerbis
Acrius admittunt animos ad religionem.

Ils conjurent ces Dieux qu'ont forgés nos caprices ;
Ils fatiguent Pluton de leurs vains ſacrifices ;
Le ſang d'un bêlier noir coule ſous leurs couteaux ;
Plus ils ſont malheureux, & plus ils ſont dévots.

Pluſieurs philoſophes qui ne croyaient pas aux fables des enfers, voulaient que la populace fût contenue par cette croyance. Tel fut *Timée* de Locres, tel fut le politique hiſtorien

Polybe. L'*enfer*, dit-il, *eſt inutile aux ſages; mais néceſſaire à la populace inſenſée.*

Il eſt aſſez connu que la loi du Pentateuque n'annonça jamais un enfer. *a*) Tous les hommes étaient plongés dans ce chaos de contradictions & d'incertitudes quand JESUS-CHRIST vint au monde. Il confirma la doctrine ancienne de l'enfer, non pas la doctrine des poetes payens, non pas celle des prêtres Egyptiens, mais celle qu'adopta le chriſtianiſme, à laquelle il faut que tout cède. Il annonça un royaume qui allait venir, & un enfer qui n'aurait point de fin.

Matthieu chap. V. ℣. 2.

Il dit expreſſément à Capharnaum en Galilée; „Quiconque appellera ſon frère *Raca* ſera „ condamné par le ſanhedrin; mais celui qui „ l'appellera *fou* ſera condamné au *gebenei himnon*, gehenne du feu."

a) Dans le Dictionnaire encyclopédique, l'auteur de l'article théologique *Enfer*, ſemble ſe méprendre étrangement, en citant le Deuteronome au chapitre XXXII. ℣. 22 & ſuivans, il n'y eſt pas plus queſtion d'enfer que de mariage & de danſe. On fait parler DIEU ainſi; » Ils m'ont provoqué dans celui » qui n'était pas leur Dieu, & ils m'ont irrité dans » leurs vanités; & moi je les provoquerai dans » celui qui n'eſt pas mon peuple, & je les irriterai » dans une nation folle. — Un feu s'eſt allumé dans » ma fureur, & il brûlera juſqu'au bord du ſouterrain, » & il dévorera la terre avec ſes germes, & il brûle» ra les racines des montagnes. — J'accumulerai les » maux ſur eux; je viderai ſur eux mes flêches; je

Cela prouve deux choſes, premiérement que JESUS-CHRIST ne voulait pas qu'on dît des injures; car il n'appartenait qu'à lui comme maître, d'appeller les prévaricateurs phariſiens *race de vipère.*

Secondement que ceux qui diſent des injures à leur prochain méritent l'enfer: car la gehenna du feu était dans la vallée d'Hinnon, où l'on brûlait autrefois des victimes à *Moloch*; & cette gehenna figure le feu d'enfer.

Il dit ailleurs, „ Si quelqu'un ſert d'achopement aux faibles qui croyent en moi, il „ vaudrait mieux qu'on lui mît au cou une „ meule aſinaire, & qu'on le jettât dans la „ mer. St. Marc ch. IX. ℣. 42 & ſuivans.

„ Et ſi ta main te fait achopement, coupe-„ la; il eſt bon pour toi d'entrer manchot „ dans la vie, plutôt que d'aller dans la ge-

» les ferai mourir de faim; les oiſeaux les dévoreront » d'une morſure amère; j'enverrai contre eux les » dents des bêtes avec la fureur des reptiles & des „ ſerpens. Le glaive les dévaſtera au dehors, & la „ frayeur au dedans, eux & les garçons, & les „ filles, & les enfans à la mammelle avec les „ vieillards. «

Y a-t-il là, s'il vous plait, rien qui déſigne des châtimens après la mort? des herbes ſéches, des ſerpens qui mordent, des filles & des enfans qu'on tue, reſſemblent-ils à l'enfer? N'eſt-il pas honteux de tronquer un paſſage pour y trouver ce qui n'y eſt pas? Si l'auteur s'eſt trompé on lui pardonne; s'il a voulu tromper il eſt inexcuſable.

„ henna du feu inextinguible, où le ver
„ ne meurt point, & où le feu ne s'éteint
„ point.

„ Et ſi ton pied te fait achopement, coupe
„ ton pied; il eſt bon d'entrer boîteux dans
„ la vie éternelle, plutôt que d'être jetté
„ avec tes deux pieds dans la gehenna inex-
„ tinguible, où le ver ne meurt point, & où
„ le feu ne s'éteint point.

„ Et ſi ton œil te fait achopement, arrache
„ ton œil; il vaut mieux entrer borgne dans
„ le royaume de DIEU, que d'être jetté avec
„ tes deux yeux dans la gehenna du feu, où
„ le ver ne meurt point, & où le feu ne s'é-
„ teint point.

„ Car chacun ſera ſalé par le feu, & toute
„ victime ſera ſalée par le ſel.

„ Le ſel eſt bon; que ſi le ſel s'affadit avec
„ quoi le ſalerez-vous?

„ Vous avez dans vous le ſel, conſervez
„ la paix parmi vous. "

St. Luc ch. XIII. Il dit ailleurs ſur le chemin de Jéruſalem;
„ Quand le père de famille ſera entré & au-
„ ra fermé la porte, vous reſterez dehors, &
„ vous heurterez, diſant, Maître, ouvrez-
„ nous; & en répondant il vous dira, *Neſcio*
„ *vos*, d'où êtes-vous? & alors vous com-
„ mencerez à dire, Nous avons mangé & bu
„ avec toi, & tu as enſeigné dans nos carre-
„ fours; & il vous répondra *neſcio vos*, d'où
„ êtes-vous? ouvriers d'iniquités! & il y

„ aura pleurs & grincemens de dents, quand „ vous verrez *Abraham*, *Isaac*, *Jacob* & tous „ les prophètes, & que vous ſerez chaſſés „ dehors. "

Malgré les autres déclarations poſitives émanées du Sauveur du genre-humain, qui aſſurent la damnation éternelle de quiconque ne ſera pas de notre égliſe, *Origène* & quelques autres n'ont pas cru l'éternité des peines.

Les ſociniens les rejettent, mais ils ſont hors du giron. Les luthériens & les calviniſtes, quoiqu'égarés hors du giron, admettent un enfer ſans fin.

Il n'y a pas longtems qu'un théologien calviniſte nommé *Petit-Pierre*, prêcha & écrivit que les damnés auraient un jour leur grace. Les autres miniſtres lui dirent qu'ils n'en voulaient point. La diſpute s'échauffa; on prétend que le roi leur ſouverain leur manda que puiſqu'ils voulaient être damnés ſans retour, il le trouvait très bon, & qu'il y donnait les mains. Les damnés de l'égliſe de Neufchâtel dépoſèrent le pauvre *Petit-Pierre* qui avait pris l'enfer pour le purgatoire. On a écrit que l'un d'eux lui dit, Mon ami, je ne crois pas plus à l'enfer éternel que vous; mais ſachez qu'il eſt bon que votre ſervante, votre tailleur, & ſurtout votre procureur y croyent.

J'ajouterai pour l'*illuſtration* de ce paſſage, une petite exhortation aux philoſophes qui nient tout à plat l'enfer dans leurs écrits. Je leur dirai, Meſſieurs, nous ne paſſons pas notre vie avec *Cicéron*, *Atticus*, *Caton*, *Marc-Aurèle*, *Epictète*, le chancelier de l'*Hôpital*, *La Motte le Vayer*, *Des-Ivetaux*, *René Deſcartes*, *Newton*, *Locke*, ni avec le reſpectable *Bayle*, qui était ſi au-deſſus de la fortune ; ni avec le vertueux trop incrédule *Spinoſa*, qui n'ayant rien, rendit aux enfans du grand penſionnaire *De With* une penſion de trois cent florins que lui feſait le grand *De With*, dont les Hollandais mangèrent le cœur, quoi qu'il n'y eût rien à gagner en le mangeant. Tous ceux à qui nous avons à faire ne ſont pas des *Des-Barreaux* qui payait à des plaideurs la valeur de leur procès qu'il avait oublié de rapporter. Toutes les femmes ne ſont pas des *Ninon l'Enclos* qui gardait les dépôts ſi religieuſement, tandis que les plus graves perſonnages les violaient. En un mot, meſſieurs, tout le monde n'eſt pas philoſophe.

Nous avons à faire à force fripons qui ont peu réfléchi ; à une foule de petites gens, brutaux, yvrognes, voleurs. Prêchez-leur, ſi vous voulez, qu'il n'y a point d'enfer, & que l'ame eſt mortelle. Pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils ſeront damnés s'ils me volent : j'imiterai ce curé de campagne qui ayant été outrageuſement volé par ſes

ouailles, leur dit à ſon prône; Je ne ſais à quoi penſait JESUS-CHRIST de mourir pour des canailles comme vous.

ENTERREMENT.

EN liſant par un aſſez grand hazard les canons d'un concile de Brague, tenu en 563, je remarque que le quinziéme canon défend d'enterrer perſonne dans les égliſes. Des gens ſavans m'aſſurent que pluſieurs autres conciles ont fait la même défenſe. De-là je conclus que dès ces premiers ſiécles quelques bourgeois avaient eu la vanité de changer les temples en charniers pour y pourrir d'une manière diſtinguée : je peux me tromper ; mais je ne connais aucun peuple de l'antiquité qui ait choiſi les lieux ſacrés où l'on adorait la Divinité pour en faire des cloaques de morts.

Si on aimait tendrement chez les Egyptiens ſon père, ſa mère & ſes vieux parens, qu'on ſouffre avec bonté parmi nous, & pour leſquels on a rarement une paſſion violente, il était fort agréable d'en faire des momies, & fort noble d'avoir une ſuite d'ayeux en chair & en os dans ſon cabinet. Il eſt dit même, qu'on mettait ſouvent en gages chez

l'uſurier, le corps de ſon père & de ſon grand-père. Il n'y a point à préſent de pays au monde où l'on trouvât un écu ſur un pareil effet ; mais comment ſe pouvait-il faire qu'on mît en gages la momie paternelle, & qu'on allât la faire enterrer au-delà du lac Mœris en la tranſportant dans la barque à *Caron*, après que quarante juges, qui ſe trouvaient à point nommé ſur le rivage, avaient décidé que la momie avait vécu en perſonne honnête, & qu'elle était digne de paſſer dans la barque moiennant un ſou qu'elle avait ſoin de porter dans ſa bouche. Un mort ne peut guères à la fois faire une promenade ſur l'eau & chez un uſurier, ou reſter dans le cabinet de ſon héritier. Ce ſont-là de ces petites contradictions de l'antiquité que le reſpect empêche d'examiner ſcrupuleuſement.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'aucun temple du monde ne fut ſouillé de cadavres ; on n'enterrait pas même dans les villes. Très peu de familles eurent dans Rome le privilège de faire élever des mauſolées malgré la loi des douze tables qui en feſait une défenſe expreſſe.

Aujourd'hui, quelques papes ont leurs mauſolées dans St. Pierre, mais ils n'empuantiſſent pas l'égliſe, parce qu'ils ſont très bien embaumés, enfermés dans de belles

caiſſes de plomb, & recouverts de gros tombeaux de marbre, à travers leſquels un mort ne peut guères tranſpirer.

Vous ne voyez ni à Rome, ni dans le reſte de l'Italie, aucun de ces abominables cimetières entourer les égliſes; l'infection ne s'y trouve pas à côté de la magnificence, & les vivans n'y marchent point ſur des morts.

Cette horreur n'eſt ſoufferte que dans des pays où l'aſſerviſſement aux plus indignes uſages laiſſe ſubſiſter un reſte de barbarie qui fait honte à l'humanité. Vous entrez dans la gothique cathédrale de Paris; vous y marcher ſur de vilaines pierres mal jointes, qui ne ſont point au niveau; on les a levées mille fois pour jetter ſous elles des caiſſes de cadavres.

Paſſez par le charnier qu'on appelle des *Innocens*; c'eſt un vaſte enclos conſacré à la peſte; les pauvres qui meurent très ſouvent de maladies contagieuſes y ſont enterrés pêle-mêle; les chiens y viennent quelquefois ronger les oſſemens; une vapeur épaiſſe, cadavereuſe, infectée s'en exhale; elle eſt peſtilentielle dans les chaleurs de l'été après les pluyes. Et preſque à côté de cette voierie eſt l'opera, le palais-royal, le louvre des rois.

On porte à une lieuë de la ville les immondices des privés, & on entaſſe depuis douze cent ans dans la même ville, les corps pourris dont ces immondices étaient produites.

L'arrêt que le parlement de Paris a rendu depuis trois ans contre ces abus auſſi dangereux qu'infâmes, n'a pu être exécuté, tant l'habitude & la ſotiſe ont de force contre la raiſon & contre les loix. En vain l'exemple de tant de villes de l'Europe fait rougir Paris; il ne ſe corrige point. Paris ſera encor longtems un mélange bizarre de la magnificence la plus recherchée, & de la barbarie la plus dégoûtante.

Verſailles vient de donner un exemple qu'on devrait ſuivre partout; un petit cimetière d'une paroiſſe très nombreuſe infectait l'égliſe, & les maiſons voiſines. Un ſimple particulier a réclamé contre cette coutume abominable; il a excité ſes concitoyens; il a bravé les cris de la barbarie, on a préſenté requête au conſeil. Enfin le bien public l'a emporté ſur l'uſage antique & pernicieux; le cimetière a été transféré à un mille de diſtance.

EN-

ENTOUSIASME.

CE mot grec ſignifie *émotion d'entrailles*, *agitation intérieure* ; les Grecs inventèrent-ils ce mot pour exprimer les ſecouſſes qu'on éprouve dans les nerfs, la dilatation & le reſſerrement des inteſtins, les violentes contractions du cœur, le cours précipité de ces eſprits de feu qui montent des entrailles au cerveau, quand on eſt vivement affecté?

Ou bien donna-t-on d'abord le nom d'*entouſiaſme*, de trouble des entrailles, aux contorſions de cette pythie qui ſur le trépied de Delphes recevait l'eſprit d'*Apollon* par un endroit qui ne ſemble fait que pour recevoir des corps?

Qu'entendons-nous par entouſiaſme? que de nuances dans nos affections! approbation, ſenſibilité, émotion, trouble, ſaiſiſſement, paſſion, emportement, démence, fureur, rage. Voilà tous les états par leſquels peut paſſer cette pauvre ame humaine.

Un géomètre aſſiſte à une tragèdie touchante; il remarque ſeulement qu'elle eſt bien conduite. Un jeune homme à côté de lui eſt ému & ne remarque rien, une femme pleure, un autre jeune homme eſt ſi tranſporté, que pour ſon malheur il va faire auſſi

une tragédie. Il a pris la maladie de l'entousiasme.

Le centurion ou le tribun militaire qui ne regardait la guerre que comme un métier dans lequel il y avait une petite fortune à faire, allait au combat tranquillement comme un couvreur monte sur un toit. *César* pleurait en voyant la statue d'*Alexandre*.

Ovide ne parlait d'amour qu'avec esprit. *Sapho* exprimait l'entousiasme de cette passion ; & s'il est vrai qu'elle lui coûta la vie, c'est que l'entousiasme chez elle devint démence.

L'esprit de parti dispose merveilleusement à l'entousiasme, il n'est point de faction qui n'ait ses énergumènes. Un homme passionné qui parle avec action, a dans ses yeux, dans sa voix, dans ses gestes, un poison subtil qui est lancé comme un trait dans les gens de sa faction. C'est par cette raison que la reine *Elizabeth* défendit qu'on prêchât de six mois en Angleterre sans une permission signée de sa main, pour conserver la paix dans son royaume.

St. Ignace ayant la tête un peu échauffée lit la vie des pères du désert, après avoir lu des romans. Le voilà saisi d'un double entousiasme, il devient chevalier de la vierge *Marie*, il fait la veille des armes, il veut se

battre pour ſa dame, il a des viſions ; la vierge lui apparaît & lui recommande ſon fils ; elle lui dit, que ſa ſociété ne doit porter d'autre nom que celui de JESUS.

Ignace communique ſon entouſiaſme à un autre Eſpagnol nommé *Xavier*. Celui-ci court aux Indes dont il n'entend point la langue, de-là au Japon, ſans qu'il puiſſe parler japonois ; n'importe, ſon entouſiaſme paſſe dans l'imagination de quelques autres jeunes jéſuites qui apprennent enfin la langue du Japon. Ceux-ci après la mort de *Xavier* ne doutent pas qu'il n'ait fait plus de miracles que les apôtres, & qu'il n'ait reſſuſcité ſept ou huit morts pour le moins. Enfin, l'entouſiaſme devient ſi épidémique qu'ils forment au Japon ce qu'ils appellent une *chrétienté*. Cette chrétienté finit par une guerre civile & par cent mille hommes égorgés ; l'entouſiaſme alors eſt parvenu à ſon dernier degré qui eſt le fanatiſme ; & ce fanatiſme eſt devenu rage.

Le jeune faquir qui voit le bout de ſon nez en feſant ſes prières, s'échauffe par degrés juſqu'à croire que s'il ſe charge de chaînes peſant cinquante livres, l'Etre ſuprême lui aura beaucoup d'obligation. Il s'endort l'imagination toute pleine de *Brama*, & il ne manque pas de le voir en ſonge. Quelquefois même dans cet état où l'on n'eſt ni endormi ni éveillé, des étincelles ſortent de

ſes yeux, il voit *Brama* reſplendiſſant de lumière, il a des extaſes, & cette maladie devient ſouvent incurable.

La choſe la plus rare eſt de joindre la raiſon avec l'entouſiaſme; la raiſon conſiſte à voir toûjours les choſes comme elles ſont. Celui qui dans l'yvreſſe voit les objets doubles eſt alors privé de la raiſon.

L'entouſiaſme eſt préciſément comme le vin; il peut exciter tant de tumulte dans les vaiſſeaux ſanguins, & de ſi violentes vibrations dans les nerfs, que la raiſon en eſt tout-à-fait détruite. Il peut ne cauſer que de légères ſecouſſes qui ne faſſent que donner au cerveau un peu plus d'activité; c'eſt ce qui arrive dans les grands mouvemens d'éloquence, & ſurtout dans la poëſie ſublime. L'entouſiaſme raiſonnable eſt le partage des grands poëtes.

Cet entouſiaſme raiſonnable eſt la perfection de leur art, c'eſt ce qui fit croire autrefois qu'ils étaient inſpirés des Dieux; & c'eſt ce qu'on n'a jamais dit des autres artiſtes.

Comment le raiſonnement peut-il gouverner l'entouſiaſme? c'eſt qu'un poëte deſſine d'abord l'ordonnance de ſon tableau; la raiſon alors tient le crayon. Mais veut-il animer ſes perſonnages & leur donner le caractère des paſſions? alors l'imagination s'é-

chauffe, l'entouſiaſme agit: c'eſt un courſier qui s'emporte dans ſa carrière. Mais la carrière eſt reguliérement tracée.

L'entouſiaſme eſt admis dans tous les genres de poëſie où il entre du ſentiment: quelquefois même il ſe fait place juſques dans l'églogue, témoin ces vers de la dixiéme églogue de *Virgile*.

Jam mihi per rupes videor Lucoſque ſonantes
Ire: libet Partho torquere Cydonia cornu
Spicula; tamquam hæc ſint noſtri medicina furoris;
Aut Deus ille malis hominum miteſcere diſcat.

Le ſtile des épitres, des ſatyres réprouve l'entouſiaſme; auſſi n'en trouve-t-on point dans les ouvrages de *Boileau* & de *Pope*.

Nos odes, dit-on, ſont de véritables champs d'entouſiaſme; mais comme elles ne ſe chantent point parmi nous, elles ſont ſouvent moins des odes que des ſtances, ornées de réflexions ingénieuſes. Jettez les yeux ſur la plûpart des ſtances de la belle ode à la Fortune de *Jean-Batiſte Rouſſeau*.

Vous chez qui la guerrière audace
Tient lieu de toutes les vertus,
Concevez Socrate à la place
Du fier meurtrier de Clitus:
Vous verrez un roi reſpectable,
Humain, généreux, équitable,

Un roi digne de vos autels ;
Mais à la place de Socrate,
Le fameux vainqueur de l'Euphrate
Sera le dernier des mortels.

Ce couplet eſt une courte diſſertation ſur le mérite perſonnel d'*Alexandre* & de *Socrate* ; c'eſt un ſentiment particulier, un paradoxe. Il n'eſt point vrai qu'*Alexandre* ſera le dernier des mortels. Le héros qui vengea la Grèce, qui ſubjugua l'Aſie, qui pleura *Darius*, qui punit ſes meurtriers, qui reſpecta la famille du vaincu, qui donna un trône au vertueux *Abdolonime*, qui rétablit *Porus*, qui bâtit tant de villes en ſi peu de tems, ne ſera jamais le dernier des mortels.

Tel qu'on nous vante dans l'hiſtoire,
Doit peut-être toute ſa gloire
A la honte de ſon rival :
L'inexpérience indocile
Du compagnon de Paul-Emile
Fit tout le ſuccès d'Annibal.

Voilà encor une réflexion philoſophique ſans aucun entouſiaſme. Et de plus, il eſt très faux que les fautes de *Varron* ayent fait tous les ſuccès d'*Annibal* ; la ruine de Sagunte, la priſe de Turin, la défaite de *Scipion* père de l'Africain, les avantages remportés ſur *Sempronius*, la victoire de Trébie, la victoire de Trazimène, & tant de

ſavantes marches, n'ont rien de commun avec la bataille de Cannes, où *Varron* fut vaincu, dit-on, par ſa faute. Des faits ſi défigurés doivent-ils être plus approuvés dans une ode que dans une hiſtoire?

De toutes les odes modernes, celle où il régne le plus grand entouſiaſme, qui ne s'affaiblit jamais, & qui ne tombe ni dans le faux, ni dans l'ampoulé, eſt le *Timothée*, ou la fête d'*Alexandre* par *Dryden* : elle eſt encor regardée en Angleterre comme un chef-d'œuvre inimitable, dont *Pope* n'a pu approcher quand il a voulu s'exercer dans le même genre. Cette ode fut chantée ; & ſi on avait eu un muſicien digne du poëte, ce ſerait le chef-d'œuvre de la poëſie lyrique.

Ce qui eſt toûjours fort à craindre dans l'entouſiaſme, c'eſt de ſe livrer à l'ampoulé, au giganteſque, au galimatias. En voici un grand exemple dans l'ode ſur la naiſſance d'un prince du ſang royal.

Où ſuis-je ? quel nouveau miracle
Tient encor mes ſens enchantés ?
Quel vaſte, quel pompeux ſpectacle
Frappe mes yeux épouvantés !
Un nouveau monde vient d'éclore :
L'univers ſe reforme encore
Dans les abîmes du chaos ;
Et pour réparer ſes ruines,

Je vois des demeures divines
Descendre un peuple de héros.

Nous prendrons cette occasion pour dire qu'il y a peu d'entousiasme dans l'ode sur la prise de Namur.

Le hazard m'a fait tomber entre les mains une critique très injuste du *Poëme des saisons* de Mr. de *St. Lambert*, & de la traduction des géorgiques de *Virgile* par Mr. *De Lisle*. L'auteur acharné à décrier tout ce qui est louable dans les auteurs vivans, & à louer ce qui est condamnable dans les morts, veut faire admirer cette strophe.

Je vois monter nos cohortes
La flamme & le fer en main,
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin.

Il ne s'apperçoit pas que les termes de *piques* & de *briques* font un effet très désagréable ; que ce n'est point un grand effort de monter sur des briques, que l'image de briques est très faible après celle des morts ; qu'on ne monte point sur des monceaux de piques, & que jamais on n'a entassé de piques pour aller à l'assaut ; qu'on ne s'ouvre point un large chemin sur des rocs ; qu'il falait dire, *Je vois nos cohortes s'ouvrir un large chemin à travers les débris des rochers*,

au milieu des armes brisées, & sur des morts entassés ; alors il y aurait eu de la gradation, de la vérité, & une image terrible.

Le critique n'a été guidé que par son mauvais goût & par la rage de l'envie qui dévore tant de petits auteurs subalternes. Il faut pour s'ériger en critique être un *Quintilien*, un *Rollin ;* il ne faut pas avoir l'insolence de dire cela est bon, ceci est mauvais, sans en apporter de preuves convaincantes. Ce ne serait plus ressembler à *Rollin* dans son *Traité des études*, ce serait ressembler à *Fréron*, & être par conséquent très méprisable.

ENVIE.

ON connait assez tout ce que l'antiquité a dit de cette passion honteuse, & ce que les modernes ont répété. *Hésiode* est le premier auteur classique qui en ait parlé.

„ Le potier porte envie au potier, l'artisan à l'artisan, le pauvre même au pauvre, le musicien au musicien. (ou si l'on veut donner un autre sens au mot *Aoidos*) le poëte au poëte. "

Longtems avant *Hésiode*, Job avait dit, *l'envie tue les petits.*

Je crois que *Mandeville* auteur de la fable des abeilles, eſt le premier qui ait voulu prouver que l'envie eſt une fort bonne choſe, une paſſion très utile. Sa première raiſon eſt que l'envie eſt auſſi naturelle à l'homme que la faim & la ſoif; qu'on la découvre dans tous les enfans ainſi que dans les chevaux & dans les chiens. Voulez-vous que vos enfans ſe haiſſent, careſſez l'un plus que l'autre; le ſecret eſt infaillible.

Il prétend que la première choſe que font deux jeunes femmes qui ſe rencontrent eſt de ſe chercher des ridicules, & la ſeconde de ſe dire des flatteries.

Il croit que ſans l'envie les arts ſeraient médiocrement cultivés, & que *Raphaël* n'aurait pas été un grand peintre s'il n'avait pas été jaloux de *Michel Ange*.

Mandeville a peut-être pris l'émulation pour l'envie; peut-être auſſi l'émulation n'eſt-elle qu'une envie qui ſe tient dans les bornes de la décence.

Michel Ange pouvait dire à *Raphaël*, Votre envie ne vous a porté qu'à travailler encor mieux que moi; vous ne m'avez point décrié, vous n'avez point cabalé contre moi auprès du pape, vous n'avez point tâché de me faire excommunier pour avoir mis des borgnes & des boiteux en paradis, & de ſucculens cardinaux avec de belles femmes

nues comme la main en enfer dans mon tableau du jugement dernier. Allez, votre envie eſt très louable, vous êtes un brave envieux, ſoyons bons amis.

Mais ſi l'envieux eſt un miſérable ſans talens, jaloux du mérite comme les gueux le ſont des riches; ſi preſſé par l'indigence comme par la turpitude de ſon caractère, il vous fait des nouvelles du parnaſſe, des lettres de madame la comteſſe, des années litteraires, cet animal étale une envie qui n'eſt bonne à rien, & dont *Mandeville* ne pourra jamais faire l'apologie.

On demande pourquoi les anciens croyaient que l'œil de l'envieux enſorcelait les gens qui le regardaient. Ce ſont plutôt les envieux qui ſont enſorcelés.

Deſcartes dit que *l'envie pouſſe la bile jaune qui vient de la partie inférieure du foie*, & *la bile noire qui vient de la rate*, *laquelle ſe répand du cœur par les artères* &c. Mais comme nulle eſpèce de bile ne ſe forme dans la rate, *Deſcartes* en parlant ainſi ſemblait ne pas trop mériter qu'on portât envie à ſa phyſique.

Un certain *Voet* ou *Voetius*, poliſſon en théologie, qui accuſa *Deſcartes* d'athéiſme, était très malade de la bile noire; mais il ſavait encor moins que *Deſcartes*, comment ſa déteſtable bile ſe répandait dans ſon ſang.

Madame *Pernelle* a raiſon :

Les envieux mourront ; mais non jamais l'envie.

Mais c'eſt un bon proverbe, qu'il vaut mieux faire envie que pitié. Faiſons donc envie autant que nous pourons.

EPIGRAMME.

CE mot veut dire proprement *inſcription* ; ainſi une épigramme devait être courte. Celles de l'anthologie grecque ſont pour la plûpart fines & gracieuſes ; elles n'ont rien des images groſſières que *Catulle* & *Martial* ont prodiguées, & que *Marot* & d'autres ont imitées. En voici quelques-unes traduites avec une briéveté dont on a ſouvent reproché à la langue françaiſe d'être privée. L'auteur eſt inconnu.

SUR LES SACRIFICES A HERCULE.

Un peu de miel, un peu de lait
Rendent Mercure favorable ;
Hercule eſt bien plus cher, il eſt bien moins traitable ;
Sans deux agneaux par jour il n'eſt point ſatisfait.
On dit qu'à mes moutons ce Dieu ſera propice.
Qu'il ſoit béni ! mais entre nous

C'eſt un peu trop en ſacrifice :
Qu'importe qui les mange ou d'Hercule ou des loups ?

SUR LAÏS QUI REMIT SON MIROIR DANS LE TEMPLE DE VÉNUS.

Je le donne à Vénus puiſqu'elle eſt toûjours belle,
Il redouble trop mes ennuis.
Je ne ſaurais me voir dans ce miroir fidèle
Ni telle que j'étais, ni telle que je ſuis.

SUR UNE STATUE DE VÉNUS.

Oui, je me montrai toute nue
Au Dieu Mars, au bel Adonis,
A Vulcain même, & j'en rougis ;
Mais Praxitèle ! où m'a-t-il vue ?

SUR UNE STATUE DE NIOBÉ.

Le fatal courroux des Dieux
Changea cette femme en pierre ;
Le ſculpteur a fait bien mieux,
Il a fait tout le contraire.

SUR DES FLEURS A UNE FILLE GREQQUE, QUI PASSAIT POUR ÊTRE FIÈRE.

Je ſais bien que ces fleurs nouvelles
Sont loin d'égaler vos appas,

Ne vous énorgueilliſſez pas,
Le tems vous fannera comme elles.

SUR LÉANDRE QUI NAGEAIT VERS LA TOUR D'HÉRO PENDANT UNE TEMPÊTE.

Épigramme imitée depuis par Martial.

Léandre conduit par l'amour
En nageant, diſait aux orages,
Laiſſez-moi gagner les rivages;
Ne me noyez qu'à mon retour.

A travers la faibleſſe de la traduction, il eſt aiſé d'entrevoir la délicateſſe & les graces piquantes de ces épigrammes. Qu'elles ſont différentes des groſſières images trop ſouvent peintes dans *Catulle* & dans *Martial!*

At nunc pro cervo mentula ſupoſita eſt . . .
Uxor te cunnos neſcis habere duos.

Marot en a fait quelques-unes où l'on retrouve toute l'aménité de la Grèce.

Plus ne ſuis ce que j'ai été
Et ne le ſaurai jamais être,
Mon beau printems & mon été
Ont fait le ſaut par la fenêtre.
Amour, tu as été mon maître,
Je t'ai ſervi ſur tous les Dieux.
Oh! ſi je pouvais deux fois naître;
Comme je te ſervirais mieux!

Sans le printems & l'été qui font *le ſaut par la fenêtre*, cette épigramme ſerait digne de *Callimaque*.

Je n'oſerais en dire autant de ce rondeau que tant de gens de lettres ont ſi ſouvent répété.

Au bon vieux tems un train d'amour régnait
Qui ſans grand art & dons ſe demenait,
Si qu'un bouquet donné d'amour profonde
C'était donner toute la terre ronde,
Car ſeulement au cœur on ſe prenait;
Et ſi par cas à jouïr on venait,
Savez-vous bien comme on s'entretenait?
Vingt ans, trente ans, cela durait un monde
Au bon vieux tems.

Or eſt paſſé ce qu'amour ordonnoit, *a*)
Rien que pleurs feints, rien que changes on voit;
Qui voudra donc qu'à aimer je me fonde,
Il faut premier que l'amour on refonde,
Et qu'on le mène ainſi qu'on le menait
Au bon vieux tems.

Je dirais d'abord que peut-être ces rondeaux, dont le mérite eſt de répéter à la fin

a) Il eſt évident qu'alors on prononçait tous les *oi* rudement, *prenoit*, *démenoit*, *ordonnoit*, & non pas *ordonnait*, *démenait*, *prenait*, puiſque ces terminaiſons rimaient avec *voit*. Il eſt évident encor qu'on ſe permettait les *báillemens*, les *hyatus*.

de deux couplets les mots qui commencent ce petit poëme, ſont une invention gothique & puérile, & que les Grecs & les Romains n'ont jamais avili la dignité de leurs langues harmonieuſes par ces niaiſeries difficiles.

Enſuite, je demanderais ce que c'eſt qu'*un train d'amour qui régne*, un *train qui ſe démène ſans dons*. Je pourais demander ſi *venir à joüir par cas*, ſont des expreſſions délicates & agréables; ſi *s'entretenir & ſe fonder à aimer*, ne tiennent pas un peu de la barbarie du tems, que *Marot* adoucit dans quelques-unes de ſes petites poëſies.

Je penſerais que *refondre l'amour* eſt une image bien peu convenable, que ſi on le refond on ne le mène pas; & je dirais enfin que les femmes pouvaient repliquer à *Marot*, Que ne le refonds-tu toi-même? quel gré te ſaura-t-on d'un amour tendre & conſtant, quand il n'y aura point d'autre amour?

Le mérite de ce petit ouvrage ſemble conſiſter dans une facilité naïve. Mais que de naïvetés dégoûtantes dans preſque tous les ouvrages de la cour de *François I !*

Ton vieux couteau Pierre Martel, rouillé
Semble ton *nez* ja retrait & mouillé,
Et le foureau tant laid où tu l'enguaines
C'eſt que toûjours as aimé vieilles guaines.
Et la ficelle à quoi il eſt lié
C'eſt qu'attaché ſeras & marié,

Quant

Quant au manche de corne connait-on
Que tu ſeras cornu comme un mouton.
Voilà le ſens, voilà la prophétie.
De ton couteau dont je te remercie.

Eſt-ce un courtiſan qui eſt l'auteur d'une telle épigramme ? eſt-ce un matelot yvre dans un cabaret ? *Marot* malheureuſement n'en a que trop fait dans ce genre.

Les épigrammes qui ne roulent que ſur des débauches de moines, & ſur des obſcénités, ſont mépriſées des honnêtes gens. Elles ne ſont goûtées que par une jeuneſſe effrenée à qui le ſujet plait beaucoup plus que le ſtile. Changez d'objet, mettez d'autres acteurs à la place ; alors ce qui vous amuſait paraîtra dans toute ſa laideur.

EPIPHANIE.

LA VISIBILITÉ, L'APPARITION, L'ILLUSTRATION, LE RELUISANT.

ON ne voit pas trop quel rapport ce mot peut avoir avec trois rois, ou trois mages qui vinrent d'Orient, conduits par une étoile. C'eſt apparemment cette étoile brillante qui valut à ce jour le titre d'*Epiphanie*.

On demande d'où venaient ces trois rois? en quel endroit ils s'étaient donné rendez-vous? Il y en avait un, dit-on, qui arrivait d'Afrique. Celui-là n'était donc pas venu de l'Orient. On dit que c'étaient trois mages; mais le peuple a toûjours préféré trois rois. On célèbre partout la fête des rois, & nulle part celle des mages. On mange le gâteau des rois, & non pas le gâteau des mages. On crie *le roi boit*, & non pas *le mage boit.*

D'ailleurs, comme ils apportaient avec eux beaucoup d'or, d'encens & de myrrhe, il fallait bien qu'ils fussent de très grands seigneurs. Les mages de ce tems-là n'étaient pas fort riches. Ce n'était pas comme du tems du faux *Smerdis.*

Tertullien est le premier qui ait assuré que ces trois voyageurs étaient des rois. *St. Ambroise* & *St. Césaire* d'Arles tiennent pour les rois. Et on cite en preuve ces passages du psaume LXXI: *Les rois de Tarsis & des isles lui offriront des présens. Les rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons.* Les uns ont appellé ces trois rois *Magalat*, *Galgalat*, *Saraïm*; les autres *Athos*, *Satos*, *Paratoras.* Les catholiques les connaissent sous le nom de *Gaspard*, *Melchior* & *Baltazar.* L'évêque *Osorius* rapporte que ce fut un roi de Cranganor dans le royaume de Calicut, qui entreprit ce voyage avec deux mages; & que ce roi de

retour dans son pays, bâtit une chapelle à la Ste. Vierge.

On demande combien ils donnèrent d'or à *Joseph* & à *Marie ?* Plusieurs commentateurs assurent qu'ils firent les plus riches présens. Ils se fondent sur l'*Evangile de l'enfance*, dans lequel il est dit, que *Joseph* & *Marie* furent volés en Egypte par *Titus* & *Dumachus*. Or, disent ils, on ne les aurait pas volés s'ils n'avaient pas eu beaucoup d'argent. Ces deux voleurs furent pendus depuis; l'un fut le bon larron, & l'autre le mauvais larron. Mais l'*Evangile de Nicodème* leur donne d'autres noms; il les appelle *Démas* & *Gestas*.

Le même *Evangile de l'enfance*, dit que ce furent des mages, & non pas des rois qui vinrent à Bethléem; qu'ils avaient été à la vérité conduits par une étoile, mais que l'étoile ayant cessé de paraître quand ils furent dans l'étable, un ange leur apparut en forme d'étoile pour leur en tenir lieu. Cet évangile assure que cette visite des trois mages avait été prédite par *Zoradascht* qui est le même que nous appellons *Zoroastre*.

Suarez a recherché ce qu'était devenu l'or que présentèrent les trois rois ou les trois mages. Il prétend que la somme devait être très forte, & que trois rois ne pouvaient faire un présent médiocre. Il dit que tout cet argent fut donné depuis à *Judas*, qui servant

de maître-d'hôtel devint un fripon, & vola tout le tréſor.

Toutes ces puérilités n'ont fait aucun tort à la fête de l'Epiphanie qui fut d'abord inſtituée par l'égliſe grecque, comme le nom le porte, & enſuite célébrée par l'égliſe latine.

EPOPÉE,

POÉME ÉPIQUE.

PUiſque *épos* ſignifiait *diſcours* chez les Grecs, un poëme épique était donc un diſcours ; & il était en vers parce que ce n'était pas encor la coutume de raconter en proſe. Cela paraît bizarre, & n'en eſt pas moins vrai. Un *Phérécide* paſſe pour le premier Grec qui ſe ſoit ſervi tout uniment de la proſe pour faire une hiſtoire moitié vraie, *a*) moitié fauſſe, comme elles l'ont été preſque toutes dans l'antiquité.

Orphée, *Linus*, *Tamiris*, *Muſée*, prédéceſſeurs d'*Homère*, n'écrivirent qu'en vers. *Héſiode* qui était certainement contemporain d'*Homère*, ne donne qu'en vers ſa théogonie & ſon poëme des travaux & des jours. L'harmonie de la langue grecque invitait tellement les hommes à la poéſie, une maxime reſſer-

a) Moitié vraie, c'eſt beaucoup.

rée dans un vers ſe gravait ſi aiſément dans la mémoire, que les loix, les oracles, la morale, la théologie, tout était en vers.

D'HÉSIODE.

Il fit uſage des fables qui depuis longtems étaient reçues dans la Grèce. On voit clairement à la manière ſuccinte dont il parle de *Promethée* & d'*Epimetée*, qu'il ſuppoſe ces notions déja familières à tous les Grecs. Il n'en parle que pour montrer qu'il faut travailler, & qu'un lâche repos dans lequel d'autres mythologiſtes ont fait conſiſter la félicité de l'homme, eſt un attentat contre les ordres de l'Etre ſuprême.

Tâchons de préſenter ici au lecteur une imitation de ſa fable de *Pandore*, en changeant cependant quelque choſe aux premiers vers, & en nous conformant aux idées reçues depuis *Heſiode*; car aucune mythologie ne fut jamais uniforme.

Promethée autrefois pénétra dans les cieux.
Il prit le feu ſacré, qui n'appartient qu'aux Dieux,
Il en fit part à l'homme; & la race mortelle
De l'eſprit qui meut tout, obtint quelque étincelle.
Perfide! s'écria Jupiter irrité,
Ils ſeront tous punis de ta témérité;
Il appella Vulcain; Vulcain créa Pandore.
De toutes les beautés qu'en Vénus on adore

Il orna mollement ſes membres délicats ;
Les amours, les deſirs forment ſes premiers pas.
Les trois graces & Flore arrangent ſa coëffure,
Et mieux qu'elles encor elle entend la parure.
Minerve lui donna l'art de perſuader ;
La ſuperbe Junon celui de commander.
Du dangereux Mercure elle apprit à ſéduire,
A trahir ſes amans, à cabaler, à nuire ;
Et par ſon écolière il ſe vit ſurpaſſé.
Ce chef-d'œuvre fatal aux mortels fut laiſſé,
De Dieu ſur les humains tel fut l'arrêt ſuprême :
Voilà votre ſupplice, & j'ordonne qu'on l'aime. a)
Il envoye à Pandore un écrin précieux ;
Sa forme & ſon éclat éblouiſſent les yeux ;
Quels biens doit renfermer cette boëte ſi belle !
De la bonté des Dieux c'eſt un gage fidèle ;
C'eſt-là qu'eſt renfermé le ſort du genre-humain.
Nous ſerons tous des dieux,.... elle l'ouvre ; & ſoudain
Tous les fléaux enſemble inondent la nature.
Hélas ! avant ce tems, dans une vie obſcure,
Les mortels moins inſtruits étaient moins malheureux ;
Le vice & la douleur n'oſaient approcher d'eux ;
La pauvreté, les ſoins, la peur, la maladie
Ne précipitaient point le terme de leur vie.
Tous les cœurs étaient purs, & tous les jours ſereins, &c.

a) On a placé ici ces vers d'*Héſiode*, qui ſont dans le texte, avant la création de *Pandore*.

Si *Héſiode* avait toûjours écrit ainſi, qu'il ſerait ſupérieur à *Homère !*

Enſuite *Héſiode* décrit les quatre âges fameux, dont il eſt le premier qui ait parlé, (du moins parmi les auteurs anciens qui nous reſtent.) Le premier âge eſt celui qui précéda *Pandore*, tems auquel les hommes vivaient avec les Dieux. L'âge de fer eſt celui du ſiége de Thèbes & de Troye. *Je ſuis*, dit-il, *dans le cinquiéme*, *& je voudrais n'être pas né.* Que d'hommes accablés par l'envie, par le fanatiſme, & par la tyrannie en ont dit autant depuis *Héſiode !*

C'eſt dans ce poëme des travaux & des jours qu'on trouve des proverbes qui ſe ſont perpétués, comme, *le potier eſt jaloux du potier ;* & il ajoute, *le muſicien du muſicien*, *& le pauvre même du pauvre.* C'eſt-là qu'eſt l'original de cette fable du roſſignol tombé dans les ſerres du vautour. Le roſſignol chante en vain pour le fléchir, le vautour le dévore. *Héſiode* ne conclut pas, *que ventre affamé n'a point d'oreilles ;* mais que les tyrans ne ſont point fléchis par les talens.

On trouve dans ce poëme cent maximes dignes des *Xénophons* & des *Catons.*

Les hommes ignorent le prix de la ſobriété ; ils ne ſavent pas que la moitié vaut mieux que le tout.

L'iniquité n'eſt pernicieuſe qu'aux petits.

L'équité ſeule fait fleurir les cités.

Souvent un homme injuſte ſuffit pour ruiner ſa patrie.

Le méchant qui ourdit la perte d'un homme prépare ſouvent la ſienne.

Le chemin du crime eſt court & aiſé. Celui de la vertu eſt long & difficile ; mais près du but il eſt délicieux.

DIEU a poſé le travail pour ſentinelle de la vertu.

Enfin ſes préceptes ſur l'agriculture ont mérité d'être imités par *Virgile*. Il y a auſſi de très beaux morceaux dans ſa *Théogonie*. L'amour qui débrouille le chaos, *Vénus* qui née ſur la mer des parties génitales d'un Dieu, nourrie ſur la terre, toûjours ſuivie de l'amour, unit le ciel, la mer & la terre enſemble, ſont des emblêmes admirables.

Pourquoi donc *Heſiode* eut-il moins de réputation qu'*Homere* ? Il me ſemble qu'à mérite égal *Homere* dut être préféré par les Grecs ; il chantait leurs exploits & leurs victoires ſur les Aſiatiques leurs éternels ennemis. Il célébrait toutes les maiſons qui régnaient de ſon tems dans l'Achaïe & dans le Péloponèſe ; il écrivait la guerre la plus mémorable du premier peuple de l'Europe contre la plus floriſſante nation qui fût encor connue dans l'Aſie. Son poëme fut preſque le ſeul monument de cette grande époque,

Point de ville, point de famille qui ne ſe crût honorée de trouver ſon nom dans ces archives de la valeur. On aſſure même que longtems après lui, quelques différends entre des villes grecques au ſujet des terrains limitrophes, furent décidés par des vers d'*Homère*. Il devint après ſa mort le juge des villes dans leſquelles on prétend qu'il demandait l'aumône pendant ſa vie. Et cela prouve encor que les Grecs avaient des poëtes longtems avant d'avoir des géographes.

Il eſt étonnant que les Grecs ſe faiſant tant d'honneur des poëmes épiques, qui avait immortaliſé les combats de leurs ancêtres, ne trouvaſſent perſonne qui chantât les journées de Marathon, des Thermopiles, de Platée, de Salamine. Les héros de ce tems-là valaient bien *Agamemnon*, *Achille* & les *Ajax*.

Tirtée, capitaine, poëte & muſicien, tel que nous avons vu de nos jours le roi de Pruſſe, fit la guerre, & la chanta. Il anima les Spartiates contre les Meſſeniens par ſes vers, & remporta la victoire. Mais ſes ouvrages ſont perdus, & on ne dit point qu'il ait fait de poëme épique dans le ſiécle de *Périclès*; les grands talens ſe tournèrent vers la tragédie; ainſi *Homère* reſta ſeul, & ſa gloire augmenta de jour en jour. Venons à ſon *Iliade*.

DE L'ILIADE.

Ce qui me confirme dans l'opinion qu'*Homère* était de la colonie Grecque établie à Smyrne, c'eſt cette foule de métaphores & de peintures dans le ſtile oriental. La terre qui retentit ſous les pieds dans la marche de l'armée comme les foudres de *Jupiter* ſur les monts qui couvrent le géant *Typhée*; un vent plus noir que la nuit qui vole avec les tempêtes; *Mars* & *Minerve* ſuivis de la terreur de la fuite, & de l'inſatiable diſcorde ſœur & compagne de l'homicide, Dieu des combats, qui s'élève dès qu'elle paraît, & qui en foulant la terre porte dans le ciel ſa tête orgueilleuſe. Toute l'*Iliade* eſt pleine de ces images; & c'eſt ce qui feſait dire au ſculpteur *Bouchardon*, Lorſque j'ai lu *Homère*, j'ai cru avoir vingt pieds de haut.

Son poëme qui n'eſt point du tout intéreſſant pour nous, était donc très précieux pour tous les Grecs.

Ses Dieux ſont ridicules aux yeux de la raiſon, mais ils ne l'étaient pas à ceux du préjugé; & c'était pour le préjugé qu'il écrivait.

Nous rions, nous levons les épaules en voyant des Dieux qui ſe diſent des injures, qui ſe battent entre eux, qui ſe battent contre des hommes, qui ſont bleſſés, & dont le ſang coule; mais c'était-là l'ancienne théologie de la Grèce, & de preſque tous les

peuples Aſiatiques. Chaque nation, chaque petite peuplade avait ſa divinité particulière qui la conduiſait aux combats.

Les habitans des nuées, & des étoiles qu'on ſuppoſait dans les nuées, s'étaient fait une guerre cruelle. La guerre des anges contre les anges était le fondement de la religion des bracmanes de tems immémorial. La guerre des Titans enfans du ciel & de la terre contre les Dieux maîtres de l'Olympe, était le premier myſtère de la religion grecque. *Typhon* chez les Egyptiens avait combattu contre *Oshiret*, que nous nommons *Oſiris*, & l'avait taillé en piéces.

Madame *Dacier*, dans ſa préface de l'*Iliade*, remarque très ſenſément après *Euſtache* évêque de Theſſalonique, & *Huet* évêque d'Avranche, que chaque nation voiſine des Hébreux avait ſon Dieu des armées. En effet *Jephté* ne dit-il pas aux Ammonites, *Vous poſſédez juſtement ce que votre Dieu Chamos vous a donné, ſouffrez donc que nous ayons ce que notre* DIEU *nous donne ?* Chap. II. ℣. 24.

Ne voit-on pas le DIEU de Juda vainqueur dans les montagnes, mais repouſſé dans les vallées ? Juges ch. I. ℣. 29.

Quant aux hommes qui luttent contre les immortels, c'eſt encor une idée reçue ; *Jacob* lutte une nuit entière contre un ange de DIEU. Si *Jupiter* envoye un ſonge trompeur au chef

des Grecs, le Seigneur envoye un esprit trompeur au roi *Achab*. Ces emblèmes étaient fréquens, & n'étonnaient personne. *Homère* a donc peint son siécle; il ne pouvait pas peindre les siécles suivans.

On doit répéter ici que ce fut une étrange entreprise dans *La Motte* de dégrader *Homère*, & de le traduire; mais il fut encor plus étrange de l'abréger pour le corriger. Au-lieu d'échauffer son génie en tâchant de copier les sublimes peintures d'*Homère*, il voulut lui donner de l'esprit; c'est la manie de la plûpart des Français; une espèce de pointe qu'ils appellent un *trait*, une petite antithèse, un léger contraste de mots leur suffit. C'est un défaut dans lequel *Racine* & *Boileau* ne sont presque jamais tombés. Mais combien d'auteurs, combien d'hommes de génie même se sont laissés séduire par ces puérilités qui dessèchent & qui énervent tout genre d'éloquence! En voici, autant que j'en puis juger, un exemple bien frappant.

Phénix au livre neuviéme, pour appaiser la colère d'*Achille*, lui parle à-peu-près ainsi:

Les prières, mon fils, devant vous éplorées,
Du souverain des Dieux sont les filles sacrées;
Humbles, le front baissé, les yeux baignés de pleurs,
Leur voix triste & craintive exhale leurs douleurs.
On les voit d'une marche incertaine & tremblante

Suivre de loin l'injure impie & menaçante,
L'injure au front ſuperbe, au regard ſans pitié,
Qui parcourt à grands pas l'univers effrayé.
Elles demandent grace.... & lorſqu'on les refuſe
C'eſt au trône de Dieu que leur voix vous accuſe;
On les entend crier en lui tendant les bras,
Puniſſez le cruel qui ne pardonne pas;
Livrez ce cœur farouche aux affronts de l'injure;
Rendez-lui tous les maux qu'il aime qu'on endure;
Que le barbare apprenne à gémir comme nous.
Jupiter les exauce, & ſon juſte courroux
S'appeſantit bientôt ſur l'homme impitoyable.

Voilà une traduction faible, mais aſſez exacte; & malgré la gêne de la rime & la ſéchereſſe de la langue, on apperçoit quelques traits de cette grande & touchante image ſi fortement peinte dans l'original.

Que fait le correcteur d'*Homère?* il mutile en deux vers d'antitheſes toute cette peinture.

On offenſe les Dieux, mais par des ſacrifices
De ces Dieux irrités on fait des Dieux propices.

Ce n'eſt plus qu'une ſentence triviale & froide. Il y a ſans doute des longueurs dans le diſcours de *Phénix*; mais ce n'était pas la peinture des prieres qu'il falait retrancher.

Homère a de grands défauts, *Horace* l'avoue; tous les hommes de goût en conviennent; il n'y a qu'un commentateur qui puiſſe

être assez aveugle pour ne les pas voir. *Pope* lui-même traducteur du poete Grec, dit que „ c'est une vaste campagne, mais brute, „ où l'on rencontre des beautés naturelles de „ toute espèce qui ne se présentent pas aussi „ régulièrement que dans un jardin régulier; „ que c'est une abondante pépinière qui con- „ tient les semences de tous les fruits; un „ grand arbre qui pousse des branches super- „ flues qu'il faut couper. "

Madame *Dacier* prend le parti de la vaste campagne, de la pépinière & de l'arbre; & veut qu'on ne coupe rien. C'était sans doute une femme au-dessus de son sexe, & qui a rendu de grands services aux lettres, ainsi que son mari; mais quand elle se fit homme, elle se fit commentateur, elle outra tant ce rôle qu'elle donna envie de trouver *Homère* mauvais. Elle s'opiniâtra au point d'avoir tort avec Mr. de *La Motte* même. Elle écrivit contre lui en régent de collège; & *La Motte* répondit comme aurait fait une femme polie & de beaucoup d'esprit. Il traduisit très mal l'*Iliade*; mais il l'attaqua fort bien.

Nous ne parlerons pas ici de l'*Odyssée*; nous en dirons quelque chose quand nous serons à l'*Arioste*.

DE VIRGILE.

Il me semble que le second livre de l'*Enéïde*, le quatriéme & le sixiéme, sont au-

tant au-dessus de tous les poëtes Grecs & de tous les Latins sans exception, que les statues de *Girardon* sont supérieures à toutes celles qu'on fit en France avant lui.

On a souvent dit que *Virgile* a emprunté beaucoup de traits d'*Homère*, & que même il lui est inférieur dans ses imitations ; mais il ne l'a point imité dans ces trois chants dont je parle. C'est-là qu'il est lui-même, c'est-là qu'il est touchant & qu'il parle au cœur. Peut-être n'était-il point fait pour le détail terrible mais fatiguant des combats. *Horace* avait dit de lui avant qu'il eût entrepris l'Enéide.

Molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure camœnæ.

Facetum ne signifie pas ici *facétieux*, mais agréable. Je ne sais si on ne retrouve pas un peu de cette molleſſe heureuse & attendrissante, dans la passion fatale de *Didon*. Je crois du moins y retrouver l'auteur de ces vers admirables qu'on rencontre dans ses églogues.

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.

Certainement le chant de la descente aux enfers ne serait pas déparé par ces vers de la quatriéme églogue.

Ille Deum vitam accipiet, divisque videbit
Permistos heroas, & ipse videbitur illis...
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Je crois revoir beaucoup de ces traits ſimples, élégans, attendriſſans dans les trois beaux chants de l'*Enéïde*.

Tout le quatriéme chant eſt rempli de vers touchans qui font verſer des larmes à ceux qui ont de l'oreille & du ſentiment.

Diſſimulare etiam ſperaſti perfide tantum
Poſſe nefas, tacituſque mea diſcedere terra!
Nec te noſter amor nec te data dextera quondam,
Nec moritura tenet crudeli funere Dido...
Conſcendit furibunda rogos, enſemque recludit
Dardannium, non hos quæſitum munus in uſus.

Il faudrait tranſcrire preſque tout ce chant ſi on voulait en faire remarquer les beautés.

Et dans le ſombre tableau des enfers, que de vers encore reſpirent cette molleſſe touchante & noble à la fois!

Ne pueri ne tanta animis aſſueſcite bella
Tuque prior tu parce, genus qui ducis Olimpo
Projice tela manu ſanguis meus.

Enfin, on ſait combien de larmes fit verſer à l'empereur *Auguſte*, à *Livie*, à tout le palais ce ſeul demi-vers.

Tu Marcellus eris.

Homère n'a jamais fait répandre de pleurs. Le vrai poëte eſt, à ce qu'il me ſemble, celui qui

qui remue l'ame & qui l'attendrit ; les autres ſont de beaux parleurs. Je ſuis loin de propoſer cette opinion pour régle. *Je donne mon avis*, dit Montagne, *non comme bon, mais comme mien.*

DE LUCAIN.

Si vous cherchez dans *Lucain* l'unité de lieu & d'action, vous ne la trouverez pas ; mais où la trouveriez vous ? Si vous eſpérez ſentir quelque émotion, quelque intérêt, vous n'en éprouverez pas dans les longs détails d'une guerre dont le fond eſt rendu très ſec, & dont les expreſſions ſont ampoulées ; mais ſi vous voulez des idées fortes, des diſcours d'un courage philoſophique & ſublime, vous ne les verrez que dans *Lucain* parmi les anciens. Il n'y a rien de plus grand que le diſcours de *Labienus* à *Caton* aux portes du temple de Jupiter-Hammon, ſi ce n'eſt la réponſe de *Caton* même.

Hæremus cuncti ſuperis ; temploque tacente
Nil facimus non ſponte Dei.
. . . . . *Steriles non legit arenas*
Ut caneret paucis ; merſit ne hoc pulvere verum ?
Eſtne Dei ſedes niſi terra & pontus & aer,
Et cœlum & virtus ? Superos quid quærimus ultra ?
Jupiter eſt quodcumque vides quocumque moveris.

Mettez enſemble tout ce que les anciens poëtes ont dit des Dieux ; ce ſont des diſcours d'enfans en comparaiſon de ce morceau de *Lucain*. Mais dans un vaſte tableau où l'on voit cent perſonnages, il ne ſuffit pas qu'il y en ait un ou deux ſupérieurement deſſinés.

DU TASSE.

Boileau a dénigré le clinquant du *Taſſe* mais qu'il y ait une centaine de paillettes d'or faux dans une étoffe d'or, on doit le pardonner. Il y a beaucoup de pierres brutes dans le grand bâtiment de marbre élevé par *Homère*. *Boileau* le ſavait, le ſentait, & il n'en parle pas. Il faut être juſte.

On renvoye le lecteur à ce qu'on a dit du *Taſſe*, dans l'*Eſſai ſur le poëme épique*. Mais il faut dire ici qu'on ſait par cœur ſes vers en Italie. Si à Veniſe, dans une barque, quelqu'un récite une ſtance de la *Jéruſalem délivrée* ; la barque voiſine lui répond par la ſtance ſuivante.

Si *Boileau* eût entendu ces concerts, il n'aurait eu rien à repliquer.

On connait aſſez le *Taſſe* ; je ne répéterai ici ni les éloges, ni les critiques. Je parlerai un peu plus au long de l'*Arioſte*.

DE L'ARIOSTE.

L'*Odyſſée* d'*Homère* ſemble avoir été le premier modéle du *Morgante*, de l'*Orlando amoroſo*, & de l'*Orlando furioſo*; & ce qui n'arrive pas toûjours, le dernier de ces poëmes a été ſans contredit le meilleur.

Les compagnons d'*Ulyſſe* changés en pourceaux, les vents enfermés dans une peau de de chèvre, des muſiciennes qui ont des queues de poiſſon, & qui mangent ceux qui approchent d'elles, *Ulyſſe* qui ſuit tout nud le chariot d'une belle princeſſe qui venait de faire la grande leſſive; *Ulyſſe* déguiſé en gueux qui demande l'aumône, & qui enſuite tue tous les amans de ſa vieille femme, aidé ſeulement de ſon fils & de deux valets, ſont des imaginations qui ont donné naiſſance à tous les romans en vers qu'on a faits depuis dans ce goût.

Mais le roman de l'*Arioſte* eſt ſi plein & ſi varié, ſi fécond en beautés de tous les genres, qu'il m'eſt arrivé plus d'une fois après l'avoir lu tout entier, de n'avoir d'autre deſir que d'en recommencer la lecture. Quel eſt donc le charme de la poëſie naturelle? Je n'ai jamais pu lire un ſeul chant de ce poeme dans nos traductions en proſe.

Ce qui m'a ſurtout charmé dans ce prodigieux ouvrage, c'eſt que l'auteur toûjours

au-dessus de sa matière, la traite en badinant. Il dit les choses les plus sublimes sans effort ; & il les finit souvent par un trait de plaisanterie qui n'est ni déplacé ni recherché. C'est à la fois l'*Iliade*, l'*Odyssée* & *Don Quichote* ; car son principal chevalier errant devient fou comme le héros Espagnol, & est infiniment plus plaisant. Il y a bien plus, on s'intéresse à *Roland*, & personne ne s'intéresse à *Don Quichote*, qui n'est représenté dans *Cervantes* que comme un insensé à qui on fait continuellement des malices.

Le fond du poëme qui rassemble tant de choses, est précisément celui de notre roman de *Cassandre*, qui eut tant de vogue autrefois parmi nous, & qui a perdu cette vogue absolument, parce qu'ayant la longueur de l'*Orlando furioso* il n'a aucune de ses beautés ; & quand il les aurait en prose française, cinq ou six stances de l'*Arioste* les éclipseraient toutes. Ce fond du poëme est que la plûpart des héros & les princesses qui n'ont pas péri pendant la guerre, se retrouvent dans Paris après mille avantures, comme les personnages du roman de *Cassandre* se retrouvent dans la maison de *Polémon*.

Il y a dans l'*Orlando furioso* un mérite inconnu à toute l'antiquité ; c'est celui de ses

exordes. Chaque chant eſt comme un palais enchanté dont le veſtibule eſt toûjours dans un goût différent, tantôt majeſtueux, tantôt ſimple, même groteſque. C'eſt de la morale, ou de la gaieté, ou de la galanterie, & toûjours du naturel & de la vérité.

Voyez ſeulement cet exorde du quarante-quatriéme chant, de ce poëme qui en contient quarante-ſix, & qui cependant n'eſt pas trop long, de ce poëme qui eſt tout en ſtances rimées, & qui cependant n'a rien de gêné; de ce poëme qui démontre la neceſſité de la rime dans toutes les langues modernes, de ce poëme charmant qui démontre ſurtout la ſtérilité & la groſſiéreté des poëmes épiques barbares, dans leſquels les auteurs ſe ſont affranchis du joug de la rime parce qu'ils n'avaient pas la force de le porter; comme diſait *Pope*, & comme l'a écrit *Louis Racine* qui a eu raiſon alors.

Speſſo in poveri alberghi, e in picciol tetti,
Nelle calamitadi, e nei diſagi,
Meglio s'aggiongon d'amicizia i petti,
Che fra ricchezze invidioſe, ed agi
Delle piene d'inſidie, e di ſoſpetti
Corti regali, e ſplendidi palagi,
Dove la caritade è in tuttoo eſtinta;
Ne ſi vede amicizia ſe non finta.

Quindi avien, che tra principi, e ſignori
Patti, e convenzion' ſono ſi frali.
Fan' lega oggi rè, papi, imperatori;
Doman' ſaran' nemici capitali;
Perchè, qual' l'apparenze eſteriori,
Non hanno i cor, non han gli animi tali,
Che non mirando al torto, piú ch'al dittro,
Attendon ſolamente al lor profitto.

On a imité ainſi plutôt que traduit cet exorde.

L'amitié ſous le chaume habita quelquefois;
On ne la trouve point dans les cours orageuſes,
Sous les lambris dorés des prélats & des rois,
Séjour des faux ſermens, des careſſes trompeuſes,
Des ſourdes factions, des effrenés deſirs;
Séjour où tout eſt faux, & même les plaiſirs.

Les papes, les céſars appaiſant leur querelle,
Jurent ſur l'évangile une paix fraternelle;
Vous les voyez demain l'un de l'autre ennemis;
C'était pour ſe tromper qu'ils s'étaient réunis,
Nul ſerment n'eſt gardé, nul accord n'eſt ſincère;
Quand la bouche a parlé le cœur dit le contraire.
Du ciel qu'ils atteſtaient ils bravaient le courroux;
L'intérêt eſt le Dieu qui les gouverne tous.

Il n'y a perſonne d'aſſez barbare pour ignorer qu'*Aſtolphe* alla dans le paradis reprendre le bon ſens de *Roland*, que la paſſion de ce héros pour *Angelique* lui avait fait

perdre, & qu'il le lui rendit très proprement renfermé dans une phiole.

Le prologue du trente-cinquiéme chant eſt une alluſion à cette avanture.

Chi ſalira per me, Madona, in cielo
A riportarne il mio perduto ingegno?
Che poi ch'uſci da' be' voſtri occhi il telo,
Che'l cor mi fiſſe, og'nor perdendo vegno;
Nè di tanta jattura mi querelo;
Purchè non creſca, ma ſtia a queſto ſegno.
Ch'io dubito, ſe più ſi va ſcemando,
Di venir tal, qual' ho deſcritto Orlando.

Per riaver l'ingegno mio mè aviſo,
Che non biſogna, che per l'aria io poggi
Nel cerchio della luna, o in paradiſo,
Che'l mio non credo che tant' alto alloggi.
Nè bei voſtri occhi, e nel' ſereno viſo,
Nel' ſen d'avorio, e alabaſtrini poggi
Se ne và errando; ed io con queſta labbia
Lo corro; ſe vi par, ch'io l'o r'abbia.

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent ſe faire quelque idée de ces ſtrophes par la verſion françaiſe.

Oh ſi quelqu'un voulait monter pour moi
Au paradis! s'il y pouvait reprendre
Mon ſens commun! s'il daignait me le rendre!...
Belle Aglaé je l'ai perdu pour toi;

Tu m'as rendu plus fou que Roland même ;
C'eſt ton ouvrage : on eſt fou quand on aime.
Pour retrouver mon eſprit égaré
Il ne faut pas faire un ſi long voyage.
Tes yeux l'ont pris, il en eſt éclairé,
Il eſt errant ſur ton charmant viſage.
Sur ton beau ſein ce trône des amours
Il m'abandonne. Un ſeul regard peut être ;
Un ſeul baiſer peut le rendre à ſon maître ;
Mais ſous tes loix il reſtera toûjours.

Ce *molle & facetum* de l'*Arioſte*, cette urbanité, cet atticiſme, cette bonne plaiſanterie répandue dans tous ſes chants, n'ont été ni rendues ni même ſenties par *Mirabaud* ſon traducteur, qui ne s'eſt pas douté que l'*Arioſte* raillait de toutes ſes imaginations. Voyez ſeulement le prologue du vingt-quatriéme chant.

Chi mette il pie ſu l'amoroſa pania
C'erchi ritrarlo e non v'invechi l'ale.
Che non e in ſomma amor ſe non inſania
A giudicio de ſavii, univerſale.
E ſe ben, come Orlando, ogni un'Smania,
Suo furor moſtra a qualche altro ſegnale
E quale è di pazzia ſegno piu eſpreſſo
Che per altri voler, perde ſe ſteſſo?

Vari gli effetti son' ; ma la pazzia
E tutta una pero che gli fa uscire.
Gli è come une gran selva ove la via
Conviene a forza a chi va fallire.
Chi sù, chi giù, qui quà, qui là travia
Per concludere in somma, io vi vo dire
A chi in amor s'invecchia, oltre ogni pena
Si convengono i ceppi, e la catena.

Ben me si potria dir, frate tu vai
L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo.
Jo vi respondo che comprendo assai
Or che di mente ho lucido intervallo
Ed ho gran' cura (e spero farlo omai)
Di riposar mi, e d'uscir fuor di ballo.
Ma tosto far come vorei, no'l posso.
Che'l male é penetrato infino all'osso.

Voici comme *Mirabaud* traduit sérieusement cette plaisanterie.

„ Que celui qui a mis le pied sur les „ gluaux de l'amour tâche de l'en tirer „ promptement, & de n'y pas laisser en- „ gluer ses aîles ; car au jugement unanime „ des plus sages, l'amour est une vraie folie. „ Quoique tous ceux qui s'y abandonnent „ comme *Roland* ne deviennent pas furieux, „ il n'y en a cependant pas un seul qui ne „ fasse voir combien sa raison est égarée.

„ Les effets de cette manie sont différens,

„ mais une même cauſe les produit, c'eſt
„ comme une épaiſſe forêt où l'un prend à
„ droite, l'autre prend à gauche ; ſans comp-
„ ter enfin toutes les autres peines que l'a-
„ mour fait ſouffrir, il nous ôte encor la li-
„ berté & nous charge de fers.

„ Quelqu'un me dira peut-être, Eh mon
„ ami, prenez pour vous-même les avis que
„ vous donnez aux autres. C'eſt bien auſſi
„ mon deſſein à préſent que la raiſon m'é-
„ claire ; je ſonge à m'affranchir d'un joug
„ qui me pèſe, & j'eſpère que j'y parvien-
„ drai. Il eſt pourtant vrai que le mal étant
„ fort enraciné, il me faudra pour en guérir
„ beaucoup plus de tems que je ne voudrais. "

Je crois reconnaître davantage l'eſprit de l'*Arioſte* dans cette imitation faite par un auteur inconnu.

Qui dans la glû du tendre amour s'empêtre ;
De s'en tirer n'eſt pas longtems le maître ;
On s'y démène, on y perd ſon bon ſens,
Témoin Roland & d'autres perſonnages.
Tous gens de bien, mais fort extravagans,
Ils ſont tous fous ; ainſi l'ont dit les ſages.
Cette folie a différens effets,
Ainſi qu'on voit dans de vaſtes forêts,
A droite, à gauche errer à l'avanture,
Des pélerins au gré de leur monture,
Leur grand plaiſir eſt de ſe fourvoier ;

Et pour leur bien je voudrais les lier.

A ce propos quelqu'un me dira, Frère,
C'eſt bien prêché; mais il falait te taire.
Corrige-toi ſans ſermoner les gens.
Oui, mes amis, oui, je ſuis très coupable,
Et j'en conviens quand j'ai de bons momens;
Je prétends bien changer avec le tems,
Mais juſqu'ici le mal eſt incurable.

Quand je dis que l'*Arioſte* égale *Homère* dans la deſcription des combats, je n'en veux pour preuve que ces vers.

Suona l'un brando, e l'altro, or baſſo, or alto:
Il martel di Vulcano era più tardo
Nella ſpelunca affumicata, dove
Battea all'incude i folgori di giove.
. . . . . .
. . . . . .
Aſpro concento, orribile armonia
D'alte querele, d'ululi, e di ſtrida
Della miſera gente, che peria
Nel fondo, per cagion della ſua guida;
Iſtranamente concordar s'udia
Col fiero ſuon della fiama omicida.
. . . . . .
. . . . . .
L'alto rumor delle ſonore trombe
Di timpani, e di barbari ſtromenti

Giunte al continuo ſuon d'archi, di frombe
Di machine, di ruote, e di tormenti,
E quel, di che più par che'l ciel ribombe
Gridi, tumulti, gemiti, e lamenti
Rendono un' altro ſuon, ch'a quel s'accorda
Con che i vicin, cadendo, il nilo aſſorda.

. . . . . .

. . . . . .

Alle ſquallide ripe cl'acheronte
Sciolta del corpo, più freddo che ghiaccio,
Beſtemmiando fuggi l'alma ſdegnoſa
Che fù ſi altera al mondo, e ſi orgoglioſa.

Voici une faible traduction de ces beaux vers.

Entendez-vous leur armure guerrière
Qui retentit des coups de cimetère!
Moins violens, moins prompts ſont les marteaux
Qui vont frappant les céleſtes carreaux,
Quand tout noirci de fumée & de poudre
Au mont Etna Vulcain forge la foudre.

. . . . . .

. . . . . .

Concert horrible, exécrable harmonie,
De cris aigus & de longs hurlemens,
Du bruit des cors, des plaintes des mourans,
Et du fracas des maiſons embraſées
Que ſous leurs toits la flamme a renverſées.

Les inſtrumens de ruine & de mort
Volans en foule & d'un commun effort;
Et la trompette organe du carnage
De plus d'horreur empliſſent ce rivage,
Que n'en reſſent l'étonné voyageur
Alors qu'il voit tout le Nil en fureur,
Tombant des cieux qu'il touche & qu'il inonde,
Sur cent rochers précipiter ſon onde.

. . . . . .
. . . . . .

Alors, alors cette ame ſi terrible,
Impitoyable, orgueilleuſe, inflexible
Fuit de ſon corps & ſort en blaſphémant;
Superbe encor à ſon dernier moment,
Et défiant les éternels abîmes
Où s'engloutit la foule de ſes crimes.

Il a été donné à l'*Arioſte* d'aller & de revenir de ces deſcriptions terribles aux peintures les plus voluptueuſes, & de ces peintures à la morale la plus ſage. Ce qu'il a de plus extraordinaire encor, c'eſt d'intéreſſer vivement pour les héros & les héroïnes dont il parle, quoi qu'il y en ait un nombre prodigieux. Il y a preſque autant d'événemens touchans dans ſon poëme que d'avantures groteſques; & ſon lecteur s'accoutume ſi bien à cette bigarrure, qu'il paſſe de l'une à l'autre ſans en être étonné.

Je ne ſais quel plaiſant a fait courir le premier ce mot prétendu du cardinal d'Eſt, *Meſſer Lodovico dove avete pigliato tante coglionerie?* Le cardinal aurait dû ajouter, *Dove avete pigliato tante coſe divine?* Auſſi eſt-il appellé en Italie *Il divino Arioſto.*

Il fut le maître du *Taſſe.* L'*Armide* eſt d'après l'*Alcine.* Le voyage des deux chevaliers qui vont deſenchanter *Renaud*, eſt abſolument imité du voyage d'*Aſtolphe.* Et il faut avouer encor que les imaginations fantaſques qu'on trouve ſi ſouvent dans le poëme de *Roland le furieux*, ſont bien plus convenables à un ſujet mêlé de ſérieux & de plaiſant, qu'au poëme ſérieux du *Taſſe*, dont le ſujet ſemblait exiger des mœurs plus ſévères.

Ne paſſons pas ſous ſilence un autre mérite qui n'eſt propre qu'à l'*Arioſte*; je veux parler des charmans prologues de tous ſes chants.

Je n'avais pas oſé autrefois le compter parmi les poëtes épiques; je ne l'avais regardé que comme le premier des groteſques; mais en le relifant je l'ai trouvé auſſi ſublime que plaiſant; & je lui fais très humblement réparation. Il eſt très vrai que le pape *Léon X* publia une bulle en faveur de l'*Orlando furioſo*, & déclara excommuniés ceux qui diraient du mal de ce poëme. Je ne veux pas encourir l'excommunication.

C'eſt un grand avantage de la langue italienne, ou plutôt c'eſt un rare mérite dans le *Taſſe* & dans l'*Arioſte* que des poëmes ſi longs, non-ſeulement rimés, mais rimés en ſtances, en rimes croiſées, ne fatiguent point l'oreille, & que le poëte ne paraiſſe preſque jamais gêné.

Le *Triſſin* au contraire, qui s'eſt délivré du joug de la rime, ſemble n'en avoir que plus de contrainte, avec bien moins d'harmonie & d'élégance.

Spencer en Angleterre voulut rimer en ſtances ſon poëme de *la fée Reine*; on l'eſtima, & perſonne ne le put lire.

Je crois la rime néceſſaire à tous les peuples qui n'ont pas dans leur langue une mélodie ſenſible, marquée par les longues & par les brèves, & qui ne peuvent employer ces dactiles & ces ſpondées qui font un effet ſi merveilleux dans le latin.

Je me ſouviendrai toûjours que je demandai au célèbre *Pope*, pourquoi *Milton* n'avait pas rimé ſon *Paradis perdu*; & qu'il me répondit, *Becauſe he could not*, parce qu'il ne le pouvait pas.

Je ſuis perſuadé que la rime irritant, pour ainſi dire, à tout moment le génie, lui donne autant d'élancemens que d'entraves; qu'en le forçant de tourner ſa penſée en mille manières, elle l'oblige auſſi de penſer avec plus de

juſteſſe, & de s'exprimer avec plus de correction. Souvent l'artiſte en s'abandonnant à la facilité des vers blancs, & ſentant intérieurement le peu d'harmonie que ces vers produiſent, croit y ſuppléer par des images giganteſques qui ne ſont point dans la nature. Enfin, il lui manque le mérite de la difficulté ſurmontée.

Pour les poëmes en proſe, je ne ſais ce que c'eſt que ce monſtre. Je n'y vois que l'impuiſſance de faire des vers. J'aimerais autant qu'on me propoſât un concert ſans inſtrumens. Le *Caſſandre* de *La Calprenède* ſera, ſi l'on veut, un poëme en proſe; j'y conſens; mais dix vers du *Taſſe* valent mieux.

DE MILTON.

Si *Boileau*, qui n'entendit jamais parler de *Milton*, abſolument inconnu de ſon tems, avait pu lire le *Paradis perdu*, c'eſt alors qu'il aurait pu dire comme du *Taſſe*:

Quel objet enfin à préſenter aux yeux
Que le diable toûjours hurlant contre les cieux!

Une épiſode du *Taſſe* eſt devenue le ſujet d'un poëme entier chez l'auteur Anglais; celui-ci a étendu ce que l'autre avait jetté avec diſcrétion dans la fabrique de ſon poëme.

Je

Je me livre au plaiſir de tranſcrire ce que dit le *Taſſe* au commencement du quatriéme chant.

Quinci avendo pur tutto il penſier volto
A recar né criſtiani ultima doglia ;
Che ſia comanda il popol ſuo racolto ,
(Concilio orrendo) entro la regia ſoglia.
Come ſia pur leggiera impreſa (ahi ſtolto)
Il repugnare alla divina voglia :
Stolto , ch'al ciel s'agguaglia , e'n obblio pone ,
Come di dio la deſtra irata tuone.

Chiama gli abitator' dell'ombre eterne
Il rauco , ſuon della tartarea tromba ;
Tremaule ſpazioſe atre caverne ,
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba.
Nè ſtridendo coſi dalle ſuperne
Regione del cielo il folgor piomba ;
Nè ſi ſcoſſa giàmai trema la terra ,
Quand i vapori in ſen gravida ſerra.

Orrida maeſtà nel fero aſpetto
Terrore accreſce , e più ſuperbo il rende.
Roſſeggian gli occhi ; e di veneno infetto ,
Come infauſta cometa , il guardo ſplende.
Gli involve il mento , e ſù l'irſuto petto
Iſpida , e folta la gran barba ſcende.

E ain guisa di voragine profonda;
S'apre la bocca d'atro sangue immonda.

Quali i fumi sulfurei, ed infiammati
Escon di mongibello, e'l puzzo, e'l tuono;
Tal della fera bocca i negri fiati,
Tale il fetore, e le faville sono.
Mentre ei parlava, Cerbero i latrati
Ripresse, e l'Idra si fe' muta al suono:
Restò Cocito, e ne trémar' gli abissi,
E in questi detti il gran rimbombo udisse.

Tartarei numi, di seder più degni
Là sovra il sole, ond'è l'origin vostra,
Che meco già da' più felici regni
Spinse il gran caso in questa orribil chiostra;
Gli antichi altrui sospetti, e i fieri sdegni
Noti son troppo, e l'alta impresa nostra.
Or colui regge a suo voler le stelle,
E noi siam giudicate alme rubelle.

Ed in vece del dì sereno, e puro,
Dell'aureo sol, degli stellati giri,
N'hà qui rinchiusi in questo abisso oscuro;
Ne' vol, ch'al primo onor per noi s'aspiri.
E poscia (ahi quanto a ricordarlo è duro,
Questo è quel, che più inasprа i miei martiri.)

Nè bei seggi celesti hà l'uom chiamato,
L'uom' vile, e di vil fango in terra nato.

Tout le poëme de *Milton* semble fondé sur ces vers, qu'il a même entiérement traduits. Le *Tasse* ne s'appesantit point sur les ressorts de cette machine, la seule peut-être que l'austérité de sa religion, & le sujet d'une croisade dussent lui fournir. Il quitte le diable le plutôt qu'il peut, pour présenter son *Armide* aux lecteurs; l'admirable *Armide*, digne de l'*Alcine* de l'*Arioste* dont elle est imitée. Il ne fait point tenir de longs discours à *Belial*, à *Mammon*, à *Belzébut*, à *Satan*.

Il ne fait point bâtir une salle pour les diables; il n'en fait pas des géans pour les transformer en pygmées, afin qu'ils puissent tenir plus à l'aise dans la salle. Il ne déguise point enfin *Satan* en cormoran & en crapaud.

Qu'auraient dit les cours & les savans de l'ingénieuse Italie, si le *Tasse*, avant d'envoyer l'esprit de ténèbres exciter *Hidraot* le père d'*Armide* à la vengeance, se fût arrêté aux portes de l'enfer pour s'entretenir avec la mort & le péché; si le péché lui avait appris qu'il était sa fille, qu'il avait accouché d'elle par la tête; qu'ensuite il devint amoureux de sa fille; qu'il en eut un enfant qu'on appella *la mort*; que la mort (qui est supposée masculin) coucha avec le péché; (qui est supposé feminin) & qu'elle lui fit une infinité

de ſerpens qui rentrent à toute heure dans ſes entrailles, & qui en ſortent.

De tels rendez-vous, de telles jouïſſances ſont aux yeux des Italiens de ſinguliers épiſodes d'un poëme épique. Le *Taſſe* les a négligés, & il n'a pas eu la délicateſſe de transformer *Satan* en crapaud, pour mieux inſtruire *Armide*.

Que n'a-t-on point dit de la guerre des bons & des mauvais anges que *Milton* a imitée, de la gigantomachie de *Claudien*? *Gabriel* conſume deux chants entiers à raconter les batailles données dans le ciel contre DIEU même; & enſuite la création du monde. On s'eſt plaint que ce poëme ne ſoit preſque rempli que d'épiſodes; & quels épiſodes! C'eſt *Gabriel* & *Satan* qui ſe diſent des injures; ce ſont des anges qui ſe font la guerre dans le ciel, & qui la font à DIEU. Il y a dans le ciel des dévots & des eſpèces d'athées. *Abdiel*, *Ariel*, *Arioc*, *Rimiel*, combattent *Moloc*, *Belzébut*, *Niſroc*; on ſe donne de grands coups de ſabre; on ſe jette des montagnes à la tête avec les arbres qu'elles portent, & les neiges qui couvrent leurs cimes, & les rivières qui coulent à leurs pieds. C'eſt-là, comme on voit, la belle & ſimple nature!

On ſe bat dans le ciel à coups de canons; encor cette imagination eſt-elle priſe de l'*Arioſte*; mais l'*Arioſte* ſemble garder quelque

bienſéance dans cette invention. Voilà ce qui a dégoûté bien des lecteurs Italiens & Français. Nous n'avons garde de porter notre jugement ; nous laiſſons chacun ſentir du dégoût ou du plaiſir à ſa fantaiſie.

On peut remarquer ici que la fable de la guerre des géans contre les Dieux, ſemble plus raiſonnable que celle des anges, ſi le mot de raiſonnable peut convenir à de telles fictions. Les géans de la fable étaient ſuppoſés les enfans du ciel & de la terre, qui redemandaient une partie de leur héritage à des Dieux, auxquels ils étaient égaux en force & en puiſſance. Ces Dieux n'avaient point créé les Titans ; ils étaient corporels comme eux ; mais il n'en eſt pas ainſi dans notre religion. DIEU eſt un être pur, infini, tout-puiſſant, créateur de toutes choſes, à qui ſes créatures n'ont pu faire la guerre, ni lancer contre lui des montagnes, ni tirer du canon.

Auſſi cette imitation de la guerre des géans, cette fable des anges révoltés contre DIEU même, ne ſe trouve que dans les livres apocryphes attribués à *Enoch* dans le premier ſiécle de notre ère vulgaire, livre digne de toute l'extravagance du rabiniſme.

Milton a donc décrit cette guerre. Il y a prodigué les peintures les plus hardies. Ici ce ſont des anges à cheval, & d'autres qu'un coup de ſabre coupe en deux, & qui ſe re-

joignent ſur le champ ; là c'eſt la mort qui *lève le nez pour renifler l'odeur des cadavres* qui n'exiſtent pas encore. Ailleurs elle frappe de *ſa maſſue pétrifique ſur le froid & ſur le ſec.* Plus loin c'eſt le froid, le chaud, le ſec & l'humide qui ſe diſputent l'empire du monde, & qui *conduiſent en bataille rangée des embrions d'atômes.* Les queſtions les plus épineuſes de la plus rebutante ſcolaſtique, ſont traitées en plus de vingt endroits dans les termes mêmes de l'école. Des diables en enfer s'amuſent à diſputer ſur la grace, ſur le libre arbitre, ſur la prédeſtination, tandis que d'autres jouent de la flûte.

Au milieu de ces inventions, il ſoumet ſon imagination poëtique, & la reſtraint à paraphraſer dans deux chants, les premiers chapitres de la Genèſe.

God ſaw the ligt was good.
And light from darkneſs divided
Ligt the day and darkneſs night he nam'd.
Again god ſaid let be the firmament...
And ſaw that it was good....

C'eſt un reſpect qu'il montre pour l'ancien Teſtament, ce fondement de notre ſainte religion.

Nous croyons avoir une traduction exacte de *Milton*, & nous n'en avons point. On a

retranché, ou entiérement altéré plus de deux cent pages qui prouveraient la vérité de ce que j'avance.

En voici un précis que je tire du cinquiéme chant.

Après qu'*Adam* & *Eve* ont récité le pſaume CXLVIII, l'ange *Raphaël* deſcend du ciel ſur ſes ſix ailes, & vient leur rendre viſite; & *Eve* lui prépare à dîner. „ Elle écraſe des „ grappes de raiſins & en fait du vin doux „ qu'on appelle *mouſt*; & de pluſieurs grai- „ nes, & des doux pignons preſſés, elle tem- „ péra de douces crêmes.... L'ange lui dit, „ Bonjour, & ſe ſervit de la ſainte ſaluta- „ tion dont il uſa longtems après envers „ *Marie* la ſeconde *Eve*; Bonjour, mère des „ hommes, dont le ventre fécond remplira „ le monde de plus d'enfans qu'il n'y a de „ différens fruits des arbres de DIEU entaſſés „ ſur ta table. La table était un gazon & des „ ſiéges de mouſſe tout autour, & ſur ſon am- „ ple quarré d'un bout à l'autre tout l'au- „ tomne était empilé, quoique le printems „ & l'automne danſaſſent dans ce lieu par la „ main. Ils firent quelque tems converſation „ ſans craindre que le dîner ſe refroidît. *c*) „ Enfin, notre premier père commença ainſi.

„ Envoyé céleſte, qu'il vous plaiſe goûter „ des préſens que notre nourricier, dont deſ-

c) Mot pour mot: *Nor fear'd leaſt dinner cool'd.*

„ cend tout bien parfait & immenſe, a fait
„ produire à la terre pour notre nourriture
„ & pour notre plaiſir ; alimens peut-être
„ inſipides pour des natures ſpirituelles. Je
„ ſais ſeulement qu'un père céleſte les donne
„ à tous.

„ A quoi l'ange répondit, Ce que celui,
„ dont les louanges ſoient chantées, donne
„ à l'homme en partie ſpirituel, n'eſt pas
„ trouvé un mauvais mèts par les purs eſ-
„ prits ; & ces purs eſprits, ces ſubſtances
„ intelligentes, veulent auſſi des alimens
„ ainſi qu'il en faut à votre ſubſtance rai-
„ ſonnable. Ces deux ſubſtances contiennent
„ en elles toutes les facultés baſſes des ſens
„ par leſquelles elles entendent, voyent,
„ flairent, touchent, goûtent, digèrent ce
„ qu'elles ont goûté, en aſſimilent les par-
„ ties, & changent les choſes corporelles en
„ incorporelles. Car, vois-tu, tout ce qui
„ a été créé doit être ſoutenu & nourri ;
„ les élémens les plus groſſiers alimentent
„ les plus purs ; la terre donne à manger à
„ la mer, la terre & la mer à l'air ; l'air don-
„ ne la pâture aux feux éthérés, & d'abord à
„ la lune, qui eſt la plus proche de nous ;
„ c'eſt de-là qu'on voit ſur ſon viſage rond
„ ſes taches & ſes vapeurs non encor puri-
„ fiées, & non encor tournées en ſa ſubſtance.
„ La lune auſſi exhale de la nourriture de ſon
„ continent humide aux globes plus élévés.

„ Le ſoleil qui départ ſa lumière à tous, re-
„ çoit auſſi de tous en récompenſe ſon ali-
„ ment en exaltations humides, & le ſoir il
„ ſoupe avec l'océan..... Quoique dans
„ le ciel les arbres de vie portent un fruit
„ d'ambroiſie, quoique nos vignes donnent
„ du nectar ; quoique tous les matins nous
„ broſſions les branches d'arbres couvertes
„ d'une roſée de miel, quoique nous trou-
„ vions le terrain couvert de graines per-
„ lées, cependant DIEU a tellement varié
„ ici ſes préſens, & de nouvelles délices,
„ qu'on peut les comparer au ciel. Soyez ſûrs
„ que je ne ſerai pas aſſez délicat pour n'en
„ pas tâter avec vous.

„ Ainſi ils ſe mirent à table, & tombèrent
„ ſur les viandes ; & l'ange n'en fit pas ſeu-
„ lement ſemblant ; il ne mangea pas en
„ myſtère, ſelon la gloſe commune des théo-
„ logiens, mais avec la vive dépêche d'une
„ faim très réelle, avec une chaleur concoc-
„ tive & tranſubſtantive ; le ſuperflu du dîner
„ tranſpire aiſément dans les pores des eſprits ;
„ il ne faut pas s'en étonner puiſque l'empiri-
„ que alchimiſte avec ſon feu de charbon & de
„ ſuie peut changer, ou croit pouvoir chan-
„ ger l'écume du plus groſſier métal en or
„ auſſi parfait que celui de la mine.

„ Cependant *Eve* ſervait à table toute nue,
„ & couronnait leurs coupes de liqueurs dé-
„ licieuſes ; ô innocence ! méritant paradis !

„ c'était alors plus que jamais que les enfans „ de DIEU auraient été excusables d'être „ amoureux d'un tel objet ; mais dans leurs „ cœurs l'amour régnait sans débauche. Ils „ ne connaissaient pas la jalousie, enfer des „ amans outragés. "

Voilà ce que les traducteurs de *Milton* n'ont point du tout rendu ; voilà ce dont ils ont supprimé les trois quarts, & atténué tout le reste. C'est ainsi qu'on en a usé quand on a donné des traductions de quelques tragédies de *Shakespear* ; elles sont toutes mutilées, & entiérement méconnaissables. Nous n'avons aucune traduction fidelle de ce célèbre auteur dramatique que celle des trois premiers actes de son *Jules César*, imprimée à la suite de *Cinna*, dans l'édition du *Corneille* avec des commentaires.

Virgile annonce les destinées des descendans d'*Enée*, & les triomphes des Romains. *Milton* prédit le destin des enfans d'*Adam* ; c'est un objet plus grand, plus intéressant pour l'humanité ; c'est prendre pour son sujet l'histoire universelle. Il ne traite pourtant à fond que celle du peuple Juif dans l'onziéme & douziéme chants ; & voici mot-à-mot ce qu'il dit du reste de la terre.

„ L'ange *Michel* & *Adam* montèrent dans „ la *vision de* DIEU ; c'était la plus haute „ montagne du paradis terrestre, du haut de „ laquelle l'hémisphère de la terre s'étendait

„ dans l'aſpect le plus ample & le plus clair.
„ Elle n'était pas plus haute, ni ne préſen-
„ tait un aſpect plus grand que celle ſur la-
„ quelle le diable emporta le ſecond *Adam*
„ dans le déſert, pour lui montrer tous les
„ royaumes de la terre & leur gloire. Les
„ yeux d'*Adam* pouvaient commander de-là
„ toutes les villes d'ancienne & de moderne
„ renommée ; ſur le ſiége du plus puiſſant
„ empire, depuis les futures murailles de
„ Combalu capitale du grand-kan du Catai,
„ & de Samarcande ſur l'Oxus, trône de *Ta-*
„ *merlan*, à Pékin des rois de la Chine, &
„ de-là à Agra, & de-là à Lahor du grand-
„ mogol juſqu'à la Cherſonèſe d'or, ou juſ-
„ qu'au ſiége du Perſan dans Ecbatane, &
„ depuis dans Iſpahan, ou juſqu'au czar
„ Ruſſe dans Moſcou, ou au ſultan venu du
„ Turkeſtan dans Biſance. Ses yeux pou-
„ vaient voir l'empire du Négus juſqu'à ſon
„ dernier port Ercoco, & les royaumes ma-
„ ritimes Mombaza, Quiloa & Melinde, &
„ Sofala qu'on croit Ophir, juſqu'au royaume
„ de Congo & Angola plus au ſud. Ou bien
„ de-là il voyait depuis le fleuve Niger juſ-
„ qu'au mont Atlas, les royaumes d'Alman-
„ zor, de Fez & de Maroc, Sus, Alger,
„ Tremizen, & de-là l'Europe à l'endroit
„ d'où Rome devait gouverner le monde.
„ Peut-être il vit en eſprit le riche Mexi-
„ que ſiége de *Motezume*, & Cuſco dans le

„ Pérou plus riche siége d'*Atabalipa*, & „ la Guiane non encor dépouillée, dont la „ capitale est appellée *Eldorado* par les Es- „ pagnols. "

Après avoir fait voir tant de royaumes aux yeux d'*Adam*, on lui montre aussi-tôt un hôpital ; & l'auteur ne manque pas de dire, que c'est un effet de la gourmandise d'*Eve*.

„ Il vit un lazaret où gisait nombre de ma- „ lades, spasmes hideux, empreintes doulou- „ reuses, maux de cœur, d'agonie, toutes „ les sortes de fiévres, convulsions, épilep- „ sies, terribles catharres, pierres & ulcères „ dans les intestins, douleurs de coliques, „ frénésies diaboliques, mélancolies soupi- „ rantes, folies lunatiques, atrophies, ma- „ rasmes, peste dévorante au loin, hydro- „ pisies, asthmes, rhumes, &c. "

Toute cette vision semble une copie de l'*Arioste* ; car *Astolphe*, monté sur l'hypogriphe, voit en volant tout ce qui se passe sur les frontières de l'Europe & sur toute l'Afrique. Peut-être, si on l'ose dire, la fiction de l'*Arioste* est plus vraisemblable que celle de son imitateur ; car en volant il est tout naturel qu'on voye plusieurs royaumes l'un après l'autre ; mais on ne peut découvrir toute la terre du haut d'une montagne.

On a dit que *Milton* ne savait pas l'optique ; mais cette critique est injuste ; il est

très permis de feindre qu'un esprit céleste découvre au père des hommes les destinées de ses descendans. Il n'importe que ce soit du haut d'une montagne ou ailleurs. L'idée au moins est grande & belle.

Voici comme finit ce poëme.

La mort & le péché construisent un large pont de pierre qui joint l'enfer à la terre pour leur commodité & pour celle de *Satan*, quand ils voudront faire leur voyage. Cependant *Satan* revole vers les diables par un autre chemin ; il vient rendre compte à ses vassaux du succès de sa commission ; il harangue les diables, mais il n'est reçu qu'avec des sifflets. DIEU le change en grand serpent, & ses compagnons deviennent serpens aussi.

Il est aisé de reconnaître dans cet ouvrage, au milieu de ses beautés, je ne sais quel esprit de fanatisme & de férocité pédantesque qui dominaient en Angleterre du tems de *Cromwell*, lorsque tous les Anglais avaient la bible & le pistolet à la main. Ces absurdités théologiques dont l'ingénieux *Buttler* auteur d'*Hudibras* s'est tant moqué, furent traitées sérieusement par *Milton*. Aussi cet ouvrage fut-il regardé par toute la cour de *Charles II* avec autant d'horreur qu'on avait de mépris pour l'auteur.

Milton avait été quelque tems ſecrétaire pour la langue latine du parlement appellé le *rump*, ou le *croupion*. Cette place fut le prix d'un livre latin en faveur des meurtriers du roi *Charles I*; livre (il faut l'avouer) auſſi ridicule par le ſtile que déteſtable par la matière; livre où l'auteur raiſonne à-peu-près, comme lorſque, dans ſon *Paradis perdu*, il fait digérer un ange, & fait paſſer les excrémens par inſenſible tranſpiration; lorſqu'il fait coucher enſemble le péché & la mort, lorſqu'il transforme ſon *Satan* en cormoran & en crapaud, lorſqu'il fait des diables géans, qu'il change enſuite en pygmées pour qu'ils puiſſent raiſonner plus à l'aiſe & parler de controverſe, &c.

Si on veut un échantillon de ce libelle ſcandaleux qui le rendit ſi odieux, en voici quelques-uns. *Saumaiſe* avait commencé ſon livre en faveur de la maiſon *Stuart* & contre les régicides, par ces mots.

L'horrible nouvelle du parricide commis en Angleterre, a bleſſé depuis peu nos oreilles & encor plus nos cœurs.

Milton répond à Saumaiſe, *Il faut que cette horrible nouvelle ait eu une épée plus longue que celle de St. Pierre qui coupa une oreille à Malchus, ou les oreilles hollandaiſes doivent être bien longues pour que le coup ait porté de Londres à la Haye; car une telle nouvelle ne pouvait bleſſer que des oreilles d'âne.*

Après ce singulier préambule, *Milton* traite de *pusillanimes* & de *lâches*, les larmes que le crime de la faction de *Cromwell* avait fait répandre à tous les hommes justes & sensibles. *Ce sont*, dit-il, *des larmes telles qu'il en coula des yeux de la nymphe Salmacis, qui produisirent la fontaine dont les eaux énervaient les hommes, les dépouillaient de leur virilité, leur ôtaient le courage, & en faisaient des hermaphrodites.* Or Saumaise s'appellait *Salmasius* en latin. *Milton* le fait descendre de la nymphe *Salmacis*. Il l'appelle *eunuque* & *hermaphrodite*, quoiqu'hermaphrodite soit le contraire d'eunuque. Il lui dit que ses pleurs sont ceux de *Salmacis* la mère, & qu'ils l'ont rendu infâme.

Infamis ne quem male fortibus undis
Salmacis enervet.

On peut juger si un tel pédant atrabilaire, défenseur du plus énorme crime, put plaire à la cour polie & délicate de *Charles II*, aux lords *Rochester*, *Roscommon*, *Bukingham*, aux *Waller*, aux *Couley*, aux *Congrèves*, aux *Wicherley*. Ils eurent tous en horreur l'homme & le poëme. A peine même fut-on que le *Paradis perdu* existait. Il fut totalement ignoré en France aussi-bien que le nom de l'auteur.

Qui aurait osé parler aux *Racines*, aux *Despréaux*, aux *Molières*, aux *La Fontaine*

d'un poëme épique ſur *Adam* & *Eve ?* Quand les Italiens l'ont connu, ils ont peu eſtimé cet ouvrage moitié théologique & moitié diabolique, où les anges & les diables parlent pendant des chants entiers. Ceux qui ſavent par cœur l'*Arioſte* & le *Taſſe*, n'ont pu écouter les ſons durs de *Milton*. Il y a trop de diſtance entre la langue italienne & l'anglaiſe.

Nous n'avions jamais entendu parler de ce poëme en France, avant que l'auteur de la *Henriade* nous en eût donné une idée dans le neuviéme chapitre de ſon *Eſſai ſur le poëme épique*. Il fut même le premier (ſi je ne me trompe) qui nous fit connaître les poëtes Anglais, comme il fut le premier qui expliqua les découvertes de *Newton* & les ſentimens de *Locke*. Mais quand on lui demanda ce qu'il penſait du génie de *Milton*, il répondit, *Les Grecs recommandaient aux poëtes de ſacrifier aux graces, Milton a ſacrifié au diable.*

On ſongea alors à traduire ce poëme épique anglais dont Mr. de *Voltaire* avait parlé avec beaucoup d'éloges à certains égards. Il eſt difficile de ſavoir préciſément qui en fut le traducteur. On l'attribue à deux perſonnes qui travaillèrent enſemble ; mais on peut aſſurer qu'ils ne l'ont point du tout traduit fidélement. Nous l'avons déja fait voir, & il n'y a qu'à jetter les yeux ſur le début du poëme pour en être convaincu.

» Je

„ Je chante la déſobéïſſance du premier
„ homme, & les funeſtes effets du fruit dé-
„ fendu. La perte d'un paradis, & le mal de
„ la mort triomphant ſur la terre, juſqu'à-
„ ce qu'un DIEU-homme vienne juger les
„ nations, & nous rétabliſſe dans le ſéjour
„ bienheureux.

Il n'y a pas un mot dans l'original qui réponde exactement à cette traduction. Il faut d'abord conſidérer qu'on ſe permet dans la langue anglaiſe des inverſions que nous ſouffrons rarement dans la nôtre. Voici mot-à-mot le commencement de ce poëme de *Milton*.

„ La première déſobéïſſance de l'homme,
„ & le fruit de l'arbre défendu, dont le goût
„ porta la mort dans le monde, & toutes nos
„ miſères avec la perte d'Eden, juſqu'à-ce
„ qu'un plus grand-homme nous rétablît *d*)
„ & regagnât notre demeure heureuſe; Muſe
„ céleſte, c'eſt-là ce qu'il faut chanter. "

Il y a de très beaux morceaux ſans doute dans ce poëme ſingulier; & j'en reviens toûjours à ma grande preuve, c'eſt qu'ils ſont retenus en Angleterre par quiconque ſe pi-

d) Il y a dans pluſieurs éditions, *Reſtore us and regaind*. J'ai choiſi cette leçon comme la plus naturelle. Il y a dans l'original, *La première déſobéïſſance de l'homme*, &c. *Chantez*, *muſe celeſte*. Mais cette inverſion ne peut être adoptée dans notre langue.

que d'un peu de littérature. Tel eſt ce monologue de *Satan*, lorſque s'échappant du fond des enfers, & voyant pour la première fois notre ſoleil ſortant des mains du créateur, il s'écrie :

» Toi, ſur qui mon tyran prodigue ſes bienfaits,
» Soleil, aſtre de feu, jour heureux que je hais,
» Jour qui fais mon ſupplice, & dont mes yeux s'é-
» tonnent,
» Toi qui ſembles le Dieu des cieux qui t'environnent,
» Devant qui tout éclat diſparaît & s'enfuit,
» Qui fais pâlir le front des aſtres de la nuit;
» Image du Très-Haut qui règla ta carrière,
» Hélas! j'euſſe autrefois éclipſé ta lumière.
» Sur la voûte des cieux élevé plus que toi,
„ Le trône où tu t'aſſieds s'abaiſſait devant moi;
„ Je ſuis tombé, l'orgueil m'a plongé dans l'abîme.
„ Hélas! je fus ingrat, c'eſt-là mon plus grand crime.
„ J'oſai me révolter contre mon créateur,
„ C'eſt peu de me créer, il fut mon bienfaiteur;
„ Il m'aimait: j'ai forcé ſa juſtice éternelle
„ D'appeſantir ſon bras ſur ma tête rebelle;
„ Je l'ai rendu barbare en ſa ſévérité,
„ Il punit à jamais, & je l'ai mérité.
„ Mais ſi le repentir pouvait obtenir grace!...
„ Non, rien ne fléchira ma haine & mon audace;
„ Non, je déteſte un maître. & ſans doute il vaut mieux
„ Régner dans les enfers qu'obéir dans les cieux.

Les amours d'*Adam* & d'*Eve* ſont traités avec une molleſſe élégante & même attendriſſante, qu'on n'attendrait pas du génie un peu dur, & du ſtile ſouvent raboteux de *Milton*.

DU REPROCHE DE PLAGIAT FAIT A MILTON.

Quelques-uns l'ont accuſé d'avoir pris ſon poëme dans la tragédie du *Banniſſement d'Adam* de Grotius, & dans la *Sarcotis* du jéſuite Mazénius, imprimée à Cologne en 1654 & en 1661, longtems avant que Milton donnât ſon *Paradis perdu*.

Pour *Grotius*, on ſavait aſſez en Angleterre que *Milton* avait tranſporté dans ſon poëme épique anglais quelques vers latins de la tragédie d'*Adam*. Ce n'eſt point du tout être plagiaire; c'eſt enrichir ſa langue des beautés d'une langue étrangère. On n'accuſa point *Euripide* de plagiat pour avoir imité dans un chœur d'*Iphigénie* le ſecond livre de l'*Iliade*; au contraire, on lui ſut très bon gré de cette imitation, qu'on regarda comme un hommage rendu à *Homère* ſur le théâtre d'Athènes.

Virgile n'eſſuia jamais de reproche pour avoir heureuſement imité dans l'*Enéide* une centaine de vers du premier des poëtes Grecs.

On a pouſſé l'accuſation un peu plus loin contre *Milton*. Un Ecoſſais nommé Mr. *Lauder*, très attaché à la mémoire de *Charles I*, que *Milton* avait inſultée avec l'acharnement le plus groſſier, ſe crut en droit de flétrir la mémoire de l'accuſateur de ce monarque. On prétendait que *Milton* avait fait une infâme fourberie pour ravir à *Charles I* la triſte gloire d'être l'auteur de l'*Eikon Baſilike*; livre longtems cher aux royaliſtes, & que *Charles I* avait, dit-on, compoſé dans ſa priſon pour ſervir de conſolation à ſa déplorable infortune.

Lauder voulut donc vers l'année 1752 commencer par prouver que *Milton* n'était qu'un plagiaire, avant de prouver qu'il avait agi en fauſſaire contre la mémoire du plus malheureux des rois; il ſe procura des éditions du poëme de *Sarcotis*. Il paraiſſait évident que *Milton* en avait imité quelques morceaux, comme il avait imité *Grotius* & le *Taſſe*.

Mais *Lauder* ne s'en tint pas là; il déterra une mauvaiſe traduction en vers latins du *Paradis perdu* du poëte Anglais; & joignant pluſieurs vers de cette traduction à ceux de *Mazénius*, il crut rendre par-là l'accuſation plus grave, & la honte de *Milton* plus complette. Ce fut en quoi il ſe trompa lourdement; ſa fraude fut découverte.

Il voulait faire paſſer *Milton* pour un fauſſaire, & lui-même fut convaincu de l'être. On n'examina point le poëme de *Mazénius*, dont il n'y avait alors que très peu d'exemplaires en Europe. Toute l'Angleterre convaincue du mauvais artifice de l'Ecoſſais, n'en demanda pas davantage. L'accuſateur confondu fut obligé de déſavouer ſa manœuvre & d'en demander pardon.

Depuis ce tems on imprima une nouvelle édition de *Mazénius* en 1757. Le public littéraire fut ſurpris du grand nombre de très beaux vers dont la *Sarcotis* était parſemée. Ce n'eſt à la vérité qu'une longue déclamation de collège ſur la chûte de l'homme. Mais l'exorde, l'invocation, la deſcription du jardin d'Eden, le portrait d'*Eve*, celui du diable, ſont préciſément les mêmes que dans *Milton*. Il y a bien plus, c'eſt le même ſujet, le même nœud, la même cataſtrophe. Si le diable veut dans *Milton* ſe venger ſur l'homme du mal que DIEU lui a fait, il a préciſément le même deſſein chez le jéſuite *Mazénius*; & il le manifeſte dans des vers dignes peut-être du ſiécle d'*Auguſte*.

Semel excidimus crudelibus aſtris,
Et conjuratas involvit terra cohortes.
Fata manent, tenet & ſuperos oblivio noſtri;
Indecore premimur, vulgi tolluntur inertes

Ac viles animæ, cœloque fruuntur aperto.
Nos divum ſoboles, patriaque in ſede locandi
Pellimur exilio, mœſtoque Acheronte tenemur.
Heu! dolor & ſuperum decreta indigna! fatiſcat
Orbis & antiquo turbentur cuncta tumultu,
Ac redeat deforme cahos; Styx atra ruinam
Terrarum excipiat, fatoque impellat eodem
Et cœlum, & cœli cives; ut inulta Cadamus
Turba, nec umbrarum pariter caligine raptam
Sarcoteam, inviſum caput, involvamus? ut aſtris
Regnantem, & nobis domina cervice minantem
Ignavi patiamur? adhuc tamen, improba, vivit!
Vivit adhuc, fruiturque Dei ſecura favorem!
Cernimus! & quicquam furiarum abſconditur orco?
Vah! pudor, æternumque probrum ſtygis, occidat, amens
Occidat, & noſtræ ſubeat conſortia culpæ.
Hæc mihi ſecluſo cœlis, ſolatia tantum
Excidii reſtant; juvat hac conſorte malorum
Poſſe frui, juvat ad noſtram ſeducere pœnam
Fruſtra exultantem, patriaque ex ſorte ſuperbam.
Ærumnas exempla levant; minor illa ruina eſt,
Quæ caput adverſi labens oppreſſerit hoſtis.

On trouve dans *Mazénius* & dans *Milton* de petits épiſodes, des légères excurſions abſolument ſemblables; l'un & l'autre parlent de *Xerxès* qui couvrit la mer de ſes vaiſſeaux.

Quantus erat Xerxes medium qui contrahit orbem
Urbis in excidium.

Tout deux parlent ſur le même ton de la tour de Babel ; tout deux font la même deſcription du luxe, de l'orgueil, de l'avarice, de la gourmandiſe.

Ce qui a le plus perſuadé le commun des lecteurs du plagiat de *Milton*, c'eſt la parfaite reſſemblance du commencement des deux poëmes. Pluſieurs lecteurs étrangers, après avoir lu l'exorde, n'ont pas douté que tout le reſte du poëme de *Milton* ne fût pris de *Mazénius*. C'eſt une erreur bien grande, & aiſée à reconnaître.

Je ne crois pas que le poëte Anglais ait imité en tout plus de deux cent vers du jéſuite de Cologne; & j'oſe dire qu'il n'a imité que ce qui méritait de l'être. Ces deux cent vers ſont fort beaux ; ceux de *Milton* le ſont auſſi ; & le total du poëme de *Mazénius*, malgré ces deux cent beaux vers, ne vaut rien du tout.

Molière prit deux ſcènes entières dans la ridicule comédie du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac. Ces deux ſcènes ſont bonnes, diſait-il en plaiſantant avec ſes amis, elles m'appartiennent de droit, je reprends mon bien. On aurait été après cela très mal reçu à traiter de plagiaire l'auteur du *Tartuffe* & du *Miſantrope*.

Il eſt certain qu'en général *Milton*, dans ſon *Paradis*, a volé de ſes propres aîles en

imitant ; & il faut convenir que s'il a emprunté tant de traits de *Grotius* & du jéſuite de Cologne, ils ſont confondus dans la foule des choſes originales qui ſont à lui ; il eſt toûjours regardé en Angleterre comme un très grand poëte.

Il eſt vrai qu'il aurait dû avouer qu'il avait traduit deux cent vers d'un jéſuite ; mais de ſon tems, dans la cour de *Charles II*, on ne ſe ſouciait ni des jéſuites, ni de *Milton*, ni du *Paradis perdu*, ni du *Paradis retrouvé*. Tout cela était ou bafoué ou inconnu.

EPREUVE.

TOutes les abſurdités qui aviliſſent la nature humaine, nous ſont donc venues d'Aſie, avec toutes les ſciences & tous les arts ! C'eſt en Aſie, c'eſt en Egypte qu'on oſa faire dépendre la vie & la mort d'un accuſé, ou d'un coup de dez, ou de quelque choſe d'équivalent ; ou de l'eau froide, ou de l'eau chaude, ou d'un fer rouge, ou d'un morceau de pain d'orge. Une ſuperſtition à-peu-près ſemblable exiſte encor, à ce qu'on prétend, dans les Indes, ſur les côtes de Malabar, & au Japon.

Elle paſſa d'Egypte en Grèce. Il y eut à Trezène un temple fort célèbre, dans lequel tout homme qui ſe parjurait, mourait ſur le champ d'apoplexie. *Hippolite* dans la tragédie de *Phèdre* parle ainſi à ſa maîtreſſe *Aricie*.

Aux portes de Trezène, & parmi ces tombeaux,
Des princes de ma race antiques ſépultures,
Eſt un temple ſacré formidable aux parjures.
C'eſt là que les mortels n'oſent jurer en vain;
Le perfide y reçoit un châtiment ſoudain;
Et craignant d'y trouver la mort inévitable,
Le menſonge n'a point de frein plus redoutable.

Le ſavant commentateur du grand *Racine* fait cette remarque ſur les épreuves de Trezène.

„ Mr. de *la Motte* a dit qu'*Hippolite* de-
„ vait propoſer à ſon frère de venir entendre
„ ſa juſtification dans ce temple où l'on n'o-
„ ſait jurer en vain. Il eſt vrai que *Théſée*
„ n'aurait pu douter alors de l'innocence de
„ ce jeune prince; mais il eût eu une preuve
„ trop convaincante contre *la vertu* de *Phè-*
„ *dre*, & c'eſt ce qu'*Hippolite* ne voulait pas
„ faire. Mr. de *la Motte* aurait dû ſe défier un
„ peu de ſon goût, en ſoupçonnant celui de
„ *Racine*, qui ſemble avoir prévenu ſon objec-
„ tion. En effet, *Racine* ſuppoſe que *Théſée*
„ eſt ſi prévenu contre *Hippolite*, qu'il ne
„ veut pas même l'admettre à ſe juſtifier par
„ ſerment. "

Je dois dire que la critique de *La Motte* eſt de feu Mr. le marquis de *Lacé*. Il la fit à table chez Mr. de *la Faye*, où j'étais avec feu Mr. de *la Motte*, qui promit qu'il en ferait uſage ; & en effet, dans ſes diſcours ſur la tragédie, il fait honneur de cette critique à Mr. le marquis de *Lacé*. Cette réflexion me parut très judicieuſe, ainſi qu'à Mr. de *la Faye* & à tous les convives, qui étaient, excepté moi, les meilleurs connaiſſeurs de Paris. Mais nous convinmes tous que c'était *Aricie* qui devait demander à *Théſée* l'épreuve du temple de Trezène, d'autant plus que *Théſée* immédiatement après, parle aſſez longtems à cette princeſſe, laquelle oublie la ſeule choſe qui pouvait éclairer le père, & juſtifier le fils. Cet oubli me paraît inexcuſable. Ni Mr. de *Lacé*, ni Mr. de *la Motte* ne devaient ſe défier de leur goût en cette occaſion. C'eſt en vain que le commentateur objecte que *Théſée* a déclaré à ſon fils qu'il n'en croira point ſes ſermens.

La Motte, tome IV page 308.

Toûjours les ſcélérats ont recours au parjure.

Il y a une prodigieuſe différence entre un ſerment fait dans une chambre, & un ſerment fait dans un temple où les parjures ſont punis d'une mort ſubite. Si *Aricie* avait dit un mot, *Théſée* n'avait aucune excuſe de ne pas conduire *Hippolite* dans ce temple ; mais alors il n'y avait plus de cataſtrophe.

Hippolite ne devait donc pas parler de la vertu

du temple de Trezène à ſon *Aricie*; il n'avait pas beſoin de lui faire ſerment de l'aimer; elle en était aſſez perſuadée. C'eſt une légère faute qui a échappé au tragique le plus ſage, le plus élégant & le plus paſſionné que nous ayons eu.

Après cette petite digreſſion je reviens à la barbare folie des épreuves. Elle ne fut point reçue dans la république Romaine. On ne peut regarder comme une des épreuves dont nous parlons, l'uſage de faire dépendre les grandes entrepriſes, de la manière dont les poulets ſacrés mangeaient des veſces. Il ne s'agit ici que des épreuves faites ſur les hommes. On ne propoſa jamais aux *Manlius*, aux *Camilles*, aux *Scipions*, de ſe juſtifier en mettant la main dans de l'eau bouillante ſans s'échauder.

Ces inepties barbares ne furent point admiſes ſous les empereurs. Mais nos Tartares qui vinrent détruire l'empire, (car la plûpart de ces déprédateurs étaient originaires de Tartarie) remplirent notre Europe de cette juriſprudence qu'ils tenaient des Perſes. Elle ne fut point connue dans l'empire d'Orient juſqu'à *Juſtinien*, malgré la déteſtable ſuperſtition qui régnait alors. Mais depuis ce tems, les épreuves dont nous parlons, y furent reçues. Cette manière de juger les hommes eſt ſi ancienne, qu'on la trouve établie chez les Juifs dans tous les tems.

Coré, *Dathan* & *Abiron* disputent le pontificat au grand prêtre *Aaron* dans le désert; *Moïse* leur ordonne d'apporter deux cent cinquante encensoirs, & leur dit, que DIEU choisira entre leurs encensoirs & celui d'*Aaron*. A peine les révoltés eurent paru pour soutenir cette épreuve, qu'ils furent engloutis dans la terre, & que le feu du ciel frappa deux cent cinquante de leurs principaux adhérens; après quoi le Seigneur fit encor mourir quatorze mille sept cent hommes du parti. La querelle n'en continua pas moins entre les chefs d'Israël & *Aaron* pour le sacerdoce. On se servit alors de l'épreuve des verges, chacun présenta sa verge; & celle d'*Aaron* fut la seule qui fleurît.

Nombres ch. XVI.

Quand le peuple de DIEU eut fait tomber les murs de Jérico au son des trompettes, il fut vaincu par les habitans du village de Haï. Cette défaite ne parut pas naturelle à *Josué*; il consulta le Seigneur qui lui répondit, qu'Israël avait péché, que quelqu'un s'était approprié une part de ce qui était dévoué à l'anathème dans Jérico. En effet, tout le butin avait dû être brûlé avec les hommes, les femmes, les enfans & les bêtes, & quiconque avait sauvé ou emporté quelque chose devait être exterminé. *Josué*, pour découvrir le coupable, soumit toutes les tribus à l'épreuve du sort. Il tomba d'abord sur la tribu de Juda, ensuite

Josué ch. VII.

sur la famille de *Zaré*, puis sur la maison ou demeurait *Zabdi*, & enfin sur le petit-fils de *Zabdi*, nommé *Acan*.

L'Ecriture n'explique pas comment ces tribus errantes avaient alors des maisons. Elle ne dit pas non plus de quel sort on se servait; mais il est certain, par le texte, qu'*Acan* étant convaincu de s'être approprié une petite lame d'or, un manteau d'écarlate & deux cent cicles d'argent, fut brûlé avec ses fils, ses brebis, ses bœufs, ses ânes & sa tente même dans la vallée d'Achor.

La terre promise fut partagée au sort; on tirait au sort les deux boucs d'expiation pour savoir lequel des deux serait offert en sacrifice, tandis qu'on enverrait l'autre au désert. Josué ch. xiv. Levit. ch. xvi.

Quand il falut élire *Saül* pour roi, on consulta le sort qui désigna d'abord la tribu de Benjamin, la famille de *Métri* dans cette tribu, & ensuite *Saül* fils de *Cis* dans la famille de *Métri*. Liv. I. des Rois c. x.

Le sort tomba sur *Jonathas* pour le punir d'avoir mangé un peu de miel au bout d'une verge. Liv. I. des Rois ch. xiv. v. 42.

Les matelots de Joppé jettèrent le sort pour apprendre de DIEU quelle était la cause de la tempête. Le sort leur apprit que c'était *Jonas*, & ils le jettèrent dans la mer. Jonas c. I.

Toutes ces épreuves par le ſort, qui n'étaient que des ſuperſtitions prophanes chez les autres nations, étaient la voix de DIEU même chez le peuple chéri, & tellement la voix de DIEU que les apôtres tirèrent au ſort la place de l'apôtre *Judas*. Les deux concurrens étaient *St. Matthias* & *Barſabas*. La providence ſe déclara pour *St. Matthias*.

Actes des apôtres ch. I.

Le pape *Honorius* troiſiéme du nom, défendit par une décrétale que l'on ſe ſervît dorénavant de cette voie pour élire des évêques. Elle était aſſez commune, c'eſt ce que les payens appellaient *ſortilegium*, ſortilège. *Caton* dit dans la Pharſale :

Sortilegis egeant dubii.

Il y avait d'autres épreuves au nom du Seigneur chez les Juifs, comme les eaux de jalouſie. Une femme ſoupçonnée d'adultère devait boire de cette eau mêlée avec de la cendre, & conſacrée par le grand-prêtre. Si elle était coupable, elle enflait ſur le champ & mourait. C'eſt ſur cette loi que tout l'Occident chrétien établit les épreuves dans les accuſations juridiques, ne ſachant pas que ce qui était ordonné par DIEU même dans l'ancien Teſtament, n'était qu'une ſuperſtition abſurde dans le nouveau.

Nombres ch. v. ℣. 17.

Le duel fut une de ces épreuves, & elle a duré juſqu'au ſeiziéme ſiécle. Celui qui tuait ſon adverſaire avait toûjours raiſon.

La plus terrible de toutes était de porter, dans l'eſpace de neuf pas, une barre de fer ardent ſans ſe brûler. Auſſi l'*Hiſtoire du moyen âge*, quelque fabuleuſe qu'elle ſoit, ne rapporte aucun exemple de cette épreuve, ni de celle qui conſiſtait à marcher ſur neuf coutres de charrue enflammés. On peut douter de toutes les autres, ou expliquer les tours de charlatans dont on ſe ſervait pour tromper les juges. Par exemple, il était très aiſé de faire l'épreuve de l'eau bouillante impunément; on pouvait préſenter un cuvier à moitié plein d'eau fraiche & y verſer juridiquement de la chaude, moiennant quoi l'accuſé plongeait ſa main dans de l'eau tiéde juſqu'au coude, & prenait au fond l'anneau béni qu'on y jettait.

On pouvait faire bouillir de l'huile avec de l'eau; l'huile commence à s'élever, à jaillir, à paraître bouillonner quand l'eau commence à frémir; & cette huile n'a encor acquis que très peu de chaleur. On ſemble alors mettre ſa main dans l'eau bouillante; & on l'humecte d'une huile qui la préſerve.

Un champion peut très facilement s'être endurci juſqu'à tenir quelques ſecondes un anneau jetté dans le feu, ſans qu'il reſte de grandes marques de brûlure.

Paſſer entre deux feux ſans ſe brûler, n'eſt pas un grand tour d'adreſſe quand on paſſe fort vîte, & qu'on s'eſt bien pommadé le viſage & les mains. C'eſt ainſi qu'en uſa ce ter-

rible Pierre Aldobrandin, *Petrus Igneus*, (supposé que ce conte soit vrai) quand il passa entre deux buchers à Florence pour démontrer avec l'aide de DIEU, que son archevêque était un fripon & un débauché. Charlatans! charlatans! disparaissez de l'histoire.

C'était une plaisante épreuve que celle d'avaler un morceau de pain d'orge, qui devait étouffer son homme s'il était coupable. J'aime bien mieux *Arlequin* que le juge interroge sur un vol dont le docteur *Balouard* l'accuse. Le juge était à table, & buvait d'excellent vin quand *Arlequin* comparut; il prend la bouteille & le verre du juge; il vide la bouteille, & lui dit, Monsieur, je veux que ce vin là me serve de poison, si j'ai fait ce dont on m'accuse.

EQUIVOQUE.

(Voyez *Abus des mots.*)

FAute de définir les termes, & surtout faute de netteté dans l'esprit, presque toutes les loix qui devraient être claires comme l'arithmétique & la géométrie, sont obscures comme des logogriphes. La triste preuve en est que presque tous les procès sont fondés sur le sens des loix, entendues presque toû-

toûjours différemment par les plaideurs, les avocats & les juges.

Tout le droit public de notre Europe eut pour origine des équivoques, à commencer par la loi ſalique. *Fille n'héritera point en terre ſalique.* Mais qu'eſt-ce que terre ſalique? & fille n'héritera-t-elle point d'un argent comptant, d'un collier à elle légué qui vaudra mieux que la terre.

Les citoyens de Rome ſaluent *Karl* fils de *Pepin le bref* l'Auſtraſien, du nom d'*imperator*. Entendaient-ils par-là, Nous vous conférons tous les droits d'*Octave*, de *Tibère*, de *Caligula*, de *Claude?* nous vous donnons tout le pays qu'ils poſſédaient? Mais ils ne pouvaient le donner, puiſque loin d'en être les maîtres, ils l'étaient à peine de leur ville. Jamais il n'y eut d'expreſſion plus équivoque; & elle l'était tellement qu'elle l'eſt encore.

L'évêque de Rome *Léon III*, qui, dit-on, déclara *Charlemagne* empereur, comprenait-il la force des termes qu'il prononçait? Les Allemands prétendent qu'il entendait que *Charles* ferait ſon maître; la daterie a prétendu qu'il voulait dire, qu'il ſerait maître de *Charlemagne*.

Les choſes les plus reſpectables, les plus ſacrées, les plus divines n'ont-elles pas été obſcurcies par les équivoques des langues?

On demande à deux chrétiens de quelle religion ils ſont ; l'un & l'autre répond : Je ſuis catholique. On les croit tout deux de la même communion ; cependant l'un eſt de la grecque, l'autre de la latine, & tout deux irréconciliables. Si on veut s'éclaircir davantage, il ſe trouve que chacun d'eux entend par catholique *univerſel* ; & qu'en ce cas univerſel a ſignifié *partie*.

L'ame de *St. François* eſt au ciel, eſt en paradis. Un de ces mots ſignifie l'*air*, l'autre veut dire *jardin*.

On ſe ſert du mot *eſprit* pour exprimer vent, extrait, penſée, brandevin rectifié, apparition d'un corps mort.

L'équivoque a été tellement un vice néceſſaire de toutes les langues formées par ce qu'on appelle le *hazard* & par l'habitude, que l'auteur même de toute clarté & de toute vérité daigna condeſcendre à la manière de parler de ſon peuple, c'eſt ce qui fait qu'*heloïm* ſignifie en quelques endroits des *juges*, d'autrefois des *Dieux*, & d'autrefois des *anges*.

Tu es Pierre & ſur cette pierre je bâtirai mon aſſemblée, ſerait un équivoque dans une langue & dans un ſujet prophane ; mais ces paroles reçoivent un ſens divin de la bouche qui les prononce & du ſujet auquel elles ſont appliquées.

Je ſuis le DIEU *d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob ; or* DIEU *n'eſt pas le* DIEU *des morts, mais des vivans.* Dans le ſens ordinaire ces paroles pouvaient ſignifier, je ſuis le même DIEU qu'ont adoré *Abraham* & *Jacob*, comme la terre qui a porté *Abraham*, *Iſaac* & *Jacob*, porte auſſi leurs deſcendans ; le ſoleil qui luit aujourd'hui eſt le ſoleil qui éclairait *Abraham*, *Iſaac* & *Jacob* ; la loi de leurs enfans eſt leur loi. Et cela ne ſignifie pas qu'*Abraham*, *Iſaac* & *Jacob* ſoient encor vivans. Mais quand c'eſt le Meſſie qui parle, il n'y a plus d'équivoque ; le ſens eſt auſſi clair que divin. Il eſt évident qu'*Abraham*, *Iſaac* & *Jacob* ne ſont point au rang des morts, mais qu'ils vivent dans la gloire, puiſque cet oracle eſt prononcé par le Meſſie ; mais il falait que ce fût lui qui le dit.

Les diſcours des prophètes Juifs pouvaient être équivoques aux yeux des hommes groſſiers qui n'en pénétraient pas le ſens ; mais ils ne le furent pas pour les eſprits éclairés des lumières de la foi.

Tous les oracles de l'antiquité étaient équivoques ; l'un prédit à *Créſus* qu'un puiſſant empire ſuccombera ; mais ſera-ce le ſien ? ſera-ce celui de *Cyrus* ? L'autre dit à *Pyrrhus* que les Romains peuvent le vaincre, & qu'il peut vaincre les Romains. Il eſt impoſſible que cet oracle mente.

Lorſque *Septime Sévère*, *Peſcennius Niger* & *Clodius Albinus* diſputaient l'empire, l'oracle de Delphes (conſulté malgré le jéſuite *Baltus* qui prétend que les oracles avaient ceſſé) répondit, *Le brun eſt fort bon*, *le blanc ne vaut rien*, *l'Africain eſt paſſable.* On voit qu'il y avait plus d'une manière d'expliquer un tel oracle.

Quand *Aurélien* conſulta le Dieu de Palmire, (& toûjours malgré *Baltus*) le Dieu dit que les *colombes craignaient le faucon.* Quelque choſe qui arrivât, le Dieu ſe tirait d'affaire. Le faucon était le vainqueur; les colombes étaient les vaincus.

Quelquefois des ſouverains ont employé l'équivoque auſſi-bien que les Dieux. Je ne ſais quel tyran ayant juré à un captif de ne le pas tuer, ordonna qu'on ne lui donnât point à manger, diſant qu'il lui avait promis de ne le pas faire mourir, mais non de contribuer à le faire vivre.

ESCLAVES.

SECTION PREMIÈRE.

POurquoi appellons nous *eſclaves* ceux que les Romains appellaient *ſervi*, & les Grecs *douloi.* L'étymologie eſt ici fort en défaut, & les *Bochard* ne pouront faire venir ce mot de l'hébreu.

Le plus ancien monument que nous ayons de ce nom d'*eſclave*, eſt le teſtament d'un *Ermangaut* archevêque de Narbonne, qui légue à l'évêque *Frédelon* ſon eſclave Anaph, *Anaphum Slavonium*. Cet *Anaph* était bienheureux d'appartenir à deux évêques de ſuite.

Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Slavons étant venus du fond du Nord avec tant de peuples indigens & conquérans piller ce que l'empire Romain avait ravi aux nations, & ſurtout la Dalmatie & l'Illirie, les Italiens ayent appellé *ſchiavitu* le malheur de tomber entre leurs mains, & *ſchiavi* ceux qui étaient en captivité dans leurs nouveaux repaires.

Tout ce qu'on peut recueillir du fatras de l'*Hiſtoire du moyen âge*, c'eſt que du tems des Romains notre univers connu ſe diviſait en hommes libres & en eſclaves. Quand les Slavons, Alains, Huns, Hérules, Lombards, Oſtrogoths, Viſigoths, Vandales, Bourguignons, Francs, Normands, vinrent partager les dépouilles du monde, il n'y a pas d'apparence que la multitude des eſclaves diminuât; d'anciens maîtres ſe virent réduits à la ſervitude; le très petit nombre enchaîna le grand, comme on le voit dans les colonies où l'on employe les nègres, & comme il ſe pratique en plus d'un genre.

Nous n'avons rien dans les anciens auteurs concernant les eſclaves des Aſſyriens & des Egyptiens.

Le livre où il eſt le plus parlé d'eſclaves, eſt l'*Iliade*. D'abord la belle *Chriſéïs* eſt eſclave chez *Achille*. Toutes les Troyennes, & ſurtout les princeſſes, craignent d'être eſclaves des Grecs & d'aller filer pour leurs femmes.

L'eſclavage eſt auſſi ancien que la guerre, & la guerre auſſi ancienne que la nature humaine.

On était ſi accoutumé à cette dégradation de l'eſpèce, qu'*Epictète*, qui aſſurément valait mieux que ſon maître, n'eſt jamais étonné d'être eſclave.

Aucun légiſlateur de l'antiquité n'a tenté d'abroger la ſervitude; au contraire, les peuples les plus entouſiaſtes de la liberté, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Romains, les Carthaginois, furent ceux qui portèrent les loix les plus dures contre les ſerfs. Le droit de vie & de mort ſur eux était un des principes de la ſociété. Il faut avouer que de toutes les guerres, celle de *Spartacus* eſt la plus juſte, & peut-être la ſeule juſte.

Qui croirait que les Juifs, formés, à ce qu'il ſemblait, pour ſervir toutes les nations tour-

à-tour, euſſent pourtant quelques eſclaves auſſi. Il eſt prononcé dans leurs loix qu'ils pouront acheter leurs frères pour ſix ans, & les étrangers pour toûjours. Il était dit que les enfans d'*Eſaü* devaient être les ſerfs des enfans de *Jacob*. Mais depuis, ſous une autre économie, les Arabes qui ſe diſaient enfans d'*Eſaü*, réduiſirent les enfans de *Jacob* à l'eſclavage. Exode ch. xxi Levitiq. ch. xxv. &c. Genèſe c. xxvii. xxxii.

Les Evangiles ne mettent pas dans la bouche de JESUS-CHRIST une ſeule parole qui rappelle le genre-humain à ſa liberté primitive, pour laquelle il ſemble né. Il n'eſt rien dit dans le nouveau Teſtament de cet état d'opprobre & de peine auquel la moitié du genre-humain était condamnée; pas un mot dans les écrits des apôtres & des pères de l'égliſe pour changer des bêtes de ſomme en citoyens, comme on commença à le faire parmi nous vers le treiziéme ſiécle. S'il eſt parlé de l'eſclavage, c'eſt de l'eſclavage du péché.

Il eſt difficile de bien comprendre comment dans St. Jean les Juifs peuvent dire à JESUS, *Nous n'avons jamais ſervi ſous perſonne*, eux qui étaient alors ſujets des Romains, eux qui avaient été vendus au marché après la priſe de Jéruſalem; eux, dont dix tribus emmenées eſclaves par *Salmanazar*, avaient diſparu de la face de la terre, & dont deux autres tribus furent dans les fers des Babiloniens Ch. viii. ℣. 33.

ſoixante & dix ans ; eux ſept fois réduits en ſervitude de leur propre aveu ; eux qui dans tous leurs écrits parlaient de leur ſervitude en Egypte, dans cette Egypte qu'ils abhorraient, & où ils coururent en foule pour gagner quelque argent dès qu'*Alexandre* daigna leur permettre de s'y établir. Le révérend père *Dom Calmet* dit, qu'il faut entendre ici une *ſervitude intrinſèque*, ce qui n'eſt pas moins difficile à comprendre.

L'Italie, les Gaules, l'Eſpagne, une partie de l'Allemagne étaient habitées par des étrangers devenus maîtres, & par des natifs devenus ſerfs. Quand l'évêque de Seville *Opas* & le comte *Julien* appellèrent les Maures mahométans contre les rois chrétiens Viſigoths qui régnaient delà les Pyrenées ; les mahométans, ſelon leur coutume, propoſèrent aux peuples de ſe faire circoncire, ou de ſe battre, ou de payer en tribut de l'argent & des filles. Le roi *Roderic* fut vaincu, il n'y eut d'eſclaves que ceux qui furent pris à la guerre.

Les colons gardèrent leurs biens & leur religion en payant. C'eſt ainſi que les Turcs en uſèrent depuis en Grèce. Mais ils impoſèrent aux Grecs un tribut de leurs enfans, les mâles pour être circoncis & pour ſervir d'icoglans & de janiſſaires, les filles pour être élevées dans les ſerrails. Ce tribut fut

depuis racheté à prix d'argent. Les Turcs n'ont plus guères d'eſclaves pour le ſervice intérieur des maiſons que ceux qu'ils achètent des Circaſſiens, des Mingréliens & des petits Tartares.

Entre les Africains muſulmans, & les Européans chrétiens, la coutume de piller, de faire eſclave tout ce qu'on rencontre ſur mer a toûjours ſubſiſté. Ce ſont des oiſeaux de proie qui fondent les uns ſur les autres; Algériens, Maroquins, Tuniſiens vivent de piraterie. Les religieux de Malthe, ſucceſſeurs des religieux de Rhodes, jurent de piller & d'enchaîner tout ce qu'ils trouveront de muſulmans. Les galères du pape vont prendre des Algériens, ou ſont priſes ſur les côtes méridionales d'Afrique. Ceux qui ſe diſent blancs vont acheter des nègres à bon marché, pour les revendre cher en Amérique. Les Penſilvaniens ſeuls ont renoncé depuis peu ſolemnellement à ce trafic qui leur a paru malhonnête.

SECTION SECONDE.

J'ai lu depuis peu au mont Krapac où l'on ſait que je demeure, un livre fait à Paris, plein d'eſprit, de paradoxes, de vues & de courage, tel à quelques égards que ceux de *Monteſquieu*, & écrit contre *Monteſquieu*. Dans ce livre on préfère hautement l'eſclavage à

la domeſticité, & ſurtout à l'état libre de manœuvre. On y plaint le ſort de ces malheureux hommes libres qui peuvent gagner leur vie où ils veulent par le travail pour lequel l'homme eſt né, & qui eſt le gardien de l'innocence comme le conſolateur de la vie. Perſonne, dit l'auteur, n'eſt chargé de les nourrir, de les ſecourir, au-lieu que les eſclaves étaient nourris & ſoignés par leurs maîtres ainſi que leurs chevaux. Cela eſt vrai; mais l'eſpèce humaine aime mieux ſe pourvoir que dépendre; & les chevaux nés dans les forêts les préfèrent aux écuries.

Il remarque avec raiſon que les ouvriers perdent beaucoup de journées, dans leſquelles il leur eſt défendu de gagner leur vie; mais ce n'eſt pas parce qu'ils ſont libres, c'eſt parce que nous avons quelques loix ridicules & beaucoup trop de fêtes.

Il dit très juſtement, que ce n'eſt pas la charité chrétienne qui a briſé les chaînes de la ſervitude, puiſque cette charité les a reſſerrées pendant plus de douze ſiécles; & il pouvait encor ajouter que chez les chrétiens les moines mêmes, tout charitables qu'ils ſont, poſſèdent encor des eſclaves réduits à un état affreux ſous le nom de *mortaillables*, de *main-mortables*, de *ſerfs de glèbe*.

Voyez la ſect. III.

Il affirme, ce qui eſt très vrai, que les princes chrétiens n'affranchirent les ſerfs que par

avarice. C'eſt en effet pour avoir l'argent que ces malheureux avaient amaſſé, qu'ils leur ſignèrent des patentes de manumiſſion. Ils ne leur donnèrent pas la liberté, ils la vendirent. L'empereur *Henri V* commença; il affranchit les ſerfs de Spire & de Worms au douziéme ſiécle. Les rois de France l'imitèrent. Cela prouve de quel prix eſt la liberté, puiſque ces hommes groſſiers l'achetèrent très chérement.

Enfin, c'eſt aux hommes ſur l'état deſquels on diſpute, à décider quel eſt l'état qu'ils préfèrent. Interrogez le plus vil manœuvre couvert de haillons, nourri de pain noir, dormant ſur la paille dans une hutte entr'ouverte; demandez-lui s'il voudrait être eſclave, mieux nourri, mieux vêtu, mieux couché, non-ſeulement il répondra en reculant d'horreur, mais il en eſt à qui vous n'oſeriez en faire la propoſition.

Demandez enſuite à un eſclave s'il deſirerait d'être affranchi, & vous verrez ce qu'il vous répondra. Par cela ſeul la queſtion eſt décidée.

Conſidérez encor que le manœuvre peut devenir fermier, & de fermier propriétaire. Il peut même en France parvenir à être conſeiller du roi, s'il a gagné du bien. Il peut être en Angleterre franc-tenancier, nommer un dé-

puté au parlement ; en Suède devenir lui-même un membre des états de la nation. Ces perſpectives valent bien celle de mourir abandonné dans le coin d'un étable de ſon maître.

SECTION TROISIÉME.

Liv. VI. ch. III.

Puffendorf dit que l'eſclavage a été établi *par un libre conſentement des parties, & par un contract de faire afin qu'on nous donne.*

Je ne croirai *Puffendorf* que quand il m'aura montré le premier contract.

Grotius demande ſi un homme fait captif à la guerre a le droit de s'enfuir ? (& remarquez qu'il ne parle pas d'un priſonnier ſur ſa parole d'honneur.) Il décide qu'il n'a pas ce droit. Que ne dit-il auſſi qu'ayant été bleſſé il n'a pas le droit de ſe faire panſer ! la nature décide contre *Grotius*.

Liv. XV. ch. VI.

Voici ce qu'avance l'auteur de l'*Eſprit des loix*, après avoir peint l'eſclavage des nègres avec le pinceau de *Molière*.

„ Mr. *Perri* dit que les Moſcovites ſe vendent aiſément ; j'en ſais bien la raiſon ; „ c'eſt que leur liberté ne vaut rien. "

Le capitaine *Jean Perri* Anglais, qui écrivait en 1714 *l'état préſent de la Ruſſie*, ne dit pas un mot de ce que l'*Eſprit des loix* lui fait dire. Il n'y a dans *Perri* que quelques lignes touchant l'eſclavage des Ruſſes ; les

voici : „ Le czar a ordonné que dans tous ſes „ états perſonne à l'avenir ne ſe dirait ſon „ golup ou eſclave, mais ſeulement raab qui „ ſignifie *ſujet*. Il eſt vrai que ce peuple n'en „ a tiré aucun avantage réel, car il eſt en- „ cor aujourd'hui effectivement eſclave. " *a*) Pag. 228. édition d'Amſterdam 1717.

L'auteur de l'*Eſprit des loix* ajoute que ſuivant le récit de Guillaume Dampier, *tout le monde cherche à ſe vendre dans le royaume d'Achem*. Ce ſerait là un étrange commerce. Je n'ai rien vu dans le *Voyage* de *Dampier* qui approche d'une pareille idée. C'eſt dommage qu'un homme qui avait tant d'eſprit ait hazardé tant de choſes, & cité faux tant de fois.

SERFS DE CORPS, SERFS DE GLÈBE, MAIN-MORTE, &c.

SECTION QUATRIÉME.

On dit communément qu'il n'y a plus d'eſclaves en France, que c'eſt le royaume des francs ; qu'eſclave & franc ſont contradictoires. Qu'on y eſt ſi franc, que pluſieurs financiers y ſont morts en dernier lieu avec plus de trente millions de francs acquis aux dépends des deſcendans des anciens Francs. Heureuſe la nation Françaiſe d'être ſi fran-

a) Voyez à l'article *Loix* les grands changemens faits depuis en Ruſſie. Voyez auſſi quelques mépriſes de *Monteſquieu*.

che ! Cependant, comment accorder tant de liberté avec tant d'eſpèces de ſervitudes, comme, par exemple, celle de la main-morte ?

Plus d'une belle dame à Paris, bien brillante dans une loge de l'opéra, ignore qu'elle deſcend d'une famille de Bourgogne ou du Bourbonnais, ou de la Franche-Comté, ou de la Marche, ou de l'Auvergne, & que ſa famille eſt encor eſclave mortaillable, main-mortable.

De ces eſclaves, les uns ſont obligés de travailler trois jours de la ſemaine pour leur ſeigneur; les autres deux. S'ils meurent ſans enfans leur bien appartient à ce ſeigneur; s'ils laiſſent des enfans le ſeigneur prend ſeulement les plus beaux beſtiaux, les meilleurs meubles à ſon choix dans plus d'une coutume. Dans d'autres coutumes, ſi le fils de l'eſclave main-mortable n'eſt pas dans la maiſon de l'eſclavage paternel depuis un an & un jour à la mort du père, il perd tout ſon bien & il demeure encor eſclave, c'eſt-à-dire, que s'il gagne quelque bien par ſon induſtrie, ce pécule à ſa mort appartiendra au ſeigneur.

Voici bien mieux; un bon Pariſien va voir ſes parens en Bourgogne ou en Franche-Comté, il demeure un an & un jour dans une maiſon main-mortable & s'en retourne à Pa-

ris, tous ses biens, en quelque endroit qu'ils soient situés, appartiendront au seigneur foncier, en cas que cet homme meure sans laisser de lignée.

On demande à ce propos, comment la Comté de Bourgogne eut le sobriquet de *franche* avec une telle servitude. C'est, sans doute, comme les Grecs donnèrent aux furies le nom d'euménides, *bons cœurs*.

Mais le plus curieux, le plus consolant de toute cette jurisprudence, c'est que les moines sont seigneurs de presque toutes les terres main-mortables.

Si par hazard un prince du sang, ou un ministre d'état, ou un chancelier, ou quelqu'un de leurs secrétaires jettait les yeux sur cet article, il serait bon que dans l'occasion il se ressouvînt que le roi de France déclare à la nation, dans son ordonnance du 18 May 1731, *que les moines & les bénéficiers possèdent plus de la moitié des biens de la Franche-Comté.*

Le marquis d'*Argenson* dans le *Droit public ecclésiastique*, auquel il eut la meilleure part, dit qu'en Artois, de dix-huit charrues, les moines en ont treize.

On appelle les moines eux-mêmes *gens de main-morte*, & ils ont des esclaves. Renvoyons

cette poſſeſſion monacale au chapitre des contradictions.

Quand nous avons fait quelques remontrances modeſtes ſur cette étrange tyrannie de gens qui ont juré à DIEU d'être pauvres & humbles, on nous a repondu : Il y a ſix cent ans qu'ils jouiſſent de ce droit, comment les en dépouiller ? Nous avons repliqué humblement, Il y a trente ou quarante mille ans, plus ou moins, que les fouines ſont en poſſeſſion de manger nos poulets, mais on nous accorde la permiſſion de les détruire quand nous les rencontrons.

NB. C'eſt un péché mortel dans un chartreux de manger une demi-once de mouton, mais il peut en ſûreté de conſcience manger la ſubſtance de toute une famille. J'ai vu les chartreux de mon voiſinage hériter cent mille écus d'un de leurs eſclaves main-mortable, lequel avait fait cette fortune à Francfort par ſon commerce. Il eſt vrai que la famille dépouillée a eu la permiſſion de venir demander l'aumône à la porte du couvent, car il faut tout dire.

Diſons donc que les moines ont encor cinquante ou ſoixante mille eſclaves main-mortables dans le royaume des Francs. On n'a pas penſé juſqu'à préſent, à réformer cette juriſprudence chrétienne qu'on vient d'abolir dans

dans les états du roi de Sardaigne ; mais on y penſera. Attendons ſeulement quelques ſiécles, quand les dettes de l'état ſeront payées.

ESPACE.

QU'eſt-ce que l'eſpace ? *Il n'y a point d'eſpace, point de vide*, diſait Leibnitz, après avoir admis le vide ; mais quand il l'admettait il n'était pas encor brouillé avec *Newton*. Il ne lui diſputait pas encor le calcul des fluxions, dont *Newton* était l'inventeur. Quand leur diſpute eut éclaté, il n'y eut plus de vide, plus d'eſpace pour *Leibnitz*.

Heureuſement, quelque choſe que diſent les philoſophes ſur ces queſtions inſolubles, que l'on ſoit pour *Epicure*, pour *Gaſſendi*, pour *Newton* ou pour *Deſcartes* & *Rohaut*, les règles du mouvement ſeront toûjours les mêmes. Tous les arts mécaniques ſeront exercés ſoit dans l'eſpace pur, ſoit dans l'eſpace matériel.

Que Rohaut vainement ſéche pour concevoir
Comment tout étant plein, tout a pu ſe mouvoir.

Cela n'empêchera pas que nos vaiſſeaux n'aillent aux Indes, & que tous les mouvemens ne s'exécutent avec régularité, tandis

que *Rohaut* séchera. L'espace pur, dites-vous, ne peut être ni matière, ni esprit. Or il n'y a dans le monde que matière & esprit, donc il n'y a point d'espace.

Eh ! messieurs, qui nous a dit qu'il n'y a que matière & esprit, à nous qui connaissons si imparfaitement l'un & l'autre ? Voilà une plaisante décision : *Il ne peut être dans la nature que deux choses, lesquelles nous ne connaissons pas.* Du moins *Montezume* raisonnait plus juste dans la tragédie anglaise de Dryden : *Que venez-vous me dire au nom de l'empereur Charles-Quint ? il n'y a que deux empereurs dans le monde, celui du Pérou & moi.* Montezume parlait de deux choses qu'il connaissait ; mais nous autres nous parlons de deux choses dont nous n'avons aucune idée nette.

Nous sommes de plaisans atômes. Nous fesons DIEU un esprit à la mode du nôtre. Et parce que nous appellons *esprit* la faculté que l'Etre suprême, universel, éternel, tout-puissant nous a donnée de combiner quelques idées dans notre petit cerveau, large de six doigts tout au plus, nous nous imaginons que DIEU est un esprit de cette même sorte. (Toûjours DIEU à notre image, bonnes gens !)

Mais s'il y avait des millions d'êtres qui fussent toute autre chose que notre matière, dont nous ne connaissons que les apparences,

& toute autre choſe que notre eſprit, notre ſouffle idéal, dont nous ne ſavons préciſément rien du tout ! & qui poura m'aſſurer que ces millions d'êtres n'exiſtent pas ? & qui poura ſoupçonner que DIEU, démontré exiſtant par ſes effets, n'eſt pas infiniment différent de tous ces êtres-là, & que l'eſpace n'eſt pas un de ces êtres ?

Nous ſommes bien loin de dire avec *Lucrèce*,

Ergo præter inane & corpora tertia per ſe
Nulla poteſt rerum in numero natura referri.

Hors le corps & le vide il n'eſt rien dans le monde.

Mais oſerons-nous croire avec lui que l'eſpace infini exiſte ?

A-t-on jamais pu répondre à ſon argument ? *Lancez une flèche des bornes du monde, tombera-t-elle dans le rien, dans le néant ?*

Clarke, qui parlait au nom de Newton, prétend que l'*eſpace a des propriétés, qu'il eſt étendu, qu'il eſt meſurable, donc il exiſte.* Mais ſi on lui répond qu'on met quelque choſe là où il n'y avait rien, que répliqueront *Newton* & *Clarke ?*

Newton regarde l'eſpace comme le *ſenſorium* de DIEU. J'ai cru entendre ce grand mot autrefois, car j'étais jeune ; à préſent je ne l'entends pas plus que ſes explications de l'Apocalypſe. L'eſpace *ſenſorium* de DIEU, l'or-

gane intérieur de DIEU ; je m'y perds & lui aussi.

Il crut, au rapport de *Locke*, *a*) qu'on pouvait expliquer la création, en supposant que DIEU par un acte de sa volonté & de son pouvoir, avait rendu l'espace impénétrable. Un génie tel que *Newton* n'était pas fait pour expliquer des choses inintelligibles.

ESPRIT.

CE mot n'est-il pas une grande preuve de l'imperfection des langages, & du hazard qui a dirigé presque toutes nos conceptions ?

Il plut aux Grecs, ainsi qu'à d'autres nations, d'appeller vent, souffle, *pneuma*, ce qu'ils entendaient vaguement par respiration, vie, ame. Ainsi, ame, & vent étaient en un sens la même chose dans l'antiquité. Et si nous disions que l'homme est une machine pneumatique, nous ne ferions que traduire les Grecs. Les Latins les imitèrent, & se servirent du mot *spiritus*, esprit, souffle. *Anima*, *spiritus*, furent la même chose.

a) Cette anecdote est rapportée par le traducteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, tom. IV pag 175.

Le *rouhak* des Phéniciens, &, à ce qu'on prétend, des Caldéens, signifiait de même *souffle* & *vent*.

Quand on traduisit la Bible en latin, on employa toûjours indifféremment le mot souffle, esprit, vent, ame. *Spiritus* DEI *ferebatur super aquas*, le vent de DIEU, l'esprit de DIEU était porté sur les eaux.

Spiritus vitæ, le souffle de la vie, l'ame de la vie.

Inspiravit in faciem ejus spiraculum, ou *spiritum vitæ*, & il soufla sur sa face un souffle de vie. Et, selon l'hébreu, il soufla dans ses narines un souffle, un esprit de vie.

Hæc cum dixisset, *insufflavit*, *& dixit eis*, *accipite spiritum sanctum*. Ayant dit cela, il soufla sur eux, & leur dit, Recevez le souffle saint, l'esprit saint.

Spiritus ubi vult spirat, *& vocem ejus audis*, *sed nescis unde veniat*, l'esprit, le vent souffle où il veut, & vous entendez sa voix; (son bruit) mais vous ne savez d'où il vient.

Il y a loin delà à nos brochures du quai des augustins & du pont-neuf, intitulées *Esprit de Marivaux*, *Esprit de Desfontaines* &c.

Ce que nous entendons communément en français par esprit, bel esprit, trait d'esprit, &c. signifie des pensées ingénieuses. Aucune autre nation n'a fait un tel usage du mot *spiritus*. Les Latins disaient *ingenium*, les

Grecs *euphnia*, ou bien ils employaient des adjectifs. Les Eſpagnols diſent *agudo*, *agudezza*.

Les Italiens employent communément le terme *ingegno*.

Les Anglais ſe ſervent du mot *wit*, *witty*, dont l'étymologie eſt belle, car ce mot autrefois ſignifiait *ſage*.

Les Allemands diſent *verſtandig*; & quand ils veulent exprimer des penſées ingénieuſes, vives, agréables, ils diſent riche en ſenſations, *ſin reich*. C'eſt delà que les Anglais, qui ont retenu beaucoup d'expreſſions de l'ancienne langue germanique & françaiſe, diſent *ſenſible man*.

Ainſi preſque tous les mots qui expriment des idées de l'entendement, ſont des métaphores.

L'*ingegno*, l'*ingenium*, eſt tiré de ce qui engendre; l'*agudeſſa* de ce qui eſt pointu, le *ſin reich* des ſenſations, l'eſprit du vent, & le *wit* de la ſageſſe.

En toute langue ce qui répond à eſprit en général eſt de pluſieurs ſortes; & quand vous dites, Cet homme a de l'eſprit, on eſt en droit de vous demander duquel?

Girard, dans ſon livre utile des définitions, intitulé *Synonymes français*, conclut ainſi:

Il faut dans le commerce des dames de l'eſprit, ou du jargon qui en ait l'apparence. (Ce n'eſt

pas leur faire honneur, elles méritent mieux.)
L'entendement eſt de miſe avec les politiques & les courtiſans.

Il me ſemble que l'entendement eſt néceſſaire partout, & qu'il eſt bien extraordinaire de voir un entendement *de miſe*.

Le génie eſt propre avec les gens à projets & à dépenſe.

Ou je me trompe, ou le génie de *Corneille* était fait pour tous les ſpectateurs; le génie de *Boſſuet* pour tous les auditeurs, encor plus que propre avec les gens à dépenſe.

Le mot qui répond à *ſpiritus*, eſprit, vent, ſoufle, donnant néceſſairement à toutes les nations l'idée de l'air, elles ſuppoſèrent toutes que notre faculté de penſer, d'agir, ce qui nous anime, eſt de l'air; & delà notre ame fut de l'air ſubtil.

Delà les *mânes*, les eſprits, les revenans, les ombres furent compoſés d'air. (Voyez *Ame.*)

Delà nous diſions, il n'y a pas longtems, *Un eſprit lui eſt apparu, il a un eſprit familier; il revient des eſprits dans ce château*; & la populace le dit encore.

Il n'y a guères que les traductions des livres hébreux en mauvais latin, qui ayent employé le mot de *ſpiritus* en ce ſens.

Manes, *umbræ*, *ſimulacra*, ſont les expreſſions de *Cicéron* & de *Virgile*. Les Allemands

disent *geeſt*, les Anglais *ghoſt*, les Eſpagnols *duende*, *traſgo*; les Italiens ſemblent n'avoir point de terme qui ſignifie *revenant*. Les Français ſeuls ſe ſont ſervis du mot *eſprit*. Le mot propre pour toutes les nations doit être *fantôme*, *imagination*, *rêverie*, *ſottiſe*, *friponnerie*.

SECTION SECONDE.

Bel eſprit, *eſprit*.

Quand une nation commence à ſortir de la barbarie, elle cherche à montrer ce que nous appellons *de l'eſprit*.

Ainſi aux premières tentatives qu'on fit ſous *François I*, vous voyez dans *Marot* des pointes, des jeux de mots, qui feraient aujourd'hui intolérables.

Romorentin ſa perte rememore,
Cognac s'en cogne en ſa poitrine blême,
Anjou fait joug, Angoulême eſt de même.

Ces belles idées ne ſe préſentent pas d'abord pour marquer la douleur des peuples. Il en a coûté à l'imagination pour parvenir à cet excès de ridicule.

On pourait apporter pluſieurs exemples d'un goût ſi dépravé; mais tenons-nous en à celui-ci qui eſt le plus fort de tous.

Dans la ſeconde époque de l'eſprit humain en France, au tems de *Balzac*, de *Mairet*,

de *Rotrou*, de *Corneille*, on applaudiſſait à toute penſée qui ſurprenait par des images nouvelles qu'on appellait *eſprit*. On reçut très bien ces vers de la tragédie de *Pyrame* :

Ah ! voici le poignard qui du ſang de ſon maître,
Eſt encor tout ſanglant ; il en rougit, le traître.

On trouvait un grand art à donner du ſentiment à ce poignard, à le faire rougir de honte d'être teint du ſang de *Pyrame* autant que du ſang dont il était coloré.

Perſonne ne ſe récria contre *Corneille* quand dans ſa tragédie d'*Andromède*, Phinée dit au ſoleil :

Tu luis, ſoleil, & ta lumière
Semble ſe plaire à m'affliger.
Ah ! mon amour te va bien obliger
A quitter ſoudain ta carrière.
Viens, ſoleil, viens voir la beauté
Dont le divin éclat me dompte,
Et tu fuiras de honte
D'avoir moins de clarté.

Le ſoleil qui fuit parce qu'il eſt moins clair que le viſage d'*Andromède*, vaut bien le poignard qui rougit.

Si de tels efforts d'ineptie trouvaient grace devant un public dont le goût s'eſt formé ſi difficilement, il ne faut pas être ſurpris que des traits d'eſprit qui avaient quelque lueur de beauté ayent longtems ſéduit.

Non-seulement on admirait cette traduction de l'espagnol ;

Ce sang qui tout versé fume encor de couroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Non-seulement on trouvait une finesse très spirituelle dans ce vers d'*Hipsipile* à *Médée* dans la *Toison d'or* ;

Je n'ai que des attraits & vous avez des charmes.

Mais on ne s'appercevait pas, & peu de connaisseurs s'apperçoivent encore, que dans le rôle imposant de *Cornélie* l'auteur met presque toûjours de l'esprit où il falait seulement de la douleur. Cette femme dont on vient d'assassiner le mari, commence son discours étudié à *César*, par un *car :*

César, car le destin que dans tes fers je brave,
M'a fait ta prisonnière & non pas ton esclave ;
Et tu ne prétends pas qu'il m'abaisse le cœur
Jusqu'à te rendre hommage & te nommer seigneur.

Elle s'interrompt ainsi dès le premier mot, pour dire une chose recherchée & fausse. Jamais une citoyenne Romaine ne fut esclave d'un citoyen Romain ; jamais un Romain ne fut appellé *seigneur ;* & ce mot *seigneur* n'est parmi nous qu'un terme d'honneur & de remplissage usité au théâtre.

Fille de Scipion, & pour dire encor plus,
Romaine, mon courage est encor au-dessus.

Outre le défaut ſi commun à tous les héros de *Corneille*, de s'annoncer ainſi eux-mêmes, de dire, Je ſuis grand, j'ai du courage, admirez-moi, il y a ici une affectation bien condamnable de parler de ſa naiſſance quand la tête de *Pompée* vient d'être préſentée à *Céſar*. Ce n'eſt point ainſi qu'une affliction véritable s'exprime. La douleur ne cherche point à dire *encor plus*. Et ce qu'il y a de pis, c'eſt qu'en voulant dire encor plus, elle dit beaucoup moins. Etre Romaine eſt ſans doute moins que d'être fille de *Scipion* & femme de *Pompée*. L'infâme *Septime* aſſaſſin de *Pompée*, était Romain comme elle. Mille Romains étaient des hommes très médiocres ; mais être femme & fille des plus grands des Romains, c'était là une vraie ſupériorité. Il y a donc dans ce diſcours de l'eſprit faux & déplacé, ainſi qu'une grandeur fauſſe & déplacée.

Enſuite elle dit après *Lucain*, qu'elle doit rougir d'être en vie.

Je dois rougir *pourtant* après un tel malheur,
De n'avoir pu mourir d'un excès de douleur.

Lucain après le beau ſiécle d'*Auguſte*, cherchait de l'eſprit, parce que la décadence commençait ; & dans le ſiécle de *Louïs XIV* on commença par vouloir étaler de l'eſprit, parce que le bon goût n'était pas encor entiérement formé comme il le fut depuis.

Céſar, de ta victoire écoute moins le bruit;
Elle n'eſt que l'effet du malheur qui me ſuit.

Quel mauvais artifice, quelle idée fauſſe autant qu'imprudente! *Céſar* ne doit point, ſelon elle, écouter *le bruit* de ſa victoire. Il n'a vaincu à Pharſale que parce que *Pompée* a épouſé *Cornélie!* Que de peine pour dire ce qui n'eſt ni vrai, ni vraiſemblable, ni convenable, ni touchant!

Deux fois du monde entier j'ai cauſé la diſgrace.

C'eſt le *bis nocui mundo* de Lucain. Ce vers préſente une très grande idée. Elle doit ſurprendre, il n'y manque que la vérité. Mais il faut bien remarquer que ſi ce vers avait ſeulement une faible lueur de vraiſemblance, & s'il était échappé aux emportemens de la douleur il ſerait admirable; il aurait alors toute la vérité, toute la beauté de la convenance théatrale.

Heureuſe en mes malheurs ſi ce triſte himenée
Pour le bonheur du monde à Rome m'eût donnée,
Et ſi j'euſſe avec moi porté dans ta maiſon
D'un aſtre envenimé l'invincible poiſon;
Car enfin n'attends pas que j'abaiſſe ma haine;
Je te l'ai déja dit, Céſar, je ſuis Romaine;
Et quoi que ta captive, un cœur tel que le mien,
De peur de s'oublier ne te demande rien.

C'eſt encor du *Lucain*; elle ſouhaite dans

la *Pharſale* d'avoir épouſé *Céſar*, & de n'avoir eu à ſe louer d'aucun de ſes maris.

Atque utinam in thalamos inviſi Ceſaris eſſem
Infelix conjux & nulli læta marito.

Ce ſentiment n'eſt point dans la nature; il eſt à la fois giganteſque & puérile; mais du moins ce n'eſt pas à *Céſar* que *Cornélie* parle ainſi dans *Lucain*. Corneille au contraire fait parler *Cornélie* à *Céſar* même; il lui fait dire qu'elle ſouhaite d'être ſa femme, pour porter dans ſa maiſon le *poiſon invincible d'un aſtre envenimé*; car, ajoute-t-elle, ma haine ne peut s'abaiſſer, & je t'ai déja dit que je ſuis Romaine, & je ne te demande rien. Voilà un ſingulier raiſonnement; je voudrais t'avoir épouſé pour te faire mourir, car je ne te demande rien.

Ajoutons encor que cette veuve accable *Céſar* d'injures dans le moment où *Céſar* vient de pleurer la mort de *Pompée*, & qu'il a promis de la venger.

Il eſt certain que ſi l'auteur n'avait pas voulu donner de l'eſprit à *Cornélie*, il ne ſerait pas tombé dans ces défauts qui ſe ſont ſentir aujourd'hui après avoir été applaudis ſi longtems. Les actrices ne peuvent plus guères les pallier par une fierté étudiée & des éclats de voix ſéducteurs.

Pour mieux connaître combien l'eſprit ſeul eſt au-deſſous des ſentimens naturels, com-

parez *Cornélie* avec elle-même, quand elle dit des choſes toutes contraires dans la même tirade ;

Encor ai-je ſujet de rendre grace aux Dieux
De ce qu'en arrivant je te trouve en ces lieux,
Que Céſar y commande & non pas Ptolomée.
Hélas ! & ſous quel aſtre, ô ciel ! m'as-tu formée !
Si je leur dois des vœux de ce qu'ils ont permis
Que je rencontre ici mes plus grands ennemis,
Et tombe entre leurs mains plutôt qu'aux mains d'un prince,
Qui doit à mon époux ſon trône & ſa province.

Paſſons ſur la petite faute de ſtile, & conſidérons combien ce diſcours eſt décent & douloureux ; il va au cœur, tout le reſte éblouit l'eſprit un moment & enſuite le révolte.

Ces vers naturels charment tous les ſpectateurs ;

O vous ! à ma douleur, objet terrible & tendre,
Eternel entretien de haine & de pitié,
Reſtes du grand Pompée écoutez ſa moitié, &c.

C'eſt par ces comparaiſons qu'on ſe forme le goût, & qu'on s'accoutume à ne rien aimer que le vrai mis à ſa place. (Voyez *Goût.*)

Cléopatre dans la même tragédie s'exprime ainſi à ſa confidente *Charmion :*

Apprends qu'une princeſſe aimant ſa renommée,
Quand elle dit qu'elle aime eſt ſûre d'être aimée ;

Et que les plus beaux feux dont ſon cœur ſoit épris
Ne ſauraient l'expoſer aux hontes d'un mépris,

Charmion pouvait lui repondre, Madame, je n'entends pas ce que c'eſt que les beaux feux d'une princeſſe qui n'oſeraient l'expoſer à des hontes. Et à l'égard des princeſſes qui ne diſent qu'elles aiment que quand elles ſont ſûres d'être aimées, je fais toûjours le rôle de confidente à la comédie, & vingt princeſſes m'ont avoué leurs beaux feux ſans être ſûres de rien, & principalement l'infante du *Cid*.

Allons plus loin. *Céſar*, *Céſar* lui-même, ne parle à *Cléopatre* que pour montrer de l'eſprit alambiqué :

Mais, ô Dieux ! ce moment que je vous ai quittée
D'un trouble bien plus grand a mon ame agitée,
Et ces ſoins importans qui m'arrachaient à vous
Contre ma grandeur même allumaient mon courroux ;
Je lui voulais du mal de m'être ſi contraire.
Mais je lui pardonnais au ſimple ſouvenir
Du bonheur qu'à ma flamme elle fait obtenir,
C'eſt elle dont je tiens cette haute eſpérance
Qui flatte mes déſirs d'une illuſtre apparence.
C'était pour acquérir un droit ſi précieux
Que combattait partout mon bras ambitieux.
Et dans Pharſale même il a tiré l'épée
Plus pour le conſerver que pour vaincre Pompée.

Voilà donc *Céſar* qui veut du mal à ſa grandeur de l'avoir éloigné un moment de *Cléopatre*, mais qui pardonne à ſa grandeur en ſe ſouvenant que cette grandeur lui a fait obtenir le bonheur de ſa flamme. Il tient la haute eſpérance d'une illuſtre apparence; & ce n'eſt que pour acquérir le droit précieux de cette illuſtre apparence que ſon bras ambitieux a donné la bataille de Pharſale.

On dit que cette ſorte d'eſprit, qui n'eſt, il faut le dire, que du galimatias, était alors l'eſprit du tems. C'eſt cet abus intolérable que *Molière* proſcrivit dans ſes *Précieuſes ridicules*.

Caractères de La Bruière, chap. des ouvrages de l'eſprit.

Ce ſont ces défauts trop fréquens dans *Corneille* que La Bruière déſigna en diſant, *J'ai cru dans ma première jeuneſſe que ces endroits étaient clairs, intelligibles pour les acteurs, pour le parterre & l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes, & que j'avais tort de n'y rien comprendre. Je ſuis détrompé.*

Nous avons relevé ailleurs l'affectation ſingulière où eſt tombé *La Motte* dans ſon abrégé de l'*Iliade*, en feſant parler avec eſprit toute l'armée des Grecs à la fois :

Tout le camp s'écria dans une joie extrême,
Que ne vaincra-t-il point, il s'eſt vaincu lui-même!

C'eſt-

C'eſt-là un trait d'eſprit, une eſpèce de pointe & de jeu de mots. Car s'enſuit-il de ce qu'un homme a dompté ſa colère qu'il ſera vainqueur dans le combat ? Et comment cent mille hommes peuvent-ils dans un même inſtant s'accorder à dire un rébus ? ou, ſi l'on veut, un bon mot ?

SECTION TROISIÉME.

En Angleterre, pour exprimer qu'un homme a beaucoup d'eſprit, on dit qu'il a de grandes parties, *great parts*. D'où cette maniere de parler qui étonne aujourd'hui les Français, peut-elle venir ? d'eux-mêmes. Autrefois nous nous ſervions de ce mot *parties* très communément dans ce ſens-là. *Clélie*, *Caſſandre*, nos autres anciens romans ne parlent que des parties de leurs héros & de leurs héroïnes, & ces parties ſont leur eſprit. On ne pouvait mieux s'exprimer. En effet, qui peut avoir tout ? Chacun de nous n'a que ſa petite portion d'intelligence, de mémoire, de ſagacité, de profondeur d'idées, d'étendue, de vivacité, de fineſſe. Le mot de *parties* eſt le plus convenable pour des êtres auſſi faibles que l'homme. Les Français ont laiſſé échapper de leurs dictionnaires une expreſſion dont les Anglais ſe ſont ſaiſis. Les Anglais ſe ſont enrichis plus d'une fois à nos dépends.

Plusieurs écrivains philosophes se sont étonnés de ce que tout le monde prétendant à l'esprit, personne n'ose se vanter d'en avoir.

L'envie, a-t-on dit, *permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité & non de son esprit.* L'envie permet qu'on fasse l'apologie de sa probité, non de son esprit, pourquoi? c'est qu'il est très nécessaire de passer pour homme de bien, & point du tout d'avoir la réputation d'homme d'esprit.

On a ému la question si tous les hommes sont nés avec le même esprit, les mêmes dispositions pour les sciences, & que tout dépend de leur éducation & des circonstances ou ils se trouvent. Un philosophe qui avait droit de se croire né avec quelque supériorité, prétendit que les esprits sont égaux; cependant on a toûjours vu le contraire. De quatre cent enfans élevés ensemble sous les mêmes maîtres, dans la même discipline, à peine y en a-t-il cinq ou six qui fassent des progrès bien marqués. Le grand nombre est toûjours des médiocres, & parmi ces médiocres il y a des nuances; en un mot les esprits different plus que les visages.

ESPRIT FAUX.

Il y a malheureusement bien des manières d'avoir l'esprit faux. 1°. De ne pas exprimer si le principe est vrai lors-même qu'on en

déduit des conséquences justes, & cette manière est commune. (Voyez *Conséquences.*)

2°. De tirer des conséquences fausses d'un principe reconnu pour vrai. Par exemple, un domestique est interrogé si son maître est dans sa chambre, par des gens qu'il soupçonne d'en vouloir à sa vie; s'il était assez sot pour leur dire la vérité sous prétexte qu'il ne faut pas mentir, il est clair qu'il aurait tiré une conséquence absurde d'un principe très vrai.

Un juge qui condamnerait un homme qui a tué son assassin parce que l'homicide est défendu, serait aussi inique que mauvais raisonneur.

De pareils cas se subdivisent en mille nuances différentes. Le bon esprit, l'esprit juste est celui qui les démêle; delà vient quon a vu tant de jugemens iniques; non que le cœur des juges fût méchant, mais parce qu'ils n'étaient pas assez éclairés.

ESSÉNIENS.

PLus une nation est superstitieuse & barbare, obstinée à la guerre malgré ses défaites, partagée en factions, flottante entre la royauté & le sacerdoce, enyvrée de fanatisme,

plus il se trouve chez un tel peuple un nombre de citoyens qui s'unissent pour vivre en paix.

Il arrive qu'en tems de peste un petit canton s'interdit la communication avec les grandes villes. Il se préserve de la contagion qui régne ; mais il reste en proie aux autres maladies.

Tels on a vu les gymnosophistes aux Indes ; telles furent quelques sectes de philosophes chez les Grecs ; tels les pythagoriciens en Italie & en Grèce, & les thérapeutes en Egypte ; tels sont aujourd'hui les primitifs nommés *quakers*, & les *dunkards* en Pensilvanie ; & tels furent à-peu-près les premiers chrétiens qui vécurent ensemble loin des villes.

Aucune de ces sociétés ne connut cette effrayante coutume de se lier par serment au genre de vie qu'elles embrassaient ; de se donner des chaînes perpétuelles, de se dépouiller religieusement de la nature humaine dont le premier caractère est la liberté ; de faire enfin ce que nous appellons des *vœux*. Ce fut *St. Bazile* qui le premier imagina ces vœux, ce serment de l'esclavage. Il introduisit un nouveau fléau sur la terre, & il tourna en poison ce qui avait été inventé comme remède.

Il y avait en Syrie des sociétés toutes semblables à celles des esséniens. C'est le Juif

Philon qui nous le dit (dans le *Traité de la liberté des gens de bien.*) La Syrie fut toûjours ſuperſtitieuſe & factieuſe, toûjours opprimée par des tyrans. Les ſucceſſeurs d'*Alexandre* en firent un théâtre d'horreurs. Il n'eſt pas étonnant que parmi tant d'infortunés, quelques-uns plus humains & plus ſages que les autres, ſe ſoient éloignés du commerce des grandes villes, pour vivre en commun dans une honnête pauvreté, loin des yeux de la tyrannie.

On ſe réfugia dans de ſemblables aſyles en Egypte pendant les guerres civiles des derniers *Ptolomées*; & lorſque les armées romaines ſubjuguèrent l'Egypte, les thérapeutes s'établirent dans un déſert auprès du lac Mœris.

Philon, de la vie contemplative.

Il paraît très probable qu'il y eut des thérapeutes Grecs, Egyptiens & Juifs. *Philon*, après avoir loué *Anaxagore*, *Démocrite* & les autres philoſophes qui embraſſerent ce genre de vie, s'exprime ainſi.

„ On trouve de pareilles ſociétés en plu-
„ ſieurs pays; la Grèce & d'autres contrées
„ jouïſſent de cette conſolation: elle eſt très
„ commune en Egypte dans chaque nôme, &
„ ſurtout dans celui d'Alexandrie. Les plus
„ gens de bien, les plus auſtères ſe ſont re-
„ tirés au-deſſus du lac Mœris dans un lieu
„ déſert, mais commode, qui forme une pen-
„ te douce. L'air y eſt très ſain; les bour-

„ gades assez nombreuses dans le voisinage du „ désert, &c. "

Voilà donc partout des sociétés qui ont tâché d'échapper aux troubles, aux factions, à l'insolence, à la rapacité des oppresseurs. Toutes, sans exception, eurent la guerre en horreur; ils la regardèrent précisément du même œil que nous voyons le vol & l'assassinat sur les grands chemins.

Tels furent à-peu-près les gens de lettres qui s'assemblèrent en France, & qui fondèrent l'académie. Ils échappaient aux factions & aux cruautés qui désolaient le règne de *Louïs XIII.* Tels furent ceux qui fondèrent la société royale de Londres, pendant que les fous barbares nommés *puritains* & *épiscopaux*, s'égorgeaient pour quelques passages de trois ou quatre vieux livres inintelligibles.

Quelques savans ont cru que JESUS-CHRIST qui daigna paraître quelque tems dans le petit pays de Capharnaüm, dans Nazareth & dans quelques autres bourgades de la Palestine, était un de ces esséniens qui fuyaient le tumulte des affaires, & qui cultivaient en paix la vertu. Mais ni dans les quatre Evangiles reçus, ni dans les apocryphes, ni dans les *Actes des apôtres*, ni dans leurs lettres, on ne lit le nom d'*essénien*.

Quoique le nom ne s'y trouve pas, la ressemblance s'y trouve en plusieurs points, con-

fraternité, biens en commun, vie auſtère, travail des mains, détachement des richeſſes & des honneurs, & ſurtout horreur pour la guerre. Cet éloignement eſt ſi grand, que JESUS-CHRIST commande de tendre l'autre joue quand on vous donne un ſoufflet, & de donner votre tunique quand on vous vole votre manteau. C'eſt ſur ce principe que les chrétiens ſe conduiſirent pendant près de deux ſiécles, ſans autels, ſans temples, ſans magiſtratures, tous exerçant des métiers, tous menant une vie cachée & paiſible.

Leurs premiers écrits atteſtent qu'il ne leur était pas permis de porter les armes. Ils reſſemblaient en cela parfaitement à nos Penſilvains, à nos anabatiſtes, à nos memnonites d'aujourd'hui, qui ſe piquent de ſuivre l'Evangile à la lettre. Car quoi qu'il y ait dans l'Evangile pluſieurs paſſages qui étant mal entendus, peuvent inſpirer la violence, comme les marchands chaſſés à coups de fouet hors des parvis du temple, le *contrain-les d'entrer*, les cachots dans leſquels on précipite ceux qui n'ont pas fait profiter l'argent du maître à cinq pour un, ceux qui viennent au feſtin ſans avoir la robe nuptiale; quoique, dis-je, toutes ces maximes y ſemblent contraires à l'eſprit pacifique, cependant, il y en a tant d'autres qui ordonnent de ſouffrir au-lieu de combattre, qu'il n'eſt pas étonnant

que les chrétiens ayent eu la guerre en exécration pendant environ deux cent ans.

Voilà sur quoi se fonde la nombreuse & respectable société des Pensilvains, ainsi que les petites sectes qui l'imitent. Quand je les appelle *respectables*, ce n'est pas par leur aversion pour la splendeur de l'église catholique. Je plains sans doute, comme je le dois, leurs erreurs. C'est leur vertu, c'est leur modestie, c'est leur esprit de paix que je respecte.

Le grand philosophe *Bayle* n'a-t-il donc pas eu raison de dire qu'un chrétien des premiers tems serait un très mauvais soldat, ou qu'un soldat serait un très mauvais chrétien ?

Ce dilemme paraît sans replique ; & c'est, ce me semble, la différence entre l'ancien christianisme & l'ancien judaïsme.

La loi des premiers Juifs dit expressément, Dès que vous serez entrés dans le pays dont vous devez vous emparer, mettez tout à feu & à sang, égorgez sans pitié vieillards, femmes, enfans à la mammelle, tuez jusqu'aux animaux, saccagez tout, brûlez tout, c'est votre DIEU qui vous l'ordonne. Ce catéchisme n'est pas annoncé une fois, mais vingt ; & il est toûjours suivi.

Mahomet persécuté par les Mecquois se défend en brave homme. Il contraint ses persécuteurs vaincus à se mettre à ses pieds, à

devenir ſes proſélites ; il établit ſa religion par la parole & par l'épée.

JESUS, placé entre les tems de *Moïſe* & de *Mahomet* dans un coin de la Galilée, prêche le pardon des injures, la patience, la douceur, la ſouffrance, meurt du dernier ſupplice, & veut que ſes premiers diſciples meurent ainſi.

Je demande en bonne foi ſi *St. Barthelemi*, *St. André*, *St. Matthieu*, *St. Barnabé*, auraient été reçus parmi les cuiraſſiers de l'empereur, ou dans les trabans de *Charles XII* ? *St. Pierre* même, quoiqu'il ait coupé l'oreille à *Malchus*, aurait-il été propre à faire un bon chef de file ? Peut-être *St. Paul* accoutumé d'abord au carnage, & ayant eu le malheur d'être un perſécuteur ſanguinaire, eſt le ſeul qui aurait pu devenir guerrier. L'impétuoſité de ſon tempéramment & la chaleur de ſon imagination en auraient pu faire un capitaine redoutable. Mais malgré ces qualités il ne chercha point à ſe venger de *Gamaliel* par les armes. Il ne fit point comme les *Juda*, les *Theudas*, les *Barcokebas* qui levèrent des troupes ; il ſuivit les préceptes de JESUS, il ſouffrit, & même il eut, à ce qu'on prétend, la tête tranchée.

Faire une armée de chrétiens était donc, dans les premiers tems, une contradiction dans les termes.

Il eſt clair que les chrétiens n'entrèrent dans les troupes de l'empire que quand l'eſprit qui les animait, fut changé. Ils avaient dans les deux premiers ſiécles de l'horreur pour les temples, les autels, les cierges, l'encens, l'eau luſtrale ; *Porphyre* les comparait aux renards qui diſent, *ils ſont trop verds.* Si vous pouviez avoir, diſait-il, de beaux temples brillans d'or avec de groſſes rentes pour les deſſervans, vous aimeriez les temples paſſionnément. Ils ſe donnèrent enſuite tout ce qu'ils avaient abhorré. C'eſt ainſi qu'ayant déteſté le métier des armes, ils allèrent enfin à la guerre. Les chrétiens dès le tems de *Dioclétien*, furent auſſi différens des chrétiens du tems des apôtres, que nous ſommes différens des chrétiens du troiſiéme ſiécle.

Continuation des penſées diverſes, article CXXIV.

Je ne conçois pas comment un eſprit auſſi éclairé & auſſi hardi que celui de *Monteſquieu*, a pu condamner ſévérement un autre génie bien plus méthodique que le ſien, & combattre cette vérité annoncée par Bayle, *qu'une ſociété de vrais chrétiens pourait vivre heureuſement enſemble, mais qu'elle ſe défendrait mal contre les attaques d'un ennemi.*

„ Ce ſeraient, dit *Monteſquieu*, des citoyens „ infiniment éclairés ſur leurs devoirs, & qui „ auraient un très grand zèle pour les rem- „ plir. Ils ſentiraient très bien les droits de „ la défenſe naturelle. Plus ils croiraient de-

„ voir à la religion, plus ils penſeraient „ devoir à la patrie. Les principes du chriſ- „ tianiſme bien gravés dans le cœur ſeraient „ infiniment plus forts que ce faux honneur „ des monarchies, ces vertus humaines des „ républiques, & cette crainte ſervile des „ états deſpotiques. "

Aſſurément l'auteur de l'*Eſprit de loix* ne ſongeait pas aux paroles de l'Evangile quand il dit, que les vrais chrétiens ſentiraient très bien les droits de la défenſe naturelle. Il ne ſe ſouvenait pas de l'ordre de donner ſa tunique quand on vous vole le manteau, & de tendre l'autre joue quand on a reçu un ſoufflet. Voilà les principes de la défenſe naturelle très clairement anéantis. Ceux que nous appellons *quakers* ont toûjours refuſé de combattre ; mais ils auraient été écraſés dans la guerre de 1756 s'ils n'avaient pas été ſecourus & forcés à ſe laiſſer ſecourir par les autres Anglais. (Voyez l'article *Primitive égliſe.*)

N'eſt-il pas indubitable que ceux qui penſeraient en tout comme des martyrs, ſe battraient fort mal contre des grenadiers? Toutes les paroles de ce chapitre de l'*Eſprit des loix*, me paraiſſent fauſſes. *Les principes du chriſtianiſme bien gravés dans le cœur ſeraient infiniment plus forts*, &c. Oui, plus forts pour les empêcher de manier l'épée, pour les faire trembler de répandre le ſang de leur prochain,

pour leur faire regarder la vie comme un fardeau dont le souverain bonheur est d'être déchargé.

On les enverrait, dit Bayle, *comme des brebis au milieu des loups, si on les faisait aller repousser de vieux corps d'infanterie, ou charger des régimens de cuirassiers.*

Bayle avait très grande raison. *Montesquieu* ne s'est pas apperçu qu'en le réfutant, il ne voyait que les chrétiens mercenaires & sanguinaires d'aujourd'hui, & non pas des premiers chrétiens. Il semble qu'il ait voulu prévenir les injustes accusations qu'il a essuié des fanatiques, en leur sacrifiant *Bayle*; & il n'y a rien gagné. Ce sont deux grands-hommes qui paraissent d'avis différent, & qui auraient eu toûjours le même s'ils avaient été également libres.

Le faux honneur des monarchies, les vertus humaines des républiques, la crainte servile des états despotiques. Rien de tout cela ne fait les soldats, comme le prétend l'*Esprit des loix.* Quand nous levons un régiment dont le quart déserte au bout de quinze jours, il n'y a pas un seul des enrôlés qui pense à l'honneur de la monarchie; ils ne savent ce que c'est. Les troupes mercenaires de la république de Venise connaissent leur paye, & non la vertu républicaine, de laquelle on ne parle jamais dans la place St. Marc. Je ne crois pas en un mot qu'il y ait un seul homme sur

la terre qui s'enrôle dans un régiment par vertu.

Ce n'eſt point non plus par une crainte ſervile que les Turcs & les Ruſſes ſe battent avec un acharnement & une fureur de lions & de tigres ; on n'a point ainſi du courage par crainte. Ce n'eſt pas non plus par dévotion que les Ruſſes ont battu les armées de *Mouſtapha*. Il ſerait à deſirer, ce me ſemble, qu'un homme ſi ingénieux eût plus cherché à faire connaître le vrai, qu'à montrer ſon eſprit. Il faut s'oublier entiérement quand on veut inſtruire les hommes, & n'avoir en vue que la vérité.

ÉTERNITÉ.

J'Admirais dans ma jeuneſſe tous les raiſonnemens de *Samuel Clarke* ; j'aimais ſa perſonne quoi qu'il fût un arien déterminé ainſi que *Newton*, & j'aime encor ſa mémoire parce qu'il était bon homme ; mais le cachet de ſes idées qu'il avait mis ſur ma cervelle encor molle, s'effaça quand cette cervelle ſe fut un peu fortifiée. Je trouvai, par exemple, qu'il avait auſſi mal combattu l'éternité du monde qu'il avait mal établi la réalité de l'eſpace infini.

J'ai tant de respect pour la Genèse & pour l'église qui l'adopte, que je la regarde comme la seule preuve de la création du monde depuis cinq mille sept cent dix-huit ans, selon le comput des Latins, & de sept mille deux cent soixante & dix-huit ans selon les Grecs.

Toute l'antiquité crut au moins la matière éternelle ; & les plus grands philosophes attribuèrent aussi l'éternité à l'ordre de l'univers.

Ils se sont tous trompés, comme on sait; mais on peut croire sans blasphème que l'Eternel formateur de toutes choses fit d'autres mondes que le nôtre.

Voici ce que dit sur ces mondes & sur cette éternité un auteur inconnu dans une petite feuille, qui peut aisément se perdre, & qu'il est peut-être bon de conserver.

Foliis tantum ne carmina manda.

S'il y a dans cet écrit quelques propositions téméraires, la petite société qui travaille à la rédaction du recueil, les désavoue de tout son cœur.

Mes compagnons, mes frères, hommes qui possédez l'intelligence, cette émanation de DIEU *même, adorez avec moi le* DIEU *qui vous l'a donnée, ce* Li, *ce* Chang-ti, *ce* Tien, *que les Seres, les antiques habitans du Catay adorent depuis cinq mille ans, selon leurs annales publiques ; annales qu'aucun tribunal de lettrés*

n'a jamais révoquées en doute, & qui ne ſont combattues chez les peuples occidentaux que par des ignorans inſenſés, qui meſurent le reſte de la terre & les tems antiques par la petite meſure de leur province, ſortie à peine de la barbarie.

Adorons cet Etre des êtres que les peuples du Gange policés avant les Seres reconnaiſſaient dans des tems encor plus reculés, ſous le nom de Birmah *père de* Brama *& de toutes choſes, & qui fut invoqué ſans doute dans les révolutions innombrables qui ont changé ſi ſouvent la face de notre globe.*

Adorons ce grand Etre nommé Oromaze *chez les anciens Perſes. Adorons ce* Démiourgos *que Platon célébra chez les Grecs, ce* DIEU très bon & très grand, optimum maximum, *qui n'était point appellé d'un autre nom chez les Romains, lorſque dans le ſénat ils dictaient des loix aux trois quarts de la terre alors connue.*

C'eſt lui qui de toute éternité arrangea la matière dans l'immenſité de l'eſpace. Il dit, & tout exiſta ; mais il le dit avant les tems ; il eſt l'Etre néceſſaire : donc il fut toûjours. Il eſt l'Etre agiſſant, donc il a toûjours agi : ſans quoi il n'aurait été dans une éternité paſſée que l'être inutile. Il n'a pas fait l'univers dans peu de jours ; car alors il ne ſerait que l'être capricieux.

Ce n'eſt ni depuis ſix mille ans, ni depuis cent mille, que ſes créatures lui durent leurs homma-

ges ; c'eſt de toute éternité. Quel reſſerrement d'eſprit, quelle abſurde groſſiereté ! de dire le chaos était éternel, & l'ordre n'eſt que d'hier. Non, l'ordre fut toûjours parce que l'Etre néceſſaire auteur de l'ordre fut toûjours.

C'eſt ainſi que penſait le grand St. Thomas *dans la* Somme de la foi catholique, lib. II. capite III. „ DIEU *a eu la volonté pendant toute* „ *l'éternité, ou de produire l'univers, ou de ne* „ *le pas produire ; or il eſt manifeſte qu'il a eu* „ *la volonté de le produire ; donc il l'a produit* „ *de toute éternité, l'effet ſuivant toûjours la* „ *puiſſance d'un agent qui agit par volonté.* "

A ces paroles ſenſées qu'on eſt bien étonné de trouver dans St. Thomas, *j'ajoute, qu'un effet d'une cauſe éternelle & néceſſaire, doit être éternel & néceſſaire comme elle.*

DIEU *n'a pas abandonné la matière à des atômes qui ont eu ſans ceſſe un mouvement de déclinaiſon ainſi que l'a chanté* Lucrèce, *grand peintre à la vérité des choſes communes qu'il eſt aiſé de peindre, mais phyſicien de la plus complette ignorance.*

Cet Etre ſuprême n'a pas pris des cubes, des petits dés pour en former la terre, les planètes, la lumière, la matière magnétique, comme l'a imaginé le chimérique Deſcartes, *dans ſon roman, appellé* philoſophie.

Mais il a voulu que toute matière gravitât invinciblement vers un centre en raiſon directe de ſa maſſe, & en raiſon inverſe du quarré de

*de ſa diſtance à ce centre ; il a ordonné que ce centre de notre petit monde fût dans le ſoleil, & que toutes nos planètes tournaſſent autour de lui. de façon que les cubes de leurs diſtances ſeraient toûjours comme les quarrés de leurs révolutions. Jupiter & Saturne obſervent ces loix en parcourant leurs orbites ; & les ſatellites de Saturne & de Jupiter obéïſſent à ces loix avec la même exactitude. Ces divins théorèmes réduits en pratique à la naiſſance éternelle des mondes, n'ont été découverts que de nos jours ; mais ils ſont aujourd'hui auſſi connus que les premières propoſitions d'*Euclide.

On ſait que tout eſt uniforme dans l'étendue des cieux ; mille milliards de ſoleils qui la rempliſſent, ne ſont qu'une faible expreſſion de l'immenſité de l'exiſtence. Tous jettent de leur ſein les mêmes torrens de lumière qui partent de notre ſoleil ; & des mondes innombrables s'éclairent les uns les autres. On en compte juſqu'à deux mille dans une ſeule partie de la conſtellation d'Orion. Cette longue & large bande de points blancs qu'on remarque dans l'eſpace, & que la fabuleuſe Grèce nommait la voye lactée. *en imaginant qu'un enfant nommé* Jupiter, *Dieu de l'univers, avait laiſſé répandre un peu de lait en tétant ſa nourrice, cette voye lactée, dis-je, eſt une foule de ſoleils dont chacun a ſes mondes planétaires roulans autour de lui. Et à travers cette longue trainée de ſoleils & de mondes on voit des eſpaces dans leſquels*

on distingue encor des mondes plus éloignés, surmontés d'autres espaces & d'autres mondes.

J'ai lu dans un poëme épique ces vers qui expriment ce que j'ai voulu dire ;

Au delà de leurs cours & loin dans cet espace,
Où la matière nage & que Dieu seul embrasse,
Sont des soleils sans nombre & des mondes sans fin ;
Dans cet abime immense il leur ouvre un chemin.
Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside.

J'aurais mieux aimé que l'auteur eût dit :

Dans ces cieux infinis le Dieu des cieux réside.

Car la force, la vertu puissante qui les dirige & qui les anime, doivent être partout ; ainsi que la gravitation est dans toutes les parties de la matière, ainsi que la force motrice est dans toute la substance du corps en mouvement.

Quoi ! la force active serait en tous lieux, & le grand Etre ne serait pas en tous lieux !

Virgile *a dit :*

Mens agitat molem & magno se corpore miscet.

Caton *a dit :*

Jupiter est quodcumque vides quocumque moveris.

St. Paul *a dit :*

In Deo vivimus movemur & sumus.

Tout se meut, tout respire & tout existe en Dieu.

Nous avons eu la baſſeſſe d'en faire un roi qui a des courtiſans dans ſon cabinet, & des huiſſiers dans ſon antichambre. On chante dans quelques temples gothiques ces vers nouveaux.

Illic ſecum habitans in penetralibus
Se rex ipſe ſuo contuitu beat.

Dans ſon appartement ce monarque ſuprême
Se voit avec plaiſir & vit avec lui-même.

C'eſt au fond peindre DIEU *comme un fat qui ſe regarde au miroir & qui ſe contemple dans ſa figure ; c'eſt bien alors que l'homme a fait* DIEU *à ſon image.*

Penſons donc comme Platon, Virgile, Caton, St. Paul, St. Thomas, *ſur ce grand ſujet, & non comme l'auteur de cette hymne. Ne ceſſons de répéter que l'intelligence infinie de l'Etre néceſſaire, de l'Etre formateur, produit tout, remplit tout, vivifie tout de toute éternité. Il nous faut à nous, ombres paſſagères, à nous atômes d'un moment, à nous atômes penſans, il nous faut une portion d'intelligence bien rare, bien exercée pour comprendre ſeulement une petite partie de ſes mathématiques éternelles.*

Par quelles loix la terre a-t-elle un mouvement périodique de vingt-ſept mille neuf cent vingt années outre ſon cours dans ſon orbite & ſa rotation ſur elle-même ? comment l'aſtre de nos nuits ſe balance-t-il, & pourquoi la terre & lui changent-ils continuellement pendant dix-neuf années la place où leurs orbites

doivent ſe rencontrer ? Le nombre des hommes qui s'élèvent à ces connaiſſances divines, n'eſt pas une unité ſur un million dans le genre-humain : tandis que preſque tous les hommes courbés vers la fange de la terre, ou conſument leur vie dans de petites intrigues, ou tuent les hommes leurs frères, & en ſont tués pour de l'argent.

C'eſt au petit nombre de ſages que je m'adreſſe pour admirer avec eux l'immenſité de l'ordre des choſes ; la puiſſante intelligence qui reſpire dans elles, & l'éternité dans laquelle elles nagent, éternité dont un moment eſt accordé aux individus paſſagers qui végètent, qui ſentent, & qui penſent. (Voyez *Infini.*)

EVANGILE.

C'Eſt une grande queſtion de ſavoir quels ſont les premiers Evangiles. C'eſt une vérité conſtante, quoiqu'en diſe *Abadie*, qu'aucun des premiers pères de l'égliſe incluſivement juſqu'à *Irénée*, ne cite aucun paſſage des quatre Evangiles que nous connaiſſons. Au contraire les alloges, les théodoſiens rejettèrent conſtamment l'*Evangile de St. Jean*, & ils en parlaient toûjours avec mépris, comme l'avance *St. Epiphane* dans ſa trente-quatriéme homélie. Nos ennemis

remarquent encor que non-seulement les plus anciens pères ne citent jamais rien de nos Evangiles ; mais qu'ils rapportent plusieurs passages qui ne se trouvent que dans les Evangiles apocryphes rejettés du canon.

St. Clément, par exemple, rapporte que notre Seigneur ayant été interrogé sur le tems où son royaume aviendrait, repondit, *Ce sera quand deux ne feront qu'un, quand le dehors ressemblera au dedans, & quand il n'y aura ni mâle ni femelle.* Or il faut avouer que ce passage ne se trouve dans aucun de nos Evangiles. Il y a cent exemples qui prouvent cette vérité ; on les peut recueillir dans l'examen critique de Mr. *Freret* secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de Paris.

Le savant *Fabricius* s'est donné la peine de rassembler les anciens Evangiles que le tems a conservés, celui de *Jacques* paraît le premier. Il est certain qu'il a encor beaucoup d'autorité dans quelques églises d'Orient. Il est appellé *premier évangile.* Il nous reste la passion & la résurrection qu'on prétend écrites par Nicodème. Cet *Evangile de Nicodème* est cité par *St. Justin* & par *Tertullien*, c'est-là qu'on trouve les noms des accusateurs de notre Sauveur, *Annas*, *Caïphas*, *Soumas*, *Dathan*, *Gamaliel*, *Judas*, *Levi*, *Nephtali ;* l'attention de rapporter ces noms, donne une apparence de candeur à l'ouvrage. Nos adver-

faires ont conclu que puiſqu'on ſuppoſa tant de faux Evangiles reconnus d'abord pour vrais, on peut auſſi avoir ſuppoſé ceux qui ſont aujourd'hui l'objet de notre croyance. Ils inſiſtent beaucoup ſur la foi des premiers hérétiques qui moururent pour ces Evangiles apocryphes. Il y eut donc, diſent-ils, des fauſſaires, des ſéducteurs & des gens ſéduits qui moururent pour l'erreur ; ce n'eſt donc pas une preuve de la vérité de notre religion que des martyrs ſoient morts pour elle.

Ils ajoutent de plus, qu'on ne demanda jamais aux martyrs : Croyez-vous à l'Evangile de *Jean*, ou à l'Evangile de *Jacques ?* Les payens ne pouvaient fonder des interrogatoires ſur des livres qu'ils ne connaiſſaient pas : les magiſtrats punirent quelques chrétiens très injuſtement comme perturbateurs du repos public ; mais ils ne les interrogèrent jamais ſur nos quatre Evangiles. Ces livres ne furent un peu connus des Romains que ſous *Dioclétien ;* & ils eurent à peine quelque publicité dans les dernières années de *Dioclétien.* C'était un crime abominable, irrémiſſible à un chrétien de faire voir un Evangile à un gentil. Cela eſt ſi vrai, que vous ne rencontrez le mot d'*Evangile* dans aucun auteur prophane.

Les ſociniens rigides ne regardent donc nos quatres divins Evangiles que comme des ouvrages clandeſtins fabriqués environ un

ſiécle après JESUS-CHRIST, & cachés ſoigneuſement aux gentils pendant un autre ſiécle ; ouvrages, diſent-ils, groſſiérement écrits par des hommes groſſiers qui ne s'adreſſèrent longtems qu'à la populace de leur parti. Nous ne voulons pas répéter ici leurs autres blaſphèmes. Cette ſecte, quoiqu'aſſez répandue, eſt aujourd'hui auſſi cachée que l'étaient les premiers Evangiles. Il eſt d'autant plus difficile de les convertir, qu'ils ne croyent que leur raiſon. Les autres chrétiens ne combattent contre eux que par la voix ſainte de l'Ecriture : ainſi il eſt impoſſible que les uns & les autres étant toûjours ennemis, puiſſent jamais ſe rencontrer.

Pour nous ; reſtons toûjours inviolablement attachés à nos quatre Evangiles, avec l'égliſe infaillible. Réprouvons les cinquante Evangiles qu'elle a réprouvés. N'examinons point pourquoi notre Seigneur JESUS-CHRIST permit qu'on fit cinquante Evangiles faux, cinquante hiſtoires fauſſes de ſa vie ; & ſoumettons-nous à nos paſteurs qui ſont les ſeuls ſur la terre éclairés du St. Eſprit.

Qu'*Abadie* ſoit tombé dans une erreur groſſière en regardant comme autentiques les lettres, ſi ridiculement ſuppoſées, de *Pilate* à *Tibère*, & la prétendue propoſition de *Tibère* au ſénat, de mettre JESUS-CHRIST au rang des Dieux. Si *Abadie* eſt un mauvais critique

& un très mauvais raisonneur, l'église est-elle moins éclairée ? devons-nous moins la croire ? devons-nous lui être moins soumis ?

EUCHARISTIE.

DAns cette question délicate, nous ne parlerons point en théologiens. Soumis de cœur & d'esprit à la religion dans laquelle nous sommes nés, aux loix sous lesquelles nous vivons, nous n'agiterons point la controverse; elle est trop ennemie de toutes les religions qu'elle se vante de soutenir, de toutes les loix qu'elle feint d'expliquer, & surtout de la concorde qu'elle a bannie de la terre dans tous les tems.

Une moitié de l'Europe anathématise l'autre au sujet de l'eucharistie, & le sang a coulé des rivages de la mer Baltique au pied des Pyrenées, pendant près de deux cent ans, pour un mot qui signifie *douce charité.*

Vingt nations dans cette partie du monde ont en horreur le système de la transsubstantiation catholique. Elles crient que ce dogme est le dernier effort de la folie humaine. Elles attestent ce fameux passage de *Cicéron*, qui dit, que les hommes ayant épuisé toutes les épouvantables démences dont ils sont capa-

Voyez la *Divination de Cicéron* citée à l'article.

bles, ne ſe ſont point encor aviſés de manger le DIEU qu'ils adorent. Elles diſent que preſque toutes les opinions populaires étant fondées ſur des équivoques, ſur l'abus des mots, les catholiques romains n'ont fondé leur ſyſtème de l'euchariſtie & de la tranſſubſtantiation que ſur une équivoque; qu'ils ont pris au propre ce qui n'a pu être dit qu'au figuré, & que la terre depuis ſeize cent ans a été enſanglantée pour des logomachies, pour des mal-entendus.

Leurs prédicateurs dans les chaires, leurs ſavans dans leurs livres, les peuples dans leurs diſcours répètent ſans ceſſe que JESUS-CHRIST ne prit point ſon corps avec ſes deux mains pour le faire manger à ſes apôtres; qu'un corps ne peut être en cent mille endroits à la fois dans du pain & dans un calice; que du pain qu'on rend en excrémens, & du vin qu'on rend en urine ne peuvent être le DIEU formateur de l'univers. Que ce dogme peut expoſer la religion chrétienne à la dériſion des plus ſimples, au mépris & à l'exécration du reſte du genre-humain.

C'eſt-là ce que diſent les *Tillotſon*, les *Smaldriges*, les *Turrettins*, les *Claudes*, les *Daillé*, les *Amyrauts*, les *Meſirezat*, les *Dumoulin*, les *Blondel*, & la foule innombrable des réformateurs du ſeiziéme ſiécle; tandis que le mahométan paiſible, maître de l'Afrique, de la plus belle partie de l'Europe &

de l'Aſie rit avec dédain de nos diſputes, & que le reſte de la terre les ignore.

Encor une fois, je ne controverſe point; je crois d'une foi vive tout ce que la religion catholique apoſtolique enſeigne ſur l'euchariſtie, ſans y comprendre un ſeul mot.

Voici mon ſeul objet. Il s'agit de mettre aux crimes le plus grand frein poſſible. Les ſtoïciens diſaient, qu'ils portaient DIEU dans leur cœur; ce ſont les expreſſions de *Marc-Aurèle* & d'*Epictète* les plus vertueux de tous les hommes, & qui étaient, ſi on oſe le dire, des dieux ſur la terre. Ils entendaient par ces mots, *je porte* DIEU *dans moi*, la partie de l'ame divine univerſelle qui anime toutes les intelligences.

La religion catholique va plus loin; elle dit aux hommes, Vous aurez phyſiquement dans vous ce que les ſtoïciens avaient métaphyſiquement. Ne vous informez pas de ce que je vous donne à manger, & à boire, ou à manger ſimplement. Croyez ſeulement que c'eſt DIEU que je vous donne; il eſt dans votre eſtomac. Votre cœur le ſouillera-t-il par des injuſtices, par des turpitudes? Voilà donc des hommes qui reçoivent DIEU dans eux au milieu d'une cérémonie auguſte, à la lueur de cent cierges, après une muſique qui a enchanté leurs ſens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination eſt ſubjuguée, l'ame eſt ſaiſie & attendrie. On reſpire à peine,

on eſt détaché de tout lien terreſtre, on eſt uni avec DIEU, il eſt dans notre chair & dans notre ſang. Qui oſera, qui poura commettre après cela une ſeule faute, en recevoir ſeulement la penſée? Il était impoſſible, ſans doute, d'imaginer un myſtère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu.

Cependant, *Louïs XI* en recevant DIEU dans lui, empoiſonne ſon frère; l'archevêque de Florence en feſant DIEU, & les *Pazzi* en recevant DIEU aſſaſſinent les *Médicis* dans la cathédrale. Le pape *Alexandre VI* au ſortir du lit de ſa fille bâtarde, donne DIEU à ſon bâtard *Céſar Borgia*, & tout deux font périr par la corde, par le poiſon, par le fer quiconque poſſède deux arpens de terre à leur bienſéance.

Jules II fait & mange DIEU; mais la cuiraſſe ſur le dos & le caſque en tête, il ſe ſouille de ſang & de carnage. *Léon X* tient DIEU dans ſon eſtomac, ſes maîtreſſes dans ſes bras, & l'argent extorqué par les indulgences dans ſes coffres & dans ceux de ſa ſœur.

Troll archevêque d'Upſal, fait égorger ſous ſes yeux les ſénateurs de Suède, une bulle du pape à la main. *Vangal* évêque de Munſter, fait la guerre à tous ſes voiſins, & devient fameux par ſes rapines.

L'abbé *N*... eſt plein de DIEU, ne parle que de DIEU, donne à DIEU toutes les femmes ou imbécilles ou folles qu'il peut diriger & vole l'argent des pénitens.

Que conclure de ces contradictions ? que tous ces gens-là n'ont pas cru véritablement en DIEU, qu'ils ont encor moins cru qu'ils euſſent mangé le corps de DIEU & bu ſon ſang. Qu'ils n'ont jamais imaginé avoir DIEU dans leur eſtomac ; que s'ils l'avaient cru fermement, ils n'auraient jamais commis aucun de ces crimes réfléchis ; qu'en un mot, le remède le plus fort contre les atrocités des hommes, a été le plus inefficace. Plus l'idée en était ſublime, plus elle a été rejettée en ſecret par la malice humaine.

Non-ſeulement tous nos grands criminels qui ont gouverné, mais qui ont voulu extorquer une petite part au gouvernement en ſous-ordre, n'ont pas cru qu'ils recevaient DIEU dans leurs entrailles, mais ils n'ont pas cru réellement en DIEU ; du moins ils en ont entiérement effacé l'idée dans leur tête. Leur mépris pour le ſacrement qu'ils feſaient, & qu'ils conféraient, a été porté juſqu'au mépris de DIEU même. Quelle eſt donc la reſſource qui nous reſte contre la déprédation, l'inſolence, la violence, la calomnie, la perſécution ? De bien perſuader l'exiſtence de DIEU au puiſſant qui opprime le faible. Il ne rira pas du moins de cette opinion ; & s'il n'a pas cru que DIEU fût dans ſon eſtomac, il poura croire que DIEU eſt dans toute la nature. Un myſtère incompréhenſible l'a rebuté. Poura-t-il dire que l'exiſtence d'un DIEU rémunérateur

& vengeur eſt un myſtère incompréhenſible ? Enfin, s'il ne s'eſt pas ſoumis à la voix d'un évêque catholique qui lui a dit, Voilà DIEU qu'un homme, conſacré par moi, a mis dans ta bouche ; réſiſtera-t-il à la voix de tous les aſtres, & de tous les êtres animés, qui lui crient, C'eſt DIEU qui nous a formés ?

ÉVÊQUE.

Samuel Ornik natif de Bâle, était, comme on ſait, un jeune homme très aimable, qui d'ailleurs ſavait par cœur ſon nouveau Teſtament en grec & en allemand. Ses parens le firent voyager à l'âge de vingt ans. On le chargea de porter des livres au coadjuteur de Paris du tems de la fronde. Il arrive à la porte de l'archevêché ; le Suiſſe lui dit, que monſeigneur ne voit perſonne. Camarade, lui dit *Ornik*, vous êtes rude à vos compatriotes ; les apôtres laiſſèrent approcher tout le monde ; & JESUS-CHRIST voulait qu'on laiſſât venir à lui tous les petits enfans. Je n'ai rien à demander à votre maître, au contraire je viens lui apporter. Entrez donc, dit le Suiſſe.

Il attend une heure dans une première antichambre. Comme il était fort naïf, il

attaque de converſation un domeſtique qui aimait fort à dire tout ce qu'il ſavait de ſon maître. Il faut qu'il ſoit puiſſamment riche, dit *Ornik*, pour avoir cette foule de pages & d'eſtafiers que je vois courir dans la maiſon. Je ne ſais pas ce qu'il a de revenu, répond l'autre; mais j'entends dire à *Joli* & à l'abbé *Charier*, qu'il a déja deux millions de dettes. Il faudra, dit *Ornik*, qu'il envoye fouiller dans la gueule d'un poiſſon pour payer ſon corban. Mais quelle eſt cette dame qui ſort d'un cabinet, & qui paſſe? C'eſt madame de *Pomereu* l'une de ſes maîtreſſes. — Elle eſt vraiment fort jolie. Mais je n'ai point lu que les apôtres euſſent une telle compagnie dans leur chambre à coucher les matins.— Ah! voilà, je crois, monſieur qui va donner audience.—Dites ſa grandeur, monſeigneur.— Hélas! très volontiers. *Ornik* ſalue ſa grandeur, lui préſente ſes livres, & en eſt reçu avec un ſourire très gracieux. On lui dit quatre mots, & on monte en carroſſe eſcorté de cinquante cavaliers. En montant, monſeigneur laiſſe tomber une gaîne. *Ornik* eſt tout étonné que monſeigneur porte une ſi grande écritoire dans ſa poche. — Ne voyez-vous pas que c'eſt ſon poignard, lui dit le cauſeur. Tout le monde porte réguliérement ſon poignard quand on va au parlement. Voilà une plaiſante manière d'officier, dit *Ornik*, & il s'en va fort étonné.

Il parcourt la France & s'édifie de ville en ville ; delà il paſſe en Italie. Quand il eſt ſur les terres du pape, il rencontre un de ces évêques à mille écus de rente, qui allait à pied. *Ornik* était très honnête ; il lui offre une place dans ſa cambiature. Vous allez ſans doute, monſeigneur, conſoler quelque malade ? — Monſieur, j'allais chez mon maître. — Votre maître ! c'eſt JESUS-CHRIST ſans doute ? — Monſieur, c'eſt le cardinal *Azolin*, je ſuis ſon aumônier. Il me donne des gages bien médiocres ; mais il m'a promis de me placer auprès de *Dona Olimpia*, la belle-ſœur favorite *di noſtro ſignore*. — Quoi ! vous êtes aux gages d'un cardinal ! mais ne ſavez-vous pas qu'il n'y avait point de cardinaux du tems de JESUS-CHRIST & de *St. Jean* ? — Eſt-il poſſible ? s'écria le prélat Italien. — Rien n'eſt plus vrai ; vous l'avez lu dans l'Evangile. — Je ne l'ai jamais lu, repliqua l'évêque, je ne ſais que l'office de Notre-Dame. — Il n'y avait, vous dis-je, ni cardinaux, ni évêques ; & quand il y eut des évêques, les prêtres furent preſque leurs égaux, à ce que *Jérôme* aſſure en pluſieurs endroits. — Ste. Vierge, dit l'Italien, je n'en ſavais rien. Et des papes ? — Il n'y en avait pas plus que de cardinaux. — Le bon évêque ſe ſigna ; il crut être avec l'eſprit malin, & ſauta en bas de la cambiature.

EXAGÉRATION.

C'Eſt le propre de l'eſprit humain d'exagérer. Les premiers écrivains agrandirent la taille des premiers hommes, leur donnèrent une vie dix fois plus longue que la nôtre, ſuppoſèrent que les corneilles vivaient trois cent ans, les cerfs neuf cent, & les nymphes trois mille années. Si *Xerxès* paſſe en Grèce, il traine quatre millions d'hommes à ſa ſuite. Si une nation gagne une bataille, elle a preſque toûjours perdu peu de guerriers, & tué une quantité prodigieuſe d'ennemis. C'eſt peut-être en ce ſens qu'il eſt dit dans les pſaumes, *Omnis homo mendax.*

Quiconque fait un récit, a beſoin d'être le plus ſcrupuleux de tous les hommes, s'il n'exagère pas un peu pour ſe faire écouter. C'eſt-là ce qui a tant décrédité les voyageurs; on ſe défie toûjours d'eux. Si l'un a vu un chou grand comme une maiſon, l'autre a vu la marmite faite pour ce chou. Ce n'eſt qu'une longue unanimité de témoignages valides qui met à la fin le ſceau de la probabilité aux récits extraordinaires.

La poëſie eſt ſurtout le champ de l'exagération. Tous les poëtes ont voulu attirer l'attention des hommes par des images frappantes.

Si

Si un Dieu marche dans l'*Iliade*, il eſt au bout du monde à la troiſiéme enjambée. Ce n'était pas la peine de parler des montagnes pour les laiſſer à leur place; il falait les faire ſauter comme des chèvres, ou les fondre comme de la cire.

L'ode dans tous les tems a été conſacrée à l'exagération. Auſſi plus une nation devient philoſophe, plus les odes à entouſiaſme, & qui n'apprennent rien aux hommes, perdent de leur prix.

De tous les genres de poëſie celui qui charme le plus les eſprits inſtruits & cultivés, c'eſt la tragédie. Quand la nation n'a pas encor le goût formé, quand elle eſt dans ce paſſage de la barbarie à la culture de l'eſprit, alors preſque tout dans la tragédie eſt giganteſque & hors de la nature.

Rotrou qui avec du génie travailla préciſément dans le tems de ce paſſage, & qui donna dans l'anné 1636 ſon *Hercule mourant*, commence par faire parler ainſi ſon héros:

Père de la clarté, grand aſtre, ame du monde,
Quels termes n'a franchis ma courſe vagabonde;
Sur quels bords a-t-on vu tes rayons étalés
Où ces bras triomphans ne ſe ſoient ſignalés?
J'ai porté la terreur plus loin que ta carrière,
Plus loin qu'où tes rayons ont porté ta lumière:
J'ai forcé des pays que le jour ne voit pas,
Et j'ai vu la nature au delà de mes pas.

Neptune & ſes tritons ont vu d'un œil timide
Promener mes vaiſſeaux ſur leur campagne humide.
L'air tremble comme l'onde au ſeul bruit de mon nom,
Et n'oſe plus ſervir la haine de Junon.
Mais qu'en vain j'ai purgé le ſéjour où nous ſommes!
Je donne aux immortels la peur que j'ôte aux hommes.

On voit par ces vers combien l'exagéré, l'ampoulé, le forcé étaient encor à la mode; & c'eſt ce qui doit faire pardonner à *Pierre Corneille.*

Il n'y avait que trois ans que *Mairet* avait commencé à ſe rapprocher de la vraiſemblance & du naturel dans ſa *Sophonisbe.* Il fut le premier en France qui non-ſeulement fit une piéce régulière, dans laquelle les trois unités ſont exactement obſervées, mais qui connut le langage des paſſions & qui mit de la vérité dans le dialogue. Il n'y a rien d'exagéré, rien d'ampoulé dans cette piéce. L'auteur tomba dans un vice tout contraire: c'eſt la naïveté & la familiarité qui ne ſont convenables qu'à la comédie. Cette naïveté plut alors beaucoup.

La première entrevue de *Sophonisbe* & de *Maſſiniſſe* charma toute la cour. La coquetterie de cette reine captive qui veut plaire à ſon vainqueur, eut un prodigieux ſuccès. On trouva même très bon que de deux ſuivantes qui accompagnaient *Sophonisbe* dans cette ſcène, l'une dit à l'autre, en voyant

Maſſiniſſe attendri, *Ma compagne, il ſe prend.* Ce trait comique était dans la nature ; & les diſcours ampoulés n'y ſont pas ; auſſi cette piéce reſta plus de quarante années au théâtre.

L'exagération eſpagnole reprit bientôt ſa place dans l'imitation du *Cid* que donna *Pierre Corneille* d'après *Guillain de Caſtro* & *Baptiſta Diamante*, deux auteurs qui avaient traité ce ſujet avec ſuccès à Madrid. *Corneille* ne craignit point de traduire ces vers de *Diamante :*

Su ſangre ſegor que en humo
Su ſentimiento explicava,
Por la boca que la vierté
De verſe alli derramada
Por otro, que por ſu rey.

Son ſang ſur la pouſſière écrivait mon devoir.

. . . . . .

Ce ſang qui tout ſorti fume encor de courroux
De ſe voir répandu pour d'autres que pour vous.

Le comte de *Gormas* ne prodigue pas des exagérations moins fortes quand il dit :

Mon nom ſert de rempart à toute la Caſtille,
Grenade & l'Arragon tremblent quand ce fer brille.

. . . . . .

Le prince, pour eſſai de généroſité,
Gagnerait des combats marchant à mon côté.

Non-seulement ces rodomontades étaient intolérables, mais elles étaient exprimées dans un stile qui fesait un énorme contraste avec les sentimens si naturels & si vrais de *Chimène* & de *Rodrigue*.

Toutes ces images boursoufflées ne commencèrent à déplaire aux esprits bien faits, que lors qu'enfin la politesse de la cour de *Louïs XIV* apprit aux Français que la modestie doit être la compagne de la valeur; qu'il faut laisser aux autres le soin de nous louer; que ni les guerriers, ni les ministres, ni les rois ne parlent avec emphase; & que le stile boursoufflé est le contraire du sublime.

On n'aime point aujourd'hui qu'Auguste parle de l'*empire absolu qu'il a sur tout le monde, & de son pouvoir souverain sur la terre & sur l'onde*; on n'entend plus qu'en souriant Emilie dire à Cinna:

Pour être plus qu'un roi tu te crois quelque chose.

Jamais il n'y eut en effet d'exagération plus outrée. Il n'y avait pas longtems que des chevaliers Romains des plus anciennes familles, un *Septime*, un *Achillas* avaient été aux gages de *Ptolomée* roi d'Egypte. Le sénat de Rome pouvait se croire au-dessus des rois; mais chaque bourgeois de Rome ne pouvait avoir cette prétention ridicule. On haïssait le nom de roi à Rome, comme celui de maître, *dominus*, mais on ne le méprisait pas. On le méprisait

ſi peu, que *Céſar* l'ambitionna, & ne fut tué que pour l'avoir recherché. *Octave* lui-même, dans cette tragédie, dit à *Cinna :*

Aujourd'hui même encor je te donne Emilie
Ce digne objet des vœux de toute l'Italie ;
Et qu'ont miſe ſi haut mon amour & mes ſoins ;
Qu'en te couronnant ROI, je t'aurais donné moins.

Le diſcours d'*Emilie* eſt donc non-ſeulement exagéré, mais entiérement faux.

Le jeune *Ptolomée* exagère bien davantage lorſqu'en parlant d'une bataille qu'il n'a point vue, & qui s'eſt donnée à ſoixante lieuës d'Alexandrie, il décrit des *fleuves teints de ſang rendus plus rapides par le débordement des parricides, des montagnes de morts privés d'honneurs ſuprêmes que la nature force à ſe venger eux-mêmes, & dont les troncs pourris exhalent de quoi faire la guerre au reſte des vivans ; & la déroute orgueilleuſe de Pompée qui croit que l'Egypte, en dépit de la guerre, ayant ſauvé le ciel pourra ſauver la terre, & pourra prêter l'épaule au monde chancelant.*

Ce n'eſt point ainſi que *Racine* fait parler *Mithridate* d'une bataille dont il ſort.

. . . . Pompée a ſaiſi l'avantage
D'une nuit qui laiſſait peu de place au courage.
Mes ſoldats preſque nuds dans l'ombre intimidés,
Les rangs de toutes parts mal pris & mal gardés,
Le déſordre partout redoublant les allarmes,

Nous-mêmes contre nous tournant nos propres armes;
Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux,
Enfin toute l'horreur d'un combat ténébreux.
Que pouvait la valeur dans ce trouble funeſte?
Les uns ſont morts, la fuite a ſauvé tout le reſte;
Et je ne dois la vie, en ce commun effroi,
Qu'au bruit de mon trépas que je laiſſe après moi.

C'eſt-là parler en homme. Le roi *Ptolomée* n'a parlé qu'en poëte ampoulé & ridicule.

L'exagération s'eſt réfugiée dans les oraiſons funèbres, on s'attend toûjours à l'y trouver; on ne regarde jamais ces piéces d'éloquence que comme des déclamations; c'eſt donc un grand mérite dans *Boſſuet*, d'avoir ſu attendrir & émouvoir dans un genre qui ſemble fait pour ennuier.

EXPIATION.

DIEU fit du repentir la vertu des mortels.

C'Eſt peut-être la plus belle inſtitution de l'antiquité que cette cérémonie ſolemnelle, qui réprimait les crimes, en avertiſſant qu'ils doivent être punis; & qui calmait le déſeſpoir des coupables en leur feſant racheter leurs tranſgreſſions par des eſpèces de pénitences. Il faut néceſſairement que les re-

morts ayent prévenu les expiations : car les maladies ſont plus anciennes que la médecine ; & tous les beſoins ont exiſté avant les ſecours.

Il fut donc avant tous les cultes une religion naturelle qui troubla le cœur de l'homme, quand il eut dans ſon ignorance ou dans ſon emportement commis une action inhumaine. Un ami dans une querelle a tué ſon ami, un frère a tué ſon frère, un amant jaloux & frénétique a même donné la mort à celle ſans laquelle il ne pouvait vivre. Un chef d'une nation a condamné un homme vertueux, un citoyen utile. Voilà des hommes déſeſpérés, s'ils ſont ſenſibles. Leur conſcience les pourſuit ; rien n'eſt plus vrai ; & c'eſt le comble du malheur. Il ne reſte plus que deux partis, ou la réparation, ou l'affermiſſement dans le crime. Toutes les ames ſenſibles cherchent le premier parti, les monſtres prennent le ſecond.

Dès qu'il y eut des religions établies, il y eut des expiations ; les cérémonies en furent ridicules : car quel rapport entre l'eau du Gange & un meurtre ? comment un homme réparait-il un homicide en ſe baignant ? Nous avons déja remarqué cet excès de démence & d'abſurdité, d'avoir imaginé que ce qui lave le corps, lave l'ame, & enlève les taches des mauvaiſes actions.

L'eau du Nil eut enſuite la même vertu que l'eau du Gange : on ajoutait à ces purifications d'autres cérémonies : j'avoue qu'elles furent encor plus impertinentes. Les Egyptiens prenaient deux boucs, & tiraient au ſort lequel des deux on jetterait en bas chargé des péchés des coupables. On donnait à ce bouc le nom d'*Azazel*, l'expiateur. Quel rapport, je vous prie, entre un bouc & le crime d'un homme ?

Il eſt vrai que depuis, DIEU permit que cette cérémonie fût ſanctifiée chez les Juifs nos pères, qui prirent tant de rites égyptiaques ; mais ſans doute, c'était le repentir & non le bouc qui purifiait les ames juives.

Jaſon ayant tué *Abſyrthe* ſon beau-frère, vient, dit-on, avec *Médée* plus coupable que lui, ſe faire abſoudre par *Circé* reine & prêtreſſe d'Æa, laquelle paſſa depuis pour une grande magicienne. *Circé* les abſout avec un cochon de lait & des gâteaux au ſel. Cela peut faire un aſſez bon plat ; mais cela ne peut guères ni payer le ſang d'*Abſyrthe*, ni rendre *Jaſon* & *Médée* plus honnêtes gens ; à moins qu'ils ne témoignent un repentir ſincère en mangeant leur cochon de lait.

L'expiation d'*Oreſte* qui avait vengé ſon père par le meurtre de ſa mère, fut d'aller voler une ſtatue chez les Tartares de Crimée. La ſtatue devait être bien mal faite ; & il n'y avait

rien à gagner sur un pareil effet. On fit mieux depuis, on inventa les mystères : les coupables pouvaient y recevoir leur absolution en subissant des épreuves pénibles, & en jurant qu'ils mèneraient une nouvelle vie. C'est de ce serment que les récipiendaires furent appellés chez toutes les nations d'un nom qui répond à initiés, *qui iniunt vitam novam*, qui commencent une nouvelle carrière, qui entrent dans le chemin de la vertu.

Nous avons vu à l'article *Batême* que les catéchumènes chrétiens n'étaient appellés *initiés* que lors qu'ils étaient batisés.

Il est indubitable qu'on n'était lavé de ses fautes, dans ces mystères, que par le serment d'être vertueux : cela est si vrai, que l'hiérophante dans tous les mystères de la Grèce, en congédiant l'assemblée, prononçait ces deux mots égyptiens ; *Koth*, *oinpheth* ; Veillez, soyez purs ; ce qui est à la fois une preuve que les mystères viennent originairement d'Egypte, & qu'ils n'étaient inventés que pour rendre les hommes meilleurs.

Les sages dans tous les tems firent donc ce qu'ils purent pour inspirer la vertu, & pour ne point réduire la faiblesse humaine au désespoir ; mais aussi il y a des crimes si horribles, qu'aucun mystère n'en accorda l'expiation. *Néron*, tout empereur qu'il était, ne put se faire initier aux mystères de *Cérès*. Cons-

tantin, au rapport de *Zozime*, ne put obtenir le pardon de ses crimes : il était souillé du sang de sa femme, de son fils, & de tous ses proches. C'était l'intérêt du genre-humain que de si grands forfaits demeurassent sans expiation, afin que l'absolution n'invitât pas à les commettre, & que l'horreur universelle pût arrêter quelquefois les scélérats.

Les catholiques romains ont des expiations qu'on appelle *pénitences*. Nous avons vu à l'article *Austérités* quel fut l'abus d'une institution si salutaire.

Par les loix des barbares qui détruisirent l'empire Romain, on expiait les crimes avec de l'argent ; cela s'appellait composer, *componat cum decem, viginti, triginta solidis.* Il en coûtait deux cent sous de ce tems-là pour tuer un prêtre, & quatre cent pour tuer un évêque : de sorte qu'un évêque valait précisément deux prêtres.

Après avoir ainsi composé avec les hommes, on composa ensuite avec DIEU, lorsque la confession fut généralement établie. Enfin le pape *Jean XXII*, qui faisait argent de tout, rédigea le tarif des péchés.

L'absolution d'un inceste, quatre tournois pour un laïque ; *ab incestu pro laïco in foro conscientiæ turonenses quatuor.* Pour l'homme & la femme qui ont commis l'inceste ; dix-huit

tournois, quatre ducats & neuf carlins. Cela n'eſt pas juſte ; ſi un ſeul ne paye que quatre tournois, les deux ne devaient que huit tournois.

La ſodomie & la beſtialité ſont miſes au même taux avec la clauſe inhibitoire au titre XLIII : cela monte à quatre-vingt-dix tournois, douze ducats & ſix carlins : *cum inhibitione turonenſes* 90. *ducatos* 12. *carlinos* 6. &c.

Il eſt bien difficile de croire que *Léon X* ait eu l'imprudence de faire imprimer cette taxe en 1514, comme on l'aſſure ; mais il faut conſidérer que nulle étincelle ne paraiſſait alors de l'embraſement qu'excitèrent depuis les réformateurs, que la cour de Rome s'endormait ſur la crédulité des peuples, & négligeait de couvrir ſes exactions du moindre voile. La vente publique des indulgences, qui ſuivit bientôt après, fait voir que cette cour ne prenait aucune précaution pour cacher des turpitudes auxquelles tant de nations étaient accoutumées. Dès que les plaintes contre les abus de l'égliſe romaine éclatèrent, elle fit ce qu'elle put pour ſupprimer le livre ; mais elle ne put y parvenir.

Si j'oſe dire mon avis ſur cette taxe, je crois que les éditions ne ſont pas fidelles ; les prix ne ſont du tout point proportionnés : ces prix ne s'accordent pas avec ceux qui ſont

allégués par d'*Aubigné*, grand-père de madame de *Maintenon*, dans la *Confession de Sanci :* il évalue un pucelage à six gros, & l'inceste avec sa mère & sa sœur à cinq gros ; ce compte est ridicule. Je pense qu'il y avait en effet une taxe établie dans la chambre de la daterie pour ceux qui venaient se faire absoudre à Rome, ou marchander des dispenses ; mais que les ennemis de Rome y ajoutèrent beaucoup pour la rendre plus odieuse. Consultez *Bayle* aux articles *Banket*, *Pinet*, *Claude Despenses*, *Drelincourt*, *Jurieu*.

Ce qui est très certain, c'est que jamais ces taxes ne furent autorisées par aucun concile ; que c'était un abus énorme inventé par l'avarice & respecté par ceux qui avaient intérêt à ne le pas abolir. Les vendeurs & les acheteurs y trouvaient également leur compte : ainsi presque personne ne réclama jusqu'aux troubles de la réformation. Il faut avouer qu'une connaissance bien exacte de toutes ces taxes servirait beaucoup à l'histoire de l'esprit humain.

EXTRÊME.

NOus essaierons ici de tirer de ce mot *extrême* une notion qui poura être utile.

On dispute tous les jours si à la guerre la fortune ou la conduite fait les succès.

Si dans les maladies la nature agit plus que la médecine pour guérir ou pour tuer.

Si dans la jurisprudence il n'est pas très avantageux de s'accommoder quand on a raison, & de plaider quand on a tort.

Si les belles-lettres contribuent à la gloire d'une nation ou à sa décadence.

S'il faut ou s'il ne faut pas rendre le peuple superstitieux.

S'il y a quelque chose de vrai en métaphysique, en histoire, en morale.

Si le goût est arbitraire, & s'il est en effet un bon & un mauvais goût, &c. &c.

Pour décider tout-d'un-coup toutes ces questions, prenez un exemple de ce qu'il y a de plus extrême dans chacune; comparez les deux extrémités opposées, & vous trouverez d'abord le vrai.

Vous voulez savoir si la conduite peut décider infailliblement du succès à la guerre; voyez le cas le plus extrême, les situations les plus opposées où la conduite seule triomphera infailliblement. L'armée ennemie est obligée de passer dans une gorge profonde de montagnes; votre général le sait, il fait une marche forcée, il s'empare des hauteurs, il tient les ennemis enfermés dans un défilé, il faut qu'ils périssent ou qu'ils se rendent. Dans ce

cas extrême la fortune ne peut avoir nulle part à la victoire. Il eſt donc démontré que l'habileté peut décider du ſuccès d'une campagne ; de-cela ſeul il eſt prouvé que la guerre eſt un art.

Enſuite imaginez une poſition avantageuſe, mais moins déciſive ; le ſuccès n'eſt pas ſi certain, mais il eſt toûjours très probable. Vous arrivez ainſi de proche en proche juſqu'à une parfaite égalité entre les deux armées, qui décidera alors ? la fortune, c'eſt-à dire, un événement imprévu : un officier-général tué lorſqu'il va exécuter un ordre important, un corps qui s'ébranle ſur un faux bruit, une terreur panique, & mille autres cas auxquels la prudence ne peut remédier ; mais il reſte toûjours certain qu'il y a un art, une tactique.

Il en faut dire autant de la médecine, de cet art d'opérer de la tête & de la main, pour rendre à la vie un homme qui va la perdre.

Le premier qui ſaigna & purgea à propos un homme tombé en appolexie, le premier qui imagina de plonger un biſtouri dans la veſſie pour en tirer un caillou, & de refermer la playe ; le premier qui ſut prévenir la gangrène dans une partie du corps, étaient ſans doute des hommes preſque divins, & ne reſſemblaient pas aux médecins de *Molière*.

Deſcendez de cet exemple palpable à des expériences moins frappantes & plus équivoques ;

vous voyez des fiévres, des maux de toute espèce, qui se guérissent sans qu'il soit bien prouvé si c'est la nature ou le médecin qui les a guéries; vous voyez des maladies dont l'issue ne peut se deviner; vingt médecins s'y trompent; celui qui a le plus d'esprit, le coup d'œil plus juste, devine le caractère de la maladie. Il y a donc un art; & l'homme supérieur en connaît les finesses. Ainsi *la Peyronie* devina qu'un homme de la cour devait avoir avalé un os pointu qui lui avait causé un ulcère, & le mettait en danger de mort. Ainsi *Boerhaave* devina la cause de la maladie aussi inconnue que cruelle d'un comte de *Vassenaar*. Il y a donc réellement un art de la médecine; mais dans tout art il y a des *Virgile* & des *Mævius*.

Dans la jurisprudence, prenez une cause nette, dans laquelle la loi parle clairement; une lettre de change bien faite, bien acceptée; il faudra par tout pays que l'accepteur soit condamné à la payer. Il y a donc une jurisprudence utile, quoique dans mille cas, les jugemens soient arbitraires pour le malheur du genre-humain, parce que les loix sont mal faites.

Voulez-vous savoir si les belles-lettres font du bien à une nation, comparez les deux extrêmes, *Cicéron*, & un ignorant grossier. Voyez si c'est *Pline* ou *Attila* qui fit la décadence de Rome.

On demande si l'on doit encourager la superstition dans le peuple, voyez surtout ce qu'il y a de plus extrême dans cette funeste matière, les St. Barthelemis, les massacres d'Irlande, les croisades; la question est bientôt résolue.

Y a-t-il du vrai en métaphysique? Saisissez d'abord les points les plus étonnans & les plus vrais; quelque chose existe, donc quelque chose existe de toute éternité. Un Etre éternel existe par lui-même; cet Etre peut n'être ni méchant, ni inconséquent. Il faut se rendre à ces vérités; presque tout le reste est abandonné à la dispute, & l'esprit le plus juste démêle la vérité lorsque les autres cherchent dans les ténèbres.

Y a-t-il un bon & un mauvais goût? Comparez les extrêmes; voyez ces vers de *Corneille* dans *Cinna*.

Octave ose accuser le destin d'injustice,
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice,
Et que par ton exemple à ta perte guidés,
Ils violent des droits que tu n'as pas gardés.

Comparez-les à ceux-ci dans *Othon*.

Dis-moi donc, lorsqu'Othon s'est offert à Camille,
A-t-il été content, a-t-elle été facile?
Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet?
Comment l'a-t-elle pris, & comment l'a-t-il fait?

Par

Par cette comparaiſon des deux extrêmes, il eſt bientôt décidé qu'il exiſte un bon & un mauvais goût.

Il en eſt en toutes choſes comme des couleurs, les plus mauvais yeux diſtinguent le blanc & le noir, les yeux meilleurs, plus exercés, diſcernent les nuances qui ſe rapprochent.

Uſque adeo quod tangit idem eſt; tamen ultima diſtant.

Fin de la cinquiéme partie.

TABLE
DES ARTICLES

contenus dans cette cinquiéme partie.

DROIT CANONIQUE.

Idée générale du droit canonique, par Mr. Bertrand *ci-devant premier paſteur de l'égliſe de Berne.* . Pag. 1.

Section première. *Du miniſtère eccléſiaſtique.* . . . . . 4.

Section ſeconde. *Des poſſeſſions des eccléſiaſtiques.* . . . . . 7.

Section troiſiéme. *Des aſſemblées eccléſiaſtiques ou religieuſes.* . . . 12.

Section quatriéme. *Des peines eccléſiaſtiques.* . . . . . 18.

Section cinquiéme. *De l'inſpection ſur le dogme.* . . . . . 23.

Section ſixiéme. *Inſpection des magiſtrats ſur l'adminiſtration des ſacremens.* . . . . . Pag. 24.
Section ſeptiéme. *Juriſdiction des eccléſiaſtiques.* . . . . . 28.
Extrait du tarif des droits qu'on paye en France à la cour de Rome pour les bulles, diſpenſes, abſolutions, &c. 30.
Diſpenſes de mariage. . . . . 32.
DROIT DE LA GUERRE. (du) *Dialogue entre un Anglais & un Allemand.* 34.
ECONOMIE. . . . . 47.
De l'économie publique. . . . 56.
ECONOMIE DE PAROLES. *Parler par économie.* . . . . 66.
ECROUELLES. . . . . 75.
EDUCATION. *Dialogue entre un conſeiller & un ex-jéſuite.* . . . 78.
EGALITÉ. (Section première.) 83.
Section ſeconde. . . . . 87.
EGLISE. *Précis de l'hiſtoire de l'égliſe chrétienne.* . . . . . 90.
Du pouvoir de chaſſer les diables donné à l'égliſe. . . . . . 103.

Des martyrs de l'égliſe. . . Pag. 105.
De l'établiſſement de l'égliſe ſous Conſtantin. . . . . 112.
De la ſignification du mot Egliſe. *Portrait de l'égliſe primitive. Dégénération. Examen des ſociétés qui ont voulu rétablir l'égliſe primitive, & particuliérement des primitifs appellés quakers.* . . . . . 117.
*Du nom d'*Egliſe *dans les ſociétés chrétiennes.* . . . . . 120.
De la primitive égliſe, & de ceux qui ont cru la rétablir. . . . 121.
Des primitifs appellés quakers. . 127.
Querelles entre l'égliſe grecque & la latine, dans l'Aſie & dans l'Europe. 133.
De la préſente égliſe grecque. . . 140.
EGLOGUE. . . . . 142.
Eglogue allemande. . . . 145.
Eglogue à Mr. de St. Lambert. . 146.
ELIE & ENOCH. . . 149.
ELOQUENCE. . . . 153.
EMBLÊME, FIGURE, ALLÉGORIE, SYMBOLE, &c. . . 163.

De quelques emblèmes dans la nation juive. . . . . Pag. 167.
*De l'emblème d'*Oolla *&* *d'*Oliba. 176.
*D'*Osée *& de quelques autres emblèmes.* 178.
EMPOISONNEMENS. . . 180.
ENCHANTEMENT, MAGIE, ÉVOCATION, SORTILÈGE, &c. 186.
Enchantement des morts. . . 191.
Enchantement pour se faire aimer. 194.
ENFER. . . . . 196.
ENTERREMENT. . . . 205.
ENTOUSIASME. . . . 209.
ENVIE. . . . . 217.
EPIGRAMME. . . . . 220.
Sur les sacrifices à Hercule. . ibid.
Sur Laïs *qui remit son miroir dans le temple de* Vénus. . . . 221.
Sur une statue de Vénus. . . ibid.
Sur une statue de Niobé. . . ibid.
Sur des fleurs à une fille Grecque, qui passait pour être fière. . . ibid.
Sur Léandre *qui nageait vers la tour d'Héro pendant une tempête.* . 222.
EPIPHANIE. *La visibilité, l'apparition, l'illustration, le reluisant.* . 225.

EPOPÉE, POÉME ÉPIQUE. Pag. 228.
*D'*Héſiode. . . . . 229.
*De l'*Iliade. . . . . 234.
De Virgile. . . . . 238.
De Lucain. . . . . 241.
Du Taſſe. . . . . 242.
*De l'*Arioſte. . . . . 243.
De Milton. . . . . 256.
Du reproche de plagiat fait à Milton. 275.
EPREUVE. . . . . 280.
EQUIVOQUE. . . . . 288.
ESCLAVES. (Section première.) . 292.
Section ſeconde. . . . . 297.
Section troiſiéme. . . . . 300.
Serfs de corps, ſerfs de glèbe, main-morte, &c. (Section quatriéme.) 301.
ESPACE. . . . . 305.
ESPRIT. . . . . 308.
Section ſeconde. *Bel eſprit, eſprit.* 312.
Section troiſiéme. . . . . 321.
Eſprit faux. . . . . . 322.
ESSÉNIENS. . . . . 323.
ETERNITÉ. . . . . 333.
EVANGILE. . . . . 340.
EUCHARISTIE. . . . 345.

EVÊQUE. . . . . 349.
EXAGÉRATION. . . 352.
EXPIATION. . . . 358.
EXTRÊME. . . . 364.

ERRATA

du cinquiéme volume.

Page 5. *ligne* 4. contradictons, *corrigez*, contradictions.

page 11. *lig.* 2. ſouſtraiſant, *corr.* ſouſtraiant.

page 28. *lig.* 24. d'être jugé ſur la terre, *corr.* d'ètre juge ſur la terre.

page 49. *lig.* 27. *Rebecca* qu'il fait paſſer, *corr.* *Rebecca* que ſon mari fait paſſer.

page 57. *lig.* 12. eur argent, *corr.* leur argent.

page 59. *lig.* 10. n'exiſte, *corr.* n'exiſtent.

page 74. *lig.* 20. *ſunt menſa*, corr. *ſunt manſa.*

page 85. *lig.* 13. que celui des daims, *corr.* que de celui des daims.

page 102. *lig.* 13. presbiteroi, *corr.* presbyteroi.

page 125. *lig.* 26. shiſmes, *corr.* ſchiſmes.

page 135. *lig.* 19. *rerum dommos*, corr. *rerum dominos.*

page 137. *lig.* 7. Le shiſme, *corr.* le ſchiſme.

page 155. *lig.* 20. dont l'éloquence, *corr.* donc l'éloquence.

Page

Page 167. *ligne* 23. comme la feuille, *corrigez* comme la fleur.

page 168. *lig.* 26. après *je cueillerai de ſes fruits*, ajoutez : *Que ferons-nous de notre petite ſœur, qui n'a point encor de tetons ? ſi c'eſt un mur, bâtiſſons deſſus ; ſi c'eſt une porte, fermons-la.*

page 171. *lig.* 10. Les Jabiens, *corr.* les Gabiens.

page 173. *lig.* 8. *te ta maiſon*, corr. *de ta maiſon.*

page 176. *lig.* 19. *ſuum pactum*, corr. *ſum pactum.*

page 182. *lig.* 3. *Taphana*, corr. *Tophana.*

page 185. *lig.* 11. *après ces mots*, coupé un caillou avec un raſoir, *ajoutez :* & où *Simon Barjone*, ſurnommé *Pierre*, diſputa de miracles avec *Simon le magicien*, &c.

page 186. *lig.* 18. *epodi-gonteïa*, corr. *epodigonoeïa.*

page 195. *lig.* 25. l'hyppomane, *corr.* l'hippomane.

page 197. *lig.* 26. *Tenara & aſpero*, corr. *Tænara & aſpero.*

ibid. lig. 27. *& obſident*, corr. *& obſidens.*

Page 202. *ligne* 19. avec quoi le ſalerez-vous? *corrigez*, avec quoi ſalerez-vous ?

page 207. *lig.* 15. marcher ſur, *corr.* marchez ſur.

ibid. lig. 19. qu'on appelle des *Innocens*, *corr.* qu'on appelle *St. Innocent.*

page 214. *lig.* 13. *Abdolonime*, corr. *Abdolomine.*

page 228. *lig.* 9. Puiſque *épos*, *corr.* puiſqu'*épos.*

page 240. *lig.* 12. *Dardannium*, corr. *Dardanium.*

page 245. *lig.* pénult. *in tutoo*, corr. *in tutto.*

page 252. *lig.* 7. *cl'acheronte*, corr. *dell'acheronte.*

page 257. *lig.* 14. *Tremaule*, corr. *Treman le.*

page 258. *lig.* 1. *E ain guiſa*, corr. *Ed in guiſa.*

ibid. lig. 10. *rimbombo udiſſe*, corr. *rimbombo udiſſi.*

page 262. *lig.* 21. *Ligt the day*, corr. *Light the day.*

page 278. *lig.* 13. *Dei ſecura favorem*, corr. *Dei ſecura favore.*

page 294. *lig.* 5. *Chriſeis*, corr. *Briſeis.*

page 310. *lig.* 1. *euphnia*, corr. *euphuia.*

Page 317. *ligne* 3. *thalamos inviſi ceſaris*, corrigez, *thalamis inviſi cæſaris.*

page 355. *Su ſangre ſegor que en humo*
Su ſentimiento explicava,
Corrigez,
Su ſangre ſeñor que en humo
Su ſentimiento eſplicava,

page 361. *lig.* 8. *qui iniunt vitam*, corr. *qui ineunt vitam.*

page 366. *lig.* 22. appolexie, *corr.* apoplexie.

page 368. *lig.* 7. méhaphyſique ? *corr.* métaphyſique.